NEUCHATEL J. A.

Neuchâtel — No 45 (24 pages) Un numéro 40 centimes Mardi 24 février 1970

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

FAN PAGE 11 :

Proclamation des résultats du concours de chronomètres de l'Observatoire de Neuchâtel

Importantes décisions du Conseil fédéral

Des mesures de contrôle contre les Palestiniens

• Strict contrôle des visas accordés aux Arabes • Renforcement de la surveillance à la frontière • Berne pour la réunion d'urgence d'une conférence sur la sécurité aérienne

BERNE (ATS). — A l'issue de la séance extraordinaire du Conseil fédéral, le communiqué suivant a été publié : dans sa séance extraordinaire de lundi, le Conseil fédéral s'est occupé à nouveau de la tragique catastrophe aérienne de Wurenlingen. Il réitère l'expression de sa profonde sympathie aux familles des victimes. Le gouvernement se fera représenter aux cérémonies funèbres par les conseillers fédéraux Bonvin et Brugger.

Le Conseil fédéral a pris connaissance des derniers résultats de l'enquête et constate qu'on ne peut pas encore en tirer de conclusions certaines sur les causes de la catastrophe. Toutefois, l'examen des débris a confirmé nettement les déclarations des pilotes, à savoir qu'une explosion est à l'origine de la catastrophe. Eu égard aux indications dont il dispose en ce moment, le Conseil fédéral a pris les décisions suivantes :

● Pour prévenir la répétition d'actes de terrorisme sur territoire suisse, le Conseil fédéral s'est résolu à rétablir l'obligation de visa pour tous les pays arabes. Cette décision n'est pas dirigée contre les gouvernements de ces Etats ni contre leurs ressortissants. Elle vise à établir si, parmi les voyageurs arabes, ne se trouvent pas des membres des organisations palestiniennes pratiquant le terrorisme à l'étranger. En effet, les ressortissants palestiniens ne pouvant pas disposer de passeports nationaux, ils voyagent généralement sous le couvert de passeports délivrés par différentes puissances arabes. C'est ce qui explique la nécessité d'un contrôle minutieux.

● Le département politique fédéral et le département fédéral de justice et police sont chargés d'élaborer des directives rendant plus sévère la pratique suivie en matière de délivrance des visas, afin d'éviter dans toute la mesure du possible l'entrée en Suisse d'éléments indésirables.

● La police fédérale des étrangers est chargée, de concert avec les autorités cantonales de police, de renforcer également les mesures de contrôle à l'intérieur du pays.

● Les agents des douanes et de la police frontière sont invités à renforcer le contrôle des bagages à la frontière.

● Le Conseil fédéral a chargé ses ambassades dans les pays intéressés de porter ces mesures à la connaissance des gouvernements auprès desquels elles sont accréditées. Il attend qu'ils désapprouvent formellement les actes terroristes commis à l'étranger et qu'ils fassent tout ce qui dépend d'eux pour empêcher de semblables actes.

(Lire la suite en avant-dernière page)

C'est aussi un convoi funèbre : les débris de l'appareil sont emmenés vers un quelque part où ils seront expertisés (Photopresse)

CONTRE LES ARABES

LUCERNE (ATS). — Un comité jusqu'ici anonyme et qui s'intitule « Légion pour la pureté de notre canton » (Legion für die Reinhaltung unseres Kantons) a fait apposer des affiches manifestement hostiles aux Arabes à Lucerne et dans les environs. Ces affiches, en gros caractères rouges, demandent que l'on interdise la venue des Arabes dans le canton et l'expulsion de tous ceux qui y sont fixés. Elles réclament également que l'on refuse d'admettre des Arabes dans les hôtels et chez les particuliers. Jusqu'ici, aucun renseignement n'a pu être obtenu sur l'identité des membres de cette « légion ». Des affiches du même genre auraient, selon diverses sources, été apposées dans la région de Genève.

Signalons, d'autre part, que des inconnus ont brisé l'autre nuit la vitrine des bureaux de la « United Arab Airlines », rue Auber, près de l'Opéra à Paris. On a retrouvé dans le magasin le pavé qui avait été jeté contre la vitre. Aucun indice n'a été retrouvé quant à l'auteur de cet acte.

Arabes : la surveillance doit débuter avant le portillon

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Entre le premier communiqué du Conseil fédéral, publié dimanche à midi, et celui qui fut remis à la presse hier à 17 heures, il ne semble pas que l'enquête ait fourni de nombreux renseignements permettant de faire toute la lumière.

On admet certes l'explosion, mais on n'a pas encore trouvé de réponse aux deux questions principales maintenant : quel est l'objet qui a explosé et surtout, qui l'a introduit dans l'appareil ? Les enquêteurs tiennent pour vraisemblable qu'il était dissimulé dans un colis postal. Ce n'est là, pour l'instant, qu'une hypothèse de travail.

Toutefois, une phrase du communiqué paraît significative, c'est celle qui annonce les décisions prises « eu égard aux indications dont le Conseil fédéral dispose en ce moment ».

G. P.

(Lire la suite en avant-dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

Le terrorisme palestinien

En attendant que soient élucidées les causes de la catastrophe de Wurenlingen, qui atteint notre pays et semble l'impliquer une seconde fois dans un conflit qui ne le regarde en rien, force est de considérer que les organisations terroristes palestiniennes font tout, et plus que jamais à l'heure actuelle, pour attirer l'attention sur elles, par le climat de guerre, d'agitation et d'attentats qu'elles entretiennent tant à l'étranger qu'au Proche-Orient. Leur activité constitue même aujourd'hui l'aspect principal de la lutte qui déchire Israël et Etats arabes.

Il y a quelques semaines, c'était le Liban qui était le théâtre des exploits des fedayins. Le gouvernement de Beyrouth, pour prévenir les représailles israéliennes, eut beaucoup de peine à les remettre au pas, et la situation reste précaire. Maintenant, c'est au roi Hussein de Jordanie qu'ils s'en prennent. Dans ce pays, les Palestiniens constituent un véritable Etat dans l'Etat, disposant de leur propre armée, rançonnant, pillant, terrorisant la population autochtone et mettant en péril le gouvernement d'Amman, qu'ils ne se cachent pas de vouloir renverser pour le remplacer par un Etat socialiste, nouvelle base de départ contre l'Etat hébreu. Le « petit roi » tient bon... à force de concessions. Jusqu'à quand ?

Dès lors, il faut établir les responsabilités premières de ce triste état de choses. Elles se situent à Moscou et au Caire. Il est vrai, nos pro-arabes incriminent d'abord l'Etat d'Israël parce qu'il ne veut pas, présentement, restituer les territoires conquis lors de la guerre des Six jours, provoquée, on l'oublie un peu trop, par Nasser, qui décréta la fermeture du golfe d'Akaba et par la décision de M. Thant de retirer ses casques bleus. Est-ce la faute de Jérusalem si cette capitale, avant tout retrait, entend que soient garanties des frontières sûres, si ses adversaires ne veulent à aucun prix discuter de cette question fondamentale, si enfin les Palestiniens font clairement savoir que leur but suprême est la destruction de l'Etat hébreu, effaçant par là même tout retour des juifs à la Terre promise, retour reconnu comme un fait irréversible par l'univers civilisé ?

L'URSS a sa grande part de culpabilité. C'est elle qui a réarmé la RAU, entretenant par là dans l'ensemble du secteur proche-oriental l'état de trouble et d'incertitude destiné à renforcer son influence propre ; c'est elle encore qui vient d'accueillir longuement Yasser Arafat, le chef des organisations terroristes réunies, à qui Dieu seul (ou plutôt Allah) sait quelles promesses ont été faites.

Quant à l'Egypte, Nasser, par son attitude ambiguë, prônant alternativement un nouveau recours à la force et la méthode de règlement politique, il a contribué à faire en sorte que les nations arabes soient complètement débordées par l'action des fedayins. Nous savons, bien sûr, que le problème des réfugiés palestiniens existe. Mais pour le résoudre durablement et en profondeur il n'est qu'un moyen vraiment humain : conclure d'abord une paix acceptable pour Israël et, quant au reste, répartir les réfugiés sur des terres musulmanes qui leur seraient octroyées pour qu'ils puissent les mettre en valeur, ainsi que les juifs ont fait à l'intérieur de leurs frontières. Que les Arabes se montrent à leur tour constructeurs ! La guérilla ne peut que mener à la guerre.

René BRAICHET

Mesures de sécurité renforcées sur la plupart des aérodromes d'Europe

LONDRES (AP). — A la suite des explosions survenues samedi sur deux avions de ligne à destination d'Israël, huit compagnies européennes, dont la Swissair, ont provisoirement suspendu l'expédition de fret ou de courrier à destination d'Israël, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédente édition.

Les services passagers continuent à fonctionner, mais les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées.

En Suisse, sur les aéroports de Kloten et de Cointrin, policiers et douaniers exercent un contrôle étroit sur les voyageurs et bagages à destination du Moyen-Orient.

A Bruxelles, les passagers se rendant en Israël ont dû lundi porter eux-mêmes leurs bagages jusqu'à l'avion, étroitement gardé à l'extrémité de l'aéroport.

Les voyageurs ont dû, d'autre part, prendre leurs billets à l'aéroport, et non dans les bureaux de Bruxelles.

Un pompier et un policier emmènent en lieu sûr des débris de l'appareil qui sont autant de pièces à conviction

(Téléphoto AP)

A l'aéroport de Munich, des policiers armés gardent les autobus de voyageurs de la compagnie El Al, et fouillent les bagages à destination du Moyen-Orient.

A Francfort, un porte-parole d'El Al a déclaré que les avions de la compagnie étaient placés sous la surveillance de la police, et que les listes de passagers étaient soigneusement vérifiées.

L'ARMÉE

Au Danemark, la police garde l'aéroport international de Copenhague et l'on envisage de faire appel à l'armée pour protéger les vols à destination d'Israël.

A l'aéroport de Rome, les bagages des voyageurs sont ouverts, et les bureaux de la compagnie El Al sont gardés jour et nuit par la police.

A Londres, M. Edwards, secrétaire de la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, a déclaré que des consultations étaient en cours en vue d'une réunion éventuelle du comité directeur de la fédération, pour examiner les problèmes de sécurité. La fédération représente 45,000 pilotes de 54 pays.

A Londres, les passagers ont dû se prêter à la fouille de leurs bagages

(Téléphoto AP)

Souvenirs (?)

BERNE (ATS). — Quelques enfants, qui s'étaient rendus sur les lieux de la catastrophe de Wurenlingen, se sont vantés auprès de leurs instituteurs d'avoir ramassé et emmené à titre de souvenirs des debris de l'appareil « Coronado ».

Les personnes qui auraient ramassé de tels objets sur les lieux de la catastrophe sont instamment priées de les renvoyer par poste à la commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aéronefs à Berne, même sous forme anonyme. Les organes d'enquête ont besoin de ces pièces pour déterminer les causes de cette catastrophe.

DÉFENSE DE LA NEUTRALITÉ

Les répercussions à travers le monde de la catastrophe du « Coronado » Zurich - Tel-Aviv de la Swissair illustrent une fois de plus ce fait : malgré ses efforts pour sauvegarder sa neutralité, la Suisse est devenue un champ de bataille sur lequel des puissances tierces règlent leurs comptes, par la violence et par le massacre.

Elle a beau proclamer sa volonté de paix et de tranquillité, ne pas vouloir se mêler à la bagarre entre les peuples autrement que pour panser les plaies, secourir les victimes et offrir ses bons offices aux belligérants. La Suisse est devenue le prolongement des théâtres d'opérations du Moyen-Orient, par la volonté délibérée des combattants, reconnus ou clandestins, de l'entraîner dans la tourmente.

Pourquoi ceux-ci ont-ils choisi ce terrain neutre pour vider leurs sanglantes querelles ? Parce que, estiment-ils sans doute, les incidents provoqués en Suisse prennent un relief extraordinaire, du fait même du caractère pacifique du peuple suisse. Parce que, escomptent-ils, la Suisse, petit pays, n'a pas les moyens d'exercer les représailles auxquelles un Etat plus puissant serait en mesure de recourir contre eux.

Le fait que la Suisse se trouve précipitée, malgré elle, dans un état de guerre non déclarée l'oblige à renforcer les mesures aptes à défendre sa neutralité. Car il ne suffit pas de proclamer « je suis neutre » pour pouvoir le rester. Encore faut-il avoir les moyens d'empêcher les autres de se porter des coups sur son territoire ou dans son espace aérien : l'agression perpétrée par l'un peut inciter l'autre à lui donner la riposte, qu'il considérera comme légitime et justifiée, sur le même terrain neutre. Ce serait la fin de la neutralité.

L'inviolabilité de sa neutralité, la Suisse l'avait notamment affirmée dans sa « Déclaration de neutralité » du 31 août 1939. Elle savait bien, alors, que si, par faiblesse, elle laissait faire l'un des belligérants, en lui abandonnant l'usage de son territoire, elle autoriserait du même coup l'autre, ou les autres, de le violer également.

Pour montrer qu'elle prenait les choses au sérieux, la Suisse avait alors mobilisé ; elle avait consacré pendant plus de cinq ans une partie considérable de ses énergies et de ses ressources à la défense active de sa neutralité.

Les importantes décisions qui ont été prises à Berne, hier, l'ont été dans le même esprit. Suffiront-elles à sauvegarder la neutralité de la Suisse ? Permettront-elles de bannir de son territoire les auteurs de désordres et de crimes à l'avenir ? Des mesures plus sévères seront-elles nécessaires à bref délai ? On ne tardera probablement pas de l'apprendre.

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9

Les sports : pages 17 et 19

Le carnet du jour. — Les programmes radio - TV. — Les bourses : page 21

L'actualité nationale : page 23

L'Entre-deux-Lacs sous l'eau : alarme au Landeron

Neuchâtel : l'Etat veut favoriser la culture musicale (Pages neuchâteloises)

Collision auto - camion sur la route Cossonay - l'Isle : un mort (Page Jura - Fribourg - Vaud)

VILLE DE NEUCHATEL

L'ATS, agence de presse indépendante au service d'une presse libre

Depuis trois quarts de siècle, nuit et jour, sans interruption, l'Agence télégraphique suisse fournit à toute la presse helvétique, abonnée à son service, les nouvelles indispensables à une information exacte, complète, objective et rapide de l'opinion, grâce à un ensemble de bulletins, qui représentent en 1970 un total de plus de cent mille mots par jour, de quoi faire dix journaux ! Pour cela, ele emploie dans toute la Suisse cent vingt correspondants. Sans parler de ses correspondants directs à Paris et à New-York, et de ses « antennes » partout dans le monde, grâce à ses accords de collaboration avec plusieurs grandes agences internationales, Agence France Presse, Reuter, etc...

M. Albert Gossin, vice-directeur de l'ATS, invité du Club de publicité de Neuchâtel, en fournissant ces renseignements à la conférence qu'il a donnée hier soir sous la présidence de M. Henri Soguel en la salle de réunion du buffet de la Gare, a montré comment son agence entendait sauvegarder à tous points de vue son indépendance, condition fondamentale d'une presse libre. Constituée en société dont la majorité des journaux suisses sont les actionnaires, sans qu'aucun d'eux puisse contrôler plus de dix pour cent du capital, elle n'est soumise à aucune pression ou influence d'où qu'elle vienne.

Par un contrôle strict de ses sources, grâce à la pondération avec laquelle elle manie d'information, et en se refusant énergiquement à l'attrait du sensationnel, l'ATS a dans le passé, comme dans le présent, réussi à établir solidement, en Suisse et à l'étranger, sa réputation d'agence sérieuse et digne de foi. Cela ne veut pas dire qu'elle échappe toujours aux tentatives d'intoxication ou de mystification. Mais sa règle de conduite, qui lui dicte la recherche de la vérité avant tout, lui a toujours permis d'éviter les pièges.

Pour l'avenir, sa tâche est triple : étendre ses réseaux d'informateurs et de correspondants propres, tant en Suisse qu'à l'étranger ; se mettre à l'heure du progrès technique accéléré, grâce notamment à la télécomposition ; maintenir son équilibre financier dans une conjoncture de hausse des coûts de tout ordre, liée à l'amélioration indispensable de son rendement. Remarquable de clarté et de sobriété, émaillé d'anecdotes pittoresques, l'exposé de M. Gossin a été chaleureusement applaudi.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 19 février. Jeanneret, Nicolas-Patrice, fils de Marcel-Ali, agriculteur à Brot-Dessus, et de Liliane-Yvonne, née Maire ; Winkelmann, Thierry-Jacques, fils de Jean-Claude-Willy, conducteur-typographe à la Neuveville, et d'Elsy-Meta, née Graf. 20. Studer, Christian, fils de Noël-Serge, monteur à Neuchâtel, et de Colette-Anne-Françoise, née Perret ; Ritschard, Mireille, fille de Pierre-Christian-Jämes, mécanicien-électricien à Neuchâtel, et de Jeanne-Marie, née Krattinger ; Fabro, Claudia, fille de Mario-Bruno, tailleur à Neuchâtel, et de Gabriella, née Ballarini. 21. Triantafyllidis, Pascal, fils d'Alexandre, mécanicien à Colombier, et de Josiane, née Jacot-Guillarmod ; Muggli, Antoine, fils de Franz, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Marlies, née Hüppin ; Poggiali, Flavia, fille d'Armando, technicien-dentiste à Neuchâtel, et de Ginette, née Péter-Comtesse. 22. Matthey-Junod, Nina, fille de Marcel-Hervé, chauffeur de camions à Colombier, et de Ruth, née Kasperek.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 23 Février. L'Eplattenier, Roland-Etienne, sous-officier-instructeur, et Marcolino, Alba, aux Geneveys-sur-Coffrane, précédemment à Neuchâtel ; Grimm, Ernst-Friedrich, serrurier-appareilleur à Lausen (BL), et Waag, Ingeborg-Margot, à Pratteln (BL).

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 20 février. Story, Edmond, mécanicien à Courtelary, et Niederhauser, Solange-Mireille, à Neuchâtel ; Bakhtiar Bakhtiari, Farhad, économiste à Neuchâtel, et Vogt, Marianne-Andrée, à la Chaux-de-Fonds.

DECES. — 20 février. Aeby, Yves, né en 1954, domicilié à la Neuveville, fils de Fridolin et de Simone-Madeleine, née Parrot. 21. Renaud-dit-Louis née Ducommun, Berthe-Louise, née en 1897, ménagère à Peseux, épouse d'Emile-André ; Grand-Guillaume-Perrenoud née Simon, Antoinette, née en 1880, ménagère à Neuchâtel, veuve de Tell-William ; Devenoges, Marcel-Aimé-Louis, né en 1910, ouvrier stéréotypiste à Neuchâtel, époux de Jeanne, née Donzé. 22. Burgat-dit-Grellet, André-Raymond, né en 1926, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, époux de Lina-Louise, née Schwab.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHATEL

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

ENDIVES
le kilo 1.95
par carton environ 5 kg kg 1.70
aux Gourmets

L'ANTIQUAIRE du Landeron
DE RETOUR
Fauteuils - Morbiers - Armoires

URGENT. — Cherchons
STÉNODACTYLOS
pour remplacement.
adia interim
Tél. 4 74 14.

La boucherie J.-M. Vuithier
rue du Bassin 2, Neuchâtel, sera **FERMÉE mercredi 25 février, toute la journée,** pour cause de deuil.

Cinéma BIO - Neuchâtel
18 h 40 et 20 h 45
QUATRE D'ENTRE ELLES

Théâtre de travers
Quai Osterwald
Ce soir à 20 h 30
(salle bien chauffée)
Albert le Vice
Dominique Thommy
Loc. TPN 5 90 74 et dès 15 h au théâtre jouent de petits jeux

Le café-restaurant-tea-room
AU TOURING
sera fermé exceptionnellement
LE MARDI 24 de 17 h à 21 h.

mode teinturier
Cette semaine :
ROBE simple
5.—

Une fillette fait une chute de 4 mètres

● LA petite Gabrielle Schœnbari, âgée de sept ans, est tombée hier à 17 h 10 d'un balcon à Serrières, chez des voisins où ses parents s'étaient rendus. Après une chute de quatre mètres, la petite Gabrielle est arrivée la tête la première sur l'asphalte du chemin passant sous le balcon. Elle a été transportée à l'hôpital souffrant de plaies et d'une commotion.

Sac à main dangereux !

● AU volant de sa voiture, Mme L.P., de Neuchâtel, montait hier la chaussée de la Boine. Peu avant la rue du Tertre, elle fut distraite par son sac à main. Sa machine vint heurter l'avant de la voiture de M. R. M., de Neuchâtel, stationnée sur le bord de la chaussée. Dégâts aux deux véhicules.

COMMUNIQUÉS

Catherine Sauvage à Neuchâtel

L'événement du mois en matière culturelle est sans nul doute le passage de Catherine Sauvage, le 24 février, à Neuchâtel.

Le dictionnaire de la chanson nous la présente ainsi : Sauvage (Jeanine Saunier, dite Catherine) interprète, née à Nancy, en 1929.

« Chanteuse d'amour, de révolte, de larmes, elle a une voix sauvage, d'une remarquable exactitude qui frappe en plein cœur », dit d'elle Marguerite Duras. Elle a aussi un répertoire sans faiblesse : Léo Ferré, Aragon, Bertolt Brecht et Kurt Weil.

Récital Bruno-Leonardo Gelber

La Société de Musique a eu le privilège de pouvoir engager pour un récital l'un des plus remarquables pianistes de la jeune génération, Bruno-Leonardo Gelber.

Le public neuchâtelois n'a certainement pas oublié son jeu lumineux et sensible dans la superbe exécution qu'il donna du deuxième concerto de Brahms avec l'OSR en 1966.

Le jeune pianiste argentin fait une carrière fulgurante qui le conduit aussi bien au Japon et dans les deux Amériques qu'à Bonn au Festival Beethoven. Il nous revient pour un récital au programme très riche. Après des sonates de Scarlatti, il jouera des œuvres romantiques : la monumentale « Wandererphantasie », de Schubert, les « Etudes symphoniques », de Schumann et la « Grande Polonaise, op. 22 » de Chopin.

Ce concert du jeudi 26 février est le cinquième de l'abonnement.

Naissances

Christiane et Anika EGGER ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur frère

François - André

Maternité Pourtalès — Corcelles

Giovanni et Giuseppina CONTE ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite fille

Maria - Donata

23 février 1970

Maternité de Pourtalès — Uttins 17 Peseux

Monsieur et Madame Alexandre TRIANTAFILIDIS-JACOT-GUILLARMOD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Pascal

le 21 février 1970

Maternité des Cadolles — Chenailleta 13 2013 Colombier

Les 9 et 10 mars, à Neuchâtel et Lignières

JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT POUR LES MONITEURS DE CONDUITE

L'arrêté du Conseil fédéral du 2 juillet 1969 concernant les moniteurs et écoles de conduite précise notamment, dans son article 11, que ces moniteurs devront suivre à intervalles réguliers des cours de perfectionnement. L'Association cantonale des écoles de conduite organisera donc les 9 et 10 mars prochains, avec la collaboration et sous la surveillance du service cantonal des automobiles, deux journées de perfectionnement.

La première journée réservée à la théorie aura lieu à Neuchâtel et sera ouverte par M. Maumary, chef du service cantonal des automobiles. Un spécialiste, M. Métein, évoquera la psychologie et la méthodologie dans le cadre dit « moderne » des pistes de circulation, puis M. A. Ramseyer, chef de section de la division de la police détaillera les exigences prévues par le législateur avant que M. J.-C. Eggimann, directeur de la « Mutuelle Vaudoise » à Lausanne n'apporte le message de la conférence des directeurs de compagnies d'assurances. Enfin, M. Chollet, de Lausanne, analysera les éléments qui peuvent influencer le comportement dynamique d'une voiture.

Le lendemain, au centre de pilotage de Lignières et sous le thème « Caractéristiques des mouvements propres à la circulation routière », M. Wenger, chef expert au service cantonal des automobiles, ouvrira cette journée pratique. Un instructeur, M. Blanchard, donnera un cours théorique puis des démonstrations pratiques seront réalisées sur la piste par MM. Boccard, Egger, Freytag, Gilly, Rindisbacher et Terreaux, instructeurs désignés par le service cantonal des automobiles. M. Glauser, directeur technique du cours, tirera alors les conclusions de cette journée.

VIGNOBLE

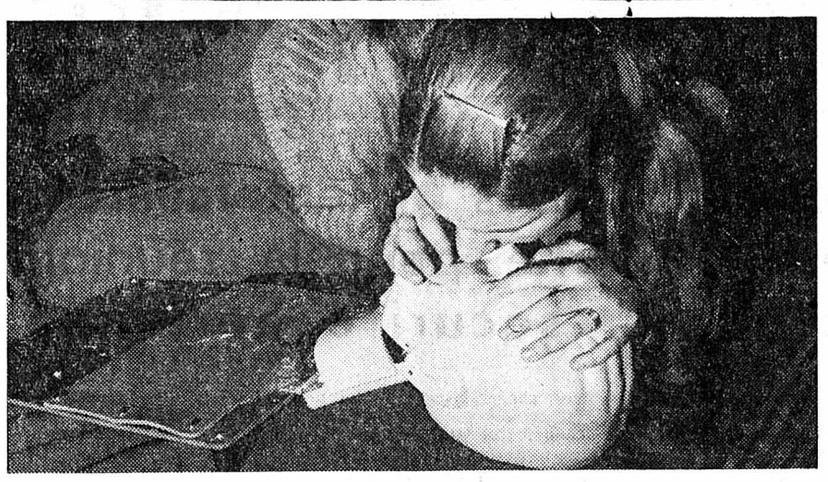

La respiration artificielle manuelle.

Le «bouche à nez» n'a plus de secret pour les élèves de 8me d'Auvernier

De notre correspondant :

Le cours d'hygiène organisé par la commission scolaire, s'est déroulé à la satisfaction des responsables. Les deux premières années ont reçu des instructions concernant l'hygiène dentaire. A entendre ces fillettes refuser — parce que c'est mauvais pour les dents — d'aller ramasser des caramels à la sortie de l'église de jeunes époux, le dentiste aurait été heureux ! Les 3me, 4me et 5me années ont suivi un cours donné par Mme Dubois, infirmière-monitrice de la Croix-Rouge. Elle n'a pas parlé en vain puisque les graisses, les sels minéraux (...comme dans les épinards), les vitamines ont fait le sujet d'une conversation autour de la table familiale.

Selon les indications de la Croix-Rouge, la 5me année a suivi un demi-cours de secourisme de deux fois 2 heures, tandis que les élèves de 8me année suivaient un cours de secourisme de quatre fois 2 heures, donnés par MM. Kunzi, père et fils. Passer, par exemple, de la théorie — avec flanellographe — à la pratique, était passionnant. C'est ainsi que la respiration artificielle manuelle ou « bouche à nez » n'a plus de secret pour les secouristes de 8me année. Et n'est-il pas d'actualité brûlante de sortir un blessé d'une voiture automobile où de transporter une personne mal en point ?

Les garçons de 8me ont suivi un cours d'hygiène sexuelle dirigé par le Dr J.-P. Jeanneret. Les filles de 8me, initiées par Mme Grimm, ont regretté la brièveté du cours.

COLOMBIER

Jubilaire aux services industriels

(c) M. Charles Wohlfarth, encaisseur, a célébré le 25me anniversaire de son entrée au service de la commune. Après avoir été félicité par la direction, une collation fut offerte. M. Wohlfarth sera également fêté par l'Union des centrales suisses d'électricité, le 27 juin.

Prochain Conseil général

(c) Le Conseil général siégera le 26 février. Son ordre du jour prévoit plusieurs nominations, un crédit de 1,105,000 fr. pour la construction d'une nouvelle halle primaire et l'achat de l'ancien immeuble de la B.C.N. Un crédit de 630,000 fr. sera aussi demandé pour l'aménagement de la rue Haute, avec trottoir.

SAINT-BLAISE

Piéton renversé

Un piéton domicilié à Saint-Blaise, âgé de 44 ans, M. Henri Barbey, a été renversé hier à 8 heures par la voiture conduite par M. J.-P. Berthoud, domicilié à Bienne. M. Barbey a été transporté à l'hôpital des Cadolles souffrant de plaies superficielles.

PESEUX

Conducteur recherché

(sp) Le conducteur de la voiture « Peugeot 404 », véhicule de couleur noire qui a endommagé une voiture rouge stationnée au nord du collège des Coteaux, le 18 février dernier vers 9 heures, est prié de prendre contact avec la gendarmerie de Peseux (tél. (38) 8 43 16).

Nouvelle vague de cambriolages

(c) Récemment, en pleine nuit, des cambrioleurs ont pénétré — en descellant le carreau d'une fenêtre du rez-de-chaussée — dans l'imprimerie - papeterie de M. Amherdt. Ils ont forcé le tiroir-caisse, volant 400 francs. Les propriétaires ne se sont aperçus du vol que le lendemain matin. Une enquête est en cours. Rappelons que récemment, un garage et une pâtisserie de Colombier ont été également cambriolés.

A Auvernier, des cambrioleurs sont entrés par effraction au garage Sydler et fait main basse sur 300 francs.

Nouvelles financières

Câbles électriques de Cortaillod

Le conseil d'administration de la Société d'exploitation des câbles électriques de Cortaillod a décidé, dans sa séance du 23 février, de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 19 mars 1970, la distribution d'un dividende inchangé de 330 fr. à chacune des 10,000 actions.

L'assemblée sera également appelée à se prononcer sur une augmentation du capital-actions de 1,5 à 2 millions par prélèvement sur une réserve constituée à cette fin, le nombre des titres étant simultanément porté de 10,000 à 20,000. Cette opération interviendrait par échange d'un ancien titre de 150 fr. nominal contre deux nouveaux titres de 100 fr. nominal. Les statuts seraient modifiés en conséquence.

(Réd. — Cette décision, hautement souhaitable, répond à une volonté de rendre l'action des Câbles de Cortaillod plus accessible au public. En effet, la valeur boursière de ce titre était la plus élevée des actions neuchâteloises ; le « split » proposé lui donnera la possibilité d'intéresser un nombre accru d'épargnants et par là même de connaître un rayonnement nouveau. E.D.B.)

CRESSIER

Mise des vins de l'hôpital Pourtalès

La traditionnelle mise des vins de l'hôpital Pourtalès qui s'est déroulée hier à Cressier a obtenu un vif succès. Une forte participation de marchands suisses alémaniques a été remarquée. Les vins de 1969 sont d'excellente qualité. Il s'est vendu 4500 litres de blanc au prix moyen de 3 fr. 68 le litre (prix le plus bas, 3 fr. 56 et le plus haut 3 fr. 80) et 1000 litres de vin rouge au prix moyen de 6 fr. 16 le litre, le plus haut atteignant 6 fr. 46 et le plus bas 6 fr. 10.

Aux mises de 1969, il avait été vendu 76,000 litres de blanc au prix moyen de 2 fr. 65 et 5210 litres de rouge au prix moyen de 3 fr. 45. 1969 est donc bien une année faible en quantité mais excellente en qualité.

Dix localités toujours coupées du monde dans le canton du Valais

(c) Hier, une dizaine de localités valaisannes étaient toujours coupées du reste du monde. La vie s'écoule normalement cependant dans ces nids humains ouatés de neige. C'est le cas de Gletsch, Arolla, Blatten, Ulrichen et autres villages et hameaux des Alpes. Les pilotes n'ont reçu lundi aucun appel les obligeant à intervenir.

Deux faits importants à signaler : les routes conduisant à Loèche-les-Bains et à Zinal sont ouvertes normalement. D'autre part, le train de Zermatt circule comme à l'accoutumée.

Hier matin, une grosse avalanche est descendue près d'Evolène. La masse de neige a emporté une grange-écurie. Cette bâtisse appartenait à M. Jean Pralong-Rieder. L'avalanche a recouvert la chaussée sur plus de 300 mètres. Hier soir, les travaux de déblaiement étaient terminés et le trafic reprenait.

UN AUTOMOBILISTE QUI REVIENT DE LOIN

La série de mauvais temps a causé hier une amère surprise à un automobiliste d'Anniviers. En effet M. Roger Marin descendait de son village de Grimentz et roulait vers Vissoie. Soudain, dans une courbe, il se trouva nez à nez si l'on peut dire avec un rocher tombé sur la chaussée. Le choc fut inévitable. Le véhicule fut projeté dans le vide, faisant une chute de 50 mètres. Le chauffeur est à l'hôpital de Sierre dans un état comateux.

Avis mortuaires

Celui qui demeure sous l'abri du Très-Haut repose à l'ombre du Tout-Puissant.

Ps. 91.

Monsieur Louis Lutz-Flotiront, à Reconvilier ;
Monsieur et Madame Pierre-André Lutz-Wühl et leurs enfants, à Gorgier ;
Madame et Monsieur Willy Gusset-Lutz et leurs enfants, à Bienne ;
Madame veuve Bertrand Flotiront, à Bévilard ;
Monsieur et Madame André Flotiront-Paroz, à Malleray, leurs enfants et petite-fille ;
Mademoiselle Alice Flotiront, à Bévilard ;
Monsieur Roland Flotiront, à Bévilard ;
Madame et Monsieur René Jourdain-Flotiront, à Moutier ;
Madame Mathilde Lutz, à Reconvilier, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Henri Lutz-Stauffer, à Saules, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Armand Grosjean-Lutz, à Reconvilier, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Fritz Schaer-Lutz, à Saicourt,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Louis LUTZ
née Léonie FLOTIRONT

leur chère épouse, maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée subitement à Lui, dans sa 68me année.

Reconvilier, le 22 février 1970.

Domicile mortuaire : Bel-Air 34.

L'enterrement, sans suite, aura lieu au cimetière de Chaindon, le mercredi 25 février 1970, où les parents et amis de la défunte se retrouveront à 13 h 45.

Une urne sera déposée à l'entrée du cimetière.

La direction et le personnel de Coloral S.A., ont le chagrin de faire part du décès de

Madame André RENAUD

épouse de leur fidèle employé et camarade de travail.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La direction et le personnel de Viquor S.A. Cressier (NE) ont le regret d'annoncer le décès, dans sa 60me année, de

Monsieur

Giulio GALLONETTO

père de leur employé et camarade Mario Gallonetto.

L'ensevelissement aura lieu à Bozzolo (province de Mantova), Italie.

La Direction et le personnel de
Papeteries de Serrières S. A.
ont le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur Joseph DANNER

survenu le 23 février 1970 après une longue maladie.

Ils conserveront un excellent souvenir de ce collaborateur et collègue qui s'était fait apprécier par ses qualités professionnelles, son dévouement et son amabilité.

Les parents, amis et connaissances,
ainsi que Monsieur et Madame Fernand Dumont,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

William PERRENOUD
née Antoinette SIMON

que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 90 ans, après quelques jours de maladie.

Neuchâtel, le 21 février 1970.
(Côte 66)

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu mardi 24 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus durant ces jours douloureux, la famille de

Monsieur Félix BICHSEL

exprime ses remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, ont pris part à son deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Février 1970.

La famille de

Madame Arnold MATTENBERGER

très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, prie toutes les personnes qui l'ont entourée, de trouver ici l'expression de sa reconnaissance et ses vifs remerciements.

Chézard, février 1970.

La famille de

Madame Hélène FIVAZ

profondément touchée par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui y ont pris part, par leur présence, leurs messages, et leur exprime sa sincère reconnaissance et sa gratitude.

Cressier, février 1970.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

Monsieur Georges MICHAUD

très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes, qui par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, ont témoigné de l'amitié et de l'estime qu'elles portaient à son cher disparu. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Colombier, février 1970.

Madame Marcel Devenoges-Donzé ;
Monsieur et Madame Jean-Daniel Devenoges ;
Monsieur et Madame Willy Bellenot, à Peseux ;
Madame Jeanne Basset-Devenoges, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcel DEVENOGES

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 61me année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 21 février 1970.
(Poudrières 27)

Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.

L'incinération aura lieu mardi 24 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Club des conducteurs typographes et stéréotypeurs de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Marcel DEVENOGES

père de Monsieur Jean-Daniel Devenoges, membre du club.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance ; de qui aurais-je peur ? L'Eternel est la force de ma vie ; de qui aurais-je frayeur ?

Ps. 27 : 1.

Monsieur et Madame Jean-Marcel Vuithier-Gilliard ;
Mademoiselle Anne-Marie Vuithier ;
Monsieur et Madame Valerio Ferrari-Vuithier ;
Monsieur Jean-Claude Vuithier,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Rosalie GILLIARD
née HÆSLER

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 71me année.

Le Landeron et Neuchâtel, le 22 février 1970.
(Chemin Mol 1) (Rue du Bassin 2)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 25 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel des *boucheries Vuithier de Cressier et Neuchâtel* a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Rosalie GILLIARD

maman de leur dévouée patronne.

Que son repos soit doux comme son cœur fut bon.

Madame André Burgat-Schwab, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Alfred Burgat, à Boudry ;
Monsieur et Madame Gilbert Burgat et leurs enfants, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Charles Burgat, à Areuse ;
Monsieur Roger Burgat, à Boudry ;
Madame Alice Criquet-Burgat, à Corcelles ;
Monsieur Léopold Schwab et famille, à Neuchâtel et à Zurich,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

André-Raymond BURGAT

leur très cher et regretté époux, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui ce jour, dans sa 45me année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 22 février 1970.
(Petits-Chênes 9)

Les cœurs humbles cherchent la grâce et la trouvent.

Jacques 4 : 6

L'ensevelissement aura lieu mercredi 25 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société cantonale neuchâteloise d'aviculture, de cuniculiculture et de colombophilie, ainsi que sa **section de Neuchâtel,** ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur André BURGAT

leur cher et dévoué camarade, secrétaire du Bureau cantonal et vice-président de la section.

Pour la participation aux obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le **Boxing-Club de Colombier** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

André-Raymond BURGAT

ancien président du club et frère de son dévoué président.

Pour la participation aux obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La *Fanfare de Boudry* a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

André-Raymond BURGAT

frère de Monsieur Roger Burgat, membre de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

IN MEMORIAM

A notre chère et regrettée fille et sœur,

Lucienne GASCHEN

24 février 1968 - 24 février 1970

Deux ans déjà...

Ton beau souvenir ne s'effacera jamais. Tu es toujours parmi nous.

Ton papa, ta maman et tes sœurs.

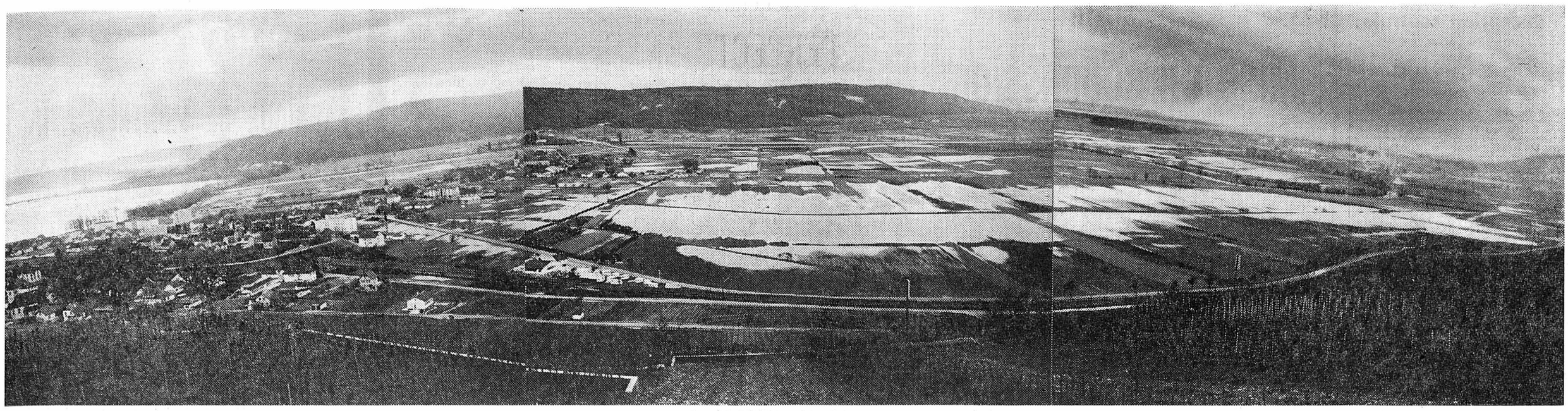

Inondations dans l'Entre-deux-Lacs

Les habitants de la région de l'Entre-deux-Lacs se sont réveillés hier dans un décor norvégien. Tous les bas-fonds étaient couverts d'eau et les alentours des villages ressemblaient davantage à des fjords qu'aux classiques paysages du Vignoble. La brutale fonte des neiges provoquée par le radoux et les fortes chutes de pluie des deux derniers jours avaient tellement gonflé les ruisseaux et saturé le terrain d'eau que des lacs s'étaient formés un peu partout. Dans la plupart des cas, seules quelques caves étaient inondées, mais le village qui a le plus souffert est incontestablement le Landeron où la crue soudaine d'un petit ruisseau a envahi tout un quartier.

A Saint-Blaise, les pluies persistantes ont fortement gonflé le volume du Ruau qui roule des flots impressionnants. Elles ont eu pour effet d'allonger de façon inquiétante la surface du Loclat qui arrivait hier à quelques mètres de la route Saint-Blaise - Cressier, noyant voitures et caravanes. Les jardins avoisinants sont inondés et les rares légumes qui s'y trouvent transformés en bouillie.

A Cornaux, c'est la guérite de M. Giroud, chef d'équipe des chemins de fer, qui a été envahie. Toute la journée, il a fallu pomper l'eau d'infiltration.

Une voiture dans l'eau du Loclat.

Alarme matinale au Landeron: l'eau provoque de gros dégâts

De notre correspondant :

Il était presque six heures lorsque, du haut du collège, la sirène d'alarme lança ses rugissements au travers de toute la localité, réveillant en sursaut les habitants du Landeron stupéfaits.

Peu après cinq heures, des habitants du quartier de la « Russie » ont été intrigués par des bruits inhabituels. En sortant de son domicile, M. Maurice Girard, chef des travaux publics, constata que la route cantonale était transformée en torrent. Il prit immédiatement quelques mesures provisoires pour signaler le danger aux automobilistes. M. Emile Grau, président du Conseil communal, eut une surprise beaucoup plus désagréable. L'eau venait de s'engouffrer dans le bureau de son atelier de menuiserie. Son jeune fils pénétra dans le local de l'eau boueuse jusqu'au torse. Il réussit à évacuer deux machines et les documents les plus utiles. Un atelier qui se trouve en demi sous-sol fut inondé jusqu'à une hauteur de près d'un mètre. L'installation de chauffage, qui se trouve au niveau le plus bas, a été totalement submergée. L'atelier principal situé à ras du sol a également été touché. Toutefois, grâce à de promptes mesures, les déprédations sont moins importantes à cet endroit.

Très rapidement, le corps des sapeurs pompiers a organisé les secours. Sous le commandement du capitaine Zuttel, l'intervention a porté sur tout le quartier de la « Russie ». Plusieurs rez-de-chaussée, légèrement en contre-bas, étaient envahis. Il en fut de même au café-restaurant qui appartient à M. Bourquin. Sous une voûte qui longe la route principale, le ruisseau Saint-Maurice débordait par un regard. Les pompiers établirent un barrage pour faire couler l'eau en direction de la rue de la Petite Thielle. Ils durent aussi mettre immédiatement tout un service en place pour détourner la circulation de la route Neuchâtel-Bienne. Puis, ils passèrent au pompage pour libérer les nombreux locaux inondés. Le chef cantonnier dirigea les opérations pour déboucher l'endroit obstrué. Du premier coup, il tomba sur la défectuosité. Du matériel de chantier était venu buter contre le passage d'un câble téléphonique. Ces pièces de bois qui ont été emportées sur un chantier à la rue du Vieux puits ont provoqué des dégâts pour plusieurs milliers de francs. Vers huit heures 30, la circulation reprenait son cours normal, tandis que les pompiers passèrent une bonne partie de la matinée à leurs postes.

— Quand Jules est venu au pompage, il n'y avait rien ! Mais quand nous sommes arrivés ce matin, quel torrent !

C'est René Girard, le cantonnier, qui raconte son réveil matinal. Maurice Girard, le chef des travaux publics l'a appelé de bonne heure. Sa mère croyait qu'il pleuvait fort mais c'était des tonnes d'eau qui dévalaient le quartier de la Russie !

A la Baume, le ruisseau s'est obstrué et a emporté avec lui plus de 400 mètres cubes de terre glaise. Seule la roche a résisté à l'assaut des eaux. Le chemin communal qui conduit à la ferme de M. Fluck a été défoncé sur toute sa longueur et des trous de plus d'un mètre cinquante de profondeur remplacent la terre battue. De longs travaux et des tonnes de matériaux seront nécessaires à la remise en état de ce tronçon conduisant au stand de tir.

Hier soir, tout était rentré dans l'ordre, mais les habitants, les pompiers et les cantonniers du Landeron n'oublieront pas de si tôt cette matinée agitée.

Des inconnus « visitent » le stand de tir

C'est en allant chercher des outils au stand de tir à cinquante mètres, du Landeron, que M. Robert Wirth, le jeune cantionnier découvrit hier après-midi que des inconnus avaient brisé un carreau au moyen de gros cailloux et avaient pénétré à l'intérieur. Chose curieuse : il n'y avait rien à voler sinon quelques cartouches et un pistolet à air comprimé qui, d'ailleurs, n'avait pas changé de place. Il semble donc qu'on se trouve en présence de vandales plutôt que voleurs de grand chemin. M. Edgar Rochat, président de la Société de tir, s'est rendu sur les lieux. Une enquête est en cours.

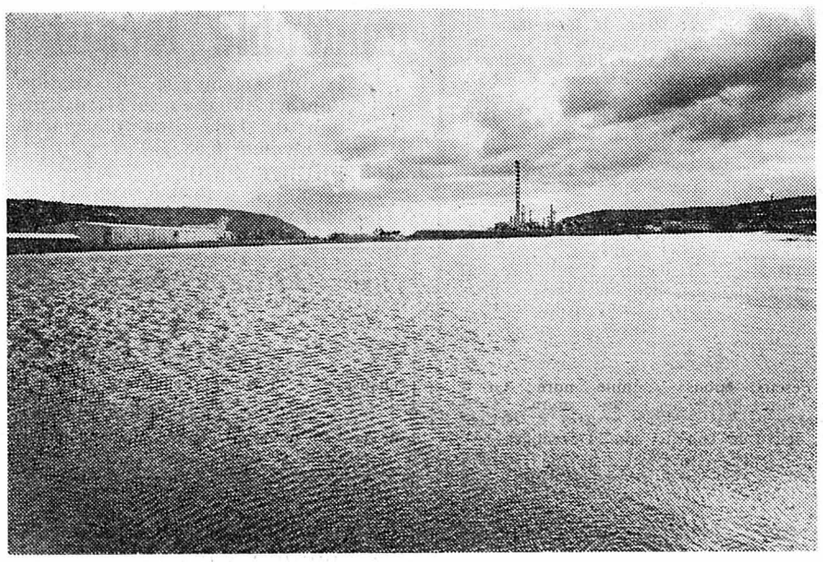

La Raffinerie émerge d'une véritable mer !

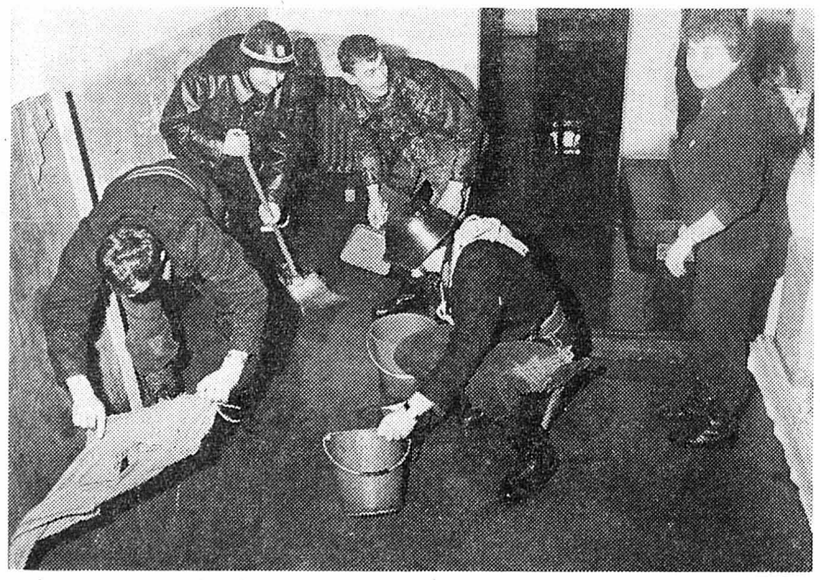

Les pompiers dans un immeuble du Landeron.

(Avipress - J.-P. Baillod)

En aidant financièrement les deux conservatoires l'Etat veut favoriser plus encore le développement de la culture musicale dans le canton

Développer la culture musicale, c'est aussi soutenir les conservatoires. Le 24 avril 1961, une motion signée Fritz Humbert-Droz et consorts demandait au Conseil d'Etat de « promouvoir les conservatoires au rang d'écoles officielles ou jouissant d'une situation mixte relevant à la fois de l'initiative privée et des pouvoirs publics, de telle façon que les études de musique soient ainsi moins onéreuses et rendues accessibles à tous les jeunes capables de s'y consacrer, les écolages étant comparables à ceux des autres institutions scolaires ».

—HISTORIQUE ● En février 1949 déjà, le Grand conseil avait eu à s'occuper de la culture musicale dans le canton. Un projet de décret, adopté par 77 voix sans opposition, prévoyait alors que les conservatoires de musique de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel étaient mis au bénéfice d'une subvention annuelle. Depuis l'adoption de ce décret, les subventions accordées respectivement par les villes de Neuchâtel pour le conservatoire du chef-lieu et de la Chaux-de-Fonds et du Locle pour le conservatoire de la Chaux-de-Fonds et l'école de musique du Locle, ont suivi une ligne ascendante, ce qui a permis à l'Etat d'accorder chaque année à ces institutions le montant des subsides qui leur avaient été versés l'année précédente par les communes.

A titre exceptionnel, l'Etat participe cette année, à raison de 50,000 fr., aux frais d'agrandissement de l'immeuble du conservatoire de Neuchâtel, la Ville apportant la même somme.

Mais même augmentées, les subventions octroyées par les communes et l'Etat aux deux conservatoires ne sauraient leur permettre de faire face à leurs tâches.

— QUELLES TACHES ? ● Les conservatoires de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds ont connu et continuent à connaître un remarquable essor. Ce sont les seules institutions du canton qui permettent à l'élève de recevoir une formation musicale allant de l'enseignement du solfège aux diplômes, en passant par les différents types de certificats délivrés aux stades divers de la formation professionnelle. Quant à l'esprit, les deux formes d'enseignement ne sont pas séparées par des cloisons étanches. Tout au contraire, bien préparé, l'élève amateur peut devenir un élève des classes professionnelles au moment où, sa maturité musicale aidant, il épreuve le besoin ou le goût d'aller plus avant dans sa formation.

Et puis, à ne jamais négliger, il y a le rôle important d'un conservatoire dans la vie de la cité qui bénéficie de concerts, d'heures musicales.

— TRISTE RÉALITÉ ● Les deux conservatoires ont toujours tenu à appliquer des tarifs de cours aussi accessibles que possible, menant par ailleurs une politique sociale destinée à alléger les finances des cours, voire à les supprimer, ou à les faire remplacer par l'octroi de bourses là où les circonstances le justifient. Et si le corps enseignant des conservatoires est mal payé, c'est justement parce que la rétribution des professeurs découle au premier chef des écolages encaissés. Ces traitements seraient misérables si les conservatoires ne bénéficiaient pas de l'appui des pouvoirs publics. Et encore ! A Neuchâtel, où 95 % des écolages encaissés sont attribués aux traitements du corps enseignant, un professeur chargé de 18 heures de cours par semaine touche un salaire annuel de 7900 francs ! Les traitements sont sensiblement les mêmes à la Chaux-de-Fonds. Une marge considérable sépare donc le corps enseignant des conservatoires du corps enseignant des écoles secondaires ou des gymnases.

— BESOINS ● Les conservatoires ont en outre des problèmes de locaux dus précisément au nombre d'élèves enregistrés dans les rôles des deux institutions. De plus, ils ne peuvent s'équiper comme il le faudrait en instruments et les dépenses d'équipement pour les discothèques et bibliothèques sont rigoureusement calculées.

— LE PROBLÈME ● Il est simple. Si les conservatoires veulent d'une part maintenir leur politique sociale d'écolage et, d'autre part, poursuivre un enseignement de qualité, il est indispensable que les pouvoirs publics permettent aux organes responsables de revaloriser la rémunération du corps enseignant. Laisser les conservatoires de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds se débattre dans mille difficultés, c'est les condamner à une alternative qui aboutirait de toute façon à une impasse. Ou les deux institutions devraient augmenter les écolages dans une mesure telle qu'ils deviendraient inaccessibles au plus grand nombre, ou bien le corps enseignant, qui constitue une élite, serait voué à l'étiolement économique.

L'Etat et les communes ont donc un rôle à jouer.

— ALORS ● Par son projet de décret, le Conseil d'Etat entend contribuer financièrement au développement de la culture musicale dans le canton. Il reconnaît et soutient les conservatoires de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, mis sur pied d'égalité. La participation du canton doit faire l'objet d'une subvention dont le montant sera fixé chaque année par le budget de l'Etat, la première annuité budgétaire étant fixée à 240,000 fr., soit 120,000 fr. pour le conservatoire de Neuchâtel et 120,000 fr. pour celui de la Chaux-de-Fonds et son école de musique du Locle. Les subventions de l'Etat, sont, en principe, égales à celles des villes de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ces deux dernières devant déterminer entre elles la clé de répartition de leurs subventions.

Enfin, l'Etat de Neuchâtel peut aussi participer sous d'autres formes au développement de la culture musicale dans le canton. Une somme de 40,000 fr. inscrite au budget lui permettrait de soutenir ou de canaliser ces efforts.

PIÉTON GRIÈVEMENT BLESSÉ SUR UN PASSAGE DE SÉCURITÉ

Un automobiliste de Marin, M. Remo Siliprandi, circulait en voiture sur la RN 5 à Saint-Blaise, hier à midi. A la hauteur d'un passage protégé, il s'arrêta pour laisser traverser M. Adolfo Trujillo, 42 ans, domicilié à Saint-Blaise. M. Trujillo était déjà engagé sur la chaussée lorsque le véhicule de M. Siliprandi fut heurté à l'arrière par la voiture de Mme Denise Bangerter, de Marin. Sous l'effet du choc, le véhicule de M. Siliprandi renversa M. Trujillo qui fut écrasé par une roue. Atteint à la hanche et à la cuisse, souffrant également d'une forte commotion, M. Trujillo a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

LES ÉTUDIANTS ET L'AIDE AUX PAYS DU TIERS MONDE

La Fédération des étudiants de Neuchâtel, qui participe aux réunions du comité animé par les églises en vue « d'accroître considérablement » l'aide publique aux pays sous-développés, a organisé un forum sur ce thème. M. Jean-Louis Juvet, professeur d'économie appliquée, a participé au débat, exposant à l'assemblée les objectifs de ce comité, autrement dit, comment réunir un demi-million de francs par année dans le canton de Neuchâtel, des efforts analogues devant être entrepris par tous les cantons suisses. Cet argent serait utilisé dans les formes de la coopération technique. Un organisme, offrant toutes les garanties d'impartialité, devrait être spécialement créé à cet effet.

Qu'attend-on des étudiants ? Qu'ils constituent un groupe de pression favorable à cette initiative. La majorité des participants a apporté son soutien à cette entreprise, considérant que la Suisse vient en tête de liste en ce qui concerne l'aide intéressée (investissements de notre économie), mais en queue de liste concernant.. l'aide désintéressée, c'est-à-dire celle dont on n'attend rien en retour. Plusieurs personnes sont intervenues pour stigmatiser l'attitude du secteur économique qui, en investissant dans les pays d'outre-mer, ne contribue guère à leur enrichissement, car il les vide de leurs matières premières d'où les profits dans le pays du siège réel de la société. Les participants ont également émis le vœux qu'il ne soit pas tenu compte de la politique des pays auxquels cette assistance serait prodiguée : ce n'est que par une élévation du niveau de vie et de culture que les peuples du tiers monde pourront s'affronchir de ceux qui les exploitent, et déterminer librement leur politique.

J.-P. R.

GRAND CONSEIL : SESSION EXTRAORDINAIRE EN MARS

Le Grand conseil neuchâtelois siégera en session extraordinaire les 9 et 10 mars prochains. A l'ordre du jour figurent déjà plusieurs rapports du Conseil d'Etat concernant :

- **le développement de l'Université de Neuchâtel ;**
- **l'achat et l'exhaussement du bâtiment de l'Institut de physique ;**
- **la publication d'un recueil systématique de la législation du canton ;**
- **et un projet de décret concernant l'octroi de subventions pour favoriser le développement de la culture musicale et soutenir les conservatoires.**

D'autres rapports concernent les votations cantonales des 13 et 14 septembre, 6 et 7 décembre et 31 janvier et 1er février derniers. Suivent vingt et une motions dont la plus ancienne avait été déposée le 20 février 1968.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Yougoslavie et les Grande-Bretagne, pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Tarif de la publicité

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.20. Réclames, Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 70 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES

Conférence de M. Lucien GOLDMANN

Mardi 24 février 1970, à 17 h 15 à L'AULA

Sujet:

STRUCTURALISME GÉNÉTIQUE

Entrée libre

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres

SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Vendredi 27 février 1970, à 15 h 15
Auditoire C 47

SUJET DE LA THÈSE:

LES EFFETS DU BILINGUISME FRANÇAIS-ANGLAIS SUR LES APTITUDES INTELLECTUELLES

Candidat: M. LEWIS BALKAN

La séance est publique

Le doyen:
Marc Eigeldinger

VILLE DE NEUCHATEL

La direction des Travaux publics de la ville de Neuchâtel engagerait

1 SERRURIER

pour son chantier communal.
Place stable.
Caisse de retaite et caisse maladie.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offres à la direction des Travaux publics ou se présenter au secrétariat des Travaux publics, 2me étage de l'hôtel communal, bureau No 42.

Commune des Ponts-de-Martel

Syndicat d'améliorations foncières de Sur-les-Bieds

Mise en soumission

Le Syndicat d'améliorations foncières de Sur-les-Bieds met en soumission la construction du chemin de Sur-les-Bieds, d'une longueur de 2000 m.

Les entreprises qui désirent soumissionner ces travaux et recevoir le dossier des plans y relatifs, contre versement de la somme de Fr. 30.— à la Comptabilité de l'Etat (CCP 20 - 73), sont priées de bien vouloir s'inscrire jusqu'au **vendredi 6 mars 1970**, au Service cantonal des améliorations foncières, rue du Château 19, **2001 Neuchâtel.**

Les soumissions doivent être adressées ou déposées au Service cantonal des améliorations foncières, jusqu'au

lundi 23 mars 1970, à 11 heures

L'ouverture publique des soumissions aura lieu le même jour à la même adresse, à 11 h 15.
Une **visite des lieux** est prévue pour: **mardi 17 mars 1970;** rendez-vous des participants à 14 h 30, au buffet de la Gare des Ponts-de-Martel.

Le comité.

IMMEUBLES

agence 13 ★ 13
✆ 5 13 13
Neuchâtel offre à vendre

HAUTERIVE

Appartement-Terrasse

comprenant 6½ pièces, grand confort, ascenseur, vue dominante sur la baie de Saint-Blaise, le lac et les Alpes. Terrasse d'environ 135 m2.

A vendre à YVERDON, près du centre professionnel, dans quartier tranquille et proche du centre de la ville, un bel

immeuble locatif

12 appartements, 6 studios. Confort. 8 garages. Construction de 1965. Bon placement. Rendement 6,68 %.
PIGUET & CIE,
service immobilier,
1401 **Yverdon.** Tél. (024) 2 51 71.

A vendre à 10 minutes de voiture d'Yverdon, dans beau village du nord du canton, une

magnifique villa

de construction soignée et bien entretenue. 7 pièces, bains, chauffage central général au mazout. Véranda. Beau jardin d'agrément. Garage. Surface: 608 m2, propriété entièrement clôturée.
Prix de vente: Fr. 170,000.—.
PIGUET & CIE,
service immobilier,
1401 **Yverdon.** Tél. (024) 2 51 71.

MAUBORGET
Jura vaudois (alt. 1100 m), à vendre

très belle villa de vacances

moderne et meublée, dans situation exceptionnelle, vue panoramique sur les lacs de Neuchâtel et Léman et les Alpes. Accès toute l'année par très bonne route. Grand living avec cheminée de salon, coin à manger, 2 chambres à coucher, cuisine équipée, bains-W.-C. Garage. Chauffage central.
PIGUET & CIE,
service immobilier,
1401 **Yverdon.** Tél. (024) 2 51 71.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Treille 5
Tél. 5 17 26

A vendre ou à louer dans le canton

Hôtels Cafés Restaurants Bars

Affaires saines.

On demande à acheter

LOCATIF

à Neuchâtel, de préférence quartier Beaux-Arts ou Evole.

Faire offres à case postale 304, 2001 Neuchâtel.

A vendre

STUDIO

avec garage, toilettes, cuisine, balcon. Habitable toute l'année, rive sud du lac de Neuchâtel. A proximité de plages; promenades; tranquillité.

Pour traiter: Fr. 12,800.—

Terrain compris.

Tél. (037) 61 27 38.

DEMANDES A LOUER

OMEGA

cherche à louer à Neuchâtel

STUDIO ou petit appartement de deux pièces, meublé, pour une période de 6 mois, allant du 1er mars au 31 août 1970, pour y loger une secrétaire-stagiaire.
Paiement assuré par notre entreprise.

Faire offres à OMEGA, dépt administratif du personnel, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11, interne 330.

STUDIO

meublé, pour 6 mois, dès le 1er mars; paiement assure par l'entreprise.

Offres à OMEGA, service du personnel, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11, interne 330.

A louer pour le 1er avril 1970, au Landeron, magnifique

appartement de 4 ½ pièces

avec balcon et tout confort. Situation très ensoleillée et tranquille. Loyer mensuel 410 fr., plus charges. S'adresser au concierge, tél. (038) 7 80 52 ou, pendant les heures de bureau, à R. Pfister, gérance, Berne, tél. (031) 22 02 55.

Particulier cherche à louer, pour fin avril, début mai, bel

appartement de 5 à 6 pièces

à Neuchâtel ou aux environs.
Tél. (032) 3 43 01.

A LOUER

Chalet

à louer au bord du lac de Neuchâtel, 4 lits, de mai à octobre.
Ecrire sous chiffres OFA 8890 A à Orell Füssli-Annonces S.A., case postale, 4001 Bâle.

Baux à loyer

à vendre à l'imprimerie de ce journal

ENCHÈRES

STADT-POST-BASEL

BÂLE
du 10 au 14 mars 1970

Vente aux enchères internationales de timbres-poste

Timbres classiques et modernes, collections d'une valeur totale de 4,4 millions de francs

Renseignements:

URS P. KAUFMANN
Vente aux enchères/achat de timbres-poste
4010 BALE
Tél. (061) 34 66 04

OFFRES D'EMPLOIS

VALAIS

Propriété yiticole avec château engagerait

représentant

Grosse commission.
Rayon: Neuchâtel - Fribourg, éventuellement Suisse allemande.
Ecrire sous chiffres P 900,972-36 à Publicitas S.A., 1951 SION.

Importante institution privée du centre de la ville cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

Travail intéressant dans une ambiance agréable.

Sténographie et langues étrangères pas indispensables.

Prière de faire offres sous chiffres EK 535 au bureau du journal, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie.

Restaurant-Brasserie Müller demande

UNE SOMMELIÈRE

Débutante acceptée. Nourrie, logée, congé le samedi et le dimanche.

Date d'entrée: 15 mars ou à convenir. Tél. 5 19 69.

PALLADIUM
Joaillerie - Horlogerie
10, Saint-Maurice
Neuchâtel

propose intéressante activité à

une vendeuse
et
une apprentie vendeuse

Ecrire ou se présenter.
Tél. (038) 4 18 19.

Restaurant BAGATELLE cherche
GARÇON D'OFFICE
Tél. (038) 5 82 52

BOREL SA

fabrique de fours électriques industriels, cherche

serruriers-soudeurs

suisses ou étrangers.

capables de travailler seuls ou en équipe pour fabrication de bâtis de fours de formes diverses, bacs de trempe, etc. Formation sur aciers inoxydables, suivant aptitudes.

Faire offres à la direction de BOREL S.A., 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 8 27 83.

ELECTRONA

Nous engageons:
pour le département de contrôle, **personnes** s'intéressant au

contrôle

d'appareils électroniques et de centraux téléphoniques.

Pour le département montage, **ouvriers** pour le

réglage de relais

de centraux téléphoniques
et pour

travaux de montage et de câblage

d'appareils.

Candidats débutants seraient formés par nos soins.

Semaine de 5 jours.
places stables.

ELECTRONA

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à **Electrona S.A., 2017 Boudry (NE).**
Tél. (038) 6 42 46.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
NEUCHATEL

cherche, pour date à convenir, un

huissier

Nous désirons: homme serviable, de caractère agréable et de parfaite moralité; âge minimum 25 ans.

Nous offrons: poste stable avec caisse de retraite.

Semaine de cinq jours, horaire régulier. Uniforme.

Adresser offres détaillées, avec références et copies de certificats, au chef du personnel de la Banque Cantonale Neuchâteloise, place Pury, Neuchâtel.

SGT Société des Garde-Temps

FABRIQUE DE MONTRES AVIA

Degoumois & Co S.A

cherche pour son atelier de Bevaix,

METTEUSES EN MARCHE

Se présenter à l'Ecluse 67 ou téléphoner au 5 67 01.

Nous cherchons pour notre inspectorat romand (bureau à Lausanne)

inspecteur de banque

capable d'assumer le service des revisions de différents instituts bancaires en Suisse romande.

Nous demandons: bonne culture générale, formation bancaire, langue maternelle française, connaissance de l'allemand.

Nous offrons: place stable et bien rétribuée, activité intéressante et indépendante.

Possibilités d'accéder à des postes bancaires supérieurs.

Avantages sociaux.

Caisse de retraite.

Domicile en Suisse romande.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, certificats et prétentions de salaire, à M. A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, rue Centrale 7, 1003 Lausanne, tél. (021) 23 53 31, ou à l'Union suisse de banques régionales, caisses d'épargne et de prêts, Börsenstrasse 21, 8001 Zurich, tél. (051) 23 66 77.

LA GENEVOISE ASSURANCES
Fondée en 1872

cherche, dans le but de renforcer son organisation existante à Neuchâtel et environs, un

COLLABORATEUR pour son service externe

désireux de mettre ses capacités au service de nos compagnies.

Activité
— Gestion du portefeuille d'assurance
— Prospection de nouveaux clients
— Assistance des agents occasionnels.

Exigences
— Personnalité ayant de l'esprit d'initiative et une formation commerciale ou analogue
— Le contact humain facile et un dynamisme naturel
— Du bon sens et la volonté de réussir dans un travail indépendant.

Nous offrons
— Un vaste programme de vente pour La Genevoise Vie et également pour La Genevoise Générale
— Une préparation approfondie à votre nouvelle activité (cours de formation)
— Un revenu de base garanti, avec adaptation automatique à la production réalisée
— Une atmosphère de travail très agréable et des prestations sociales exemplaires.

Nous vous prions de vous mettre en rapport avec nous soit oralement, soit par écrit. Nous vous donnerons volontiers de plus amples renseignements au sujet du poste à repourvoir, tout en traitant votre demande avec la plus grande discrétion.

LA GENEVOISES VIE
Département de l'organisation
Place de Hollande 2, 1204 Genève, tél. No (022) 25 03 88 ou **LA GENEVOISE,** M. G. Mantegani, agent général, Jaquet-Droz 60, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 22 18.

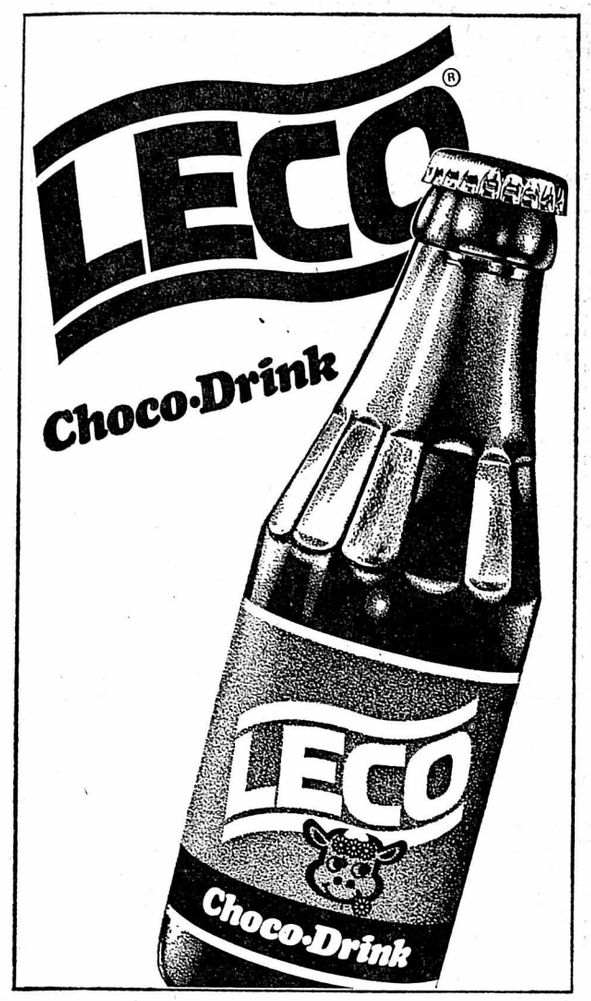

coop

DISCOUNT Portes-Rouges 20

Miel garanti pur
étranger
le verre 500 g **1.35**

Biscuits **Wernli**
mélange finpak
grande boîte métal 800 g **6.90**
au lieu de 8.50

Crevettes
décortiquées
le verre **2.–**

coop

TT 2522

Voici venir les Sunbeam

Les nouvelles Sunbeam sont à l'avant-garde. Elles se portent irrésistiblement en tête; elles ont en effet ce qu'il faut pour cela. Tout enthousiaste de la voiture prendra place bientôt au volant d'une nouvelle Sunbeam.

Parmi ces nouvelles Sunbeam, choisissez celle qui répond à votre tempérament, à vos exigences, à vos besoins. Vous êtes certain d'y trouver ce que vous espériez.

Epoustouflante et spacieuse petite voiture, la Sunbeam Stiletto fait éclater partout son tempérament juvénile. Quelques gestes suffisent à convertir la Sunbeam Imp de Luxe en petite «Combi» incroyable de place et de commodité.

Quant à ce qu'offrent – comme routières ou citadines – les grandes Sunbeam Rapier, Sceptre ou Vogue, vous voudrez certainement le découvrir personnellement. Très bientôt. Au cours d'un essai «volant en mains» à la plus proche agence Sunbeam/Simca.

Plus de 250 points de vente et service SUNBEAM/SIMCA

SUNBEAM

875 cm³: Stiletto, Imp de Luxe.
1725 cm³: Rapier, Vogue, Sceptre, Estate.

CHRYSLER SUISSE S.A.
Importateur Sunbeam/Simca

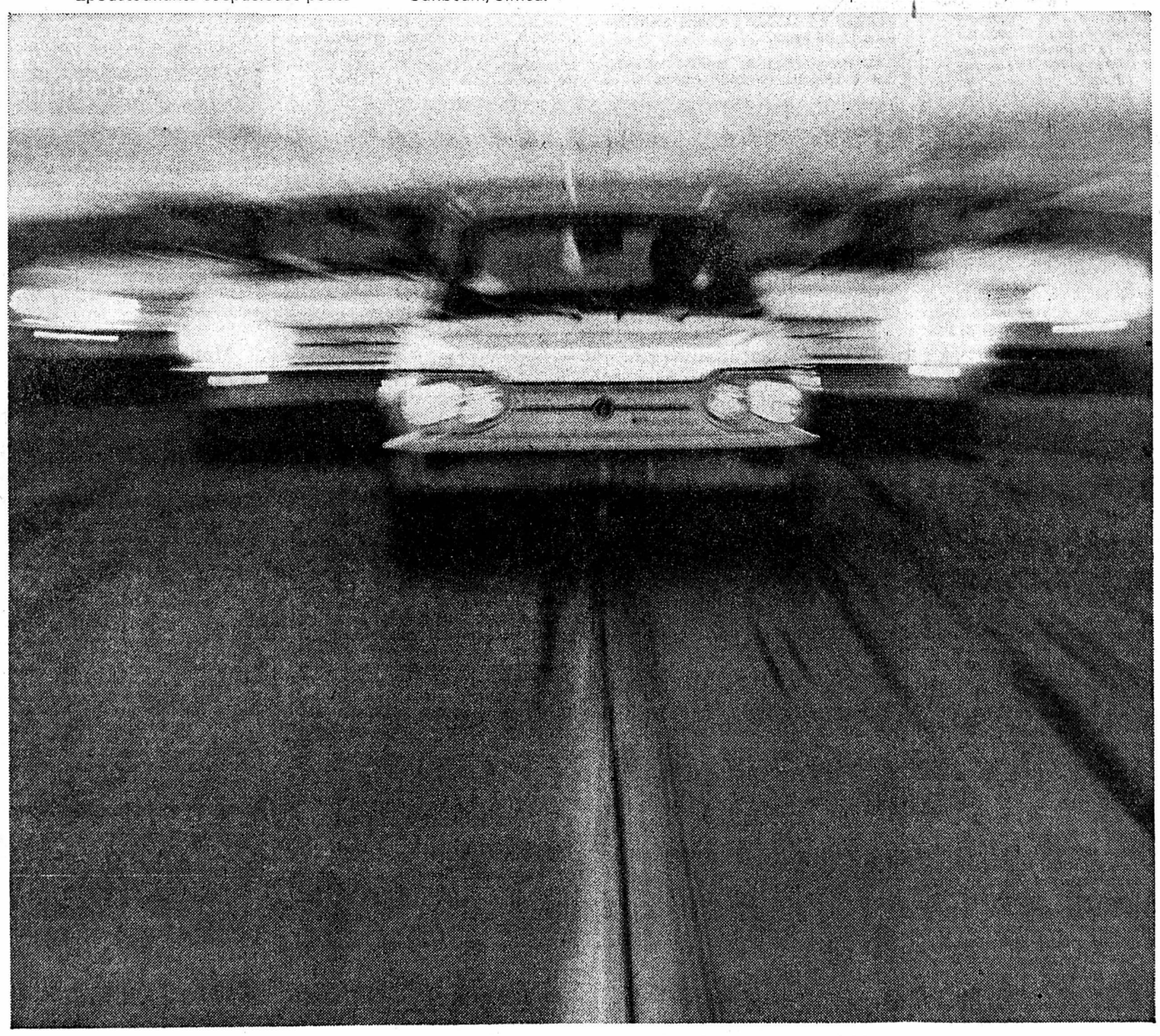

Embellissez
votre intérieur par un beau

TAPIS MUR A MUR

Choix immense. Prix avantageux.
Des centaines de coloris.
Pose rapide et soignée par nos spécialistes.
Devis sans engagement.

meubles meyer
neuchâtel
faubourg
de l'hôpital
tél. 038/5 75 05

Réparations de machines à laver

22 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

TANNER-NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 — Tél. 5 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

ancien nouveau
Transformation de vestons croisés
au prix de 48 fr. 50
R. POFFET - Tailleur
Ecluse 10 - Tél. 5 90 17
NEUCHATEL

À VENDRE MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTREPRISE

un groupe électrogène 125 KWA 220/380 volts, état de neuf, entièrement automatique, avec garantie, carrossé sur châssis ;
un groupe électrogène 50 KWA 220/380 volts, bon état, sur remorque ;
un groupe électrogène 32 KWA 220/380 volts, état de neuf, entièrement automatique, avec garantie, carrossé sur châssis ;
un groupe électrogène de 12,5 KWA, 220 volts, automatique, carrossé sur châssis ;
un treuil RIVKINE avec accessoires en bon état ;
deux groupes électrogènes de 6 KWA 220 volts, automatiques, carrossés sur châssis ;
un trieur 800/3000, complet avec moteur ;
une pompe 1200 l minute, marque Guinard ;
une pompe immergée ATURIAT, 1500 l minute, avec coffret thermique ;
2 pompes immergées ATURIA, 800 l minute ;
un tableau électrique avec 24 coffrets thermiques ;
1 lot de câbles TDC toutes dimensions.
Tél. heures de bureau (022) 43 67 73
Tél. en dehors des heures de bureau (022) 24 57 14

DÉMÉNAGEMENTS
petits transports
Transport de pianos
Garde - meubles
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux
ou 8 13 63

Prêts express
de Fr. 500.– à Fr. 10 000.–
● Pas de caution: Votre signature suffit
● Discrétion totale
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038 / 5 44 04
Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.
Service express
Nom
Rue
Endroit

MACHINE A LAVER LE LINGE AEG

Lavalux S,
100 % automatique,
11 programmes
4 kg, 220 / 380 V.

1290.–

Reprise de votre ancienne machine Fr. 290.–

Autres marques à votre choix

Cretegny + CIE
COMPTOIR MÉNAGER
FBG. DU LAC 43 – NEUCHATEL
✆ 5 69 21

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

LA VIE CULTURELLE AU VALLON

Jean-Claude Reussner : « Lorsque je peins j'écoute Bach, quand je sculpte, Beethoven »

Il avait à peine cinq ans lorsqu'il monta sa première exposition dans sa chambre d'enfant. Une voisine fut séduite par ces œuvres encore puériles et acheta tous les dessins au prix de dix centimes l'exemplaire et toutes les huiles à vingt centimes la pièce !

Dès lors, Jean-Claude Reussner, quadragénaire, n'a cessé de peindre et de sculpter, partageant son temps entre la direction d'une fonderie et ses recherches artistiques. Notre correspondant l'a rencontré dans son atelier fleurisan.

— En dépit de votre talent précoce, je suppose que vous avez suivi des cours de beaux-arts...

— *Oui, bien sûr. Mon premier maître a été Louis Loup, à l'école secondaire de Fleurier. Puis j'ai eu la chance de suivre un cours particulier de peinture que me donnait, dans son atelier de la poudrière du Jardin du prince, à Neuchâtel, Ferdinand Maire ; avec lui, j'ai appris ce qu'étaient les couleurs, les fondus, comment interpréter un paysage, qui était Auguste Renoir. Au cours des mêmes années (1945-1948), Antoine Fontana m'a initié à la technique du modelage et de la sculpture. En 1949, j'ai passé trois mois à Paris chez André Lhote, alors à califourchon sur le cubisme et l'impresionnisme. L'année suivante, pendant six mois, Fernand Léger, un maître extraordinaire et très ouvert à toutes les tendances picturales, m'a reçu dans son atelier.*

A partir de 1950, une fois subie mon école de recrues, j'ai travaillé pour mon propre compte, libéré de toute école et de toute influence exclusive.

— Vous avez peint avant de sculpter : pourquoi cette démarche ?

— *C'est certain : la peinture m'a amené à la sculpture. Vous le savez, chaque homme a deux faces, l'une classique, l'autre romantique. Ma tendance classique me pousse à peindre, car en peinture, la règle corrige l'émotion. En revanche, mon côté romantique m'incite à sculpter, car en sculpture, c'est l'émotion qui corrige la règle ! C'est pourquoi, lorsque je peins, j'écoute Bach, et quand je sculpte, je préfère Beethoven...*

Au reste, toutes mes toiles sont dépouillées, assez abstraites, volontairement pauvres en formes et en couleurs. Elles vont à l'essentiel et, de ce fait, sont très « pensées ». Aussi, ce que je veux dire en plus, je le réserve à la sculpture. Mes œuvres sculptées sont donc plus compliquées, mais plus humaines, plus impulsives, plus spontanées.

LA NATURE ET L'HOMME

Avec Georges Peillex, on peut affirmer que « Reussner est véritablement le peintre de la terre jurassienne. Sans folklore ni pittoresque. Avec des moyens qui gagnent constamment en concision et en puissance d'expression, il en traduit si parfaitement l'âme, l'atmosphère et le caractère

J.-Cl. Reussner dans sa fonderie (Avipress - Schelling)

qu'en dépit de la marge d'interprétation inhérente à de telles transpositions, l'hésitation n'est guère possible, même au spectateur le moins averti. Et le grand mérite de cette peinture est bien cette précision dans les termes d'un langage qui ne se réfère que très indirectement à la réalité objective. A la base, nous y voyons une intense communion avec la nature, avec la terre et ses métamorphoses saisonnières. A cet égard, d'ailleurs, Reussner a ses préférences. Ce n'est point l'épanouissement de l'été où tout semble achevé, mais l'hiver dont le dépouillement incite à la méditation, la fonte des neiges, la première annonce du printemps si longtemps espéré. La terre encore, et son travail secret dont on guette les premières manifestations. Sous la neige, rien n'est mort, c'est l'éveil, la germination, ce que l'artiste traduit si parfaitement par les rythmes de sa composition dans son grand tableau « La sève monte ». Ainsi est-ce bien un pays tout entier qui nous est rendu, esprit et aspects essentiels, par-delà le sujet particulier de chaque toile. Lignes, vallonnements, espaces, lumière, couleur sont restitués avec une surprenante puissance d'évocation due pour une bonne part à un esprit de synthèse dont participent une certaine géométrisation de la forme très structurée, une palette très étudiée où les terres et les gris s'harmonisent en nuances avec des verts et des bleus très réservés, et jusqu'à l'écriture faite de touches brèves et nourries de couleurs superposées qui ajoutent à un style assez volontaire la note sensible de frémissantes modulations ».

— Quelle est votre opinion sur les recherches les plus avant-gardistes de l'art actuel ?

— *A mon avis, il vaut mieux travailler avec une pelle qu'avec une pioche. Par là, je veux dire que toute recherche m'intéresse dans la mesure où elle n'est pas pure négation, simple destruction de l'art. Le pop-art, par exemple, me semble davantage du travail fait à la pioche, donc démolisseur, qu'à la pelle, donc constructif. Parmi les grands « constructeurs » contemporains, je citerai surtout Gabo, Brancusi, Gilioli, Woturba, Gonzales, Giacometti et d'autres encore qu j'oublie en ce moment. Poliakoff et Arp m'apparaissent également comme des chefs de file à suivre...*

BIENTOT A BIENNE

— Assez rares ont été jusqu'à maintenant les occasions de voir vos œuvres, surtout vos toiles. Pourtant, vous avez déjà exposé plusieurs fois ?

— *Personnellement ou collectivement, j'ai présenté des œuvres à Fleurier, à la Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel, à Lausanne, à Paris (aux sur-indépendants !), à Lucerne et à Genève. En mars, la galerie Pot-Art, à Bienne, exposera mes toiles et mes sculptures de bronze.*

— Pratiquez-vous aussi l'art décoratif ?

— *Oui, et pour ce faire, il n'y a que le concours ouvert par les maîtres d'œuvres d'un nouveau bâtiment public. Pour moi, cette confrontation avec d'autres artistes de la région est un stimulant, voire un encouragement. Et la perspective de réaliser une pièce décorative me permet d'être grand, même monumental, ce qu'on ne peut envisager lorsqu'on travaille pour soi.*

Pour l'heure, j'ai créé une sculpture intitulée « Le Bourgeon », placée dans le jardin du collège régional de Fleurier. De plus, j'ai pris part aux concours de décoration de la station d'épuration des eaux de Colombier et du collège du Mail, à Neuchâtel. Présentement, je prépare un projet pour le collège du Bois-Noir, à la Chaux-de-Fonds.

UNE GALERIE AU VAL-DE-TRAVERS ?

Les expositions d'arts plastiques sont peu fréquentes au Val-de-Travers, hormis celles qu'organisent les Compagnons du théâtre et des arts et la Société d'émulation. La création d'une galerie ne se justifierait-elle donc pas ?

— *Il y a longtemps que j'y pense et, en tant que président du Musée régional d'histoire et d'artisanat (mais non comme artiste qui souhaite être exposé !), je souhaite vivement qu'une telle galerie puisse être ouverte dans le bâtiment que notre association va acquérir à Môtiers. Une grande lacune sera ainsi comblée, et pour les artistes et pour le public.*

E.-A. KLAUSER

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers, sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté par M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

Le 12 janvier, à 18 h 20, S. F., au volant d'une camionnette, circulait sur la route cantonale Couvet - Travers. A Bois-de-Croix, à la sortie d'un léger virage, il vit un piéton qui marchait sur la droite de la chaussée verglacée. S. F. donna un coup de volant à gauche pour éviter le piéton et sa camionnette heurta une auto covassonne, arrivant en sens contraire, qui subit d'importants dégâts. Personne ne fut blessé et le piéton continua son chemin. S. F. contestait avoir freiné, avant la manœuvre d'évitement, car si telle avait été sa réaction, il aurait sans doute fauché le piéton.

Son mandataire, en raison du doute et après l'audition de plusieurs témoins, a plaidé l'acquittement à titre principal et l'application d'une amende réduite à titre subsidiaire.

Le juge n'a pas retenu la perte de maîtrise. Il a toutefois estimé que la vitesse reconnue, entre 50 et 60 km à l'heure, n'était pas tout à fait adaptée aux circonstances sans que cela constitue une faute grave. C'est pourquoi S. F. ne paiera que 20 fr. d'amende et 128 fr. de frais judiciaires.

FAUTIF, OUI MAIS...

Le 15 janvier, la voiture de F. R. tamponna l'auto de Mme N. B. sur la côte de la Clusette. Celle-ci avait arrêté sa machine sur la droite pour éviter un autre véhicule. Mme B. installa un triangle de panne.

— En somme, pourquoi avez-vous fait opposition au mandat de répression ?

— Je sais que j'ai commis une faute, dira F. R., mais j'estime que Mme B. n'avait pas à s'arrêter. Sa voiture entravait la circulation. La police, en cas d'accident, fait d'ailleurs évacuer les véhicules qui stationnent. Si Mme B. avait poursuivi sa route, il n'aurait pas eu pour 3000 fr. de dégâts à son auto et à la mienne. Je demande qu'on tienne compte de ces circonstances spéciales...

Le juge a partiellement admis cette argumentation et F. R., coupable néanmoins de perte de maîtrise, s'en est tiré avec cinquante francs d'amende et 22 fr. 20 de frais.

JUGEMENT A HUITAINE

Le 24 décembre, à 9 h 30, sur la route communale des Cernets, une collision se produisait entre la voiture de Mme I. R., qui descendait au village, en tenant régulièrement sa droite et celle de M. E. W., arrivant en sens contraire et qui avait roulé au milieu de la chaussée dans un virage.

En janvier, des témoins avaient été entendus et une vision locale eut lieu. M. E. W. allégua que Mme R. était pressée parce qu'elle allait chez le coiffeur. De nouvelles preuves furent déposées.

L'avocat de Mme I. R. dénia toute responsabilité de sa cliente. Il demanda qu'elle soit purement et simplement acquittée et que E. W. soit condamné.

Ce dernier déclara pour sa défense qu'il avait circulé au milieu de la chaussée car il connaissait l'état de la route et qu'il n'avait donc pas l'obligation d'être à droite. Au surplus, en arrêtant son auto avant le choc, il avait fait preuve de prévoyance. Il demanda sa libération.

En raison des questions de droit soulevées par cette affaire, le tribunal rendra son verdict lundi prochain.

RENVOI IN EXTREMIS

Sous la présidence de M. Jean-François Béguin, juge suppléant, de Neuchâtel, devait se dérouler la première audience d'une affaire qui a déjà pas mal fait parler d'elle. Il s'agit de la plainte de L. M., de Môtiers contre L. F., de Couvet. Le mandataire de L. M. étant tombé subitement malade, les débats ont été renvoyés au dernier moment.

Couvet : le parti socialiste élit un nouveau président

La section de Couvet du parti socialiste neuchâtelois a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Robert Champod. Ce dernier, après avoir salué la présence de 25 membres, a souhaité la bienvenue à M. R. Parrod et R. Sudan de Fleurier, respectivement président et caissier du comité de district. Dans son rapport, M. Champod a regretté que les assemblées générales soient peu fréquentées. Les rapports du caissier, M. Charles-Henri Sandoz et des vérificateurs ont été adoptés. M. Jean Borel, président du groupe socialiste des conseillers généraux, a fait un exposé sur les principaux objets traités par le législatif covasson en 1969. Il a souligné l'assiduité des représentants socialistes au Conseil général.

MM. Champod et Sandoz ont fait part de leur décision de quitter le comité. L'assemblée a élu les personnes suivantes : comité de la section : MM. Frédy Guder, président ; Fernand Thiébaud, vice-président ; Fritz Guenot, secrétaire ; Jean-Pierre Crétenet, caissier ; Joseph Rudaz, assesseur ; Jean Borel, président du groupe socialiste au Conseil général. Vérificateurs des comptes, Mme M. Grimm et M. Edouard Marlétaz. — Commission des loisirs : MM. Robert Champod, Frédy Guder et Wilfried Hug (ce dernier en remplacement de M. R. Burger). Cette séance a été suivie d'un souper et d'une soirée familière.

Confiance au comité

(c) La société coopérative immobilière de la Boucherie sociale de Couvet, qui compte quatre-vingt-un membres, a tenu son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Charles Bobillier. Le rapport de gestion a été présenté par M. Arthur Baumann, secrétaire ; d'importantes transformations ont eu lieu en 1969, dont l'installation du chauffage général et la construction d'un nouveau logement. Les comptes, présentés par M. Louis Risse, ont été acceptés. Le comité a été réélu en bloc ; il se compose de MM. Charles Bobillier, président ; René Jeanneret, vice-président ; Arthur Baumann, secrétaire ; Louis Risse, caissier ; William Blanc, assesseur. La commission de contrôle est formée de MM. Pierre Juvet, Emile Borel-Reichert et Jean-Pierre Thiébaud.

Tout va bien

(sp) Hier soir, nous avons reçu un message du camp de ski des élèves de Môtiers et de Travers, qui sont à Bruson. Le matin dès 9 h 30, il y avait du soleil, la neige était poudreuse, les pistes en parfait état, la cuisine excellente, et tout le monde se portait bien.

A l'Aéro-club du Val-de-Travers

(sp) Avec l'approche du printemps, le comité prépare l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 19 mars, à l'hôtel de ville de Môtiers. Il est d'ores et déjà réjouissant de constater que le record absolu des heures de vol a été battu en 1969. En effet, ce ne sont pas moins de 354 heures qui ont été effectuées sans le moindre incident, en dépit d'une météo peu favorable et d'une piste trop souvent impraticable. Souhaitons que les travaux de drainage entrepris l'automne dernier portent leurs fruits dès cette saison.

Un cours de théorie vient de débuter. Il est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'aviation, car les nouvelles prescriptions aéronautiques, en vigueur dès le 1er janvier 1970, autorisent les élèves à passer leur examen théorique de pilote privé, même s'ils n'ont aucune heure de vol à leur actif. Tous renseignements à ce sujet peuvent être obtenus en téléphonant à MM. E. Langenegger, à Couvet, ou L. Delbrouck, aux Verrières.

Clôture de la fête cantonale des Musiques neuchâteloises

Samedi soir, la septantaine de personnes qui prirent part à l'organisation de la 18me fête cantonale des Musiques neuchâteloises à Couvet, en juin dernier, avaient répondu à l'invitation des fanfares « l'Avenir » et « l'Helvetia ». La soirée a débuté par les remerciements du président de la fête et M. Krebs a relevé le succès de la manifestation, puis rappelé que la rencontre des musiciens neuchâtelois à Couvet avait rapporté 17.000 francs.

Le vice-président du comité d'organisation a remercié ses collaborateurs et en particulier M. Fernand Vaucher, vice-président du comité cantonal. MM. Ernest Pétremand et Eric Reymond, présidents de « l'Avenir » et de « l'Helvetia » ont ensuite rendu hommage au dévouement des membres du comité directeur, des chefs des commissions et de leurs collaborateurs. Le titre de membre d'honneur des fanfares « l'Avenir » et « l'Helvetia » a été décerné à MM. René Krebs (président), Frédy Juvet (vice-président), Bernard Jeanneret (secrétaire), Robert Jeanneret (secrétaire - verbaux) et Jean-Jacques Aeberhard (caissier). La soirée s'est terminée par une collation.

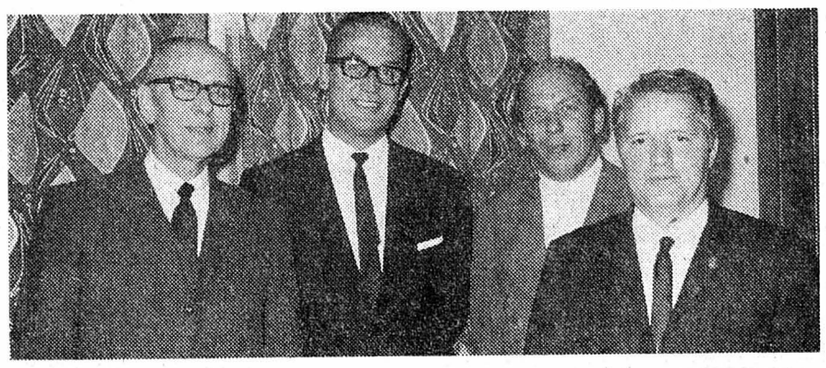

Membres d'honneur : MM. René Kreba, Bernard Jeanneret, Frédy Juvet et Robert Jeanneret (de gauche à droite). (Avipress - Fyj)

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 30 : « Les Géants de l'Ouest ».

PHARMACIE ET MÉDECIN. — Vos pharmacien et médecin habituels.

Avis mortuaires

La *S.F.G. Noiraigue* a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis RICCA

membre d'honneur de la section.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la *Société des Tambours, de Travers,* informe ses membres du décès de

Monsieur Louis RICCA

père de Monsieur Louis Ricca, membre d'honneur de la société.

REMERCIEMENTS

Madame Henri Stocker et sa famille profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Henri STOCKER

expriment leurs sentiments de gratitude à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages de condoléances et leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à leur douloureuse épreuve. Un merci spécial à Monsieur le pasteur Perrin pour ses paroles réconfortantes, à Monsieur Beul, président du comité central LPV, pour le dernier hommage rendu à notre cher défunt, ainsi qu'au Dr Schenk pour son grand dévouement.

Bienne, février 1970.

L'EFFONDREMENT D'UNE FERME

Vue de la ferme, sise à la Montagne-Giroud, sur Saint-Sulpice, appartenant à M. Erb, de Couvet, qui s'est effondrée, en partie, sous le poids de la neige. La police cantonale a établi un rapport à l'intention du procureur général et de la chambre cantonale d'assurances. (Avipress - Schelling)

MÔTIERS

Collision

(sp) Lundi, à 14 h 20, Mme M. M., de Boudry, qui arrivait en auto depuis Boveresse, s'est arrêtée au « stop » près de l'hôtel des Six - Communes, à Môtiers. Elle repartit sans voir un camion qui arrivait sur sa gauche, et ce fut la collision. Pas de blessés, mais d'importants dégâts.

Fleurier accueille le Cabaret 70

Le 1er août, le Théâtre populaire romand célébrera son neuvième anniversaire. Ce n'est donc pas pour marquer une date importante de son existence qu'il a choisi la formule originale du cabaret et qu'il a décidé de déposer une espèce de bilan rétrospectif. Certes, un répertoire de 18 spectacles, 1100 représentations et 300,000 spectateurs, cela compte. Mais l'important, pour le T.P.R., n'est pas tant de faire état de sa fiche anthropométrique que d'offrir au public une démonstration très complète de ses possibilités, de nouer avec lui un contact direct et de le divertir en l'instruisant.

Car si « Cabaret 70 » offre plus de deux heures de spectacle déclamé, chanté, joué, mimé et dansé, et déclenche sans difficulté rires et applaudissements, il apprend aussi à quels exercices vocaux et corporels se soumettent quotidiennement les acteurs d'une troupe professionnelle ; à quels moyens d'expression ils recourent pour devenir des comédiens accomplis et capables de passer de Liègme à Molière, d'O'Casey à Tchékov, de Brechet à Deblue, du classique au moderne, de la bataille d'Hernani à l'espionnage...

Samedi soir, à la chapelle des Moulins, de Fleurier, « Cabaret 70 » a conquis près de 150 personnes, soit un public assez nombreux pour un tel spectacle. Cette soirée, organisée par les élèves du Gymnase pédagogique de Fleurier, s'est déroulée dans une ambiance tout à fait conforme au style du cabaret : salle décorée au moyen d'une cinquantaine d'affiches des anciens spectacles du T.P.R., bougies allumées sur les tables, intermèdes musicaux confiés au pianiste fleurisan Bernard Contesse, boissons vendues au profit du fonds des courses du Gymnase et surtout fort bonne réaction du public.

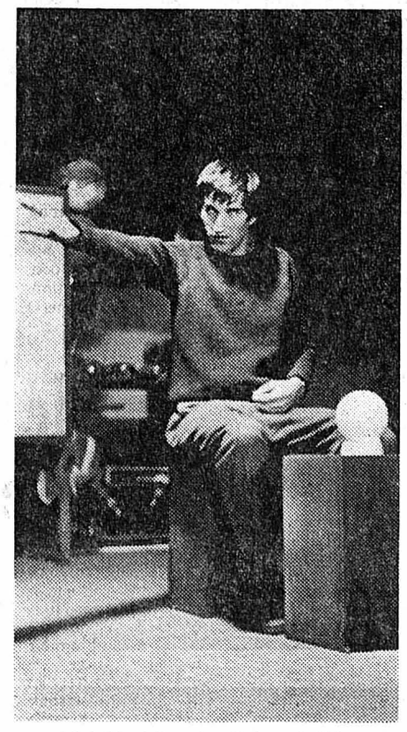

L'alchimiste du Cabaret 70. (Avipress - Espagne)

Bien qu'il soit partial d'extraire de « Cabaret 70 » une séquence plutôt qu'une autre, il nous semble cependant que le pastiche d'un film d'espionnage, créé par Alain Rothstein, mérite d'être cité en particulier comme exemple-type du potentiel dont dispose un véritable acteur. Les neuf comédiens de la compagnie de Charles Joris, Emile de Ceuninck, compositeur et pianiste, et Francis Bertschi, batteur, ont réussi avec brio à redonner au public confiance en le T.P.R., confiance qui avait été quelque peu entamée au Val-de-Travers après le passage de « Homme pour homme », de Brecht, et « Le Prince travesti », de Marivaux. Comme il est question de présenter en avril prochain les histoires de Ruzzante, cette remontée est de bon augure !!

E.-A. K.

La bibliothèque communale va émigrer

(sp) Actuellement installée à la rue du Temple, dans un immeuble privé dont les locaux vétustes ne peuvent être chauffés, la Bibliothèque communale de Fleurier sera transférée dès le 9 mars au rez-de-chaussée de l'école primaire de Longereuse. Pour assurer ce déménagement, le service du prêt sera suspendu pendant la première semaine de mars. Rappelons que cette bibiothèque, gérée par M. Gérard Villat et présidée par M. Hugo Amiet, a été fondée au siècle dernier par l'ancienne Société du musée de Fleurier, qui l'a ensuite cédée aux autorités communales.

Oecuménisme

(sp) Des paroissiens des deux confessions préparent pour le 6 mars, journée mondiale de prière organisée par les femmes, un office commun qui se déroulera au temple de Fleurier. L'année prochaine, un culte semblable aura lieu à l'église catholique. Après la concélébration au temple de Couvet d'un service par des pasteurs et un prêtre, voilà une nouvelle manifestation tangible de l'œcuménisme.

NOIRAIGUE — NOIRAIGUE

Assemblée générale de l'Espérance

De notre correspondant :

La fanfare l'Espérance a tenu son assemblée générale annuelle au collège de Noiraigue.

Le président, M. Joseph Persoz, a ouvert les débats en présence de 24 membres actifs. MM. Roger Thiébaud, Jean-Pierre Barbier et Jean-Hugues Schulé, membres d'honneur, assistaient à la réunion.

Les comptes, présentés par M. Roger Perrenoud, sont satisfaisants. L'actif de la société, malgré les fortes dépenses engagées en 1969 est en augmentation, grâce au nombre élevé des cartes de membres passifs, au bénéfice coquet du dernier match au loto et aux dons importants qui sont parvenus au comité de la part des amis de la fanfare.

Le président a relevé les événements de l'année dernière dont le plus marquant fut la participation de la société à la fête cantonale des musiques neuchâteloises à Couvet et où elle a pris la 3me place en 3me catégorie au concours d'exécution et la 18me place au concours de marche. Les membres se sont réunis 49 fois pour des répétitions et 22 fois pour des manifestations diverses, réceptions, soirées, concerts, etc. M. Persoz s'est déclaré satisfait pour le travail accompli et pour l'assiduité des membres, dont 15 se voient décerner une récompense. Il les a remerciés de même que M. Léandre Tharin qui dirige par intérim la société depuis 5 ans et qui a manifesté le désir de se retirer.

Le nouveau comité élu se compose de MM. Joseph Persoz, Pierre-Ami Monnet, Roger Perrenoud, Pierre Bacuzzi, Donald Bacuzzi, Willy Yerly et Francis Gachet. La commission musicale comprendra MM. Marcel Barrat, Joseph Persoz, Georges Perrenoud, Robert Monnet, Donald Bacuzzi, Jules Monnet et Raymond Gobbo. Les comptes seront vérifiés par Mlle Marguerite Jeanneret et par MM. Pierre Dumanet et Raymond Pilet.

Pour succéder à M. Léandre Tharin, l'assemblée a élu M. Marcel Barrat de Travers, un ami de la société qui entrera en fonctions prochainement; M. Georges Perrenoud assurera la sous-direction.

A la suite des brillants succès obtenus à la dernière fête cantonale, la société a été invitée à défendre le 25 avril la Coupe Ebauches SA que détient actuellement Auvernier. Elle a dû décliner cette invitation, le temps de préparation ne lui paraissant pas suffisant.

A l'issue de l'assemblée, les participants se sont retrouvés pour le verre de l'amitié.

AVIS DIVERS

On cherche

polisseur - meuleur

sur boîtes acier.

Etranger sous contingent accepté

Bonnes conditions à ouvrier capable.

Faire offres à Walter - Renfer, rue de l'Hôpital 41, 2114 Fleurier. Tél. 9 19 62.

Boucherie C. Singy

Fleurier, tél. (038) 9 11 66

Bœuf, veau, porc 1er choix. Saucisson, saucisse au foie pur porc. Escargots, cuisses de grenouilles.

Tous les jeudis bouilli cuit.

Service à domicile.

LA CHAUX-DE-FONDS

CONGRÈS DES TRAVAILLEURS ESPAGNOLS EN SUISSE

Samedi, dans la grande salle de la Maison du peuple de la Chaux-de-Fonds, s'est tenu le second congrès de l'Association des travailleurs espagnols émigrés en Suisse. L'assemblée s'est préoccupée des questions de formation professionnelle, d'assurances sociales et d'enseignement.

Pour les Espagnols, comme pour tous les ressortissants étrangers travaillant en Suisse, l'« initiative Schwarzenbach » est un sujet d'inquiétude. Ils l'ont donc évoquée lors de ce congrès, non pas pour jeter la pierre aux Suisses, mais pour en analyser ses conséquences.

M. Sandoz, président de la ville, a déclaré au congrès qu'il pouvait rassurer les travailleurs étrangers car il avait pleine confiance dans l'issue du scrutin. La politique d'information qui est menée à travers le public amènera sans nul doute une prise de conscience qui fera refuser cette initiative.

Tout en admettant que ce problème était suisse, qu'il devait être réglé par les Suisses, et en leur manifestant une certaine confiance, les travailleurs espagnols qui feraient les frais de cette initiative n'ont pu s'empêcher de s'interroger sur leur destinée en cas de succès de cette initiative. Où iraient-ils ? En Espagne ? Ils n'y songent pas plus que le gouvernement espagnol.

Intéressante initiative du «Club 44»:

Initiation à l'art moderne

Demain soir, M. Paul Seylaz, conservateur du Musée des Beaux-Arts de la Chaux-de-Fonds et critique d'art à la compétence reconnue, entamera un cycle d'initiation à l'art intitulé « Clés pour l'art moderne ».

Plusieurs raisons ont amené le Club 44 à organiser de telles conférences. En effet, si l'importance des arts plastiques et leur influence ne sont plus contestées, une partie du public rejette certaines formes artistiques contemporaines, par manque d'information.

A ce titre, le cycle d'initiation de M. Seylaz viendra combler une lacune.

Le cycle des conférences sera divisé en quatre périodes : de l'impressionnisme au tachisme, du cubisme à l'abstraction géométrique ; puis il sera traité des styles nouveaux utilisant des matériaux non conventionnels, pour terminer avec la découverte des nouvelles propriétés de la couleur.

Les trois séances prévues consisteront en exposés illustrés par des projections et suivis d'entretien.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du lundi 23 février 1970

Naissances : Cassi, Alain, fils de Giuseppe, maçon et de Claudine-Betty, née Klopfenstein ; Willemin, Sébastien, fils de Jacques-Ferdinand, spécialiste en instruments et de Marie-Jeanne-Emélie, née Hugi; Bringolf, Boris, fils d'Alain-Charles, éducateur et de Catherine-Claude, née Perrenoud ; Leal, Isabelle, fille de Domingo, peintre et de Maria-Carmen, née Gallardo.

Promesses de mariage : Huguenin-Bergenat, Jean-Pierre, employé de banque et Schwartz, Madeleine-Simone ; Tissot-dit-Sandin, Charles-Henri, radio-électricien et Maurer Monique-Denise ; Wohlhauser, Raymond-Bernard, vendeur et Hubrecht, Alice-Léonie.

Mariages civils : Chételat, Denis-Albert, tourneur sur boîtes et Tschopp, Maja ; Bakhtiar Bakhtiari, Farhad, économiste et Vogt Marianne-Andrée ; Willen, Willy - Christian, mécanicien - électricien, et Jeanmaire-dit-Quartier, Rose - Marie ; Croisier, Jean-Claude-Edouard, mécanicien et Bernier Josiane-Alice-Elisabeth.

Décès : Matthys, née Diacon, Gabrielle-Marie, ménagère, née le 20 février 1870, épouse de Matthys Ernest-Arnold, dom. L.-Robert 59. Guibelin, Jules-Marcel, boîtier, né le 17 avril 1888, époux de Hortense-Rachel, née Theurillat, dom. Chézard-Saint-Martin (Ne). Bourquin née Monnier Marguerite, née le 6 juin 1882, ménagère, veuve de Arnold-Hermann, Collège 9. Calame née Favre-Bulle, Amélie-Elisa, ménagère, née le 31 mai 1910, veuve de Fernand-Arthur, Stand 6. Gattolliat, Emile-Alfred, adoucisseur, né le 8 juillet 1898, époux de Edith-Frida, née Jeanneret, Commerce 99. Robert née Perrelet Marguerite-Irène, ménagère, née le 16 novembre 1910, épouse de Robert-Emile, Promenade 12a. Chatelain née Doriot Berthe-Léa, ménagère, née le 24 janvier 1875, veuve de Emile-Arnold, Numa-Droz 121.

Début d'incendie

(c) Hier à 1 h 24, les premiers secours ont été appelés rue des Terreaux 37 a où un début d'incendie venait de se déclarer dans un appartement du 1er étage. Une défectuosité dans le chauffage à mazout ou dans le système électrique en était la cause.

Au moyen d'extincteurs, les PS vinrent rapidement à bout du sinistre. Le chauffage est hors d'usage, le vestibule noirci et les parois et une porte sont endommagées.

Agents de police fêtés

(c) Au cours d'une réunion présidée par M. Maurice Payot, plusieurs fonctionnaires de police ont été fêtés.

Cette séance avait pour objet de prendre congé du sergent Arlès Baumann, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 35 ans de services.

M. J.-P. Fasnacht, chef local de la protection civile, a été félicité à l'occasion de ses 25 ans de service. Ces deux fonctionnaires ont reçu chacun la gratification du Conseil communal, ainsi qu'une âttention de la part de leurs collègues.

Les sergents J.-L. Berger et J. Ruch recevaient la channe traditionnelle pour 20 ans de service au détachement des premiers secours.

Vacances horlogères 1970

La semaine officielle des vacances horlogères de 1970 a été fixée du lundi 20 au samedi 25 juillet. Les douze autres jours sont accordés conformément aux recommandations de la convention patronale et des associations patronales. Plusieurs de celles-ci ont d'ores et déjà décidé une fermeture générale durant trois semaines du 13 juillet au 1er août 1970 et d'autres une fermeture générale de deux semaines, soit du 20 juillet au 1er août.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — **Ritz :** Un corps... une nuit.
Corso : Dossier prostitution.
Eden : La Sirène du Mississippi.
Plaza : Les Tueurs de San-Francisco.
Scala : Le Livre de la jungle.

EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts :** Art contemporain espagnol avec le sculpteur Miguel Berrocal et le peintre Luis Feito.
Galerie du Manoir : Hommage à Paul Szasz.
Galerie du Club 44 : Peintures de Victor Guirard.

VARIÉTÉS. — **Cabaret 55 :** Programme de variétés internationales.
Pharmacie d'office. — Pharmacie Pillonel, avenue Léopold-Robert 58a.
Permanences médicale et dentaire. — Le 2 10 17 renseignera.

● AU LOCLE

CONCERT. — **Casino-Théâtre,** 20 h 15 : Alicia de Larrocha, pianiste. (Soler, Schumann, Chopin et Albeniz)
Pharmacie d'office. — Breguet.
Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

LE LOCLE - LE LOCLE

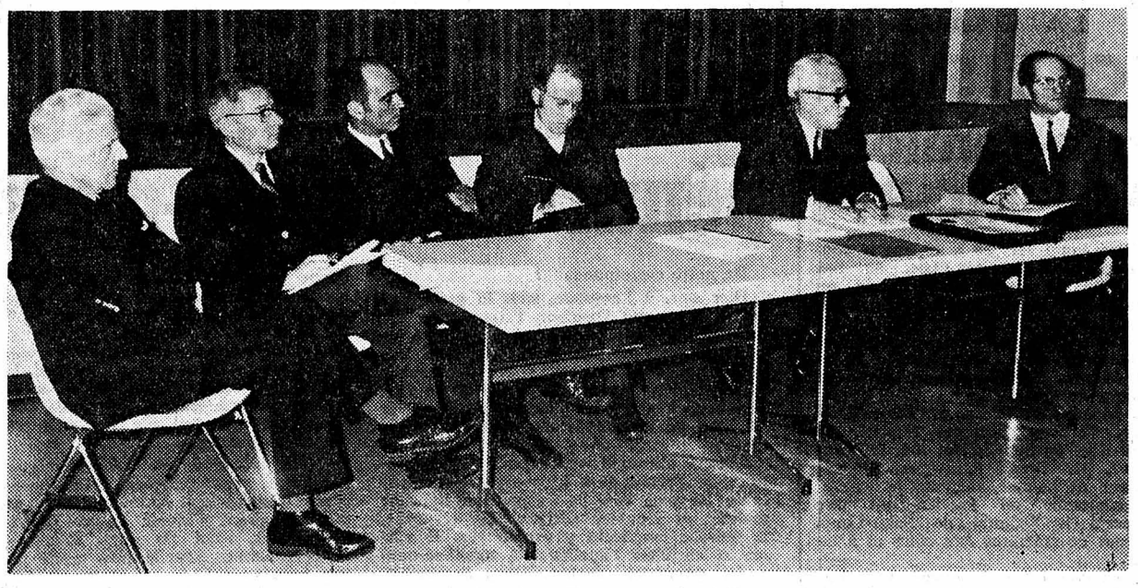

Le comité de patronage : de gauche à droite : MM. Simon, Pingeon, Zahnd, Castella, Jacquet et Eisenring.

ASSISTANCE AUX PERSONNES DU TROISIÈME ÂGE

Une expérience-pilote tentée au Locle

La situation des aînés n'échappe pas aux mutations profondes de notre époque. Le vieillard est aujourd'hui trop souvent mis de côté.

Le comité cantonal de la Fondation pour la vieillesse se préoccupe de développer et de coordonner les œuvres destinées au troisième âge. A ses débuts, il y a maintenant plus de cinquante ans, les responsables ont tout mis en œuvre pour que les personnes du troisième âge obtiennent des rentes. Il vient de créer un secrétariat cantonal à Neuchâtel et une annexe sera installée à la Chaux-de-Fonds.

Et au Locle ?

M. Henri Jaquet, ancien président de la ville et père des clubs de loisirs, sans cesse préoccupé du problème des personnes âgées, a lancé l'idée que la coopération et la coordination entre les œuvres travaillant pour le troisième âge doivent, pour être efficaces, se réaliser d'abord ou aussi sur le plan communal. C'est pourquoi, hier soir, le comité de patronage du Club des loisirs avait convié les responsables des principales associations et des Eglises intéressées, afin de connaître leur point de vue sur la future organisation du « Conseil loclois pour la vieillesse ».

BUTS ET MOYENS

Mais quels sont les buts et les moyens de ce conseil ?

Dès le moment où l'amélioration des rentes a généralement procuré aux aînés une autonomie financière bienvenue, les contacts avec les pouvoirs publics et les organismes privés ont presque disparu. Chacun, en quelque sorte, travaille pour soi. On connaît ainsi de moins en moins la situation et l'état de nombreux vieillards. Dès lors, il convient de regrouper les efforts afin de satisfaire mieux et plus complètement les besoins des vieux, de les révéler si besoin est. Ces besoins peuvent être de tout ordre : menus services (commissions, charbon, etc.), blanchissage, maintien d'une forme physique suffisante, accompagnement lors de déplacements (médecins, achats, visites), aide à domicile, soins médicaux, organisation de vacances, informations, conseils, besoins culturels et spirituels, lutte contre la solitude enfin. On voit de quelle complexité est la tâche. Quels sont les moyens d'intervention ? Le comité propose de créer un bulletin des aînés qui serait adressé à domicile. Il comprendrait des informations les intéressant directement, notamment les services qui seront mis à leur disposition. Il devra être de lecture agréable. C'est là un premier moyen idéal pour établir un contact confiant. Ensuite, il faudra que l'organisation à créer soit l'affaire de ceux qu'elle touchera, qu'ils y aient leur mot à dire. Il ne s'agit donc pas de créer une organisation étatique. Chaque organisme devra conserver sa vocation, maintenir son autonomie. Dès lors, les problèmes iront de bas en haut. Le secrétariat établi à la Chaux-de-Fonds par la Fondation pour la vieillesse, et qui consacrera trois demi-journées au Locle étant, dans un premier temps, l'organe de coordination administratif.

L'AVENIR

Quel est l'avenir de cette organisation ? Grand, assurément. Elle est appelée à faire boule de neige et à s'étendre rapidement. Il faudra, certes, du temps avant que tous les services soient organisés et aient une forme définitive. Mais une évidente volonté d'aller de l'avant s'est déjà manifestée hier. Les réserves ont été mineures, et une commission a été désignée pour mettre au point le rapport définitif qui, si tout va bien, sera enregistré, dans deux mois, lors de l'assemblée constitutive.

L'« Organisation du Conseil loclois pour la vieillesse » entend faire participer toute la population locloise à cette œuvre de solidarité. Hier déjà, à l'assemblée d'information, à côté des organisations travaillant pour le troisième âge, on relevait la présence de nombreux représentants de groupements de jeunes et le Conseil communal était venu en force.

L'action n'en sera que plus efficace.

D. E.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Les portes de départ du slalom.

CONCOURS DE SKI D'ÉBAUCHES S.A.

D'un correspondant :

Samedi, Ebauches S.A. organisait pour la première fois un concours à skis pour le personnel de ses maisons affiliées des cantons de Neuchâtel, Vaud, Valais, Fribourg, Berne et Soleure et réunissant 250 participants. Le slalom s'est disputé en deux manches au Crêt-Meuron sur quatre pistes parallèles, tandis que l'épreuve de fond, avec départ en ligne, en quatre séries, s'est déroulé dans la région de Tête-de-Ran. L'organisation impeccable et des pistes bien préparées malgré des chutes de neige abondantes, ont permis un déroulement normal sans l'intervention des infirmières de service. En fin d'après-midi, chacun regagna la salle des spectacles de Fontainemelon où avait lieu la distribution des prix. Deux challenges ont été attribués, l'un à la fabrique de Marin, classée première au slalom et l'autre à celle de Valjoux, vainqueur dans l'épreuve de fond. Signalons encore que M. Pierre Stucker présidait le comité d'organisation et que les courses étaient placées sous la présidence d'honneur de M. Léo DuPasquier.

Slalom : Classement par équipe, toutes catégories. — 1. Weibel, Liengme, Delbrouck (EEM) ; 2. P.-A. Geiser, A. Geiser, Schwab (FHF) ; 3. Blondeau, Reymond, Meylan (Valjoux) ; 4. Luthi, Gyger, Vuilleumier (Unitas) ; 5. Inniger, Moser, Kocher (Schild).

Fond : Classement par équipe, toutes catégories. — 1. Guignard, Rochat, Meylan (Valjoux) ; 2. Geiser, Grandjean, Schwab (FHF) ; 3. Rihs, Kofmel, Allemann (Eta) ; 4. Racine, M.-A. Devaux, C. Devaux (Michel) ; 5. Grunenwald, Moser, Burgin (Schild).

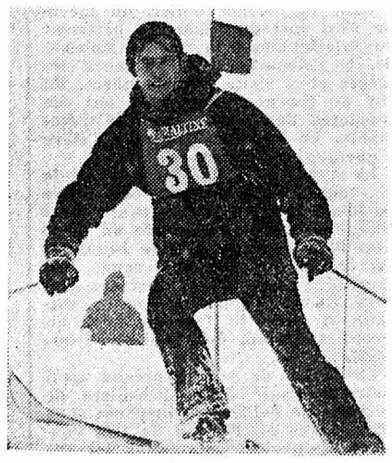

Un concurrent en pleine course.

FONTAINEMELON

Dérapage sur le verglas

(c) Hier à 7 h 40, M. Emidio Nuzzo, domicilié à Cernier, roulait de Fontainemelon en direction de Fontaines. Arrivé à l'intersection avec la route Cernier - Fontaines, il perdit le contrôle de sa voiture, dérapa sur la chaussée verglacée et vint heurter un arbre situé en bordure de la route. Le conducteur et son passager, M. Antonio Dongiovanni, domicilié à Cernier, souffrent de coupures aux mains et au visage. Ils ont regagné leur domicile après avoir reçu les premiers soins. Le véhicule est hors d'usage.

VALANGIN

Une conférence de J. Buhler

A travers le tiers monde

(c) Dans le cadre de « Pain pour le prochain », M. Jean Buhler, journaliste et globe-trotter, présentait samedi ses impressions de voyages à travers le tiers monde.

Après Matera, ville italienne, où 20,000 habitants sont encore Troglodytes, il parla de la pauvreté sicilienne et indienne et du Brésil qui connaît de grandes difficultés, car les colons imposent la monoculture du café et l'élevage intensif.

Aussi Swissaid, Pain pour le prochain, l'action catholique de Carême, ont-ils décidé d'intervenir. L'argent donné à fonds perdu n'est que de 2 à 3 fr. par personne. La Suisse vend au tiers monde des marchandises payées en retour avec l'argent prêté par la Confédération. Il semble donc que notre gouvernement gagne davantage qu'il ne donne lui-même dans toutes ces transactions. Swissaid construit des collèges aux Indes, au Tchad, en Algérie, au Brésil, tandis que la Coopération technique suisse travaille au Cameroun et au Ruanda.

Le développement du tiers monde exige, selon M. Buhler, le changement de nos mentalités et la cessation du pillage économique et la revision de nos conceptions douanières. L'aide accrue à la jeunesse est plus importante que l'aumône.

SAVAGNIER

Soirée de « Pain pour le prochain »

(c) La campagne en faveur de « Pain pour le prochain » a débuté, à Savagnier, par une soirée. Un public clairsemé a applaudi chaleureusement un groupe d'acteurs de la Coudre dans trois saynètes comiques, « Les Citoyennes aux urnes », « Le permis de conduire à tous âges » et « La Paroissienne ». Un excellent documentaire, « Survivre », tourné en Inde, montra par quelles méthodes on tente de résoudre le problème de la faim. Dans ce domaine, l'objectif de nos paroisses est de participer à la construction d'une ferme-école à Tananarive. Une vente de caramels occupa l'entracte. Le culte de dimanche, préparé en équipe, développait le thème de notre responsabilité à l'égard du tiers monde.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service. — Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

CERNIER

Soirée de la Société de gymnastique

La pyramide.

(Avipress - E. J.)

De notre correspondant :

C'est devant un nombreux public que s'est déroulée, samedi, la soirée annuelle de la Société de gymnastique. Les différentes sections firent des démonstrations de gymnastique, des sauts, des exercices aux barres parallèles et des pyramides qui furent fort appréciés.

La seconde partie était consacrée aux souvenirs d'un voyageur rentrant d'un périple à travers le monde. C'est ainsi que des ballets de cow-boy et d'Israël, dansés par les pupillettes, une danse de Zorba, exécutée par les actifs, des danses tzigane, chinoise et des valses, exécutées par la section dames, furent présentés. Les productions de la section dames furent même bissées. Côté humoristique, les actifs obtinrent un vif succès avec la présentation de quelques mésaventures survenues aux athlètes suisses, aux Jeux olympiques de Mexico, et leurs exercices de gymnastique style 1900. A l'issue du spectacle, la danse, conduite par l'orchestre Raimond Claude, mit fin à cette soirée parfaitement réussie.

Les chœurs de Dombresson et Chézard chantent les saisons

De notre correspondant :

Les chœurs mixtes de Dombresson et de Chézard avaient décidé de fusionner il y a deux ans et de chanter à tour de rôle dans les deux églises. Pour la première fois, le nouvel ensemble que dirige M. G.-A. Aeschlimann a décidé de quitter les textes liturgiques pour chanter les saisons. Le concert a eu lieu samedi à la salle de gymnastique.

Sous la baguette ferme et sensible de son directeur, le chœur a interprété sept chansons populaires évoquant les saisons. Si « Automne » de F. Huber et R. Moulin a été bissé, les six autres auraient dû l'être aussi en raison de la douceur, de la justesse et du colori des interprétations. Chaque chanson était introduite par un texte plein de poésie et bien présenté. Les applaudissements du public ont prouvé qu'une chorale mixte, si menue soit-elle, peut apporter des satisfactions musicales de première valeur.

La partie théâtrale avait été confiée à la troupe « Les Compagnons du bourg » de Valangin. Les deux pièces en un acte présentées avec bonhomie : « La sauce picrate » de G. Hoffmann et « Mimile » de W. Peloux ne sont dans le fond pas sérieuses du tout. Jouées dans un décor aussi simple que l'action elle-même, ces comédies ont été appréciées. Est-ce à dire que tous les auditeurs ont été conquis ? Ce serait trop s'avancer que de l'affirmer ! « Les Compagnons du bourg » ont de l'étoffe, mais on aimerait les suivre dans des situations plus recherchées et plus profondes...

A. S.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

Conseil général : crédit pour le collège accepté

(c) Le Conseil général avait à voter l'important crédit de 300,000 fr. pour la construction d'un nouveau collège. Après la présentation du rapport et des plans, une discussion s'engagea sur l'éventualité d'un référendum et sur la question de la hausse de prix. Les conseillers généraux ont préféré que le Conseil communal organise une votation populaire dans le délai le plus bref pour éviter une perte de temps qui se solderait par une augmentation sensible du coût de construction. Les conseillers généraux se sont donc prononcés favorablement mais le vote perd de sa valeur par le recours au souverain.

Un échange de terrain qui donne lieu à la modification du tracé d'un chemin est ratifié après discussion. Le budget 1970 est, lui aussi, voté à l'unanimité, il comporte un total de revenus de 126,845 fr. et se solde par un déficit de 1441 fr. Les divers chapitres de ce budget restent semblables dans leurs grandes lignes aux budgets précédents, le chapitre de l'instruction publique représentant la plus forte contribution avec 64,800 fr.

Dans les divers, on parle de problèmes d'éclairage public, on sait que chaque année un plan prévoit la fixation de candélabres qui sont destinés à remplacer les anciennes lampes publiques. Des problèmes de signalisation routière se posent aussi, le Conseil communal fera le nécessaire en vue d'améliorer la signalisation et étudiera l'aménagement d'un trottoir en bordure de la route cantonale, dans le bas du village, en collaboration avec l'Etat.

LES BRENETS

Quand le temps joue les trouble-fête

Quel hiver ! Froid et redoux se succèdent sans cesse pour le malheur des écoliers des Brenets. Au début de la semaine dernière, ils furent ainsi soumis à un régime de douche écossaise lors de la semaine de vacances de sport.

Deux excursions à ski furent organisées : aux Bugnenets et une autre sur la piste du Château-Râblé, au-dessus de la Chaux-de-Fonds.

Simultanément, les deux classes supérieures préparaient, non sans peine et fatigue, la piste où devaient se dérouler le concours du dimanche. Cela devait se révéler inutile, puisque la pluie se mettait à tomber dès la nuit de jeudi. Les organisateurs ont donc été contraints de renvoyer le concours au 8 mars. Mais, y aura-t-il encore de la neige dans quinze jours ?

Hier, les élèves des classes supérieures ont pris le train en direction de Haute-Nendaz. Puissent-ils y trouver des conditions de neige idéales. Relevons que pour la tranquillité de tous, un lot relevé de moniteurs et monitrices encadre les élèves.

BROT-DESSUS

Le beurre e la tourbe

Dimanche soir, au collège de Brot-Dessus, les paroissiens ont répondu à l'appel de M. Sully Perrenoud, des Ponts, malgré le temps désastreux. M. Perrenoud apporta le message de l'Eglise et invita l'assemblée à chanter un cantique. Comme promis, il présenta 3 films en couleur tournés dans notre commune et aux environs. Le premier film, tourné dans une famille d'agriculteurs, nous fit découvrir la fabrication du beurre dans sa mode la plus ancienne. Le second ravit chacun puisqu'il nous montra un quartier de notre hameau, le Joratel, et une famille du lieu qui distille la gentiane. Le troisième film nous emmena dans nos magnifiques marais, et l'on put, dans un décor printanier, découvrir l'extraction de la tourbe, moyen de chauffage encore employé dans notre région et au Val-de-Travers.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 5 65 01
met à votre disposition :
● une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
● un matériel moderne
● une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
● une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

VAUD - VAUD - VAUD

LA CHAUX

COLLISION auto-camion : UN MORT

(c) Hier, lundi vers 10 h 40, sur la route principale Cossonay-l'Isle, au lieu dit Vigny, commune de la Chaux, un camion de Prilly roulant sur l'Isle obliquait à gauche pour se rendre dans une gravière lorsqu'il entra violemment en collision avec une voiture survenant en sens inverse, occupée par deux habitants du Sentier.

Le passager de l'auto, M. Marc-Henri Golay, 72 ans, horloger retraité, 26 Grand-Rue, au Sentier, fut tué. Le conducteur, M. Rudolf Leutwyler, 37 ans, directeur de banque, habitant le Rocheray, commune du Sentier, dut être transporté à l'hôpital de Saint-Loup, souffrant de fractures aux côtes et à un bras.

Le camion est endommagé, la voiture est hors d'usage.

Conférence de l'Association des industries vaudoises

L'économie vaudoise souffre de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

De notre correspondant :

Hier soir, à Lausanne, sous la présidence de M. Raymond Devrient, l'Association des industries vaudoises - Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie - a tenu une conférence de presse au cours de laquelle M. Jean-Pierre Masmejan, directeur de l'association, a tracé les grandes lignes de la situation de l'économie du canton l'an dernier.

L'essor allemand s'est ajouté à une reprise en France et à la poursuite, momentanée en tout cas, de l'expansion italienne malgré les troubles sociaux. En revanche, le marché américain a évolué vers le calme si ce n'est l'apathie : la machine-outil a été durement touchée. Dans l'ensemble, l'expansion est très nette en ce qui concerne les biens d'équipement qui font une bonne part de nos exportations. La conséquence la plus sensible est la pénurie de main-d'œuvre, qualifiée surtout, obligeant les entreprises à un effort de rationalisation ininterrompu, accentuant la tendance aux concentrations et aux fusions, la nécessité de poursuivre l'expansion à l'étranger, un resserrement de la gamme des produits fabriqués (qui n'a pas toujours que des effets positifs).

Si la situation est favorable quant à l'évolution des marchés, elle pose aux chefs d'entreprises de redoutables problèmes engageant l'avenir de ces entreprises et, partant, celui du pays. D'autre part, la conjoncture actuelle peut avoir des effets imprévus : 50 % au moins de la flotte suisse est exploitée par une compagnie vaudoise. Or, la hausse des taux d'intérêt a empêché cette compagnie d'augmenter son tonnage depuis 1963, alors que la flotte mondiale passait de 200 à 300 millions de tonnes.

EXPORTATION

L'Association des industries vaudoises — Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie — consciente de la nécessité de défendre le pouvoir d'achat du franc et de prévenir une hausse brutale des prix, s'est ralliée à la quasi-totalité des mesures envisagées par le Conseil fédéral pour lutter contre la surexpansion économique, bien que plusieurs de ces mesures touchent directement les entreprises. C'est le cas notamment de l'application anticipée des réductions du Kennedy-Round, qui renforcera la concurrence sur le marché intérieur, de la réduction du taux de la garantie à l'exportation, du nouveau coup de frein au crédit et des restrictions en matière de vente à tempérament.

Elle approuve également l'effort de discipline qu'entendent s'imposer les pouvoirs publics dans leurs dépenses et l'engagement de personnel. Le poids de la lutte contre la surchauffe ne doit pas reposer uniquement sur l'économie privée dont dépend d'ailleurs la prospérité du pays comme finalement aussi celle des finances publiques. En revanche, l'association ne peut accepter le dépôt à l'exportation. Cette mesure, en effet, aurait des répercussions très douloureuses dans la plupart des entreprises vaudoises et pourrait compromettre leur position dans la concurrence internationale et leurs chances d'avenir. Un marché perdu l'est en effet pour longtemps. Au surplus, les prévisions semblent concorder pour nous annoncer un ralentissement sur nos principaux marchés d'exportation. Ce ralentissement a déjà été ressenti dans les entreprises, ces derniers mois.

Le risque de surchauffe doit certes être pris au sérieux, mais il n'est pas tel qu'il doive nous engager à prendre une mesure aussi extrême au risque de compromettre nos chances d'avenir.

Au tribunal correctionnel d'Yverdon

UN JEUNE DÉLINQUANT ÉCOPE DE TROIS MOIS DE PRISON

De notre correspondant :

Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. S. Contini, s'est occupé du cas d'un jeune Yverdonnois, A. S., prévenu de tentatives d'escroquerie, circulation sans permis, faux dans les titres et certificats et également d'attentat à la pudeur des enfants.

A. S. se faisait passer pour attaché culturel du gouvernement suédois auprès de l'UNESCO, ou encore comme pilote de chasse de l'armée suédoise. En juin 1969, à la plage d'Yverdon, il attira une jeune fille de moins de 16 ans et commit sur elle, à son domicile, des actes que la morale réprouve. Le 9 mai 1969, l'accusé s'est fait délivrer par le préfet d'Yverdon, une attestation certifiant qu'il avait purgé des peines du 1er février au 9 mai, peines qui avaient pris fin à cette date. Il maquilla l'attestation, n'en conservant que l'en-tête ainsi que la signature du préfet. Il substitua au texte original un autre texte en sa faveur qui, naturellement, vantait les mérites de l'accusé, et certifiait même qu'il n'avait jamais été détenu dans une prison et « qu'il avait donné à plusieurs reprises la preuve de son intégrité et que le préfet se portait garant du porteur de ce papier auprès de toute autorité ou autre personne à qui le présent certificat serait présenté ». Finalement, le tribunal a retenu contre l'accusé les délits d'attentat à la pudeur, de circulation sans permis et de faux dans les certificats et l'a condamné à trois mois de prison ferme ainsi qu'à 100 fr. d'amende plus les frais de justice.

Cycliste blessé

(c) Un cycliste qui circulait en direction du casino d'Yverdon a été renversé par un automobiliste qui sortait du parc de la Place-d'Armes, hier à 6 h 50. Le cycliste a été blessé aux jambes et au visage.

L'Air-club en 1969

(c) L'Air-club d'Yverdon a tenu son assemblée générale samedi soir sous la présidence de M. J. Guex. Parmi les points importants du rapport présidentiel, relevons que 1969 a été une année d'investissement pour le développement de l'activité de vol. Douze licences de pilotes ont été décernées. Des cours théoriques ont également parmis d'octroyer 14 licences radio. Des vols de nuit ont eu lieu pour la première fois à Yverdon avec grand succès. Il y a actuellement 57 pilotes plus 16 élèves-pilotes au sein du club. Le para-club valaisan a fait 1666 sauts dont plusieurs de 6000, 8000 et même de 10,000 m. Les mouvements d'avions ont passé de 8500 en 1968 à 15,000 en 1969, les heures de vol 588 à 1196. Il est prévu le remplacement du Yodel 100 CV par un avion plus évolué et plus puissant. Le terrain très bosselé devra être amélioré sensiblement et le balisage de la piste rendu plus visible. Il y a environ 80,000 m2 à labourer et ensemencer en deux étapes. Le comité est réélu par acclamations avec comme président M. J Guex, vice-président M. R Besançon, caissier M. Junod, secrétaire, E. Leonnard, chef de place, Daniel Girardet, chef du matériel, Ch. Burlat (en remplacement de M. Bécherraz, démissionnaire).

CORCELLES

La « Lyre » en neuf morceaux

(c) Un nombreux public a participé, samedi, à la grande salle de l'auberge communale, à la soirée de la société de musique « La Lyre ». Le programme était composé de neuf morceaux de musique, dirigés par M. Gaston Amiet, alors qu'en attraction se produisaient les clowns fantaisistes : « Les Fernandoz ». Un bal termina la soirée.

GRANGES-MARNAND

Concert de la « Chanson du Rhône »

(c) La population de Granges a entendu, samedi, à la grande salle, un magnifique concert donné par la « Chanson du Rhône », de Sierre, sous la direction de Jean Daetwyler. Cette audition chorale était donnée dans le cadre de la soirée annuelle de la société de musique « La Broyarde », qui a elle-même exécuté plusieurs morceaux de musique sous la direction de M. Philippe Badoux.

CONCISE

Caravane renversée par le vent

(c) Hier matin vers 8 heures, une voiture vaudoise circulait dans la région de Concise, remorquant une caravane. Soudain, cette dernière fut renversée sur le côté par un violent coup de joran et entraîna la voiture. Les deux véhicules firent plusieurs tonneaux. Ils s'immobilisèrent en bordure de la route, la voiture sur ses roues, la caravane sur le toit. Par une chance extraordinaire, le conducteur et son passager sont sortis indemnes. Les dégâts s'élèvent à 15,000 fr. environ.

PAYERNE

Nouvelle crue de la Broye

(c) A la suite des pluies tombées durant le dernier week-end, la Broye a subi une nouvelle et importante crue au cours de la nuit précédente. La rivière est montée d'environ deux mètres et a atteint sa cote maximum vers 8 heures, lundi matin. Dès 9 heures, le niveau de l'eau a commencé de baisser lentement, baisse qui s'est poursuivie durant la journée.

Les cadets sur la scène

(c) Le groupe des cadets de Payerne (troupe Perceval) a donné une soirée très réussie, samedi, à la maison de paroisse. Un nombreux public a pris un plaisir évident à suivre les vingt et quelques numéros d'un programme copieux. A mentionner : une petite pièce inventée par les chefs de la troupe de Grandcour, « Le Livre rouge ».

PRAZ-EN-VULLY

Soirée chorale et théâtrale

(c) Samedi et dimanche, le chœur mixte « L'Espérance » de Praz-en-Vully a donné sa soirée annuelle, qui a attiré un public nombreux à la grande salle de l'Ecu. Au programme étaient inscrits huit chœurs, exécutés sous la direction de M. Jacques Mottier. La seconde partie de la soirée était réservée au théâtre avec une comédie en trois actes d'André Girot : « Tennis ».

LAUSANNE

Un départ à la gendarmerie

(c) Le plt. Giles Duvoisin, chef de la caserne de gendarmerie de Lausanne, a fait valoir ses droits à la retraite pour le 1er mars prochain, après 40 ans de service. Il était surtout connu comme chef de police au Comptoir suisse. Né en 1907, il était entré dans le corps de la gendarmerie en 1930. C'est un homme jovial, savoureux, bref bien Vaudois.

Un hôtel disparaît

(c) Il se confirme qu'un important hôtel de Lausanne, situé dans les quartiers sous gare Ouchy va cesser son exploitation ces prochains mois. En effet, l'hôtel Montana, situé au chemin Pré-Fleuri, va disparaître de la liste des établissements hôteliers du chef-lieu vaudois. Il demeurera cependant encore ouvert jusqu'au mois d'avril ou mai. L'immeuble ne sera pas démoli mais son affectation sera changée : il abritera à l'avenir des bureaux.

Cet hôtel de famille de premier ordre, connu pour son charme particulier et sa situation très tranquille, avec jardin, fut construit au début du siècle. Il pouvait mettre à disposition de la clientèle quarante-cinq chambres et une soixantaine de lits.

ORBE

Un centre de culture

(c) La Société « Pro Urba », qui a pour tâche principale la survivance du passé d'Orbe, a fait récemment deux découvertes : un milliaire romain portant les lettres « AUG I » et qui a été transféré dans l'une des maisons des mosaïques de Boscéaz, et les ruines d'une villa romaine mises à jour, non loin du château historique de Montchoisi. Lors de l'assemblée générale de « Pro-Urba » au Théâtre des jeunes, le professeur Pellet, de l'Université de Lausanne, a parlé des fours pour la fonte de pierres ferrugineuses qu'il a trouvés dans les bois de Ferreyres. Par ailleurs, les dirigeants du Théâtre des jeunes ont l'ambition d'élever Orbe en un centre de culture cantonal destiné à rehausser et restaurer le renom antique et moyenâgeux de la ville.

Dix-sept mille truitelles déversées dans l'Orbe

(c) La section des pêcheurs d'Orbe et des environs, réunis en assemblée générale, a établi le bilan de 1969. Une production de 30,000 alevins a donné 17,000 truitelles, lesquelles ont été déversées dans l'Orbe. La société va développer ,dans sa nouvelle station piscicole, sa position par l'installation de nouveaux bassins d'élevage. Un concours de pêche a été fixé au dimanche 1er mars.

BOTTENS

Violente embardée : 3 blessés

(c) Hier, vers 7 h 50, sur la route secondaire Lausanne-Estavayer, à la bifurcation de la route de Poliez-Pittet, commune de Bottens, la voiture de M. Louis Gising, 60 ans, demeurant à Lausanne, a dérapé dans un virage à gauche et fait une violente embardée, se retournant plusieurs fois et s'arrêtant dans un pré. Ejecté, le conducteur dut être transporté à l'hôpital cantonal. Les passagers, M. Constant Germay, 56 ans, domicilié à Prilly, et Joseph Martin, 36 ans, habitant Lausanne, légèrement blessés, ont également reçu des soins à l'hôpital cantonal.

GRANDSON

Visite d'Eglise

(c) La visite d'Eglise ayant lieu tous les 6 ans la pasteur Jaccard de Consise et M. U. Girardet, membre laïque de l'arrondissement, ont assisté à des leçons de catéchisme, à l'assemblée de paroisse et au culte du dimanche matin ; ils ont eu des entretiens avec le pasteur et le Conseil de la paroisse.

BIENNE - BIENNE

Droit d'autodétermination pour le Jura : table ronde à Bienne

De notre correspondant :

Hier soir, 150 personnes ont assisté à la Maison du peuple, à une séance d'information organisée par le parti socialiste de Bienne, relative à la votation de fin de semaine sur le Jura. Le débat, présidé par M. André Ori, chef des relations publiques du canton de Berne, était animé par le conseiller d'Etat Henri Huber, les députés Jean-Roland Graf et Pierre Gassmann et les journalistes Marcel Schwander et Kraenzlé.

Il ressort des entretiens et exposés et des explications données que tous les partis du canton, sauf le parti libéral-radical indépendant, et Jeune Berne sont pour l'acceptation du projet. Le premier vote passé, le chemin à parcourir pour arriver à une solution sera long. C'est ainsi qu'un tableau nous fait constater que cinq votations sont prévues.

Que peut faire Bienne pour la solution du problème jurassien ? Il est difficile aux Biennois de répondre, nous dit M. Jean-Roland Graf ; nous jouons le rôle d'un pont entre le Jura et le Seeland, pont culturel, économique et politique. Les Biennois doivent accepter les propositions qui leur sont faites car elles créent un lien entre Bienne et ces deux parties du canton de Berne. Bienne a un seul souci : veiller au grain, afin que ses droits et privilèges ne soient pas diminués ou amputés, à telle enseigne que nous devrions songer à créer un canton de Bienne. En conclusion, M. Ori rappelle que la votation de dimanche apportera probablement aux Jurassiens un droit, mais aussi des devoirs qu'il faudra respecter.

Fémur cassé

(c) Lundi à 11 h 30, le jeune Peter Heinberger, né en 1964, habitant rue Dufour 141, a été renversé par un camion rue Gurzelen. Transporté à l'hôpital de Wildermeth, il y est soigné pour une fracture du fémur.

Auto contre vélo

(c) Hier à 11 h 55, une collision s'est produite entre un vélo et une automobile à la promenade de la Suze. Dégâts matériels.

Une remorque se retourne

(c) Lundi à 17 h 15, au carrefour Centrale - Faubourg du Lac - Pont-du-Moulin, la remorque d'un train routier s'est retournée. On ne déplore pas de blessé.

DOUANNE

Une Neuchâteloise blessée

(c) Hier à 17 heures, deux automobiles sont entrées en collision entre Daucher et Douanne. Mme Jacqueline Lecoultre, domiciliée à Neuchâtel, souffrant de blessures internes, a été transportée à l'hôpital de Beaumont.

En faveur du tiers monde

(c) Depuis hier, une horloge, placée sur le trottoir de la place Centrale, annonce que dans le tiers monde, 19 hommes meurent de faim toutes les 15 secondes.

Ce mécanisme réveillera certainement la générosité des Biennois qui, en cette fin de février, sont largement sollicités par les organisateurs de collectes...

L'horloge de la place Centrale.
(Avipress - adg)

FRIBOURG - FRIBOURG

LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE LOCAL VA SUBIR D'IMPORTANTS CHANGEMENTS

De notre correspondant :

Hier après-midi, la direction d'arrondissement des téléphones de Fribourg a donné une conférence de presse présidée par M. Georges Felder, directeur. On y apprit que le réseau téléphonique local de Fribourg va subir, ces prochaines années, d'importantes modifications. A partir de 1971, ce réseau va se subdiviser en plusieurs secteurs. La première étape qui sera achevée dans un an sera celle d'un central de quartier à la Vignettaz. En effet, la presque totalité de la capacité des installations actuelles est utilisée. D'autre part, de nouveaux numéros à six chiffres seront utilisés. Tous les usagers du téléphone en seront avertis personnellement, en temps voulu. Ces mesures sont rendues inéluctables par les impératifs de la technique des télécommunications.

Dès la fin de 1971, les abonnés des réseaux locaux de Fribourg, Belfaux, Guin, Farvagny, Morat, Payerne et Tavel bénéficieront des possibilités de trafic international entièrement automatique. Puis, successivement, jusqu'en 1974, tous les abonnés des groupes de réseaux 037 et 029 bénéficieront des mêmes avantages.

RÉPERTOIRE PAR PROFESSIONS

En octobre 1970, l'arrondissement de Fribourg verra pour la première fois la parution de listes des abonnés au téléphone en deux volumes distincts et complémentaires : la liste A, sans aucune publicité, et l'annuaire B par professions, qui est en fait un répertoire par branches d'activité indépendante.

La nouvelle présentation des listes B, non dépourvues d'imperfections qui seront corrigées dans les éditions suivantes, a suscité des critiques plus ou moins vives dans certaines régions. Les premiers volumes avaient été réalisées hâtivement. Diverses agences de publicité étant habilitées à la prospection, suivant les régions. Le nouveau système adopté, qui a fait ses preuves à l'étranger depuis de nombreuses années, a été généralement bien accueilli. Toutefois, nombre d'usagers du téléphone n'ont pas encore compris toute son importance. Les abonnés de l'arrondissement de Fribourg qui s'intéressent à une mention dans les nouveaux répertoires par professions, et qui n'auraient pas été contactés par les représentants de l'agence de publicité, peuvent se renseigner auprès de la direction d'arrondissement des téléphones de Fribourg. Précisons que la première inscription est gratuite. Celles qui sont désirées en sus sont facturées.

LES MUSIQUES FRIBOURGEOISES ONT UNE NOUVELLE BANNIÈRE

De notre correspondant :

La société cantonale des musiques fribourgeoises a tenu son assemblée annuelle dimanche à Wunnewil. Une nouvelle bannière a été inaugurée en présence de 80 délégations de sociétés venues de tout le canton. Le parrain en est M. Pierre Glasson, conseiller national et la marraine Mme Rohrbasser, la femme du regretté Ernest Rohrbasser, vétérinaire cantonal. Le curé de Wunewil bénit le nouvel emblème au cours d'une cérémonie, en présence de M. Louis Lanthman, président du Grand conseil, Emile Zehnder, président du gouvernement et Arnold Waeber, conseiller d'Etat. Le président cantonal, M. Marius Barras, dirigea la partie administrative. Un rapport fut présenté par M. Oscar Moret, président de la commission de musique, 257 délégués étaient présents.

M. Jeckelmann, président du comité d'organisation de la fête des musiques fribourgeoises qui aura lieu à Guin les 23 et 24 mai, précisa que 73 sections, totalisant quelque 3000 musiciens, participeront à cette fête.

On relève que le Conseil communal de Guin a accordé une garantie de 5000 francs au comité organisateur de ce grand rassemblement des musiciens.

Les futures citoyennes vont s'instruire

(c) Un cycle de rencontres et de conférences, organisé par le parti conservateur chrétien-social de la ville de Fribourg, commencera au début du mois de mars et durera jusqu'à la fin de l'année. On insistera sur l'aspect pratique en invitant des personnalités qui représentent les divers pouvoirs dans le canton et sur le plan fédéral à prononcer des exposés. Ces réunions seront placées sous le signe de l'échange et du dialogue.

D'autre part, l'association bulloise pour le suffrage féminin organise un cours d'instruction civique qui sera donné à la salle du tribunal, à Bulle, les 2, 9 et 16 mars par M. Jean Clément, professeur. Le cours sera spécialement consacré à la vie civique dans la commune et la paroisse.

Tant à Fribourg qu'à Bulle, ces manifestations sont destinées aux femmes, mais aussi aux hommes soucieux de parfaire leur formation civique.

GUIN

Musiciens singinois honorés

(c) Lors du concert annuel de la fanfare de Guin, trois membres de la société ont été proclamés membres d'honneur pour leurs quarante ans d'activité. Il s'agit de M. Maurice Schmutz, directeur de la fanfare, M. Alfons Gœtschmann, président et M. Alfons Jungo, agriculteur.

BŒSINGEN

Aérodrome : encore une opposition

(c) Réunis en assemblée communale ordinaire, les citoyens de la commune de Bœsingen (Singine) se sont prononcés à l'unanimité contre la réalisation projetée d'un aérodrome régional à Schmitten-Fillistorf.

Toutes les communes directement intéressées se sont maintenant prononcées contre le projet de Fribair S. A.

FRIBOURG

Vols au Salesianum

Dans la journée d'hier, un inconnu s'est introduit dans le bâtiment du Salesianum, à la rue du Moléson 30, à Fribourg. Il a parcouru les étages et a visité des chambres. En fin de journée, cinq vols ont été constatés dans des chambres d'étudiants. Le montant des vols s'élève à quelque 400 francs.

Le signalement de l'inconnu est le suivant : 170 cm environ, corpulence moyenne à mince, visage ovale, teint pâle, cheveux blonds, porte un manteau bleu-foncé, une veste brunâtre, une cravate probablement rouge, une chemise à carreaux bruns et des souliers noirs. D'apparence assez soignée, il parle le français avec un accent allemand. éventuellement autrichien.

La police de sûreté précise qu'il pourrait s'agir d'un spécialiste de ce genre de délits. Les instituts sont priés d'être attentifs à de tels visiteurs. Ils feront bien, dans les cas douteux, de faire appel à la police.

JURA - JURA - JURA

Deux cent cinquante pêcheurs bernois réunis à Saint-Imier

De notre correspondant :

Dimanche s'est tenue, dans la grande salle des spectacles à Saint-Imier, la 80me assemblée générale des délégués des sociétés membres de la Fédération cantonale bernoise de la pêche. Cette journée, placée sous la présidence de M. Paul Schorer, a réuni près de 250 personnes, dont 192 délégués. Les affaires administratives ont été rapidement liquidées, et comptes, budget ou cotisations acceptés. Le rapport du président permit de passer en revue le travail du comité et du secrétariat. Il contient des renseignements concernant la loi sur la pêche, acceptée par les électeurs bernois en 1960 et parle également de l'effort des pêcheurs pour la faire aboutir, ainsi que de celui qu'ils ont fourni dans un élan d'enthousiasme dans le cadre de la campagne « Sauvegarde des eaux et des forêts ». Les bonnes relations avec les autorités cantonales, en particulier avec le conseiller d'Etat Henri Huber, et le nouveau directeur du département de l'agriculture, ont également été mentionnées dans le rapport. M. Ernest Blaser, conseiller d'Etat, présent à Saint-Imier, apporta en français d'abord, et dans la langue de Gœthe ensuite, les salutations du gouvernement.

Au chapitre des élections, M. Schorer fut réélu de même que ses collègues du comité. L'assemblée a désigné un nouveau membre (M. Hans Fankhauser) pour remplacer M. Raggenbass, de même que les vérificateurs des comptes. M. Raggenbass a été nommé membre d'honneur. D'autres récompenses ont encore été décernées. La question de l'Union des organisations de pêche sur le plan fédéral n'a pas été jugée suffisamment mûre par la Fédération. Celle-ci a choisi la région de Spiez pour son assemblée de 1971. Elle a prêté une grande attention à une conférence de M. Georges Walter, ingénieur à Bienne, qui a parlé des questions actuelles de l'épuration des eaux. « Le moment est maintenant venu d'agir efficacement, si l'on veut éviter le pire, a-t-il dit notamment. La construction de stations d'épuration des eaux est urgente, malgré les dépenses qu'elle entraîne. Le danger a atteint la cote d'alarme. »

M. Jean-Louis Favre, vice-maire de Saint-Imier, et M. Willy Sunier, préfet, apportèrent le salut des autorités municipales et bourgeoises.

A l'assemblée préparée par les pêcheurs de Saint-Imier, on notait également la présence des députés Niklès, de Saint-Imier, et Voisin, de Corgémont.

TAVANNES

Diminution de la population

Au 31 décembre 1969, Tavannes comptait 4035 personnes (4063 en 1968), y compris les étrangers. A la même date, on dénombrait 689 étrangers, dont 265 hommes, 191 femmes et 233 enfants ; 482 sont au bénéfice d'un permis de séjour et 207 au bénéfice d'un permis d'établissement. Durant l'année écoulée, 225 Suisses sont arrivés à Tavannes et 203 étrangers, au total 428 personnes ; 286 Suisses et 221 étrangers sont partis de la localité. Dans ces chiffres, les naissances et les décès ne sont pas compris.

DISTRICT DE COURTELARY

Une femme au comité des chasseurs

(c) Lors de leur assemblée, les chasseurs du district de Courtelary ont rappelé que leur société comptait 171 membres et que 123 patentes avaient été délivrées en 1969. Dans la réserve de la Combe-Grède, le nombre des chamois et des marmottes a augmenté. Le comité s'est opposé à l'augmentation du prix de la patente de 45 à 90 francs. Mme Rose-Mary Luthy de Sonceboz est entrée au comité.

Candidats du P.A.B.

(c) Lors d'une récente assemblée du parti paysans, artisans et bourgeois du district, les candidats aux prochaines élections ont été désignés. Ce sont MM. C. Niklès, de Saint-Imier et C. Voisin, de Corgémont, tous deux anciens, ainsi que MM. H. Alplanalp, de Cormoret, A. Noirjean, de Tramelan, F. Roth, de Sonvilier, K. Trœch, de la Heutte.

FRANCE VOISINE

Incendie à Belfort

Abritant un stock de solvants et de peinture, le bâtiment était en bois

(c) Un dépôt d'accessoires automobiles où se trouvait également un stock de peinture, de solvants et de pneumatiques a été ravagé à 75 % par un incendie, lundi, vers 3 heures du matin. Les flammes trouvèrent un aliment favorable, d'autant plus que ce bâtiment situé rue de Turenne, au milieu d'un pâté de maisons, était... en bois ! Les pompiers maîtrisèrent les flammes au bout d'une heure. Les dégâts se montent à 400,000 fr. environ. Trois pompiers ont été, ua cours de la lutte, légèrement blessés. Bien que l'enquête ouverte par la police ne soit pas terminée, il semble qu'on soit en présence d'un acte de malveillance.

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH

Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Pierre Segond sera l'interprète du sixième concert d'orgue au Pasquart

Mercredi 25 février 1970 à 20 h 15, sixième récital d'orgue de l'œuvre intégral de Jean-Sébastien Bach. A cette occasion les organisateurs ont fait appel à Pierre Segond, né en 1913 à Genève, qui est à l'heure actuelle l'un des meilleures interprètes de l'Orgelbüchlein. Il a fait ses études au Conservatoire de cette ville avec Alexandre Mottu pour le piano, et William Montillet pour l'orgue. Nous le retrouvons au Conservatoire national de Paris où il obtient un premier prix d'orgue et d'improvisation en classe de Marcel Dupré. Dès 1940 il enseigne l'orgue, l'improvisation et l'histoire de l'orgue au Conservatoire de Genève. En 1942 il succède à Otto Barblan à la tribune de la cathédrale Saint-Pierre où il jouit depuis 1965 de l'excellent instrument signé Metzler. Il est l'hôte régulier des capitales européennes tant comme interprète que comme membre de jurys internationaux. A Bienne son nom n'est pas inconnu puisqu'on a pu l'entendre en 1946, 1964 et 1968. Signalons enfin son activité de compositeur d'œuvres pour orgue, piano, chœur et musique de chambre.

DANS L'ORGELBUCHLEIN...

Ce 6me récital débute dans une ambiance douloureuse et sombre par *Fantaisie et fugue en ut mineur,* caractère que l'on retrouvera aussi dans le *Prélude et fugue en fa mineur.* Ces pièces prennent assise sur de longues et graves pédales. Tandis que le premier se développe avec une densité de pensée admirable, le second trahit encore quelques préoccupationa formelles. La fugue en particulier frappe par un côté romantique qui n'est pas sans évoquer Brahms.

Trois chorals pour le Noupel-An de l'Orgelbüchlein sont fort contrastés : tandis que dans « Das alte Jarh vergangen ist » le dernier trille semble dire adieu à l'année écoulée, « In Dir ist Freude » salue la nouvelle avec un grand carillon sonnant à toute volée.

Dans le *Concerto en ut majeur No 4,* Bach se fait arrangeur, puisqu'il adapte à l'orgue un mouvement de concerto du duc Johann Ernest de Saxe. L'opposition de soli et tutti se traduit par d'incessants changements de clavier.

Sur les 7 chorals de la Passion, quatre sont en canon. De ces petits chefs-d'œuvre de l'Orgelbüchlein signalons en bref « O Mensch bewein dein Sünde gross », incroyablement orné où l'auteur spiritualise la mélodie en une méditation profondément intérieure et « Christe, du Lamm Gottes » qui surpend avec ses lentes gammes, qui vont et viennent en toute liberté, contrastant ainsi avec la régidité du canon à la dixième.

Le récital s'achèvera sur *Prélude et fugue en la mineur.* Le prélude s'ouvre sur un incroyable récitatif mélodique. Voix unique à laquelle une profonde pédale donne bientôt de la pesanteur dans un épanouissement harmonique. Puis ce dialogue serré entre clavier et pédale culmine en une cadence pleine de grandeur, impulsion d'une fugue monumentale, tirant d'un thème unique toute sa substance. Un seul souffle l'anime et elle ne connaîtra aucun répit avant la dernière page où, d'une polyphonie éclatant en accords, s'échappe seule la pédale, surchargée d'une énergie qui se libère en un ultime tourbillon avant la cadence finale.

Pierre Segond au clavier (Avipress adg)

Alain Knapp et le Théâtre-Création au Théâtre de poche

Depuis quelques mois une troupe lausannoise fait beaucoup parler d'elle en Suisse romande : c'est le Théâtre-Création que dirige Alain Kanpp. Les six comédiens (3 filles et 3 garçons) s'adonnent à une expérience qui vise à rendre plus vivants les rapports entre acteurs et spectateurs : au début de la représentation, le public propose des thèmes que la troupe illustre ensuite par des improvisations.

Il y aura bien sûr toujours des gens pour refuser une expérience de ce genre, sans même s'être donné la peine de voir de leurs propres yeux de quoi il s'agit : on parlera de « solution de facilité » pour « étudiants en rupture de ban », qui voudraient être des artistes sans en avoir les capacités, ou de « non-théâtre déguisé en théâtre ».

Mais au cours des trois représentations qu'ils ont données au Théâtre de poche, Alain Knapp et sa troupe nous ont prouvé de façon éclatante qu'un spectacle improvisé peut être excellent du point de vue technique et riche en inventions tant sur le plan de l'expression corporelle que sur celui de la création du texte. Il est vraiment réjouissant de voir se dessiner, dans le travail que nous présente le Théâtre-Création, la perspective d'un art dramatique dépouillé de sa gangue soyeuse de coterie mondaine et dépoussiéré de sa croûte de snobisme, un art dramatique qui s'efforce d'être de son temps et adapté à la société d'aujourd'hui, un art dramatique qui fait de l'interprète un créateur à part entière et des préoccupations du spectateur le moteur de son action.

Pour augmenter l'intérêt de ces représentations, Olivier Blanchard, l'animateur du Théâtre de poche, a fait appel à des musiciens, un écrivain et des peintres, qui ont improvisé, eux aussi, et en même temps que les acteurs, mais dans leur technique, sur les thèmes proposés par le public. Le résultat de cette confrontation incitera, sans doute, ses instigateurs à poursuivre dans une voie qui met en question le cloisonnement des disciplines artistiques.

Dans cette perspective d'un art total, nous reprocherons aux musiciens de l'ensemble Neue Horizonte leur attitude de fermeture au dialogue qui leur était proposé. Ils ont, en effet, pris le parti de la musique aléatoire, c'est-à-dire d'une musique dont les différents moments sont définis de façon quasi-mathématique par les lois du hasard : par exemple, le musicien X décide d'émettre un son intense de 20 secondes dès que l'acteur Y aura exécuté un geste précis ou prononcé un mot déterminé.

Par cette option d'une musique artificielle, objectiviste et déshumanisée, l'ensemble Neue Horizonte s'est dérobé à l'effort d'approche des acteurs dont le jeu traduit des émotions et non des règles abstraites. Pourquoi les musiciens ont-ils choisi d'interpréter une structure fixée d'avance, alors qu'ils devaient adapter leur jeu aux circonstances d'un dialogue et viser à une expression authentique et non mécanique ? Craignaient-ils, par hasard, ne pas être à la mesure de leurs partenaires comédiens sur le terrain de la sensibilité créatrice ?

J.-J. D

JURA - JURA - JURA

Le New Ragtime Band de Porrentruy a la cote parmi les grands jazzmen

De notre correspondant :

Le clarinettiste noir de style Nouvelle-Orléans, Albert Nicholas, vient d'enregistrer un nouveau disque 30 cm dans une série consacrée aux grands noms de l'histoire du jazz. Gravé par une marque d'extension internationale, ce disque est depuis quelques jours sur le marché suisse, italien et français. Malgré l'excellente qualité de cette gravure et l'admiration que nous portons au grand Nicholas, il ne nous serait pas venu à l'idée de parler de cet événement musical si la formation qui a été choisie pour accompagner Albert Nicholas n'était un orchestre du Jura : le NEW RAGTIME BAND de Porrentruy que les amateurs jurassiens de jazz connaissent bien et auquel ils font une ovation chaque fois qu'il se produit en public.

Un orchestre d'étudiants « arrivé »

Nous avons eu l'occasion ces dernières années de parler a plusieurs reprises de cette formation constituée — ou plutôt reconstituée — à l'occasion d'un bal de charité à Porrentruy. Tous les membres de l'ensemble étant des messieurs « arrivés », (nous voulons dire par là ayant terminé leurs études et définitivement établis) l'orchestre eut dès son nouveau départ — car il avait été autrefois un orchestre d'étudiants — une « solidité » qui eut de très heureux effets sur la qualité de la musique jouée.

Choisi pour illustrer les cours donnés à l'Université populaire jurassienne par un grand connaisseur suisse du jazz et des jazzmen, Felix Debriet de Berne, le « New Ragtime Band » fut mis en relation avec Albert Nicholas.

Ce fut alors, en 1968, une série de concerts avec le célèbre clarinettiste. En 1969, nouvelle tournée, avec le trompettiste noir Bill Coleman cette fois. Dès lors, les gars du « New Ragtime » se rendirent compte, très objectivement, que musicalement parlant ils accompagnaient des vedettes quelque peu au-dessus de leurs moyens. Deux possibilités s'offraient dès lors à eux : où se replier sur eux-mêmes et se cantonner dans le jazz à papa, ou se perfectionner pour se hisser au niveau des musiciens de renom qui leur faisaient l'honneur de les choisir pour accompagnateurs.

C'est la seconde solution qu'ils envisagèrent. Ils eurent recours à des professionnels, le tromboniste Raymond Droz et le batteur René Marthaler, pour améliorer leur niveau orchestral, tout en perfectionnant aussi chacun personnellement sa technique instrumentale. D'autre part la défection, pour motif professionnel, de leur trompettiste Raymond Bernier, devait permettre l'arrivée dans l'orchestre d'un excellent instrumentiste, détenteur d'un second prix de trompette au Festival de jazz de Zurich, Robert Antenen, soliste également des « Hot Patatoes » de Zurich.

Dès lors, plus rien ne manquait au « New Ragtime Band » pour qu'il soit en mesure d'inscrire son nom, au-dessous de celui d'un « géant » comme Albert Nicholas, sur la pochette de disques de grande marque.

Le présent et... l'avenir !

Mais le disque, 47me de la série « The many faces of jazz », est pour le « New Ragtime Band » déjà inscrit dans le passé, puisque enregistré en octobre. Parlons maintenant du présent. L'orchestre bruntrutain est en train de donner, toujours avec Albert Nicholas, une série de huit concerts à travers la Suisse, pour le compte des « Jeunesses musicales ». Huit sections de cette association ont en effet retenu cet orchestre parmi ceux proposés pour l'actuelle saison. C'est ainsi que les musiciens jurassiens avec leur prestigieuse vedette noire, ont joué ou joueront encore dans le courant de ces prochaines semaines à Martigny, Court, Nyon, Neuchâtel, Locarno, Payerne, Berne et Zoug. Ils furent aussi l'un des ensembles engagés pour le très connu « Bal de l'entraide » de Lausanne.

En ce qui concerne l'avenir, après Nicholas et Coleman, c'est un autre musicien noir de la grande époque du jazz, moins connu peut-être que ses deux concitoyens, mais tout aussi prestigieux, le saxophoniste noir Benny Waters qui sera, au début de mai prochain, la grande vedette autour de laquelle les gars du « New Ragtime » tisseront la trame de leurs improvisations. Avec cet ex-musicien des ensembles de King Oliver, Fletcher Henderson et bien d'autres chefs célèbres, les jazzmen jurassiens joueront à Porrentruy, Delémont et Moutier.

Cette tournée les obligera à un renouvellement presque complet de leur répertoire, puisque sur les 60 thèmes de concert connus actuellement par l'orchestre bruntrutain, 3 seulement ont été retenus par Benny Waters pour les concerts du début mai. Ce gros travail de renouvellement, doublé d'un changement assez net de style, obligera le « New Ragtime » à une adaptation qui lui fera atteindre sans doute un niveau musical encore plus élevé. C'est avec plaisir et impatience que nous attendons que le rideau se lève sur Benny Waters et ses accompagnateurs jurassiens : Jacques Milliet (clarinette), Robert Antenen (trompette), René Comment (trombonne), Tony Hardegger (basse), Ervin Montavon (piano), Peggy Mossmann (batterie) et Bernard Moritz (banjo).

BÉVI

Le « New Ragtime Band » dans sa formation la plus récente

CARNET DU JOUR

Apollo : James Bond 007 - Au service de Sa Majesté.
Capitole : Récital Fernand Raynaud.
Lido : Compartiment tueurs !
Métro : Pour 3 dollars de plomb - Cowboy dans la brousse.
Palace : Par exemple : Adultère.
Rex : La Sirène du Mississippi.
Roxy : 15, 17, 19 et 21 h : 5000 dollars morto o vivo.
Scala : L'Homme de Kiev.
Studio : Happy hippies.

DIVERTISSEMENTS

Astoria : Kapelle Bayer.
Chambord : Luciano Bianchini, pianiste.
Domino : L'orchestre The Generation's.
Fantasio : L'orchestre Noël Longchamp.
Palace : André Clément, pianiste.
Stadthaus : Léo Freitag, pianiste.

EXPOSITIONS

Galerie Arco : Leonid Sejka.
Galerie Lyss : Gérald Comtesse.
Pavillon : M. Eichenberger.

MÉDECIN DE SERVICE
Jeudi - dimanche, tél. 11 ou 17.

DENTISTE
Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.

PHARMACIE
Service de nuit et du dimanche : Hafner, Gare 55, tél. 2 43 72.

SERVICE PERMANENT DU JEUDI
Pharmacies de la Gare, tél. 2 52 57 ; Centrale, tél. 2 41 13 ; Stern, tél. 2 40 05.

Théâtre de poche : Pantomime.

Université populaire : La Grande Forêt. M. André Paratte, cinéaste. Cette conférence, agrémentée d'un film, aura lieu mardi 24 février 1970, à 20 h 15, à la Maison du Peuple. Prix d'entrée : 3 fr. par personne (2 fr. pour membres de l'UP et du CEO. Cette soirée est organisée en collaboration avec le Centre d'éducation ouvrière.

TAPIS AU KILO

Au kilo! Oui!

2 tonnes de coupons de tapis de fonds en moquette et bouclé 1re qualité de différentes grandeurs et couleurs à des prix très avantageux.

Au 3me étage

armourins neuchâtel

ECOLE MODERNE

COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES

NEUCHÂTEL 12, place Numa-Droz Tél. 41515

NOUVEAU COURS :

RENTRÉE 1970 : 20 avril

SECRÉTARIAT MÉDICAL : formation de secrétaire de médecins d'hôpitaux et de cabinet privé. Cours de 3 trimestres études approfondies en collaboration avec l'école de secrétariat médical d'Yverdon. Personnel enseignant qualifié.

SECONDAIRES : IIe, IIIe, IVe. Programme des sections scientifiques en langues et mathématiques. Préparation aux écoles techniques, de commerce et supérieure de jeunes filles. Raccordement aux classes officielles. Sérieuse préparation aux apprentissages. Surveillance des devoirs scolaires.

SECRÉTARIAT COMMERCIAL : trois trimestres. Programme de l'examen final d'apprentissage. Méthode active, cours intensif et pratique.

ADMINISTRATION + RACCORDEMENT préparation aux écoles professionnelles de commerce et d'administration.

PTT - CFF - DOUANES

COURS DE FRANÇAIS : cours du jour - leçons d'après-midi - compléments de langues et commerce.

COURS DE VACANCES : Neuchâtel et Allemagne - Cours d'été - Stations touristiques et centres scolaires. Echanges possibles.

COURS DU SOIR : Langues étrangères - Français - Dactylographie - Sténographie - Correspondance commerciale.

CERTIFICAT et DIPLÔME

de SECRÉTARIAT MÉDICAL - SECRÉTARIAT COMMERCIAL FRANÇAIS - BRANCHES COMMERCIALES

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Cet ensemble blazer fait même la fierté d'un vrai galopin. Blazer mode, serge bleu uni. Boutons métalliques. (Le blason est cousu jusqu'à la taille 134 cm; au-delà, sur demande seulement.) Tissu facile à entretenir. TREVIRA.
38.–
Taille 104 cm.
Supplément Fr. 4.– par 6 cm.

Pantalon gris pour garçons. Passants de ceinture. Laine vierge/TREVIRA.
24.–
Taille 104 cm.
Supplément Fr. 1.– par 6 cm.

TREVIRA®

VETEMENTS
maintenant chez Frey

Neuchâtel
2, passage St-Honoré
tél. 5 26 67

D&M S 28

Nous vous engageons à moderniser votre éclairage

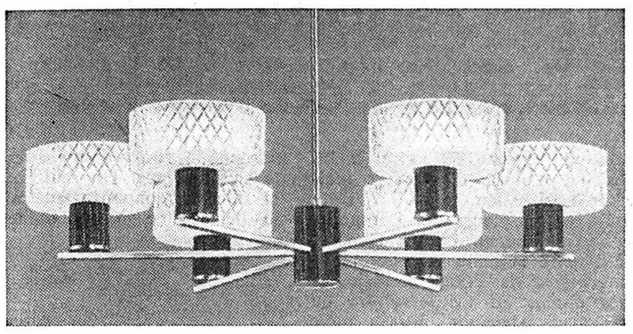

Pour tout achat d'un lustre de Fr. 100.— et plus, **NOUS REPRENDRONS** votre ancienne lampe ou votre lampadaire à des **conditions intéressantes.** (Fr. 15.—, 25.—, 35.—, 45.—, 55.—, etc.)

elexa

NOTRE EXPOSITION EST AU COMPLET
Plus de 2000 luminaires exposés sur deux étages
Ne manquez pas cette offre extraordinaire
Rue du Seyon 10 Neuchâtel

Quand le bon sens triomphe

Rendons donc à l'auto sa fonction première: nous permettre de nous déplacer et transporter nos affaires. Vue sous cet angle, la voiture est chose utile et bonne. Intelligente et raisonnable. Austin la construit: la Maxi.

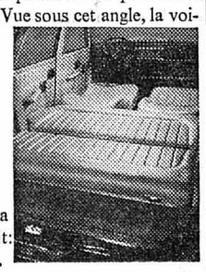

Son moteur est placé transversalement: plus de place. Traction avant: elle passe mieux partout. Sa boîte à vitesses a cinq marches: ménagement du moteur. Et parce que la suspension doit être confortable tout en communiquant un sentiment de sécurité, la Maxi présente le fameux système Hydrolastic. Avantages concrets, abstraction faite du confort de la carrosserie avec 5 portes, 5 places et des sièges-couchettes rabattables absolument à plat. Des caractéristiques aussi diversifiées ne se rencontrent que dans la Maxi. En plus, avec tous ces «extras», elle ne coûte que 9980 francs!

On serait tenté de considérer une telle voiture comme révolutionnaire—mais elle ne veut pas donner cette impression. La Maxi ne veut être ni plus ni moins qu'une voiture intelligemment construite. Il faut le dire, pourtant, le moteur est «un peu là»: 75 CV et 1500 cm³. Plus que bien de plus longues voitures. Car la Maxi ne mesure que 402 cm extérieurement. Et ça, c'est bien moins que toutes les autres présentant la même habitabilité.

Course d'essai? Une décision du bon sens: chez le représentant Austin le plus proche!

Austin Maxi
une auto construite dans le bon sens

Austin Mini 850 et 1000* Clubman 1000*, Estate* et 1275 GT Cooper 1275 S Mk III. Dès Fr. 5590.-
Austin 1100 et 1300* 1300 Countryman*, 1300 America* 1300 GT. Dès Fr. 7290.- (*également avec boîte automatique)
Austin Maxi 1500, Fr. 9980.- Austin 1800 Mk II et 1800 S. Dès Fr. 11100.-
Plus de 200 représentants Austin en Suisse. Le plus proche: annuaire téléphonique sous Austin.
British Leyland Switzerland SA, 600, Badenerstrasse, 8048 Zurich, Téléphone 051/54 56 00

BRITISH LEYLAND

OUVERTURE DE SAISON

Z. BESSON, maître tailleur
Louis-Favre 6 Neuchâtel, tél. 5 68 29
atelier spécialisé pour la confection sur mesure

MESSIEURS
complets
manteaux
pantalons

DAMES
costumes
robes
manteaux

Classique ou haute couture

Collection : anglaise — suisse — italienne

A partir de Fr. 50.— par mois
il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique Neuchâtel

Maculature
en vente au bureau du journal.

Brûleur à mazout RHEINFEUER
un appareil robuste, silencieux et économique.
Vente et service
B. Pillonel
chauffage à mazout,
Draizes 15, tél. 6 27 66,
2016 Cortaillod.

Ça c'est une offre AF
Pourquoi attendre

Même à crédit nous vous offrons GROS RABAIS sur MACHINE A LAVER LE LINGE OU LA VAISSELLE
Paiement Fr. 90.— à la livraison et Fr. 45.— par mois.

LE DISCOUNT DU VIGNOBLE

AF A. FORNACHON - BEVAIX
Appareils ménagers
Tél. (038) 6 63 37

NOTRE FEUILLETON

La Dernière Sérénade

par 26

GERMAINE BOUYSSIÉ

Dans la lumière intense de cette journée d'été, le ciel paraissait gris. Les cigales s'exaspéraient dans les chênes; au loin, se profilait l'architecture trapue du Vent-Haut.

Sur le balcon qui avançait, fragile et minuscule au-dessus du vide, une silhouette d'homme, en bleu de travail, se mouvait lentement, avec des gestes mesurés.

« Le vieux Boittole continue à réparer ces pierres branlantes, songea Ruiz. Les Urquijos font la méridienne. Et elle, Maria-Pilar, où est-elle en ce moment ?

Dans sa chambre, étendue à demi nue sur son lit, ou dans cette salle capitulaire dont m'a parlé Laurette et où, parfois, le Français est venu la retrouver ? »

Il serra les poings. Ses yeux luisaient d'un éclat métallique entre les cils noirs qui savaient leur donner des lueurs si caressantes.

« Je suis arrivé à temps! Quelques jours de retard, et la princesse des sables s'amourachait bêtement de ce Frédéric Guibert qui doit être tout à sa dévotion. Ma sérénade a interrompu à temps un duo qui menaçait de devenir trop tendre. Mes sérénades, devrais-je dire ! Voilà trois soirs que la belle Maria-Pilar me rejoint sur la berge, trois soirs que l'autre doit ronger son frein et comprendre qu'il n'est pas seul dans la partie qui se joue. Il est vrai qu'elle ne m'a pas accordé grand-chose : des rires, des taquineries... et j'ai pu baiser, hier, le bout de ses doigts. C'est peu. L'essentiel est de décourager son amoureux ; et, seule, périssant d'ennui dans ce sinistre décor du Vent-Haut, c'est bien le diable si elle ne tombe pas dans mes bras. Alors joué, Don Francisco de Rubias ! Lorsque ce cher trésor m'appartiendra, il ne vous restera plus qu'à bénir nos noces. Ruiz Ramirez n'oublie pas les injures, et je vous avais dit que je ne renonçais pas !»

Au souvenir de la scène pénible où il avait été chassé de San José de Huerba, le jeune Espagnol pâlissait de rage. Don Francisco ne l'avait plus revu ; mais il n'avait pas quitté Saragosse, échafaudant des plans, les abandonnant pour en reprendre d'autres.

Le plus simple s'était montré le plus efficace.

Se rapprocher de San José, y accoster une séduisante soubrette et être reçu dans le bâtiment des communs où Don Francisco n'allait jamais et où s'agitaient de nombreux serviteurs n'avait été qu'un jeu pour Ramirez.

Une fois dans la place, il avait tiré de Mercédès ce qu'il avait voulu, l'annonce du départ simultané des Urquijos et de Maria-Pilar n'étant pas la moindre nouvelle. Nul il est vrai, ne connaissait le but de leur voyage. L'apprendre avait été le plus difficile et avait fait perdre au jeune aventurier un temps qu'il sentait précieux.

Deux nuits passées à San José de Huerba lui avaient été nécessaires, la première pour repérer les lieux, la seconde pour s'introduire dans le bureau de Don José, fouiller les tiroirs, et y retrouver les lettres de Me Duval postées de Rivière.

Il prenait le lendemain le premier train pour la France, laissant Mercédès avec ses illusions perdues.

Quel mystérieux instinct, quel flair divinatoire l'avaient-ils guidé lorsqu'il s'était adressé à Laurette ? Il ne désirait, en vérité, que faire tenir une lettre à Pilar, et la petite bonne du Vent-Haut lui avait paru tout indiquée.

Mais elle avait montré tout de suite un empressement si agressif, révélant un esprit acide et moqueur, probablement sans scrupules, qu'il avait compris immédiatement le parti qu'il en pourrait tirer.

Non qu'elle parût d'humeur à se laisser tourner la tête. Elle avait l'air de l'avoir, au contraire, fort solide. Mais, au regard perspicace de Ruiz, elle laissa voir une jalousie naïve de l'emprise que sa belle voisine faisait peser sur son jeune patron, et une telle hargne de la chose qu'il n'était pas possible de ne pas exploiter cette complicité que le destin apportait, toute chaude.

Le bel Espagnol partageait donc son temps en deux occupations essentielles : les rendez-vous de la méridienne avec Laurette, qui le renseignait sur les faits et gestes des habitants du Vent-Haut, et ses rencontres nocturnes avec la fille de Don Francisco de Rubias. Ni cette dernière, ni les Urquijos ne l'avaient jamais rencontré auparavant. Et son nom d'emprunt ne lui garantissait-il pas l'anonymat ?

... Il arrivait sur la berge, assez rocailleuse à cet endroit. Mais elle était fort ombragée et la barque, mollement, se balançait au bout de sa chaîne. Dans la barque, Laurette, tresses relevées, nuque claire et sarrau azur, attendait.

Elle eut un mince sourire en voyant Ruiz et persifla :

— Oserez-vous monter dans la barque, avec votre beau costume ? Elle sent le goudron et le poisson.

— Pour vous rejoindre, belle enfant, je franchirais tous les obstacles.

— Ne me racontez pas d'histoires ! Et abrégeons. J'ai de bonnes nouvelles pour vous.

Avec précaution, quoi qu'il en ait dit, Ruiz enjambait les planches usées et pataugeait, avant de s'asseoir, dans les flaques stagnantes.

Il poussa un soupir de satisfaction, tamponna son visage moite, et regarda Laurette.

— Je vous écoute, ma toute charmante.

Laurette se rapprocha et d'un air gourmand, annonça :

— Ils se sont disputés, hier soir.

— Ah! Ah!

— Oh ! ce n'est pas la première fois. Mais, après votre première sérénade, il a fermé les yeux, n'a pas voulu s'avouer jaloux. Je pense que les deux suivantes ont dû être un supplice pour lui.

De triomphant, le ton de Laurette devenait grave, presque ému. Connaissant par expérience la torture qu'elle évoquait, peut-être ne pouvait-elle se défendre d'un peu de pitié.

— Quand Maria-Pilar vous a quitté, poursuivit-elle, Monsieur Frédéric est allé à sa rencontre. Il l'a accompagnée jusque chez elle, par la porte du jardin. De ma fenêtre, je suivais mal leur discussion. Mais je comprenais à leur ton qu'il lui faisait des reproches et qu'elle répliquait avec violence, moitié en français, moitié en espagnol. Ce que j'ai bien entendu, c'est quand il lui a dit : « Je te défends, tu entends, je te défends désormais ... » Il n'est pas besoin d'être sorcier pour comprendre qu'il lui interdisait de vous rejoindre.

— Qu'a-t-elle répondu ?

— Elle a ri, monsieur.

La barque ondulait doucement sur l'eau calme. Un gros poisson, à la poursuite d'un insecte, fit miroiter quelques secondes au soleil ses nageoires d'argent...

— Elle viendra quand même, affirma Ruiz, très sûr de lui. Est-ce tout, petite ?

Laurette haussa vaguement les épaules.

— Il n'y a que Boittole qui est bien calme, bien paisible. Il a enlevé le soubassement du balcon et il y a maintenant un vide effroyable. Heureusement qu'il y met un plancher tous les soirs. Les autres... M. Frédéric est comme fou. Chez les Urquijos, Maria-Pilar rabroue ses parents et demeure tout le jour enfermée dans sa chambre. Eux aussi paraissent inquiets, et vont chaque jour chez Me Duval. J'ai l'impression de vivre dans une atmosphère de drame sans trop m'expliquer pourquoi.

(A suivre)

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU CONCOURS de chronomètres de l'Observatoire de Neuchâtel

Les concours 1969 ont souffert de l'absence des montres-bracelets

La cérémonie de la proclamation des résultats du concours chronométrique de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel et du Prix Guillaume s'est déroulée hier après-midi dans la salle du Grand conseil.

De nombreuses personnalités du monde horloger ainsi que des fabricants et des régleurs assistaient à cette manifestation.

M. Fritz Bourquin, chef du département de l'industrie et président de la commission de l'Observatoire ouvrit la séance en entreprenant immédiatement la longue énumération qu'est la proclamation des résultats, puis il procéda à la distribution des prix.

M. Jacques Bonanomi, directeur de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, donna connaissance de son rapport. Il souligna que seuls 159 chronomètres ont été présentés, alors qu'ils étaient au nombre d'un millier en 1968. De ce fait, peu des records ont été battus en 1969.

Une refonte complète des règlements des concours chronométriques a été entreprise. Une nouvelle formule a été élaborée pour la catégorie des chronomètres-bracelets. A la fin de 1968, déjà les fabricants recevaient une première rédaction de ce réglement et des épreuves d'essais ont été lancées. Les résultats de ces tests ont été positifs et sélectifs. Le projet a subi différentes modifications et son texte complet pourra être distribué prochainement. Le nouveau réglement sera appliqué dès le 1er mai 1970 et durant une période transistoire allant jusqu'en 1972.

M. René Le Coultre, directeur technique de la FH et président de la sous-commission concours a donné des précisions en ce qui concerne ces nouvelles épreuves pour montres-bracelets.

Une discussion générale a terminé cette cérémonie.

RWS

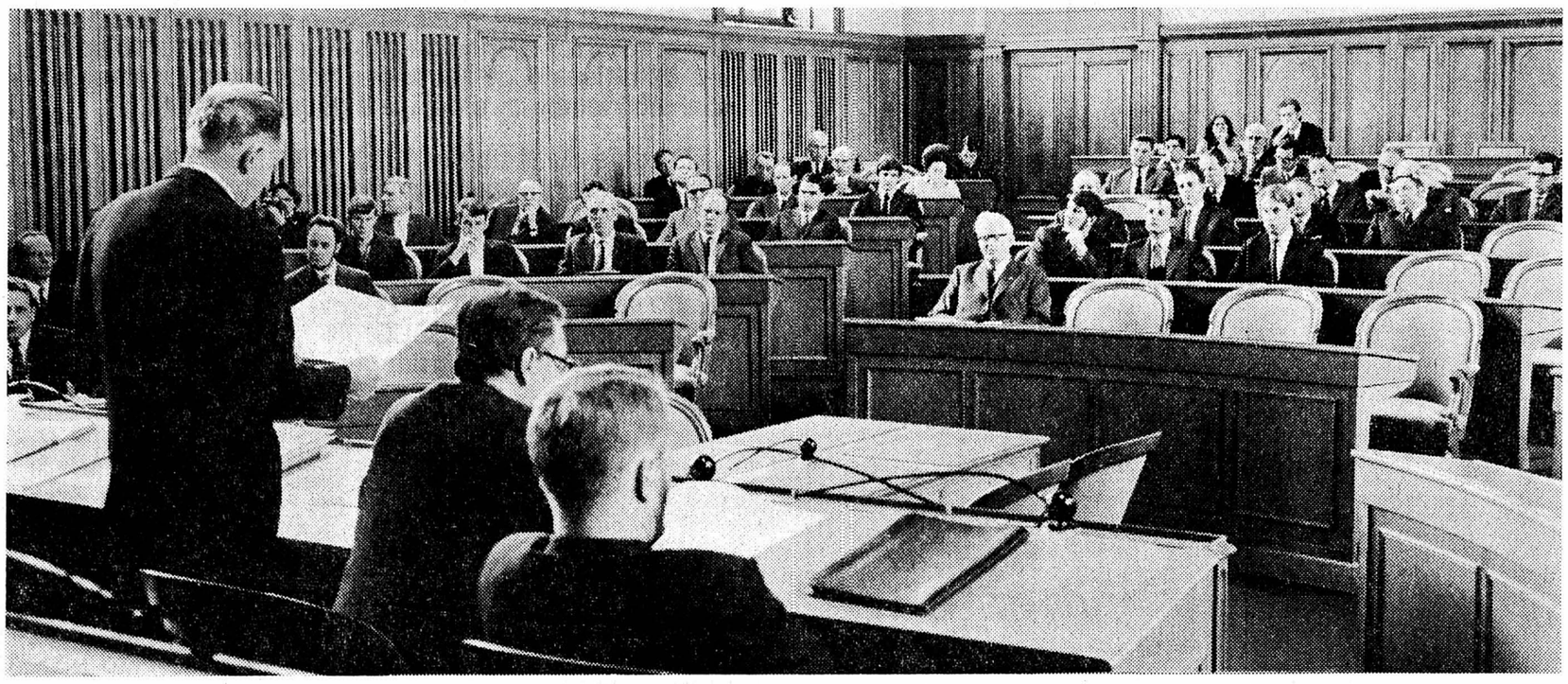

Une vue générale de l'assemblée, hier dans la salle du Grand conseil.

(Avipress - J.-P. Baillod)

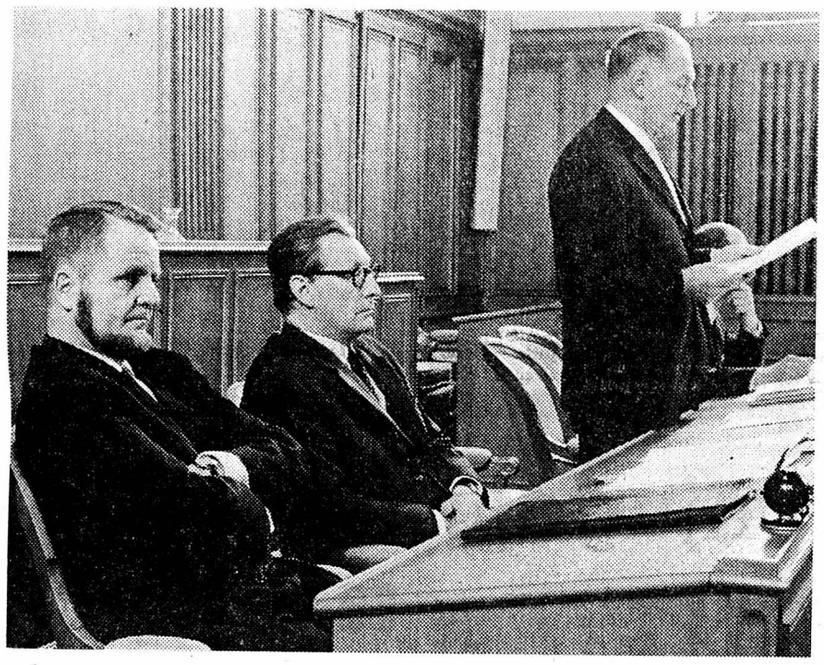

A la tribune officielle, de gauche à droite : MM. Jacques Bonanomi, directeur de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, René Le Coultre, directeur technique de la F. H. et président de la sous-commission concours, et Fritz Bourquin, conseiller d'Etat, président de la commission de l'Observatoire.

Le «Prix Guillaume 1969»

Le « Prix Guillaume », institué grâce à la générosité de la Société des Fabriques de spiraux réunies, de Nivarox S.A., Fabrique de spiraux, de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie (F.H.) et d'Ebauches S.A., a été réparti comme suit aux régleurs de chronomètres fabriqués et réglés en Suisse et primés au concours 1969 :

CHRONOMÈTRES A BALANCIER-SPIRAL

300 fr. à M. Bernard Huguenin, Saint-Imier (Nivarox, Saint-Imier) occupant le 1er rang du prix de série pour le réglage des 4 meilleurs chronomètres de bord, N = 3.53.

300 fr. à M. Frank Vaucher, Cormoret (Longines, Saint-Imier) occupant le 1er rang du prix de série pour le réglage des 4 meilleurs chronomètres de poche, N = 2.18.

200 fr. à M. Jean Faivre, le Locle (Ulysse Nardin, le Locle) occupant le 2me rang du prix de série pour le réglage des 4 meilleurs chronomètres de poche, N = 3,02.

100 fr. à M. Jean-Claude Grandjean, Saint-Imier (Longines, Saint-Imier) occupant le 3me rang du prix de série pour le réglage des 4 meilleurs chronomètres de poche, N = 3.39.

100 fr. à M. Bernard Huguenin, Saint-Imier (Nivarox, Saint-Imier) régleur du chronomètre de bord No 403 qui a la meilleure compensation thermique : 0.17.

100 fr. à M. Jean Faivre, le Locle (Uysse Nardin, le Locle) régleur du chronomètre de poche No 128,425 qui a la meilleure compensation thermique : 0.16.

100 fr. à M. Bernard Huguenin, Saint-Imier (Nivarox, Saint-Imier) régleur du chronomètre de bord No 416 qui a le meilleur écart moyen correspondant à un changement de position : P = ± 0.29.

100 fr. à M. Frank Vaucher, Cormoret (Longines, Saint-Imier) régleur du chronomètre de poche No 10,557,074 qui a le meilleur écart moyen correspondant à un changement de position : P = ± 0.04.

A chaque régleur qui obtient au moins 4 bulletins dont un prix individuel, sans aucun échec ni retrait :

a) qui est bénéficiaire d'un seul des prix des positions 4 à 8 : 100 francs, Lauréat : M. Jean-Claude Grandjean, Saint-Imier (Longines, Saint-Imier) 7 bulletins - 4 prix.

200 fr. à titre d'encouragement à l'élève d'une école d'horlogerie ayant obtenu le meilleur résultat, quelle que soit la catégorie d'épreuve, pour autant que la pièce soit déposée au plus tard le dernier jour de son apprentissage.

Lauréat : M. Denis Amez-Droz, élève du Technicum neuchâtelois, la Chaux-de-Fonds, N = 5.22.

150 fr. à titre d'encouragement à l'élève d'une école d'horlogerie ayant obtenu le 2me meilleur résultat, quelle que soit la catégorie d'épreuve, pour autant que la pièce soit déposée au plus tard le dernier jour de son apprentissage.

Lauréat : M. André Pinciroli, élève du Technicum neuchâtelois, la Chaux-de-Fonds N = 5.81.

100 fr. à titre d'encouragement à l'élève d'une école d'horlogerie ayant obtenu le 3me meilleur résultat, quelle que soit la catégorie d'épreuve, pour autant que la pièce soit déposée au plus tard le dernier jour de son apprentissage.

Lauréat : M. Pierre-Alain Kohlbrunner, élève du Technicum neuchâtelois, la Chaux-de-Fonds, N = 6.95.

CHRONOMÈTRES A QUARTZ

300 fr. à M. Jean Schaad, Gorgier (Voumard, Hauterive) occupant le 1er rang du prix de série pour le réglage des 4 meilleures horloges portatives, N = 0,0473.

300 fr à M. Igor Scherrer, Colombier (Ebauches S.A., Neuchâtel) occupant le 1er rang du prix de série pour le réglage des 4 meilleurs chronomètres de bord, N = 0.0590.

100 fr. à M. Igor Scherrer, Colombier (Ebauches S.A., Neuchâtel) régleur du chronomètre de bord No 121 qui a la meilleure compensation thermique : 0,0069.

100 fr. à M. Jean Schaad, Gorgier (Voumard, Hauterive) régleur de l'horloge portative No 770,157 qui a la meilleure reprise de marche : R = 0,0003.

100 fr. à M. Igor Scherrer, Colombier (Ebauches S.A., Neuchâtel) régleur du chronomètre de bord No 113 qui a la meilleure reprise de marche : R = 0,0004.

600 fr. à chaque régleur qui obtient, pour la première fois, un prix de série aux régleurs. Lauréat : M. Guy Locatelli, Lausanne (Longines-Golay, Saint-Imier - Lausanne), prix de série en catégorie bord N =0,0630.

400 fr. à chaque régleur qui obtient, pour la première fois, le certificat de régleur. Lauréats : M. Guy Locatelli, Lausanne (Longines-Golay, Saint-Imier - Lausanne) chronomètre de bord, N = 0,0599 ; M. Pierre-André Girardbille, la Chaux-de-Fonds (Girard-Perregaux, la Chaux-de-Fonds) chronomètre de bord, N =0,1627.

CHRONOMÈTRES A RÉSONATEUR ACOUSTIQUE

300 fr. à M. André Brielmann, Bienne (Omega, Bienne) occupant le 1er rang du prix de série pour le réglage des 4 meilleurs chronomètres de poche, N = 0.75.

100 fr. à M. André Brielmann, Bienne (Omega, Bienne) régleur du chronomètre de poche No 25,000,054 qui a la meilleure compensation thermique : 0,00.

100 fr. à M. André Brielmann, Bienne (Omega, Bienne) régleur du chronomètre de poche No 25,000,066 qui a la meilleure reprise de marche, R = 0,01.

Le rapport de l'Observatoire

Le concours chronométrique de 1969 a été un « petit » concours, la catégorie principale, celle des montres-bracelet, en étant exclue par décision du Conseil d'Etat. Les résultats et classement ont été proclamés dans la salle du Grand conseil le 23 février 1970 par Fritz Bourquin, conseiller d'Etat, chef du département de l'industrie et président de la commission de l'Observatoire.

Les prix de série décernés aux fabricants en 1969 ont été attribués dans les trois catégories suivantes :

1) Horloges portatives, petites horloges à quartz : Voumard (régleur : J. Schaad).

2) Chronomètres de bord, chronomètres à quartz : Ebauches S.A. (régleur : I. Scherrer) ; Longines-Golay (régleur : G. Locatelli).

Chronomètres de bord, chronomètres à balancier-spiral : Nivarox (régleur : B. Huguenin).

3) Chronomètres de poche à résonateur acoustique : OMEGA (régleur : A. Brielmann).

Chronomètres de poche, à balancier-spiral : Longines (régleur : F. Vaucher) ; Ulysse Nardin (régleur : J. Faivre) ; Technicum, la Chaux-de-Fonds (régleur : P. Girardet).

Comme d'habitude, des dons généreux offerts par l'industrie horlogère ont permis de distribuer des prix pour récompenser les meilleurs résultats. C'est ainsi que le Prix Guillaume, institué en l'honneur du savant neuchâtelois Charles-Edouard Guilaume, et alimenté par l'industrie horlogère, a été réparti parmi les meilleurs régleurs de chronomètres primés au concours 1969 dans les catégories suivantes :

Chronomètres à balancier-spiral.
Chronomètres à quartz.
Chronomètres à résonateur acoustique.

Un public aussi attentif qu'intéressé.

Le concours de chronomètres

Le Conseil d'Etat a décerné les prix suivants aux meilleurs chronomètres présentés en 1969 au concours de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel.

PRIX AUX FABRICANTS
A. PRIX DE SÉRIE

Prix de série pour les quatre meilleures horloges portatives, petites horloges à quartz : Voumard, Hauterive, 0.0473.

Prix de série pour les quatre meilleurs chronomètres de bord, chronomètres à quartz : Ebauches S.A. Neuchâtel, 0.0590 ; Longines-Golay, Saint-Imier - Lausanne 0.0630. Chronomètres à balancier-spiral : Nivarox, Saint-Imier 3.53.

Prix de série pour les quatre meilleurs chronomètres de poche, chronomètres à résonateur acoustique : Omega, Bienne, 0.75. Chronomètres à balancier-spiral : Longines, Saint-Imier, 2.18 ; Ulysse Nardin, le Locle, 3.02 ; Technicum, la Chaux-de-Fonds, 6.35.

B. LISTE DES CHRONOMÈTRES PRIMÉS

Horloges portatives, petites horloges à quartz : Voumard, Hauterive, 3 prix (0.0401, 0.0447, 0.0472).

Chronomètres de bord, chronomètres à quartz : Ebauches S.A. Neuchâtel, 6 prix (0.0357, 0.0474, 0.0765, 0.0766, 0.0904, 0.1539) ; Longines-Golay, Saint-Imier - Lausanne, 10 prix (0.0599, 0.0616, 0.0618, 0.0688, 0.0783, 0.0824, 0.0878, 0.0896, 0.0910, 0.1023 ; Girard-Perregaux, la Chaux-de-Fonds, 1 prix (0.1627). Chronomètres à balancier-spiral : Nivarox, Saint-Imier, 4 prix (2.86, 3.32, 3.50, 4.46).

Chronomètres de poche, chronomètres à résonateur acoustique : Omega, Bienne, 7 prix 0.63, 0.71, 0.81, 0.87, 1.04, 1.15, 1.37). Chronomètres à balancier-spiral : Longines, Saint-Imier, 14 prix (1.89, 2.04, 2.27, 2.52, 2.53, 2.76, 2.83, 3.20, 3.48, 3.54, 3.61, 3.65, 3.88, 4.21) ; Ulysse Nardin, le Locle, 9 prix (2.82, 3.01, 3.01, 3.25, 3.89, 4.58, 4.84, 4.88, 5.16) ; Nivarox, Saint-Imier, 1 prix (3.12) ; D. Amez-Droz, élève du Technicum de la Chaux-de-Fonds, 1 prix (5.22) ; A. Pinciroli, élève du Technicum de la Chaux-de-Fonds, 1 prix (5.81).

Chronomètres fabriqués par des élèves non primés, mais ayant obtenu un bulletin de marche : P.-A. Kohlbrunner, Technicum de la Chaux-de-Fonds, 6.95 ; M. Girardin, Technicum de la Chaux-de-Fonds, 7.42 ; J.-M. Huguenin, Ecole d'horlogerie le Locle, 8.05 ; J.-J. Richard, Ecole d'horlogerie, le Locle, 8.60 ; M. Cattin, Technicum de la Chaux-de-Fonds, 9.02 ; J.-C. Rognon, Technicum de la Chaux-de-Fonds, 9.40.

PRIX AUX RÉGLEURS
A. PRIX DE SÉRIE

Prix de série pour le réglage des quatre meilleures horloges portatives, petites horloges à quartz : M. Jean Schaad, Gorgier, 0.0473.

Prix de série pour le réglage des quatre meilleurs chronomètres de bord, chronomètres à quartz : MM. Igor Scherrer, Colombie, 0.0590 ; Guy Locatelli, Lausanne, 0.0630. Chronomètres à blancier-spiral : M. Bernard Huguenin, Saint-Imier, 3.53.

Prix de série pour le réglage des quatre meilleurs chronomètres de poche, chronomètres à résonateur acoustique : M. André Brielmann, Bienne, 0.75. Chronomètres à balancier-spiral : MM. Frank Vaucher, Cormoret, 2.18 ; Jean Faivre, le Locle, 3.02 ; Jean-Claude Grandjean, Saint-Imier, 3.39 ; Pierre Girardet, la Chaux-de-Fonds, 6.35.

B. RÉGLEURS DES CHRONOMÈTRES PRIMÉS

H : Horloge portative ; B. Chronomètres de bord. P. Chronomètre de poche.

Par ordre alphabétique :

MM. André Brielmann, Bienne (P) ; Jean Faivre, le Locle (P) ; Pierre-André Girardbille, la Chaux-de-Fonds (B) ; Pierre Girardet, la Chaux-de-Fonds (P) ; Jean-Claude Granjean, Saint-Imier (P) ; Bernard Huguenin, Saint-Imier (B,P) ; Guy Locatelli, Lausanne (B) ; Jean Schaad, Gorgier (H) ; Igor Scherrer, Colombier (B) ; Frank Vaucher, Cormoret (P).

Un régleur reçoit son prix des mains de M. Fritz Bourquin.

Les nouvelles épreuves pour montres-bracelets

Les principaux secteurs intéressés de l'industrie horlogère ont collaboré à la mise au point de la nouvelle formule que le département de l'industrie commente de la manière suivante :

Les concours chronométriques des observatoires suisses ont joué un rôle déterminant comme stimulants pour l'évolution de la technique horlogère et comme gages de qualités des produits de cette industrie. C'est pourquoi en raison de l'importance que revêtent les résultats et surtout en fonction de l'exploitation publicitaire qui en résulte, il s'est avéré nécessaire de moderniser les épreuves afin qu'elles tiennent désormais mieux compte des conditions usuelles du porter de la montre.

Le plamarès du concours de chronomètres 1969 ne comporte aucune montre-bracelet. L'entrée en scène de montres électroniques et le fait que les chronomètres de concours se sont de plus en plus différenciés de la production industrielle expliquent notamment cette rupture. Toutefois dans l'intervalle, l'Observatoire de Neuchâtel a élaboré un nouveau règlement qui permettra aux participants de se situer par rapport aux performances de l'ensemble de la production.

L'accent a en effet été porté sur la promotion d'articles de séries de haute précision qui pourront soit être prélevés en fabriques sous l'égide de l'Observatoire, soit être sélectionnés par le fabricant lui-même, ce dernier devant toutefois apporter la preuve que les articles alignés lors des épreuves sont identiques à ceux qui sont commercialisés à longueur d'année sur tous les marchés mondiaux. D'autre part, les prototypes, pièces uniques préparées tout spécialement pour accomplir de brillants résultats, concourront désormais dans une catégorie spéciale.

Le nouveau règlement qui sera appliqué dans une période transitoire allant jusqu'en 1972 spécifie à cet égard que les montres seront présentées sous forme de lots de 16 pièces pour les articles de série, alors que 4 exemplaires du même prototype au moins devront être présentés pour être admis au concours dans leur catégorie. Le résultat qui sera communiqué sans indication de marque donnera en effet l'indice de performance du lot en compétition.

On voit donc que les conditions de participation s'attachent à promouvoir des articles en qualité homogène. D'ailleurs les 16 montres des lots de série seront choisies sur un échantillonnage minimum de 1000 pièces, ce qui conférera aux nouvelles épreuves un caractère promotionnel de bon augure pour l'avenir de l'industrie horlogère.

Par souci d'équité, les résultats seront annoncés globalement et l'exploitation publicitaire ne devra se référer qu'aux résultats publiés par l'Observatoire de Neuchâtel.

En introduisant pour les épreuves 1970 toutes les contraintes extérieures que doit affronter jour après jour un produit destiné à être porté, l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel contribue certainement au renforcement et à l'amélioration de la qualité de la montre de grande précision. Cette démarche est d'ailleurs identique à celle du consommateur qui désire, dans toute la mesure du possible, opérer son choix parmi une gamme élargie d'articles qui non seulement lui donnent satisfaction en ce qui concerne l'esthétique mais qui soient à même de répondre à des conditions de fiabilité renforcées. La sélectivité des nouvelles épreuves est à cet égard à plus d'un titre garante de la promotion d'un article horloger de très haute qualité.

Assugrin comme avant !

Le 20 octobre 1969, nous nous décidions à suspendre provisoirement de plein gré et par mesure de précaution la vente d'ASSUGRIN. Après que les expériences américaines, effectuées sur des animaux avec du cyclamate, aient fait l'objet d'une analyse scientifique approfondie et au vu de la prise de position d'éminents scientifiques de Suisse et de l'étranger, nous avons pu lever la suspension temporaire déjà le 5 décembre 1969.

En date du 11 février 1970, le Conseil Fédéral se ralliait à son tour aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé en confirmant que la consommation par les adultes d'une quantité maximale journalière de 3,5 g de cyclamate (équivaut à 90 cubes d'ASSUGRIN extra-doux ou à 50 cubes d'ASSUGRIN surfin) ne présentait aucun danger.

Assugrin comme avant !

Vous pouvez donc tranquillement utiliser Assugrin comme avant !

édulcorant artificiel

Hermes Edulcorants SA, 8026 Zurich

HSA-77

ÉDUCATION ■ ÉDUCATION ■ ÉDUCATION ■ ÉDUCATION ■ ÉDUCATION ■ ÉDUCATION

Une conférence du pasteur Rittmeyer:

De la puberté à la vie conjugale

Le pasteur Charles Rittmeyer a donné ce mois-ci à Neuchâtel une instructive conférence sur le sujet « De la puberté à la vie conjugale ». Il nous a paru intéressant d'y revenir plus longuement.

Sujet délicat, épineux même ? Il n'a rien d'épineux en soi, s'il s'avère néanmoins tel aux yeux de beaucoup, c'est à leur façon inavertie de voir qu'il le doit. Examiné dans son cadre naturel où il retrouve ses vraies dimensions, le phénomène en cause ne peut au contraire que forcer l'admiration.

Nous sommes des consommateurs au détriment de la vie et des richesses répandues sur le globe. D'où vient donc que tant d'existences ne fournissent en compensation qu'un si médiocre rendement ? Ne serait-ce pas que trop de problèmes fondamentaux, mal résolus au départ, continuent d'accaparer l'attention que leur solution judicieuse eût libérée à des fins plus hautes ? Il semble bien que ce soit le cas des problèmes qui ont trait à la sexualité, en particulier de celui qui nous occupe.

Maturité sexuelle et maturité psychique

Quel est et quel devrait être le comportement des jeunes, de la puberté à la vie conjugale ? L'adulte les critique mais ne propose rien, comme s'il n'avait pas traversé, lui aussi, cette période bouleversante entre toutes, dont on sait que la sollicitation sexuelle y revêt un degré qui ne sera plus jamais égalé. Les jeunes ne s'y trompent d'ailleurs pas : la patience qu'on feint d'exiger d'eux est par trop en opposition avec le caractère contraignant du phénomène en cause pour être prise au sérieux.

Mais voient-ils clair pour autant, au point de découvrir par eux-mêmes le comportement le mieux adapté ? Evidemment non. Des erreurs monumentales sont commises parmi eux sous prétexte de trouver une solution au problème. Car un fait, absolument normatif, échappe bien naturellement à tous ceux de leur âge : si la puberté signifie bien que la fonction sexuelle est arrivée à maturité, la maturité psychique réclamée par le plein usage de cette fonction est loin d'être atteinte avec elle. Les jeunes se nourrissent donc d'illusion, remarque M. Rittmeyer, lorsqu'ils estiment que le fait de détenir l'outil entraîne ipso facto la science de s'en servir.

Dans un domaine comme celui-ci, qui s'étend jusqu'au fondement de la personne et aux sources de la vie, la science du métier implique bien davantage que le maniement, même correct de l'outil. L'apprentissage d'un comportement dont les répercussions de part et d'autre se situent bien au-delà du champ immédiatement observable, comme l'illustre si bien la venue au monde d'enfants « non désirés », en appelle à une maturité qui doit encore se faire jour. Les jeunes se trompent donc lourdement lorsqu'ils ramènent cet apprentissage à des « essais » visant à tester le garçon ou la fille comme on essaie une voiture avant de l'acquérir, sans compter que les conditions qui leur permettraient de recréer la réalité, pour que de tels essais puissent signifier quelque chose, ne sont pas plus à disposition que la maturité psychique susceptible de les éclairer.

Devenir adulte ne signifie pas singer l'adulte

En sa qualité de nouvelle mue ou éclosion de vie, la puberté vaut à l'adolescent de faire preuve de la perméabilité même qui l'avait caractérisé à l'égard des influences extérieures, et du vécu en général, comme tout petit enfant. Il en résulte que ce que les jeunes vivent en cette période détermine largement, tout comme chez le nouveau-né, son avenir. Il faut qu'ils sachent notamment à ce sujet que, si grande, si admirable que soit la sexualité lorsqu'on la replace dans son cadre naturel et historique, elle n'en détient pas moins le pouvoir de les ré-animaliser en cas contraire : elle est, dans ce sens, ce que sont les yeux qui l'envisagent.

Les jeunes savent-ils d'autre part qu'ils sont, en raison de l'accroissement ahurissant de la durée de la vie, « condamnés » à vivre trente-cinq années de vie commune de plus que les couples du temps de Louis XIV ? Trente-cinq ans de plus à devoir pour le moins conserver de l'attrait l'un pour l'autre ! Qu'ils s'avouent donc qu'on a tôt fait le tour d'une culotte et que, devant la peau flétrie, il leur faudra bien disposer d'autre chose pour prolonger un printemps indépendant des fluctuations des saisons en son essence ! Ils comprendraient aussi que c'est tout simplement manquer à la sagesse la plus élémentaire, face au phénomène meurtrier de l'accoutumance, que d'ajouter encore à cette durée en se mettant sottement à l'ouvrage cinq à dix ans trop tôt.

L'adolescence, période par excellence d'initiation à la vie sexuelle

Mais au fait, demande le conférencier, qu'est-ce que l'adolescence ? En matière de pratiques sexuelles, il faut bien convenir qu'elle figure un « entre-deux-âges ». Elle situe donc les jeunes entre le **rien-faire** de l'enfant et le **tout-faire** de l'adulte. Ne saute-t-il pas aux yeux dès lors que les adolescents qu'on a conduits à refuser leur sexualité, et qui demeurent ainsi contre nature au stade apparent de l'enfant, font tout aussi fausse route que ceux qui se mettent à singer l'adulte dans l'espoir de le devenir, comme jadis les Noirs devant les civilisés ?

Entre rien et tout, il doit y avoir logiquement place, du point de vue du comportement sexuel, à une pratique destinée à s'amplifier et à se mûrir graduellement, jusqu'à faire correctement le passage de l'un à l'autre. C'est l'évidence, à tel point que tous les animaux supérieurs se sont déjà inclinés devant elle. C'est même si bien l'évidence, qu'il y a quelques mois, lors de la seconde émission de Sottens sur le planning familial, émission qui fit scandale chez ceux qui se prennent encore pour la conscience du pays, une doctoresse non sans courage déclara mot pour mot ceci : « Nous considérons, nous autres médecins et psychologues, qu'un jeune homme qui ne se masturbe pas va au-devant de problèmes conjugaux insolubles. »

Voilà le mot lâché ! Le mot honni des hypocrites qui s'acharnent sur Onan pour n'avoir pas à s'en prendre à eux-mêmes ! Avouons, quant à nous, qu'on ne saurait relever mieux que cette doctoresse ne le fait, le caractère proprement initiatique, préparatoire, de l'adolescence objectivement considérée. Mais apprentissage, on le voit, ajoute M. Rittmeyer, qui n'a rien à faire, de près ou de loin, avec les fameux essais des immatures entre eux. C'est si vrai, qu'on sait de nos jours que cette période se trouve précisément caractérisée par une indifférenciation psychique absolue des sexes, lacune qui vaut au jeune de n'être nullement attiré par les représentants de l'autre sexe, à l'opposé de ce que Freud s'était imaginé avec son trop célèbre complexe d'Oedipe. Période dangereuse s'il en est, de l'avis unanime des sexologues, puisqu'elle peut, en cas de sevrage de l'adolescent face à son besoin sexuel élémentaire, l'attirer tout aussi bien vers l'homosexualité que vers l'accouplement entre sexes opposés.

Il est bien vrai aussi que le jeune refoulé en question « va au-devant de problèmes conjugaux insolubles ». Outre que le refus de l'apprentissage sur soi-même lui vaudra une pratique du métier jugée à juste titre insatisfaisante par son conjoint, comment celui ou celle qui passe tel un mort devant les sollicitations de la vie dans sa personne en viendrait-il subitement à s'avérer vivant devant ces mêmes sollicitations à servir dans la personne d'un tiers ?

Le droit des jeunes à l'épanouissement sexuel

A-t-on voué l'attention qu'il mérite au revirement fondamental dont les Eglises, tant romaine que réformées, ont fait preuve, il y a deux à trois ans ? Elles emboîtèrent enfin le pas à la psychologie moderne et se mirent à proclamer à leur tour que le but premier de la relation sexuelle est l'épanouissement des conjoints, non la venue de l'enfant, contrairement à ce qu'elles avaient enseigné jusque-là ? Cet aveu est de taille.

Tout en confirmant ce que nous avons dit, il met en lumière, étant question d'épanouissement et non plus d'enfantement, aussi bien la nécessité pour l'adolescent de participer à cet épanouissement parallèlement à l'éveil du besoin sexuel dans sa personne, que la cause plus ou moins morbidifiée de cette flétrissure de l'auto-érotisme par les Anciens.

Le fait d'avoir à « peupler la terre », le fait que la venue de l'enfant s'avérait **aussi** lié à la sexualité, le fait d'avoir autrement dit à engendrer la vie leur avait fait oublier qu'ils étaient eux-mêmes vivants, c'est-à-dire tributaires de la sexualité tout au long de leur existence. Ils avaient vu des péchés, des « échardes dans la chair », selon le mea culpa de saint-Paul, là où la vie faisait pleuvoir ses bénédictions ! Ils avaient artificiellement besoin de pardon... raison pour laquelle la pensée de Jésus n'obtint aucune prise sur eux.

Aimer la vie avant même les êtres par lesquels elle se manifeste

Il ne saurait dont être question de contraindre plus longtemps les jeunes à gâcher leurs années les plus décisives, voire leur vie tout entière, en les enfiévrant artificiellement au point de les conduire à se donner à toute occasion d'improvisés médecins. Ces accouplements-remèdes n'ont que trop duré, comme le souligne pour sa part la dissolution toujours plus marquée du mariage et de la famille. Mais il y a plus. Comment, ainsi malmenés dans leur harmonisation profonde, ces jeunes en seraient-ils venus à savoir ce que c'est qu'aimer ? N'ont-ils pas vu en autrui un objet à leur disposition, un simple moyen de satisfactions égocentriques auquel, quand il s'agit de la femme, il serait bien entendu ridicule d'accorder le droit de vote, — au lieu d'en arriver à aimer et à servir le phénomène vivant qui s'exprime par-delà leurs « moi » respectifs ? Comme l'animal, ils se sont arrêtés à eux, et ils n'ont vu dans les autres que leur propre image rapetissée, leur propre besoin d'en être servis. L'amour de l'essentiel de l'être, non de son corps mais de la vie, son vrai support, ne pouvait que leur échapper comme à toute créature non douée d'esprit.

Or, cet amour parfait, aux dimensions irréductibles, ne peut s'apprendre, il faut le souligner avec force ici, qu'à partir de la puberté : qu'à partir d'une puberté vécue en toute liberté, dans le respect le plus entier de la vie œuvrante et, pour ce faire, à l'écart de tous les concepts à caractère contraignant venus des « ténèbres du dehors », si moraux les voulait-on. Car c'est à ce moment-là, alors qu'il est parvenu à la pleine conscience, que l'individu se voit soudain le privilège insigne d'assister par le dedans à l'édification d'un être, à une authentique naissance. Passé ce cap, il n'est qu'un estropié définitif, qu'un déchet irrécupérable pour l'humanité et son avenir, s'il n'a pas saisi au passage cette occasion unique de s'associer à l'être en formation et d'en retirer la dimension nouvelle, royale, de cogestateur de l'œuvre de la vie.

Le mariage à son heure

Il est clair, relève encore M. Rittmeyer, qu'un jeune homme ou une jeune fille ainsi ouverts, ainsi façonnés par les exigences du phénomène vivant dans leur personne, n'éprouveront nulle hâte à vivre la conjonction sexuelle lorsqu'ils feront connaissance. Voilà du nouveau ! Ce qui se gâche ailleurs dans l'immaturité et la précipitation se verra préservé entre eux, conformément — bien qu'à leur insu le plus souvent — aux conclusions de la sexologie moderne au sujet du caractère strictement préludique des abords de la femme. Ils éprouveront tout au contraire le besoin naturel de parfaire leur apprentissage mutuel, d'étendre au partenaire le champ de la connaissance déjà acquise en la matière sur soi, d'inclure le vis-à-vis dans la boîte aux phénomènes figurée par l'esprit, à l'effet dernier d'un accomplissement parfait de leur union.

Dans cette perspective, tout comme l'enfant, le mariage survient donc à son heure. On parle aujourd'hui de l'enfant « désiré ». L'expression est adéquate, mais pour autant qu'il soit précisé qu'un tel désir, loin de tenir de la lubie, n'est en réalité que l'expression de la certitude, plus ou moins consciente, que l'ensemble des conditions réclamées par la venue de l'enfant sont réunies, conditions tant intérieures, psychiques, qu'extérieures, matérielles. A ce titre, on devrait tout aussi bien pouvoir parler du mariage « désiré », par opposition à celui qui nous est imposé par tant d'autres aspirations et considérations. On mesure de là combien peu de mariages se concluent comme il se devrait, non seulement pour durer, mais pour conduire les conjoints à leur épanouissement respectif et, s'ensuivant, à donner leur plein à la société.

Une solution qui intéresse l'avenir

Pour bien mettre les choses au point, notons enfin que si les jeunes ont tendance à se marier si jeunes de nos jours, avec toutes les déconvenues que cette immaturité leur réserve, ainsi qu'à leur entourage, à la société et à l'avenir humain, ce n'est pas du tout parce qu'une maturité sexuelle plus précoce les y pousserait, comme on l'entend dire parfois. C'est avant tout, pour ne pas dire essentiellement, parce que les adultes les y obligent sans s'en apercevoir, leurs propres interdits précipitant les jeunes dans un tourment sexuel absolument contre nature, avec pour seule issue, une fois ainsi défiguré, la conjonction sexuelle prématurée, et de tels mariage aussi contre nature. Il faut de toute urgence renverser la vapeur.

On voit donc, conclut le conférencier, que, pour donner au monde des gens satisfaits et heureux plutôt que méchants et s'entre-dévorants, il faut et il suffit que nous changions nos façons égocentriques puériles de penser, en l'espèce que nous nous mettions à vouer au phénomène vivant le culte que nous vouions jusqu'ici à la société et à ses multiples dieux à courte vue. Que les jeunes soient donc les tout premiers à savoir que leur destinée et celle du monde sont entre leurs mains et qu'elles se jouent à partir de la réponse qu'ils donnent à la sexualité. Ni l'accouplement entre filles et garçons, ni le mariage ne peuvent se concevoir comme des échappatoires sans priver les jeunes de leurs dimensions attendues et, par là, sans mettre tout l'avenir en péril.

Chs R.

contre la toux

un bon remède vaut bien une grimace

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais !) et par son action rapide et bienfaisante. Le sirop Famel a conservé intact le goût d'origine des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

SIROP FAMEL

Protégez-vous avant qu'il ne soit trop tard

SICLI Extincteurs

GEORGES MATTHEY
SAINT-BLAISE
Tél. (038) 3 20 51

Latin et grec sans larmes en Angleterre

Bonne nouvelle pour ceux qui voient poindre à l'horizon académique le spectre des humanités grecques et latines, ils n'auront plus à annoncer sans conviction aucune les déclinaisons du latin ou les articulatinos syntaxiques du grec.

Une méthode-miracle est née et se généralise : on n'entendra plus des classes entières réciter à l'unisson « Rosa, rosam, rosa, etc... » Sans aucun doute, le folklore scolaire y perdra beaucoup, mais, que voulez-vous, il faut bien faire place au progrès...

MÉTHODE COUTEUSE MAIS RENTABLE

La méthode en question a exigé deux ans de travail et 80 mille livres sterling de frais de recherches pour être mise au point. Mais les résultats sont là, évidents. A entendre ce qu'en dit M. Morton, directeur du projet d'humanités classiques des écoles de Cambridge, les leçons expérimentales données à un groupe d'élèves ont été si réussies qu'un certain nombre de parents, qui ont suivi avec intérêt ce cours expérimental, en ont été à ce point enthousiasmés qu'ils ont eux-mêmes commencé à apprendre le latin — c'est tout dire !

Ainsi, au lieu de réciter bêtement les déclinaisons ou les formes verbales, l'élève apprend tout de suite à reconnaître, à lire et ensuite à déchiffrer des phrases latines simples : puis les phrases employées se compliquent progressivement et un beau jour, presque sans s'en rendre compte, l'étudiant se retrouve évoluant avec extase dans les beautés intellectuelles de Pline le Jeune ou l'Ancien, Catulle ou Tacite.

JOUER LA « CULTURE »...

Dès ses premiers développements, la méthode s'attache d'autre part à faire saisir intimement à l'élève le contexte social et les attitudes mentales de Rome ou de Pompéi. Les textes utilisés fournissent également d'utiles aperçus sur l'art, le théâtre et la littérature de la Rome antique — et c'est sur ce côté « culture générale » qu'on compte beaucoup pour attirer les jeunes vers l'étude du latin.

DANS SA FORME DÉFINITIVE

Quant au grec, s'il n'existe pas encore de méthode analogue, un cours expérimental de grec donné au Bedford College, à Londres, a permis à des débutants ne connaissant que l'alphabet de lire, après dix jours Homère et Platon dans le texte.

Voilà qui est, pour le moins, prometteur !

F.H.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

NESTLÉ

Notre service des Pensions cherche un

ACTUAIRE

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.

La préférence sera donnée à un candidat pouvant faire état de quelques années de pratique. Travail intéressant et varié dans le domaine suisse et international et perspectives d'avenir.

Une formule de candidature ainsi qu'une documentation sur les conditons générales d'emploi peuvent être obtenues sur demande téléphonique au (021) 51 01 11 (interne 2118 ou 3132).

Les offres seront traitées confidentiellement par le Service du personnel, NESTLÉ, 1800 Vevey.

NESTLÉ

EGGER

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir:

1 POINTEUR

ou mécanicien spécialisé sur machines SIP ;

1 MÉCANICIEN

pour la fabrication de gabarits ;

3 TOURNEURS

sur tours parallèles moyens pour pièces uniques et petites séries. Etrangers sous contrôle admis ;

1 MÉCANICIEN-AJUSTEUR

âge minimum 45 ans, pour travail indépendant de montage en usine ;

1 MÉCANICIEN ou aide-mécanicien

pour assister le contrôleur et pour le traçage ;

1 MANŒUVRE

connaissant l'outillage, pour la distribution des outils ;

1 MANŒUVRE

pour travaux divers.

Nous offrons :
Salaire en rapport avec les capacités.
Travail intéressant et varié.
Ambiance agréable.
Fonds de prévoyance.
Transport assuré de Neuchâtel ou de la Neuveville.

Les intéressés de nationalité suisse, ou les étrangers hors plafonnement, voudront bien nous téléphoner ou écrire :

EMILE EGGER & CIE S. A.
Fabrique de pompes et de machines
2088 Cressier (NE)
Téléphone (038) 7 72 17

Suchard

Nous engageons, à notre service d'acheminement, un

employé

L'activité consiste en opérations de calculs et statistiques ; elle requiert une grande précision.

Les personnes aimant travailler avec des chiffres sont invitées à adresser leurs offres de service écrites à

CHOCOLAT SUCHARD S.A.,
service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières.

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE

cherche, pour gérer une STATION-SERVICE avec petit atelier, et possibilités de créer un kiosque, située dans la ville du Locle,

JEUNE COUPLE DYNAMIQUE ET COMMERÇANT

Appartement à disposition.
Caution demandée : Fr. 10,000.—
Entrée en fonction : entre avril et juin 1970.

Faire offres, avec curriculum vitae, photo et références, à :
M. Jean-Pierre ZBINDEN,
44, rue du Locle, 2300 la Chaux-de-Fonds.

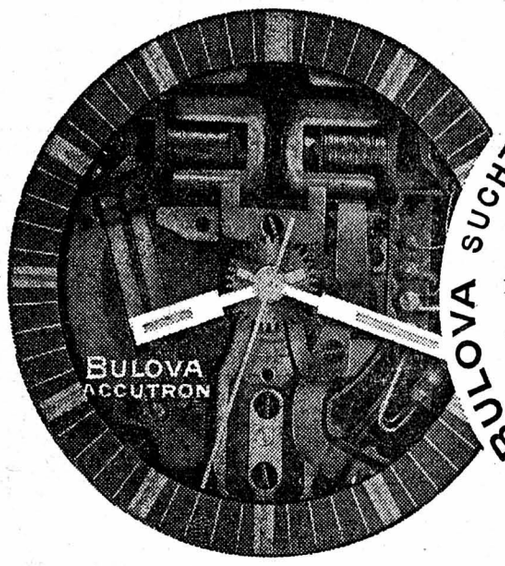

BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT

HORLOGERS
qualifiés
DÉCOTTEURS
formés
pour nos montres conventionnelles ou électroniques ACCUTRON

Veuillez appeler le (038) 4 15 12, ou envoyer votre offre de service à
BULOVA WATCH COMPANY,
10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel

17041 N

EBAUCHES SA
DEPARTEMENT OSCILLOQUARTZ
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 5 85 01

cherche

OUVRIERS

ayant des notions de mécanique, pour le taillage de lames de quartz, et

OUVRIERS

qui seront spécialisés sur des travaux d'ajustement et de mesure, ainsi que des

OUVRIÈRES

habiles et consciencieuses, pour divers travaux d'assemblage et de montage.

Prière de s'adresser à :
Ebauches S. A., département Oscilloquartz, Brévards 16, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 85 01, interne 22.

Département d'EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

LA NEUCHATELOISE
NEUCHATEL SUISSE

Incendie
Chômage
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Accidents
Responsabilité civile
Transport
Bagages

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Emploi à la demi-journée, le matin

Nous désirons engager pour notre département Responsabilité civile

une employée qualifiée à mi-temps de langue maternelle française

qui sera chargée des travaux suivants :
— contrôle de propositions
— tarifications
— correspondance
— téléphones avec nos agences
— élaboration d'offres et de conditions particulières

Nous demandons :
— personne stable et précise, pouvant s'intégrer rapidement dans une équipe jeune
— connaissances si possible de la branche assurances, mais pas indispensables

Nous offrons :
— travail intéressant et varié
— bonne rémunération
— caisse de retraite
— semaine de 5 jours

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, de se présenter ou de téléphoner à
LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 5 74 44, interne 208

MIGROS

cherche

pour son siège central de **Marin** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

au département achats non alimentaires

employée de bureau

pour des travaux variés, tenue de fichiers, correspondance et disposition. Des connaissances d'allemand seraient un atout ;

au département du personnel

employée de bureau

de langue maternelle française, possédant de bonnes connaissances d'allemand, pour divers travaux de secrétariat.

Places stables, bonne rémunération, semaine de cinq jours, avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

République et canton de Genève
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AGRICULTURE

TECHNICUM HORTICOLE

(Ecole d'horticulture de Châtelaine)

Les cours du Technicum Horticole (Ecole d'horticulture de Châtelaine, Genève) débutant le 28 septembre 1970, le département de l'Intérieur et de l'Agriculture met les postes suivants au concours :

1 professeur de sciences

(doctorat ou licencié) bilingue, à plen temps ;

1 technicien-horticole

chef des travaux pratiques, à plein temps ;

1 sous-chef de culture

(maîtrise ou certificat fédéral de capacité, avec plusieurs années de pratique), à plein temps ;

1 préparateur

(mécanicien-électricien diplômé) qui fonctionnera également comme adjoint au maître d'internat, à plein temps.
Date d'entrée en fonctions : selon entente avec les intéressés.

Le département de l'Intérieur et de l'Agriculture cherche également des

professeurs

de théorie dans les disciplines suivantes :
français, allemand, anglais
mathématiques
physique et laboratoire
chimie et laboratoire
pédologie et laboratoire
dessin technique spécialisé en horticulture
droit
comptabilité
gymnastique
comptabilité professionnelle, calcul des rendements, étude des marchés, psychologie des ventes
information générale horticole

Les disciplines ci-dessus ne comportent qu'un nombre restreint d'heures d'enseignement hebdomadaire.
Les traitements sont fixés dans le cadre de l'échelle des traitements de l'Etat de Genève.
Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photographie, doivent être adressées à :
Dr A. DUPERREX, directeur de l'Ecole d'horticulture,
1211 CHATELAINE / GENÈVE.

Le conseiller d'Etat
chargé du département de l'Intérieur
et de l'Agriculture
Gilbert DUBOULE

On cherche
une sommelière
pour entrée immédiate ou à convenir. Bons gains ; nourrie, logée.
Tél. 6 34 21, hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

Buffet du Funiculaire
la Coudre
cherche
remplaçante
2 jours par semaine.
Tél. (038) 3 27 41.

L'Imprimerie centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., cherche, pour son département des apprêts,

PERSONNEL FÉMININ

surnuméraire, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement, pour 1 mois environ.

Prière de se présenter à la réception de l'Imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, ou téléphoner au No 5 65 01, interne 254.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 5 74 01

ÉBAUCHES S. A., Neuchâtel,

cherche pour un de ses services une

secrétaire

pour la correspondance allemande.

Faire offres, avec photographie et curriculum vitae, à ÉBAUCHES S. A., direction générale, fbg de l'Hôpital 1, 2000 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format international

MISE AU CONCOURS

L'Ecole supérieure de commerce de LA NEUVEVILLE cherche, pour le printemps 1970, un

maître de branches commerciales

Exigences : licence ès sciences commreciales et économiques.

Langue maternelle française.

Entrée en fonctions : 1er avril 1970.

La Direction de l'école donne les renseignements désirés.

Adresser les offres manuscrites, jusqu'au 10 mars 1970, **à Me Ch. Nahrath, président de la commission, 2520 la Neuveville.**

TISSOT

LE LOCLE

engage tout de suite ou pour époque à convenir :

ÉLECTRICIEN (réf. 200)

qualifié, en possession d'un certificat d'apprentissage pour installations internes et tous travaux concernant sa profession.

MÉCANICIEN (réf. 201)

CHEF du service d'entretien d'un important parc de machines de fabrication d'ébauches. Bonne qualification exigée.

MÉCANICIEN (réf. 202)

qualifié, pour notre département « automation » construction de chargeurs automatiques.

RÉGLEUR DE MACHINES (réf. 203)

connaissant si possible les machines de haute production.

AIDE-DÉCOLLETEUR (réf. 204)

ayant quelques années de pratique dans cette branche d'activité.

Les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces postes sont priées de nous écrire ou de nous téléphoner pour fixer un rendez-vous au (039) 5 36 34, Fabrique d'horlogerie CHS TISSOT & FILS S. A., le Locle, bureau du personnel. Discrétion assurée.

Gonset

NEUCHATEL

cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir

1re VENDEUSE

pour le rayon MAROQUINERIE

DÉCORATEUR

ou

DÉCORATRICE

pour le service des vitrines

Il s'agit de deux postes stables, bien rétribués, s'adressant à candidates et candidats capables, ayant quelques années de pratique et désirant se créer une nouvelle situation d'avenir dans le cadre d'une entreprise offrant tous avantages sociaux, tels que caisses de retraite - maladie - accidents, rabais sur achats personnels, semaine de 5 jours, etc.

Les offres de service seront traitées avec toute la discrétion souhaitée.

Gonset

Tél. 5 02 52 Neuchâtel

Nous cherchons

VENDEUSE

qualifiée, aimable, ayant de l'expérience dans la branche, pour notre rayon spécial manteaux et costumes de dames.

Bonnes connaissances de la langue allemande désirées, mais pas indispensables.

Se présenter personnellement sur rendez-vous préalable, ou faire offres écrites à

NOTRE DEVISE: QUALITÉ
Hohler
CONFECTION FINE POUR DAMES
RUE DE NIDAU 37 BIENNE

Tél. (032) 2 74 98.

Le développement constant de nos livraisons en Suisse par camion nécessite l'organisation des transports routiers.

Pour diriger ce service ayant toute son importance, nous cherchons un

EMPLOYÉ QUALIFIÉ

de langue maternelle française âgé de 25 à 35 ans, dynamique et pouvant assumer les charges suivantes : organisation des tournées - répartition des chargements - achat du matériel d'équipement des trains routiers.

Ce poste conviendrait à une personne débrouillarde capable d'organiser son travail en maintenant un contact agréable avec plusieurs services internes.

Nous offrons une situation stable rémunérée en rapport avec les capacités. Semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Prière d'adresser les offres manuscrites, accompagnées d'une photo et de la documentation usuelle, sous chiffres AS 150 N aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2 fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Cherchez-vous enfin une place stable ? Si tel est le cas, nous vous l'offrons.

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

auxiliaire d'imprimerie

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative. Suisse ou étranger avec permis C.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures.

Téléphoner au chef technique, No 5 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.

AMANN + CIE S.A.

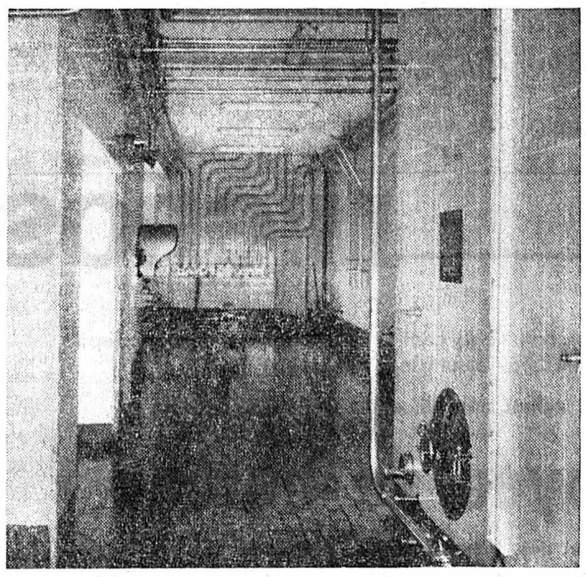

Claires et fonctionnelles, telles sont les installations modernes pour le conditionnement et le stockage des vins dans notre entreprise.

Nous désirons engager :

MANŒUVRE

pour différents travaux de cave et de stockage.

Nous offrons : bon salaire, place stable, semaine de 5 jours, caisse de retraite ; conditions requises : 25 à 35 ans, de nationalité suisse, ou étranger hors plafonnement.

Faire offres à la direction de la maison

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros, 2002 Neuchâtel.

On cherche :

MANŒUVRE de GARAGE

MÉCANICIENS sur AUTOMOBILES

Prière de téléphoner ou de se présenter au

GARAGE DES FALAISES S.A., Neuchâtel, tél. (038) 5 02 72.

Nous cherchons

Personnel pour de bons hôtels et restaurants de toute la Suisse. Placement gratuit.

Hotelia A. Noth, Case postale, 4003 Bâle, Eulerstrasse 46, tél. (061) 24 06 63

Nous cherchons, pour correspondance et travaux de secrétariat,

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Entrée immédiate ou à convenir.

Nous prendrions éventuellement personne à la demi-journée.

Semaine de cinq jours.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à

Garage Hirondelle
PIERRE SENN
Pierre-à-Mazel 25
2000 Neuchâtel

Nous cherchons, à Neuchâtel, un

homme consciencieux

Travail facile, régulièrement pendant 2 à 3 heures par jour, tôt le matin ou le soir. Véhicule à moteur indispensable.

Adresser offres à case postale 35, Montchoisi, 1000 Lausanne 19.

On cherche

un garçon de cuisine

une fille de buffet
(débutante)

une sommelière
(de salle à manger)

un jeune commis de cuisine

nourris logés.

Se présenter : Hôtel du Lac, Auvernier. Tél. 8 21 94.

L'entreprise de transports **JEAN DUCOMMUN** à Neuchâtel

cherche

chauffeur

pour tous transports, ayant quelques années de pratique.

Nationalité suisse.

Faire offres ou téléphoner au (038) 8 24 55, **Draizes 78, 2000 Neuchâtel.**

Nous cherchons :

une jeune aide de buffet

une sommelière

(service sur assiettes)

un cuisinier

Faire offres au restaurant des Halles. Tél. 5 20 13.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes

Feuille d'avis de Neuchâtel

Sommelière

remplaçante est demandée 4 à 5 jours par semaine.

Tél. (037) 77 14 27

La Fabrique de ressorts ÉNERGIE S.A., Plan 3, Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrières suisses

ou

ouvrières étrangères

titulaires du permis C habiles et consciencieuses, pour travaux propres et soignés.

Faire offres ou se présenter au plus tôt à nos bureaux. Tél. 5 43 87.

Importante maison d'importation de vins de la Suisse romande désire engager, pour une date à convenir, un

collaborateur

pour ses services de ventes.

Le candidat doit :

— être âgé de 25 à 35 ans,
— être bilingue français, allemand,
— posséder de bonnes connaissances du commerce des vins,
— avoir de l'initiative et un esprit de collaboration.

Nous offrons :

— place stable et travail intéressant,
— possibilités d'avancement selon aptitudes,
— salaire selon formation et capacités,
— caisse de retraite,
— semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, avec photo, références et prétentions de salaire, sous chiffres

AS 35,048, aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2, place Bel-Air, 1000 Lausanne.

CISAC S.A.

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
2088 CRESSIER

engage

employé(e) de bureau

pour son **département achat - comptabilité**

Personne capable, aimant les chiffres, aurait possibilité d'avancement.

Prière de faire offres, avec certificats, curriculum vitae, photo et références.

L'INSTITUT DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

cherche

MÉCANICIEN

pour son laboratoire de recherche.

Faire offres à l'Institut de physique expérimentale, pl. du Château 3, 1005 Lausanne, ou téléphoner au No (021) 21 63 97.

ENTREPRISE DE TRANSPORTS

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

CHEF D'ENTREPRISE

ayant de l'initiative et capable de s'occuper de la distribution du travail.

Cette place nécessite un contact permanent avec la clientèle.

Faire offres, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, sous chiffres P 11 - 130147, **à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.**

Suchard

Nous engageons des

OUVRIERS
OUVRIÈRES

de nationalité suisse ou personnes étrangères libérées du contingentement. Travail stable à horaire complet et possibilités d'avancement selon les compétences personnelles.

En outre, nous offrons des emplois
— d'ouvrières à la demi-journée
— ou travail du soir pour des ouvrières n'ayant pas d'autre emploi professionnel pendant la journée.

Prière d'écrire, de se présenter, ou de s'annoncer au service du personnel d'exploitation de CHOCOLAT SUCHARD S. A., 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 64 32.

Informations régionales et suisses

La Société suisse des contremaîtres section de Neuchâtel et environs a tenu son assemblée générale

De notre correspondant :

De très nombreux membres assistaient à l'assemblée générale de la Société suisse des contremaîtres présidée par M. Mario Bettosini, de Neuchâtel.

En ouvrant la séance, le président rappela la mémoire de deux anciens membres décédés : MM. Walter Hofer et Emile Landry. Il salua la présence de M. André Brügger, président d'honneur et de M. Henri Berger, président du Conseil communal de Cressier. Il félicita ensuite les membres qui fêtaient leur 25me anniversaire de fidélité à la société. Il s'agit de MM. Edouard Holenweg, Hugo Mistelli, Rodolphe Stoos, André Brügger dont le jubilé a déjà été marqué par le comité central, de même que MM. Charles Nyffeler, Edouard Robert, Fridolin Kurmann, Ernest Thommen et Roger Turin.

Les candidatures suivantes furent admises sans opposition : MM. Paul Onni, Jean-Claude Jobin, André Moreillon, Jean-Pierre Viat. Deux démissions ont été enregistrées, celles de MM. Eugène Sotta et André Jacot.

Le président rapporta ensuite sur le projet de construction par la Société suisse des contremaîtres, Cercle I, d'un bâtiment à Veysonnaz. Ce projet fait couler beaucoup d'encre et il semble qu'il ne rencontre pas l'unanimité des membres.

DISCUSSIONS

Une discussion s'engagea ensuite au sujet de l'adhésion de la Société suisse des contremaîtres à l'Association neuchâteloise des employés de commerce. Certaines voix se firent entendre pour cette adhésion, d'autres reprochèrent à cette Association son manque de dynamisme et le fait que par le biais d'une révision des statuts on oblige la Société suisse des contremaîtres, section de Neuchâtel, à adhérer d'office à cette Association. Une délégation d'observateurs à la prochaine assemblée de l'Association neuchâteloise des employés de commerce fut désignée. Elle sera composée de MM. Roger Turin, Jean-Louis Frutig, Louis Herbelin, Edouard Robert, Pierre Chédel et Jean-Daniel Huguenin.

L'effectif de la Société est, au 31 décembre 1969, de 365 membres.

En terminant son rapport qui était le dernier de sa période présidentielle, M. Bettosini regretta le manque d'intérêt des membres au travail de la Société, notamment lors des assemblées mensuelles qui ne groupent pas plus du 10 % des membres. Il remercia ses collègues du comité de l'aide qu'ils lui ont apportée.

SITUATION FINANCIÈRE BONNE

Puis M. Jean-Louis Frutig présenta le rapport de caisse. La situation est bonne. Sur proposition des vérificateurs, les comptes furent acceptés et l'assemblée eut encore à se prononcer sur l'exclusion de deux membres qui malgré de nombreux rappels ne se sont pas acquittés de leurs cotisations durant une année, l'assemblée générale allant même jusqu'à autoriser le comité à entreprendre des poursuites. On ne badine pas au sein de la Société suisse des contremaîtres et le travail du comité doit être important puisqu'à l'unanimité — sauf l'accord du caissier — l'assemblée générale accepta l'augmentation de la somme qui était allouée aux membres du comité en la portant à 110 fr. par an.

Les responsables des différentes commissions rapportèrent. C'est ainsi que les membres apprirent que la commission des loisirs, présidée par M. René Jeanbourquin de Cressier, a siégé 16 fois, qu'elle s'est occupée de la soirée annuelle du 8 février 1969, d'un week-end au Bon Larron, d'une sortie des familles à Chaumont et de la soirée du 31 octobre 1969 au Château de Boudry. En plus, cette commission a mis sur pied la fête de Noël 1969.

La commission du développement professionnel, présidée par M. Théo Monnin de Neuchâtel, a eu une activité qui sortait des sentiers battus. Elle a organisé un cours pour les machines de chantier, un cours d'information sur l'argent où les problèmes fiscaux, économiques, bancaires et de crédit ont été traités et un cours pour les traitements de surface.

Quant à la commission de chômage, présidée par M. Jean-Pierre Sciboz de Neuchâtel, elle n'a eu heureusement aucun cas de chômage à traiter. Elle a continué de rendre visite aux membres malades.

M. André Brügger présenta un rapport sur l'Ecole des arts et métiers. Ce collège se porte bien. Il y a une diminution des apprentis mécaniciens, mais une augmentation des apprentis cuisiniers. C'est avec plaisir que la Société voit s'ouvrir l'école de Colombier pour les apprentis du bâtiment.

NOUVEAU BUREAU

La composition du comité a été modifiée comme suit : M. Charles Burkart quitte sa fonction de secrétaire, MM. Bochuz et Kopf celle de leur qualité de membres de la commission des loisirs et M. Théodore Bernard la commission du développement professionnel. M. Bettosini remet le flambeau en main de son successeur à la présidence, M. Charles Ugoniot qui occupait le poste de vice-président. Ces deux hommes sont chaleureusement applaudis, le premier en témoignage de reconnaissance pour tout le travail qu'il a fait durant 5 ans et le second en signe de félicitations et d'encouragement pour le travail qui l'attend.

Entrent comme nouveaux membres au comité : MM. Jean-Claude Vuille, Jean-Pierre Raeber et Serge Tissot. Sont, en outre, désignés comme vérificateurs de comptes MM. André Boretti et Marcel Maurer.

ROLE DE L'HOMME DE CONFIANCE

Cette assemblée devait se clôturer par un exposé très intéressant et très complet de M. Roger Turin sur le rôle de l'homme de confiance au sein d'une société telle que la Société suisse des contremaîtres de Neuchâtel. Cet homme de confiance doit avoir une espérance ferme en quelqu'un et en quelque chose. Il est nommé pour défendre ses collègues. Il doit être à la fois un lutteur, un homme de loi, un homme d'affaires et un homme d'argent pour remplir son rôle d'homme de confiance. Il doit connaître tous les rouages de la S.S.C. avoir de l'influence, défendre ses collègues dans le malheur et s'occuper de leurs familles.

En 1966, cet homme de confiance a traité 14 cas ; 9 en 1967, 14 en 1968 et 28 en 1969.

Les cas à traiter sont de toutes natures. Ils vont de celui d'une souris morte placée dans la blouse blanche d'un contremaître, ce qui lui provoque une dépression nerveuse, au congé que l'on donne à un homme qui s'est dévoué pendant 45 ans dans une même entreprise et auquel on offre une somme de 8000 fr. en tout et pour tout, représentant ses versements à la Caisse de prévoyance, sans participation de l'employeur. Cette homme doit se déclasser pour les 5 dernières années de sa vie professionnelle. Grâce à l'intervention de l'homme de confiance, il reçoit au moins une somme de 23,000 francs.

L'orateur incita les membres à remplir leur tâche à 100 % et à en être dignes. Il constata que ce n'était — hélas ! — pas toujours le cas. Il conseilla donc aux contremaîtres de s'améliorer dans la mesure de leur intelligence par des rapports cordiaux, malgré la tension et l'énervement du travail, par une franchise envers les subalternes et une loyauté envers les collègues supérieurs de l'entreprise, en aidant des amis devenus ennemis pour une bagatelle. Cet exposé magistral fut très apprécié des membres.

La séance se termina par les divers où quelques vœux furent émis, ceux-ci ayant trait à des questions de formation, qu'elle soit professionnelle ou personnelle.

L'assemblée fut suivie d'un vin d'honneur au Château de Cressier, au cours duquel M. Henri Berger apporta le salut des autorités communales et dit combien Cressier était fier de recevoir une société aussi vivante que celle des contremaîtres suisses. Un repas fut ensuite servi, dès 20 h. à la Salle Vallier. Il était organisé, ainsi que la soirée qui fit suite, par le président de la commission des loisirs, M. René Jeanbourquin, passé maître — et non plus contremaître — en la matière.

Berne renoncera à faire graver un symbole spécial sur les monnaies

BERNE (ATS). — En répone à une question écrite, le Conseil fédéral a donné les indications suivantes sur la lutte contre la spéculation sur les monnaies à laquelle on assiste depuis deux ans.

Cette spéculation a son origine dans une hausse du prix de l'argent-métal. On a non seulement thésaurisé les pièces d'argent mais encore collectionné certains millésimes. Loin de se limiter d'ailleurs aux seules pièces d'argent, la ruée sur les monnaies s'est étendue aux pièces de cupronickel et de bronze. Il semble bien cependant que la situation ira peu à peu en se normalisant et que la vague de thésaurisation, notamment, s'affaiblira.

Après avoir remplacé le monnayage d'argent par des frappes en cupronickel, le département fédéral des finances et des douanes s'emploie maintenant à assurer un approvisionnement suffisant du pays en nouvelles pièces de cupronickel, en évitant autant que possible de recourir aux stocks de monnaies d'argent. En effet, la circulation parallèle de pièces d'argent et de pièces de cupronickel, qui diffèrent aussi par leur poids, entraverait les échanges de monnaies.

LES MESURES

Considérant que la spéculation portait préjudice à l'approvisionnement normal en monnaies et partant compliquait les opérations de paiement, le département fédéral des finances et des douanes a été amené à prendre certaines mesures qui portaient plus précisément sur les pièces de bronze de 1 et 2 centimes. La faible émission de 1968 stimula la spéculation sur ces dernières pièces, spéculation qui compromit notre approvisionnement monétaire en se portant également sur les frappes de 1969. Aussi le Conseil fédéral annonça-t-il en novembre dernier que certains millésimes récents feraient l'objet d'une nouvelle frappe. C'est ainsi que de nouvelles pièces de 1 et 2 centimes aux millésimes de 1968 et 1969 ont été mises depuis lors en circulation. Le département des finances et des douanes se propose de porter le nombre des pièces de 1 centime frappées au millésime de 1968 de 250,000 à environ 5 millions et celui des pièces de 2 centimes également de 1968 de 900,000 à environ 3 millions.

INNOVATION

Une autre mesure a été prise qui concerne l'ensemble de nos monnaies : en vue de couvrir nos énormes besoins monétaires, besoins imputables à de multiples facteurs, il a fallu ces deux dernières années confier une part — à vrai dire assez faible — des frappes à un établissement étranger. Mais cet appoint monétaire n'aura d'effets durables qu'à la condition que les pièces frappées à l'étranger ne suscitent pas à leur tour un intérêt numismatique. C'est pourquoi le département des finances et des douanes renoncera dorénavant à faire graver un symbole spécial sur les monnaies, d'autant plus que cette marque, qui sert simplement à caractériser l'atelier monétaire, n'a aucune signification juridique.

BILLET ZURICOIS

Le zoo, territoire de chasse ?

De notre correspondant de Zurich :

Si ça continue, le jardin zoologique de Zurich deviendra bientôt un vrai territoire de chasse. Les rats l'ont envahi, et c'est la poursuite de ces vilains rongeurs ; ensuite il y a eu le renard qui s'est subrepticement introduit dans l'enceinte réservée à des bêtes plus ou moins rares et qui a disparu non sans avoir fait deux victimes à plumes, et maintenant les loups entrent en scène et en font des leurs !

Vous n'avez pas oublié la nuit agitée et tempétueuse du 12 au 13 février : à Zurich, devanture enfoncée sous les attaques du vent, signal d'alarme d'une banque déclenché sous les assauts de la tempête, et surtout arbres renversés un peu partout. C'est ainsi que quatre gros hêtres ont été proprement déracinés pour tomber sur l'enclos qui, au zoo, abrite les loups. Excellente aubaine pour ces derniers qui, à la faveur d'une clôture enfoncée, prirent tout simplement le large. Au nombre de six, ils se mirent à explorer le jardin, qui devait sans doute vivement les intéresser ; ce qui ne les a nullement empêchés d'exécuter en passant quelques volatiles surpris en pleine nuit, parmi lesquels un paon blanc, cadeau de la ville de Lisbonne, et cinq superbes goélands destinés à un nouvel étang dont la construction est projetée. S'il n'y a pas eu de victimes plus « substantielles », c'est parce que les bêtes se trouvaient en sûreté derrière des palissades solides et suffisamment hautes.

Bref, au moment de reprendre son travail, aux premières heures de l'aube, un gardien aperçut un loup assis devant le grand portail d'entrée. Immédiatement alarmés, vingt-quatre surveillants et d'autres membres du personnel se mirent à la poursuite des fauves après s'être armés... d'un simple balai, moyen de défense idéal, à ce qu'il paraît, dans le cas particulier. Aux portes soigneusement fermées, tout ce monde se livra incontinent à une battue ou chasse au rabat, le jardin fut exploré d'un bout à l'autre, le but étant de diriger les bêtes vers leur enclos et de les y faire rentrer par la brèche qui leur avait permis de se libéer. Le plan réussit pour cinq des fuyards ; mais un vieux mâle ne l'entendait pas de cette oreille, à diverses reprises il parvint à rompre le cercle humain qui le pressait de tous côtés, il joua des crocs dans les balais qui lui étaient présentés. Plusieurs fois, il tenta de se réfugier dans l'installation en construction réservée aux loutres. Mais pour finir, il manifesta des signes de fatigue, il alla prendre place dans une niche située devant la cage des grands signes anthropomorphes, où un filet l'immobilisa. Jusqu'au moment où arriva un chariot de transport, qui le conduisit auprès de ses congénères enfermés dans une cage intérieure jusqu'à ce que fut terminée la réparation du dommage provoqué par la chute des arbres.

Tout cela s'est passé rapidement, si bien que trois heures après le déclenchement de l'alarme, et sans qu'il y ait eu usage d'arme à feu, le zoo put rouvrir ses portes.

J. Ld

Ouverture de l'année de la nature

SION (ATS). — On sait que l'année 1970 sera l'année européenne pour la protection de la nature. Cette année a été ouverte officiellement dernièrement à Sion en présence des autorités cantonales en ce qui concerne le Valais.

Une séance d'information a été organisée à cet effet par la ligue valaisanne que préside M. Willy Kraft.

L'accent a été mis par les orateurs sur le danger qui menace notre monde en proie aux pollutions de toute sorte. « Ce n'est plus seulement une guerre atomique qui menace l'humanité, devait déclarer à cette occasion le président de la ligue valaisanne, mais aussi sa destruction lente mais sûre par les pollutions gigantesques de toute sorte. L'homme devenu aveugle, égoïste par un matérialisme à outrance a dépassé les limites de sécurité. La situation en Europe a atteint la cote d'alarme. »

PROGRAMME A L'ÉCHELLE VALAISANNE

Tout un programme a été mis sur pied à l'échelle valaisanne à l'occasion de cette année de la nature. Des recommandations seront envoyées à toutes les communes, toutes les bourgeoisies, toutes les sociétés de développement. Le corps enseignant et tous les écoliers valaisans seront appelés à contribuer à une vaste campagne de nettoyage. L'on va s'efforcer de faire de l'ordre dans les cours d'eau, les forêts et les divers paysages qui embellissent le canton. Une campagne spéciale pour le recrutement des membres sera entreprise et des expositions organisées.

A l'occasion de cette séance inaugurale prirent la parole MM. Ernest von Roten, conseiller d'Etat, au nom du gouvernement cantonal et M. André Bornet, président du Grand conseil.

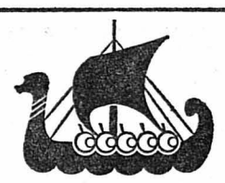

VIKING le tabac que toute femme souhaite vous voir fumer!

VIKING cultive avec un charme exquis l'art de séduire. Il doit l'ampleur d'arôme qui le caractérise à un mélange minutieusement dosé de tabacs fins et légers, auxquels l'un des plus précieux tabacs du monde ajoute une touche particulière de saveur et un délicat parfum. Coupe et humidité idéales assurent une combustion plus lente, plus régulière et une fumée toujours fraîche.

Après avoir goûté VIKING, des fumeurs nous écrivent spontanément:

- Je n'ai encore jamais fumé un tabac aussi doux, un tabac qui ne brûle pas sur la langue, mais dans la pipe.»
- «Où que j'aille, on me demande quel tabac je fume...»
- «Mon mari est devenu un fumeur enthousiaste de tabac danois et il achète votre VIKING régulièrement.»

10 femmes sur 10 sont sensibles à l'hommage somptueux de son fin bouquet «danish type»...

40 g fr.1.50
Boîte hermétique de poche: 100 g fr.4.—

Adoptez vous aussi la pipe — et VIKING!

CHEQUE-TEST VIKING

Exclusivement réservé aux fumeurs exigeants qui veulent découvrir les plaisirs de la pipe et des tabacs de nobles saveurs! Découpez et expédiez ce CHEQUE-TEST collé sur carte postale affranchie adressée à: PIPE-MASTERS'CLUB BURRUS, Mythenquai 28, 8027 Zurich.

V 703

Je fume actuellement le tabac suivant:

Nom, prénom _____

Rue, no _____

No postal, localité _____

QUI VEUT TOUT, N'OBTIENT RIEN !

Dialogue avec M. Jean Brunner, pilote d'essai du groupement de l'armement

(C.P.S.) Dans la discussion publique autour des exigences posées à l'avion de combat que notre aviation militaire se propose d'acquérir à peu près tous les éléments que les responsables des travaux d'évaluation pensent devoir entrer en ligne de compte ont été abordés. Même une prise de position officielle du département militaire n'est pas parvenue à dissiper l'incertitude née de cette discussion. Il était donc indiqué, dans ces conditions, de donner pour une fois la parole à un spécialiste qui, mieux que personne, connaît le problème de l'acquisition d'avions de combat. La Correspondance politique suisse s'est en conséquence adressée à M. Jean Brunner, pilote d'essai du Groupement de l'armement, qui a piloté personnellement la presque totalité des appareils entrant en ligne de compte.

~ ~ ~

Voici la substance du dialogue qui s'est engagé, entre la C.P.S. et M. Jean Brunner :

— Pouvez-vous nous dire, à quelles tâches l'avion de combat au sol que nous cherchons devra faire face ?

DEUX TACHES

— En principe, cet avion aura deux tâches à remplir. La première — qui dans notre situation sera certainement aussi la plus importante est l'attaque à basse altitude des points d'appui de l'armée adverse. Nous pensons à un rayon d'action s'étendant jusqu'à 250 km. Dans ce cas, l'avion devrait pouvoir pénétrer à une centaine de kilomètres, et si possible davantage, en territoire occupé par l'ennemi. Il s'agira alors de détruire des objectifs de guerre importants tels que dépôts, places d'aviation, ponts ou nœuds ferroviaires. En revanche, les blindés évoluant individuellement ne sont guère des objectifs pouvant justifier l'engagement d'un avion de combat aussi coûteux.

» Comme seconde tâche, je citerai l'engagement contre des objectifs massifs (par exemple des groupements de blindés) ; c'est ce qu'on appelle les opérations d'appui des troupes au sol. Cette tâche entre surtout en considération lorsque l'avion engagé est faible et ne dispose pas d'un rayon d'action suffisant. Ici, la valeur d'un appareil très coûteux n'est plus en rapport avec les services qu'il rend dans le combat au sol. C'est pourquoi il est raisonnable de laisser cette mission à des avions de modèles plus anciens en réservant aux nouveaux appareils des interventions plus efficaces. »

— Certains critiques sont d'avis que nous devrions acquérir un avion polyvalent plutôt qu'un avion spécialement conçu pour le combat au sol. Qu'en pensez-vous ?

QUI VEUT TOUT, N'OBTIENT RIEN...

— Il n'existe pas, à l'heure actuelle, à un prix raisonnable, d'avions polyvalents présentant toutes les qualités que nous en attendons. Les appareils qu'on nous a présentés comme étant aptes au combat aérien et au sol ne sont réellement guère utilisables pour le combat aérien et ne sont surtout pas en mesure deffectuer des missions de chasse par tous les temps. Ceci parce qu'ils sont privés, entre autres, d'une série d'instruments qui seraient nécessaires à des tâches d'interception. Quand on parle d'avion polyvalent, tout de suite se pose la question de la place exigée par les diverses installations électroniques. Voulons-nous nous engager dans le combat au sol, il faut alors beaucoup de carburant, à loger dans les espaces qui devraient être occupés par les installations électroniques qu'exige le combat aérien.

» Il serait naturellement souhaitable en soi que, leur mission au sol accomplie, les avions de combat au sol disposent d'une vitesse supersonique qui leur assure une certaine protection contre la chasse ennemie. Mais si nous engageons un tel avion à lextrémité de son rayon d'action où il trouvera son objectif « payant », il n'aura plus assez de carburant, au retour, pour faire jouer la « post combustion ». Il s'ensuit qu'il devra rentrer à sa base à des vitesses subsoniques. Il serait peut-être possible, avec un « Milan » ou un « Jaguar », de pratiquer la chasse à vue au-dessus de la zone d'engagement ; les possibilités d'une protection aérienne proprement dite restent cependant très limitées. »

— Est-il judicieux d'acquérir un avion spécialisé pour le combat au sol dès le moment que l'on sait que nous ne possédons pas suffisamment de « Mirage » pour la couverture aérienne ?

— Il est vrai que nous ne possédons que la moitié de l'effectif primitivement prévu d'avions de combat « Mirage ». Nous devons cependant avoir le courage d'acquérir un avion apte à une seule mission. Nous savons déjà que l'appareil qui le suivra sera de nouveau un chasseur doté d'une électronique hautement perfectionnée. En d'autres termes, nous nous trouvons dans une période de transition durant laquelle il s'agit avant tout de renforcer notre potentiel de combat au sol. Reconnaissons-le, et tirons-en les conséquences !

QUESTION DE PRIX

— Très bien ! Mais cette décision tient-elle compte du fait que l'étranger tend lui aussi à l'acquisition d'avions polyvalents ?

— Je penche à croire que celui qui veut tout nobtient finalement rien ou peu de chose. Cette opinion serait presque corroborée par les expériences faites avec l'acquisition du Mirage III (1). Il est clair que l'acquisition d'un avion polyvalent nous reviendrait beaucoup plus cher. Voyez les expériences que les Américains ont faites avec le nouveau F-14. Le développement rapide du prix de revient a pris une ampleur telle qu'il est à peine supportable pour une livraison en série.

— Autre chose : le département militaire fédéral a publié il y a quelque temps une déclaration selon laquelle le nouvel avion de combat au sol n'a pas besoin de pouvoir voler à des vitesses supersoniques. Qu'en pense le pilote ?

AU DÉTRIMENT DU RAYON D'ACTION

— Une vitesse supersonique serait certainement souhaitable en soi, car elle augmenterait entre autres les chances de survie de l'appareil. Mais les vitesses supersoniques exigent de fortes réserves de carburant au détriment du rayon d'action, et cela particulièrement pour les vols à basse altitude. Si l'avion doit voler à haute altitude pour atteindre une vitesse supersonique il en devient plus vite repérable et, partant, plus vulnérable.

» Il convient de noter à ce propos que très rares sont les avions de combat officiels capables de voler à des vitesses supersoniques à proximité du sol, car la charge d'armement augmente dans une très forte mesure la résistance au passage du mur du son. En conclusion, je pense qu'un avion de combat au sol supersonique offre des prestations moindres, comparées à son prix, qu'un avion subsonique. »

1) Qui n'est pas considéré comme un avion polyvalent.

Chronique de la RN 5

La population doit être consultée

Dans son rapport d'information du 20 janvier 1970 au Conseil général, le Conseil communal de Neuchâtel disait que pour prendre une décision «que chacun souhaite objective », il s'agissait maintenant de faire un choix fondé « sur deux études distinctes : tracé centre et tracé sud ». Aussi avons-nous appris avec une vive surprise que la commission RN 5 du Conseil général avait décidé de ne pas revenir sur le tracé centre. Décision d'autant plus surprenante que le projet de l'Etat (ce dernier l'a clairement laissé entendre) peut parfaitement être modifié, en fonction des critiques qu'il a soulevées.

Le projet de tracé sud présenté au Conseil général le 2 février a deux qualités : 1. Il améliore la circulation ; 2. Il évite une coupure entre la ville et le lac sur 700 m environ entre Beau-Rivage et Beaulac.

MAIS : 1. La circulation n'est pas le seul critère à considérer ; le problème urbanistique est plus important encore. De ce point de vue, nous estimons (comme le Conseil d'Etat) que la réalisation de ce tracé sud serait une « faute historique », irréparable et définitive. Ainsi que l'écrivait il y a deux ans, dans le cadre de cette chronique, M. G. Béguin, ancien président de la ville, il serait aberrant de l'offrir en holocauste au moteur à explosion.

2. De l'échangeur du Seyon à Beau-Rivage et de Beaulac au Nid-du-Crô, la ville serait bel et bien coupée du lac, par une énorme tranchée non couverte, à six pistes et même davantage aux jonction et semi-jonctions.

L'HOLOCAUSTE, on a déjà une idée de ce qu'il représente : gigantesque échangeur au bord du lac ; baie de l'Evole comblée ; disparition du quai Osterwald et de son admirable perré en pierres de taille ; port sacrifié, avec ses pêcheurs sans doute ; monstrueuse jonction de la rue Pourtalès, rassemblant douze pistes raccordées au réseau urbain.

Considéré (comme il aurait dû l'être) dans le cadre de la POLITIQUE ROUTIÈRE CANTONALE, ce tracé, avec son énorme jonction à quatre étages du Vauseyon et son échangeur du Seyon attirant tout le trafic au bord du lac, témoigne d'une conception complètement dépassée : nulle part ailleurs on ne placerait un échangeur de cette importance — source concentrée de pollution et de bruit — en pleine ville. On aurait soin au contraire de le situer à la périphérie. N'est-il pas absurde que le trafic de transit Montagnes - Lausanne ou Berne, et le trafic origine-destination des quartiers extérieurs, soient canalisés par le centre de la ville ?

Pour les CONTRIBUABLES de Neuchâtel, l'aspect financier du projet n'est pas le moins important. Or, pour ce tracé qui servirait surtout aux automobilistes des communes environnantes à traverser commodément le chef-lieu, les travaux annexes d'urbanisation impliqueraient des dépenses qu'on se garde de chiffrer publiquement, mais que l'on peut évaluer à une douzaine de millions au moins. Une ville endettée qui a encore tant à faire dans les domaines culturel, social, sportif, scolaire, efc., peut-elle se lancer de gaieté de cœur dans une pareille aventure ?

Ces millions, on se prépare à les consacrer à la solution discutable d'un FAUX PROBLÈME : le trafic de Neuchâtel, le plus fluide de toutes les villes suisses d'une certaine importance, n'est engorgé qu'à peine 2 heures sur 24. En admettant l'inéluctable développement de la circulation, les engorgements dépasseront un peu les 2 heures.

Il faut y remédier, mais nous persistons à penser que la SEULE SOLUTION RAISONNABLE, en attendant la route qui, de toute façon (chacun en tombe d'accord) sera construite un jour au nord de la ville, consiste en un aménagement du tracé actuel. Solution transitoire, peu coûteuse et satisfaisante.

En tout état de cause et quelle que soit l'opinion de chacun, il nous paraît inconcevable qu'un projet d'une telle ampleur ne soit discuté que dans le secret des commissions, sans que LA POPULATION PUISSE FAIRE CONNAITRE SON AVIS — ainsi que les partis politiques en avaient fait la promesse il y a quelques années. La population doit être dûment et immédiatement informée, en particulier sur les conséquences financières du projet, et notamment par l'exposition de maquettes lui permettant de se rendre compte des énormes bouleversements qui l'attendent. Après quoi, elle devra être démocratiquement consultée.

A ceux qui nous reprocheraient de vouloir « passionner le débat », nous répondrons qu'un débat public est plus démocratique qu'un escamotage officiel ; et qu'il n'y a rien de condamnable à aimer passionnément sa cité.

Pour le Mouvement populaire contre la RN 5 au bord du lac :

Jacques Knoepfler, président
Denise Berthoud
Claude Bodinier
Jean-Pierre Portmann
Louis-Edouard Roulet
Denis Wavre.

Fabrique Maret, 2014 Bôle

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

employé de bureau

Activités : aide en comptabilité financière et industrielle, salaires, gérance administrative des stocks avec les achats y relatifs, et travaux divers de bureau.

Possibilité de collaborer à la mise en place de moyens modernes de gestion.

Nous offrons situation intéressante à personne jeune et dynamique. La préférence sera donnée à un candidat ayant quelques expériences dans le traitement électronique de l'information.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

C. I. P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie

avenue de Beauregard 3 Tél. 8 33 75

engage pour date à convenir un

jeune manœuvre

possédant le permis de conduire pour voiture légère, devant fonctionner comme chauffeur-livreur et manutentionnaire.

Préférence sera donnée à personne sérieuse, ponctuelle et de toute moralité.

Faire offres ou se présenter au bureau de l'usine.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., NEUCHÂTEL

cherche

un employé d'exploitation

pour travaux administratifs dans le cadre de son atelier de mécanique.

Le collaborateur que nous désirons engager devrait avoir, si possible, des connaissances dans :

— l'établissement et le calcul des cartes de travail
— les travaux de statistiques simples
— la tenue à jour des fichiers
— la dactylographie

Nous offrons place stable et bien rémunérée, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel. Tél. 5 72 31.

---

coop

BOUCHER

pour la Chaux-de-Fonds

débutant ou ayant quelques années de pratique trouverait au sein d'une équipe dynamique, dans magasin moderne, travail varié, contact avec la clientèle.

— Bon salaire
— Horaire régulier
— Congé mercredi et samedi après-midi

Adresser offres à : Administration COOP, la Chaux-de-Fonds, Commerce 96.

SODECO

Fabrique d'appareillage électromécanique (à Genève) cherche, pour son service du personnel de production,

EMPLOYÉ

pour divers travaux administratifs en relation avec l'établissement de la paie et les autres tâches dévolues à un tel service.

Le futur collaborateur doit avoir, si possible, accompli un apprentissage d'employé de bureau, aimer les chiffres et travailler de façon précise.

Emploi intéressant, stable et dans une bonne ambiance.

Les candidats de nationalité suisse et les étrangers non contingentés sont priés de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous référence 113, à SODECO, 70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.

FAVAG

cherche :

RÉGLEUSES DE RELAIS

pour la téléphonie automatique, formation par nos soins ;

PERSONNEL MASCULIN

dès 16 ans, pour divers travaux dans notre production ;

PERSONNEL FÉMININ

pour les secrétariats dans nos centres de production (sténo et dactylographie pas nécessaire).

Nous engageons aussi du personnel féminin à la demi-journée ou pour un horaire spécial du soir de 18 à 22 heures.

Faire offres écrites ou se présenter à :

FAVAG SA

2000 NEUCHATEL - Monruz 34
Tél. (038) 5 66 01.

Fabrique de fournitures d'horlogerie région de Neuchâtel, cherche pour entrée à convenir

SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

de langue maternelle française, capable de correspondre parfaitement dans les langues française, allemande, anglaise et de s'occuper de la réception et du téléphone.

Nous offrons un travail intéressant et varié, avec salaire correspondant aux exigences du poste.

Adresser offres écrites détaillées à IO 409 au bubureau du journal.

Raskin Suisse

Notre département PRESSES mécaniques et hydrauliques est en pleine expansion.

Des centaines de machines en service en Suisse réclament des soins et des contrôles. Voulez-vous être l'un des

deux monteurs

itinérants que nous cherchons ? Nous vous assurons une formation complète de plusieurs mois en Belgique et en Suisse. Vous devriez avoir une bonne pratique en mécanique, quelques connaissances en électricité et en langue allemande.
Nous vous offrons un poste à responsabilité, demandant de l'initiative et de l'entregent. Iintéressé ?

Alors téléphonez-nous au (021) 91 19 51, interne 22, ou écrivez à Raskin S.A. Lausanne, case postale, 1033 Cheseaux.

Fabrique Maret, 2014 Bôle

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

mécanicien

pour mécanique générale sur machines horlogères et travaux d'entretien d'outillage.
Faire offres détaillées.

L'IMPRIMERIE
PAUL ATTINGER S.A.
NEUCHATEL

engagerait au plus tôt

AIDE-MAGASINIER

Jeune homme, robuste, soigneux et travailleur, au courant des petits travaux de bureau se rapportant à ce genre d'activité (entrées et sorties de matériel - bordereaux de livraison - contrôle des stocks) aurait la possibilité de se créer une situation stable en cas de convenance.

Ne se présenter que sur rendez-vous pris au préalable par téléphone au numéro 5 60 04.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, S.A.

engage tout de suite

habiles dactylos

pour la composition de divers textes de journaux **sur machines à écrire.**
Formation dans l'entreprise.
Service : 21 heures en 5 jours.
Candidates à demi-poste, le matin ou l'après-midi.
Salaire horaire intéressant dès le début.
Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous : chef technique de l'imprimerie. Tél. (038) 5 65 01 (interne 253).

FAN

Saint-Blaise

Nous cherchons un (e)

porteur (se) de journaux

disposant d'une aide, pour la distribution de notre journal dans un secteur de Saint-Blaise. Entrée en service le 26 février. S'adresser à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel, tél. 5 65 01

TEINTURERIE

cherche

gérante

de magasin

Travail agréable et indépendant ne demandant pas de formation particulière

Faire offres écrites, avec prétentions de salaire, sous chiffres **PU 905396 à Publicitas, 1002 Lausanne.**

Tea-room du centre de la ville de Neuchâtel

cherche

SERVEUSE

Libre le soir. Bons gains.

Faire offres à la confiserie Schmid, rue du Concert, Neuchâtel, tél. (038) 5 14 44 ou le soir au (038) 5 85 05.

Grand garage de la place engage tout de suite ou pour date à convenir

chef de bureau

Nous désirons candidat marié, âgé de 25 à 35 ans, désireux de se créer une situation stable dans une entreprise dynamique.
Travail varié et intéressant avec responsabilités.
Aventages sociaux d'une grande entreprise.
Faire offres, avec références, curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, sous chiffres AG 531 au bureau du journal.

Entreprise de Neuchâtel engagerait :

un chauffeur de camion
un chauffeur de trax

Logement à disposition.
Tél. 4 44 67.

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 18 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES SA
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !

ASSA

---

coop

NEUCHATEL engage pour

pour son immeuble Treille 4

CONCIERGE

petit logement à disposition ; conviendrait à couple sans enfants.

Ambiance de travail agréable.
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à la Direction des Grands Magasins COOP Treille 4 Tél. 4 02 02

coop

MOVOMATIC

désire engager, en vue du développement de son usine,

MÉCANICIENS

avec quelques années d'expérience dans la mécanique de précision.

Personnes de nationalité suisse, étrangers avec permis C ou hors contingentement.

M. Bercher attend votre appel téléphonique et vous donnera avec plaisir tous les renseignements désirés. Tél. (038) 8 44 33.

MOVOMATIC S. A., case postale, 2034 Peseux

Electronique · PRÉCISION · Mécanique

Votre avenir... l'imprimerie

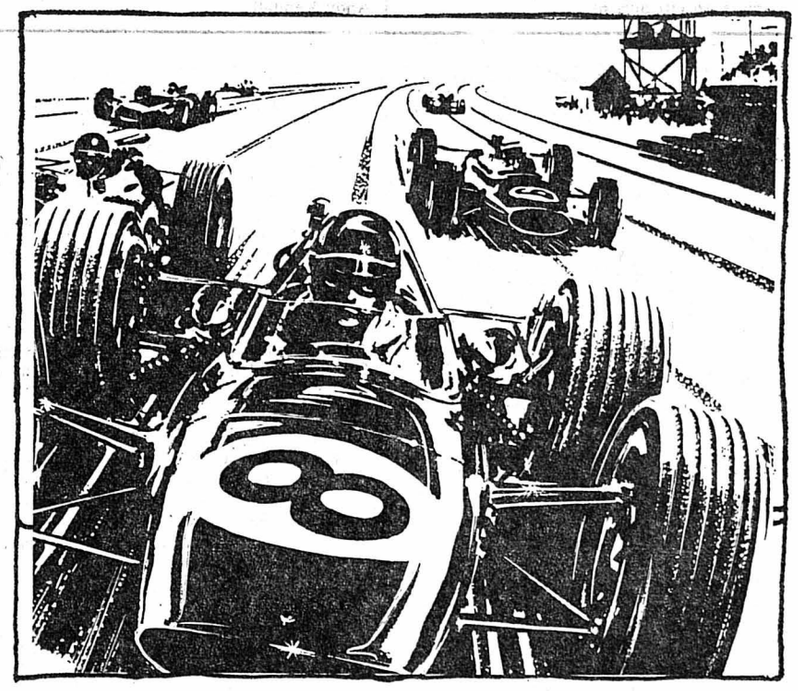

A la pointe du progrès

Par l'image et le texte, l'imprimerie est en contact étroit avec le monde de demain.

Devenez apprenti...

Compositeur typographe
Compositeur opérateur
Imprimeur typographe
Imprimeur typo-offset

Un champ d'activité intéressant avec d'excellentes possibilités d'avancement.

Tous renseignements auprès du secrétariat de la Société Suisse des Maîtres Imprimeurs (SSMI), Saint-Honoré 1, 2000 Neuchâtel, des imprimeries du canton et de l'Office d'orientation professionnelle.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

ski

Les championnats du monde des épreuves nordiques appellent encore des commentaires

Le Soviétique Vedenine et l'Allemand de l'Est Grimmer ont réussi des exploits formidables

Napalkov, Vedenine et Grimmer ont marqué de leurs performances ces championnats du monde de Vysoké Tatry. Si nous citons ces trois hommes, nous sommes donc obligés de parler de leur pays. L'URSS et l'Allemagne de l'Est ont battu presque à eux seuls les Scandinaves. Certes, Aslund (15 km), Oikarainen (50 km) sont champions du monde. N'empêche que ces athlètes, s'ils ont vaincu, sont diablement isolés. La preuve en est le relais. Cette épreuve fut sans nul doute pour les Nordiques la plus cruelle déception enregistrée. Alors que jusqu'à présent on les supposait inatteignables dans cette discipline, on voit la Finlande s'accrocher pour terminer septième, devant la Bulgarie ! Non, il est maintenant certain que les Scandinaves ne retrouveront jamais la suprématie qui fut la leur par le passé. Cette domination pourrait bien être le fait de l'Allemagne de l'Est, plutôt que de l'URSS, qui dispose d'une formation moins jeune. C'est donc encourageant pour la Suisse, car sur le plan jeunesse, les skieurs helvétiques sont les plus jeunes de tous, moyenne d'âge s'entend.

DUEL VEDENINE - GRIMMER

Ce que Vedenine et Grimmer ont fait est absolument formidable. Ils ne connurent qu'une seule défaite : les 15 kilomètres. Une épreuve qui s'apparente à un sprint prolongé. Sur cette distance, où le physique n'entre pas encore trop en ligne de compte, il est clair que les Scandinaves dominent encore un peu. Ces derniers doivent se ressaisir s'ils ne veulent pas être complètement dépassés par les autres nations dans quelques années. La Suède, qui a envoyé quelques jeunes en Tchécoslovaquie, a déjà réagi. Les autres doivent suivre. Dans toutes les autres courses, on assista à un duel Vedenine - Grimmer. Un duel qui tourna toujours à l'avantage du Soviétique. Un Soviétique meilleur tacticien qu'à Grenoble, où il fut battu par Maentyranta sur le fil d'arrivée, dans le relais, pour ne pas avoir su attaquer le champion finlandais dans une montée. La leçon avait servi. Cette année, il lâcha Klauze et Aslund dans l'ultime côte. La quiétude ne fut troublée que lors des 50 km par Oikarainen, admirable finisseur, mais qui profita de sa rivalité avec Simasov pour accomplir le meilleur temps sur les dix derniers kilomètres.

L'ÉTONNANT NAPALKOV

L'autre sujet d'étonnement est Napalkov. On attendait son compatriote, le champion olympique (90 m) Belousov, peut-être Raska ou Virkola, mais certainement pas cet étudiant de 22 ans. Ses victoires acquises dans des conditions difficiles prouvèrent que l'homme était à la hauteur de ses ambitions. On ne comble pas un retard comme il avait dans les deux concours au terme de la première série sans avoir de la classe, beaucoup de classe même. Strbske Pleso, dans les Hautes-Tatras, a marqué sans doute le début d'une nouvelle ère en ski nordique.

Wladimir BERANEK

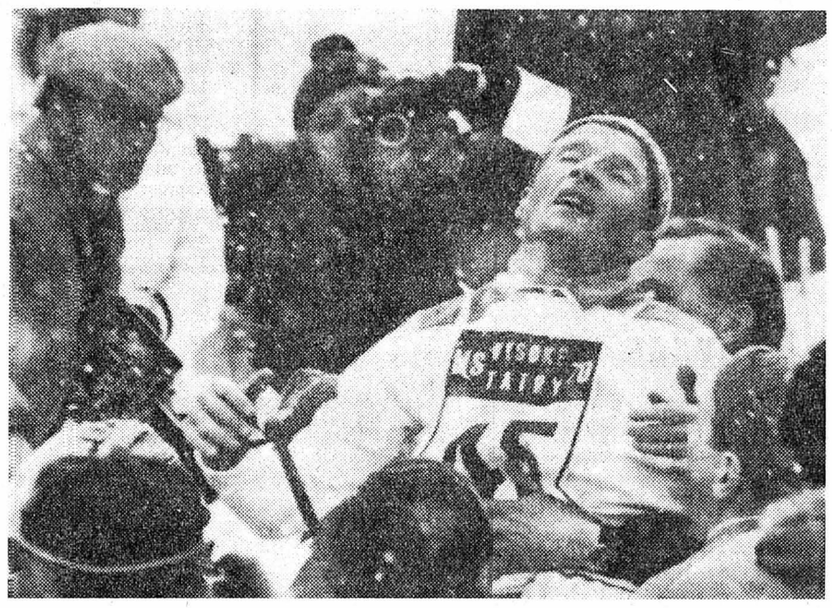

L'HONNEUR EST SAUF. — Avec le Suédois Aslund, le Finlandais Kolevi Oikarainen (notre photo) a sauvé la face pour les Scandinaves (Téléphoto AP)

APRÈS LE SLALOM DE JACKSON HOLE

« J'ai voulu assurer ma course pour marquer des points. Je n'ai rien voulu risquer, car la coupe du monde est encore loin d'être jouée », a expliqué l'Autrichien Karl Schranz, qui sembla ne pas forcer son talent dans la seconde manche du slalom de Jackson Hole, dans lequel il termina septième. « J'ai tout fait pour ne pas tomber, car le moindre point est précieux », a-t-il ajouté.

Dans le clan français, on se déclarait satisfait de l'ensemble des résultats de l'équipe, saufe Michèle Jacot et Françoise Macchi qui ont été disqualifiées et qui ont assuré qu'elles allaient en appeler de leur contre-performance dans les prochaines épreuves.

« J'avais vraiment besoin de cette victoire », se borna à déclarer Alain Penz, tandis que son second, Henri Bréchu, sa réussite de Jackson Hole lui fit encore regretter sa contre-performance des championnats du monde.

« Je ne pouvais mieux faire pour confirmer mon titre de championne du monde », souligna enfin Ingrid Lafforgue, heureuse de prouver que son succès de Val Gardena n'était pas dû au hasard d'une seule et unique course.

COUPE DU MONDE

CLASSEMENTS

Messieurs : 1. Karl Schranz (Aut) 146 points ; 2. Thoeni (It) et Russel (Fr) 140 ; 4. Giovanoli (S) 116 ; 5. J.-N. Augert (Fr) 115 ; 6. Duvillard (Fr) 78 ; 7. Penz (Fr) 66 ; 8. Cordin (Aut) 65 ; 9. Messner (Fr) 64 ; 10. Bréchu (Fr) 62. — **Puis :** 14. Bruggmann 38 ; 15. Russi 37 ; 19. Tischhauser 34. — **Classement du slalom (10 courses) :** 1. Russel 75 points (maximum) ; 2. Thoeni 65 (plus 37 à biffer) ; 3. J.-N. Augert 65 (plus 15) ; 4. Bréchu 60 ; 5. Penz 53 ; 6. Giovanoli 46. — **Puis :** 16. Frei 14.

Par nations : 1. France 1474 points (608 messieurs plus 846 dames) ; 2. Autriche 756 (494 plus 252) ; 3. Etats-Unis 507 (97 plus 410) ; 4. Suisse 408 (375 plus 33) ; 5. Italie 171 (167 plus 4) ; 6. Allemagne de l'Ouest 168 (118 plus 50) ; 7. Canada 116 (3 plus 113) ; 8. Australie 48 (48 plus 0) ; 9. Pologne 47 (47 plus 0) ; 10. Grande-Bretagne 16 (0 plus 16) et Norvège 16 (10 plus 6).

«Kandahar du Québec»

LE SUISSE M. JAKOBER net vainqueur

Confirmant sa victoire dans le slalom géant, le Suisse Manfred Jakober a remporté au Mont-Tremblant, près de Montréal, le slalom spécial du « Kandahar du Québec ». Ainsi, il s'impose également au combiné avec le total idéal. **Les résultats :**

Slalom spécial : 1. Manfred Jakober (S) 89"97 ; 2. Irwin (Can) 90"85 ; 3. Good (S) 91"49 ; 4. Bruneau (Can) 92"63 ; 5. Duncan (Can) 93"30. — **Puis :** 8. Steublé (S) 95"50. — **Combiné :** 1. Manfred Jakober 0 point ; 2. Irwin 26,30 ; 3. Bruneau 28,45 ; 4. Duncan 31,16 ; 5. Good 40,44.

Bilan enthousiasmant des «fondeurs» et sauteurs suisses

Le bilan pour le camp helvétique est plus que satisfaisant. Il est enthousiasmant. Certes, certaines expéditions se traduisirent plus concrètement, Grenoble par exemple avec deux médailles, mais jamais des skieurs et sauteurs suisses n'accomplirent de telles performances. Il n'est qu'à se rappeler le relais. Plus jeune équipe au départ, 24 ans de moyenne d'âge malgré Kaelin (31 ans), ces hommes allaient réaliser une performance identique à celle réalisée à Grenoble par une équipe de chevronnés, mais avec un écart diminué de moitié par rapport aux vainqueurs.

Tous les espoirs reposaient sur Aloïs Kaelin. Personne n'allait être déçu. « Wisel » réalisait deux performances étonnantes battant des hommes réputés et autrement entraînés. Terminer 13me sur 30 km et 9me sur 50 km, battu que pour quelques secondes par ceux qui le précédaient, dans une course où la concurrence est aussi forte, n'est pas à la portée de tout le monde. Le Schwytzois peut se retirer de la compétition internationale la tête haute. Il a beaucoup donné au ski nordique suisse, et il donnera encore beaucoup, ne serait-ce qu'avec son club ou avec les jeunes.

LES SAUTEURS

Les sauteurs ne sont pas restés en arrière. Zehnder et Schmid ont confirmé leurs incessants progrès, encore fallait-il se classer. Ils ont été au-delà de toute espérance. Zehnder 10me au petit tremplin et surtout Schmid (10me), Zehnder (14me) et le junior Walter Steiner (23me) sur le tremplin à 90 m, voilà des performances qui situent bien la valeur des sauteurs suisses.

W. B.

boxe

Rentrée de Foster

Le Noir américain, Bob Foster, champion du monde des poids mi-lourds, qui figure parmi les possibles challengers de Joé Frazier, fera sa rentrée mardi à Orlando dans un combat en dix rounds où son titre ne sera pas en jeu. Son adversaire sera le solide Bill Hardley, qui permettra au champion de Washington de juger son actuelle condition avant son championnat du monde contre Roger Rouse, prévu pour le 4 avril à Missoula, dans le Montana. Il n'a plus boxé depuis mai 1969, à l'occasion de son combat pour le titre avec Andy Kendall.

cyclisme

La deuxième étape du Tour de Sardaigne contrariée par le vent

Eddy Merckx «le rusé» gagne au sprint

BANDERILLES. — Le Belge Eddy Merckx a commencé sa période d'intimidation en gagnant hier la seconde étape du Tour de Sardaigne (Archives)

Situation inchangée au classement général du Tour de Sardaigne où l'Italien Gian Carlo Polidori conserve la première place brillamment conquise lors de la première étape.

Cette deuxième journée, dépourvue de grosses difficultés à l'exception d'un petit col de 432 mètres situé à 30 kilomètres de l'arrivée, a été caractérisée par le vent très fort qui accompagna la caravane tout au long de la journée, et qui provoqua la chute d'une trentaine de coureurs dont les Italiens Felice Gimondi et Vittorio Adorni. Elle a également permis au Belge Eddy Mercks de matérialiser son excellente forme actuelle et de remporter un succès de prestige qui risque de conditionner à présent la conduite de ses principaux adversaires. L'as belge a facilement battu au sprint Polidori, Ballini et Pattersson qui s'étaient détachés en sa compagnie à dix kilomètres de l'arrivée. Plus rapide mais aussi plus rusé, Merckx laissa le soin à Polidori de conduire tout le sprint en tête vent debout pour venir le coiffer dans les cent derniers mètres.

Le vent très violent, qui soufflait à la vitesse de 70 kilomètres à l'heure, aura en définitive été le grand protagoniste de cette étape. Il bloqua nombre de tentatives de fugue et empêcha la bataille de se développer en tête de la course.

Gimondi, qui tomba trois fois, perdit dans l'affaire une minute qui aura peut-être une influence déterminante sur le résultat final.

Classement de la 2me étape Lanusei - Cagliari (149 km) : 1. Eddy Merckx (Be) les 149 km en 4 h 06'30" (moyenne 36 km 266) ; 2. Polidori (It) même temps ; 3. Ballini (It) à 1" ; 4. G. Pattersson (Su) à 4" ; 5. Bitossi (It) à 11" ; 6. Van Vlieberghe (Be) ; 7. Dancelli (It) ; 8. Sercu (Be) ; 9. Bergamo (It) ; 10. Reybrœck (Be) tous même temps. Puis : 36. Girard (S) à 1'08" ; 64. Thalmann (S) à 4'06".

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Giancarlo Polidori (It) 8 h 18'43" ; 2. Merckx (Be) à 1'17" ; 3. Sercu (Be) à 1'38" ; 4. Ballini (It) même temps ; 5. Bitossi (It) à 1'48" ; 6. Gosta Pattersson (Su) à 1'51" ; 7. Van Vlieberghe (Be) à 1'58 ; 8. Bergamo (It) ; 9. Ritter (Dan) ; 10. Dancelli (It) ; 11. Houbrechts (Be) même temps. Puis : 50. Girard (S) à 9'10".

gymnastique

PRESSIONS ET MENACES

Quand le chantage réussit !..

Championnats du monde en Yougoslavie

La Fédération yougoslave de gymnastique (F.Y.G.) vient d'être informée par le président de la Fédération internationale, M. Arthur Gander (S), que les championnats du monde 1970 auront lieu, comme prévu, à Ljubljana.

On sait qu'à la suite de son refus d'admettre les gymnastes sud-africains aux championnats du monde, les autorités yougoslaves avaient été menacées par la Fédération internationale d'être dessaisies de l'organisation de cette compétition. Le comité exécutif de la F.I.G. réuni fin janvier à Chiasso avait adressé un ultimatum à la Yougoslavie, lui demandant de réexaminer sa décision avant le 17 février. Dans le cas contraire, l'organisation des championnats du monde serait confiée à la Suisse.

Dans un communiqué publié samedi dernier, la Fédération yougoslave déclarait « qu'elle n'avait aucunement l'intention de revenir sur sa décision » et qu'elle en avait informé la Fédération internationale bien avant la date fixée par cette dernière.

Le conflit entre les deux Fédérations avait éclaté en octobre 1969 à la suite d'une décision des autorités yougoslaves de ne pas admettre l'Afrique du Sud aux « pré-championnats » du monde qui se dérouleraient à Ljubljana, provoquant le départ de cette ville de M. Gander et des équipes américaine et canadienne, cependant que celles d'Allemagne fédérale, de Suisse et des Pays-Bas avaient renoncé à s'y rendre. M. Gander avait alors demandé par lettre circulaire à tous les membres de la F.I.G. de se prononcer au sujet d'un changement éventuel du lieu des championnats du monde. Les milieux sportifs yougoslaves avaient rigoureusement contre-attaqué à cette initiative de M. Gander. Si elle se voyait retirer l'organisation, la Yougoslavie organiserait des « jeux mondiaux » parallèles. Ainsi, les championnats du monde se dérouleraient vraisemblablement sans la participation des deux grands favoris : l'URSS et le Japon.

Le télégramme adressé hier par M. Gander à la Fédération yougoslave se borne à indiquer que « conformément à une décision définitive de la F.I.G., les championnats du monde de gymnastique auront lieu en octobre prochain à Ljubljana ».

Nous reviendrons sur cette manifestation dans notre édition de demain.

olympisme — Conférence de presse

Rien de nouveau au C.I.O. à Lausanne

« Le bureau exécutif du comité olympique international n'a pris aucune décision au cours de sa session », a indiqué au cours d'une conférence de presse, M. Avery Brundage, président du CIO, et s'est borné à faire des recommandations qui seront soumises au comité lui-même quand il se réunira à Amsterdam. .M Brundage a d'ailleurs rappelé que les statuts du CIO interdisent au bureau exécutif de prendre des décisions.

En ce qui concerne le sort de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, M. Brundage a fait valoir qu'il s'agissait de deux problèmes différents. Si rien n'est changé à propos de l'Afrique du Sud, le problème de la Rhodésie est « purement politique » et le CIO n'avait pas été saisi d'une quelconque protestation avant la réunion de Dubrovnik.

M. Brundage a également abordé la question de la participation de sportifs professionnels aux championnats du monde de hockey sur glace qui lui a été soumise dimanche par le président de la fédération canadienne. Il a rappelé que le CIO ne s'opposait pas à des compétitions où amateurs et professionnels se mêlent, dans la mesure, par exemple, où elles sont organisées dans un but de bienfaisance. En revanche, a-t-il dit, ce serait « un sérieux changement » si des professionnels participaient à des championnats du monde et il est vraisemblable que le hockey serait éliminé des Jeux olympiques.

Enfin, M. Brundage a annoncé que le CIO n'avait pas encore reçu de réponse de la FIS sur le problème des revenus des skieurs et qu'aucun sport nouveau n'avait été inscrit sur la liste des sports olympiques.

basketball — SURVOL DU CHAMPIONNAT SUISSE

Stade Français domine la ligue A

La treizième journée du championnat suisse de ligue «A» aura été le reflet des précédentes et confirme, une fois de plus, la valeur de Stade Français, qui prend toujours plus d'option sur le titre final. Devant Jonction, les Stadistes se sont contentés d'un léger galop d'entraînement qui leur permet d'être en forme pour affronter leur principal rival : Fribourg Olympic, samedi prochain, sur les bords de la Sarine, dans un match au sommet. Les Fribourgeois, en revanche, ont risqué de faire les frais de la réaction de Champel qui s'efforce d'échapper à une situation qui devient délicate. Mais les Genevois ne sont pas seuls dans ce cas. Nyon et Olympic La Chaux-de-Fonds, avec une nouvelle défaite, sont les plus menacés tandis que Pully se met momentanément à l'abri. Mais rien n'est encore définitif dans cette zone dangereuse et il est prématuré de faire le moindre pronostic, tant la forme du jour peut être primordiale pour qu'une équipe se surpasse ou s'effondre.

LIGUE B

Dans le groupe I du championnat de ligue B, une surprise de taille a été enregistrée à Martigny, où les locaux ont disposé contre toute attente, de Vevey, qui paraissait intouchable. Cette situation relance l'intérêt à la tête de ce groupe dans lequel il est aussi difficile d'avancer deux noms pour la participation au tour final. Les autres résultats de ce groupe paraissent logiques et il faut relever le redressement d'Etoile Genève depuis le début de ce second tour.

Dans le groupe II, les événements se précipitent depuis une semaine où le classement a subi un bouleversement en raison de l'inobservation des règlements de la part des Tessinois de Pregassona. En effet, lors de leur dernier déplacement à Neuchâtel et Zurich, ils ont aligné un joueur qui n'était pas qualifié et perdent ainsi les deux rencontres par forfait, par conséquent zéro point au lieu de trois qu'ils avaient obtenus. Cette faute profite donc aux Neuchâtelois qui avaient enregistré une défaite honorable face aux Tessinois.

Ces mêmes Neuchâtelois se sont également inclinés, samedi passé, dans la salle des Terreaux, face à Lausanne Sports, qui demeure la seule formation invaincue de ligue B. Ayant rencontré à ce jour les adversaires les mieux placés au classement, nos représentants vont pouvoir se reprendre face à des adversaires plus à leur portée. Souhaitons qu'ils sauront saisir cette chance pour améliorer leur classement. M. R.

LIGUE A

Stade Français - Jonction 85-45 ; Fribourg Olympic - Champel 79-65 ; Nyon - Birsfelden 79-101 ; Pully - Olympic Chaux-de-Fonds 74-62.

1. Stade Français	13	13	0	26
2. Fribourg Olympic	13	11	2	24
3. Birsfelden	13	9	4	22
4. Urania	12	8	4	20
5. Fédérale	13	7	6	20
6. Jonction	13	4	9	17
7. Pully	12	4	8	16
8. Champel	13	3	10	16
9. Nyon	13	2	11	14
10. Olympic Chx-de-Fds	13*	3	10	14

* 1 forfait

LIGUE B

(Groupe I)

Gland - Etoile 68-77 ; Martigny - Vevey 76-49 ; Rapid Fribourg - Molino Nuovo 71-50 ; Lausanne Basket - Molino Nuovo 54-81.

1. Martigny	13	9	4	22
2. Vevey	11	10	1	21
3. Uni Bâle	12	8	4	20
4. Cossonay	11	8	3	19
5. Rapid Fribourg	12	6	6	18
6. Etoile Genève	12	6	6	18
7. Gland	13	5	8	18
8. Molino Nuovo	13	5	8	18
9. Lausanne Basket	13	3	10	16
10. Saint-Paul Lausanne	12	1	11	13

(Groupe II)

Zurich - Chêne 62-57 ; Lémania Morges - Renens 70-56 ; Neuchâtel-Sports - Lausanne Sports 40-87 ; Bellinzone - Rosay 53-64 ; Pregassona - Rosay 69-54.

1. Stade Fribourg	12	11	1	23
2. Lausanne Sports	11	11	0	22
3. Lémania Morges	13	8	5	21
4. Zurich	13	7	6	20
5. Neuchâtel-Sports	13	6	7	19
6. Pregassona	13*	8	5	19
7. Renens	14	5	9	19
8. Rosay	13	3	10	16
9. Chêne	13	3	10	16
10. Bellinzone	13	2	11	15

* 2 forfaits

football — QUE SE PASSE-T-IL DANS LE MONDE ?

En Turquie, trente-quatre blessés lors d'une bagarre

Trente-quatre personnes ont été blessées, dont trois grièvement au cours d'une bataille rangée survenue au stade de Diyarbakir (sud-est de la Turquie) entre la police et les spectateurs à l'issue d'un match opposant deux équipes de troisième division : Diyarbakir et Hatayspor.

Rendant responsable l'arbitre de la défaite de leur équipe, les partisans de Diyarbakir envahirent le terrain après avoir lancé des pierres et d'autres projectiles sur l'équipe visiteuse, qui fut contrainte de se réfugier dans les vestiaires.

Une violente bagarre se produisit alors entre les manifestants et la police, qui dut faire usage d'armes à feu et de grenades lacrymogènes.

Le service d'ordre ayant été débordé par les assaillants, les autorités firent appel à des unités de l'armée pour dégager le stade et rétablir l'ordre.

patinage de vitesse

Double victoire russe aux championnats internationaux de sprints

Les patineurs de vitesse soviétiques Ludmila Titova et Valeri Mouratov ont été sacrés champions du psrint, à l'issue des premières épreuves du genre, organisées sur la piste olympique de West Allis, près de Milwaukee.

C'est au combiné par points après deux 500 mètres et deux 1000 mètres que les deux représentants de l'URSS se sont confirmés comme les deux patineurs les plus rapides du monde. Ces distances avaient été choisies par les organisateurs en raison de leur côté spectaculaire, dans un effort de propagande aux Etats-Unis.

Ludmila Titova, ingénieur moscovite de 22 ans, s'impose comme l'une des grandes favorites du championnat mondial féminin, qui aura lieu la semaine prochaine, sur cette même piste.

C'est dans la dernière course que le succès de Mouratov sur le Japonais Keiichi Suzuki, « leader » après les deux premières courses la veille, se dessina. Le Nippon accentua légèrement son avance sur le Moscovite dans le 500 mètres grâce à un temps de 39"93 contre 40"16. Mais, dans le kilomètre, Mouratov fit la différence. Il fut crédité de 1'21"7 tandis que le Japonais franchit la ligne en 1'23"5. L'écart de près de deux secondes fut suffisant.

RÉSULTATS

Dames : 1. Ludmila Titova (URSS) 184,290 p. ; 2. Stakevitch (URSS) 185,180 ; 3. A. Kulen-Deelstra (Ho) 186,290 ; 4. S. Sundby (Nor) 187,590 ; 5. E. van den Brom (Ho) 187,680.

Messieurs : 1. Mouratov (URSS) 163,450 ; 2. Suzuki (Jap) 163,860 p. ; 3. Thomassen (No) 164,200 p. ; 4. Eriksen (No) 164,210 p. ; 5. Claesson (Su) 164,320 points.

PRÉPARATION À LA COUPE DU MONDE

Suède et Mexique sifflés

C'est sous les sifflets de 30,000 spectateurs que les équipes nationales du Mexique et de Suède ont quitté le stade aztèque de Mexico, au terme d'un match qui s'est soldé par un résultat nul de 0-0. Les Mexicains, pendant 85 minutes, ont véritablement assiégé les buts suédois mais sans jamais parvenir à tromper une défense regroupée et nettement supérieure sur le plan physique. Les Suédois avaient tout misé sur la défensive à outrance, ne laissant que le seul Ejderstedt en pointe. Malgré ce « super béton », c'est à leur jeune gardien, Hellstroem (21 ans), que les Suédois doivent de ne pas avoir été battus. Il réussit plusieurs interventions brillantes, plongeant notamment à deux reprises dans les pieds d'attaquants mexicains qui avaient percé. Hellstroem fut battu une fois mais Grip parvint à sauver sur la ligne derrière lui.

Dimanche prochain, les Suédois joueront un second match international contre le Mexique à Puebla.

● Dans le cadre de leur préparation à la phase finale de la Coupe du monde, la sélection nationale d'URSS a battu, à San-Salvador, en présence de 40,000 spectateurs, le Salvador par 2-0. A la mi-temps, les Soviétiques menaient 1-0. Les buts ont été marqués par Pouzatch (31me) et Serébrianikov (46me).

● Les quarts de finale de la coupe des villes de foire ont été définitivement fixés comme suit : Hertha Berlin - Internazionale Milan, 4 mars à Berlin, 18 mars à Milan ; Carl Zeiss Jena - Ajax Amsterdam, 4 mars-11 mars ; Anderlecht - Newcastle United, 11 mars-18 mars ; Dynamo Bacau - Arsenal, 11 mars-18 mars.

● Le tirage au sort des demi-finales de la coupe d'Angleterre a donné les résultats suivants : Watford - Chelsea à Londres (White Hart Lane) et Leeds United - vainqueur de Middlesbrough - Manchester United à Sheffield (Hillborough). Les demi-finales auront lieu le 14 mars. Watford est le 47me club de deuxième division qui atteint ce stade de la compétition.

SPORTS dernière

CYCLISME

● Le comité directeur du Grand prix suisse de la route a décidé de faire courir son épreuve 1970 selon la formule des équipes de marque. Il a été prévu 60 coureurs au départ, répartis comme suit : neuf équipes suisses de cinq coureurs et trois équipes étrangères. Le classement individuel aux points sera supprimé et remplacé par celui par équipes.

● Le 53me Tour d'Italie prendra son départ le 10 mai prochain de San Pellégrino Terme, près de Bergame, annoncé le comité d'organisation de l'épreuve. Le Giro comprendra 20 étapes et un jour de repos pour une longueur totale de 3000 kilomètres environ. Il se terminera le 7 juin à Milan.

YACHTING

● Le championnat du monde des « Flying Dutchman » à Adelaïde, classement de la troisième régate : 1. John Truett (GB) ; 2. Rodney Pattison (GB) ; 3. Keith Musto (GB) ; 4. Noël Brooke (Aus) ; 5. Kurt Prenzler (All) ; 6. Jean Degaudenzi (S).

ATHLÉTISME

● La jeune Berlinoise de l'Est Marianne Adam, 18 ans, a établi à l'occasion des championnats en salle de la R.D.A., à Berlin, la meilleure performance mondiale du lancer du poids, avec un jet de 17 m 09. Marianne Adam a ainsi amélioré de 75 cm sa meilleure performance personnelle établie l'an dernier en plein air.

● La Formosane Chi Cheng a réalisé la meilleure performance mondiale du 50 m haies en salle en couvrant la distance en 6"9 dans le cadre des jeux « Achilles international », à Vancouver. Le meilleur temps précédent était de 7" réalisé l'an dernier par Mamie Rallins (EU).

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 7, des 21 et 22 février :

Six gagnants avec 13 points : 17,207 fr. 50 ; 125 gagnants avec 12 points : 825 fr. 95 ; 1304 gagnants avec 11 points : 79 fr. 15 ; 9073 gagnants avec 10 points : 11 fr. 35.

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
- de Fr. 1 000.– à Fr. 25 000.–
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:

Adresse:

Domicile: 391

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53

Je cherche

cabin-cruiser

environ 6 mètres de long, 2-3 couchettes, moteur 110-130 CV.
Faire offres détaillées avec prix et année de construction sous chiffres **42-140,698 à Publicitas, 1401 Yverdon.**

OCCASIONS

voitures contrôlées expertisées

AUSTIN 1800	1966
AUSTIN 1100 Speedwheel	1965
AUSTIN 1100 Station-Wagon	1966
Austin 850 super de luxe	1967
Austin 850	1966
Opel Kadett coupé	1964
Austin 1100 MARK II	1969

GARAGE TOURING
U. Dall'Acqua - Saint-Blaise
Route de Neuchâtel 14
✆ (038) 3 33 15.

SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
Montres CYMA - E. BOREL - DOXA

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

AIDE DU CHEF D'EMBALLAGE ET D'EXPÉDITION

Travail intéressant et varié.

Jeune homme ayant terminé sa scolarité serait formé et mis au courant.

Faire offres écrites ou se présenter
à SYNCHRON S. A., F.R.H., Maladière 71
Neuchâtel, tél. 5 48 62

VOYAGE MIGROS DU 1er MARS 1970

LUCERNE

en chemin de fer

repas de midi au Palais des Congrès

l'après-midi visite du **Musée des transports** et du **« Planetarium »**

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

tout compris, au départ de Neuchâtel
et de la Chaux-de-Fonds (boissons non comprises **Fr. 36.—**
bénéficiaires de l'AVS **Fr. 32.—**

Billets en vente jusqu'au 25 février 1970 à :

ÉCOLE CLUB MIGROS
11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel **tél. 5 83 48.**

RENÉ SCHENK
Votre fournisseur pour vos
articles de sport
Ski - hockey - football
Aiguisage de patins minute
Chavannes 7 et 15 - Tél. 5 44 52

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
R. MARGOT
NEUCHÂTEL
✆ 2 lignes 5 14 56 - 5 66 21
Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

Particulier vend pour cause de double emploi

NSU TT 1200

1969, 9000 km, comme neuve, avec accessoires.
Tél. (038) 9 60 12

A vendre

Florett

GT 5 vitesses., 800 fr.
Tél. 8 45 52.

A vendre

Renault 10

1967, couchettes, prix 3500 fr., avec radio.
Tél. (038) 4 29 18

HOME WATCH CO LTD
Fabrique d'horlogerie
Pierre-à-Mazel 11
Neuchâtel

cherche pour début avril :

horloger complet emboîteur

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 5 82 88.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

employée de commerce

de langue maternelle allemande cherche PLACE à Neuchâtel. Prière de faire offres sous chiffres **U 300,183, à Publicitas S. A., 4500 Soleure.**

Jeune Suisse allemand, ayant quitté l'école, cherche une place comme ***AIDE DE CUISINE*** (de mars à novembre).
Faire offres sous chiffres **M 25 - 300480, à Publicitas S. A., 6002 Lucerne.**

COMMERCES

On cherche

CAFÉ OU CAFÉ-RESTAURANT

qui serait à remettre, éventuellement à vendre. On dispose d'un capital. (Canton de Vaud exclu).
Mme Y. BARFUSS, Girardet 33, 2400 le Locle. Tél. (039) 5 63 85.

Appareillage-Ferblanterie
F. GROSS & FILS
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 5 24 41

BLANCHISSERIE DU FAUBOURG
Nettoyage à sec, **fbg de l'Hôpital 26**
LAVE VOTRE LINGE ET NETTOIE VOS VÊTEMENTS
Tél. 4 06 06

NETTOYAGES
Villas, appartements, bureaux, fabriques - Location de machines à poncer les parquets
Travail soigné - Devis sur demande
Débarras en tous genres
Vy-d'Etra 41 **G. ZÜRCHER**
Tél. **3 32 64** (heures des repas)

Horloger complet

et **emboîteur** sont demandés.
Travail soigné.

Entrée immédiate ou à convenir.

Hema Watch Co S.A., fabrique d'horlogerie, Neuchâtel, Terreaux 9, tél. (038) 5 85 25.

Jeune ébéniste ayant suivi un an l'école commerciale cherche emploi dans boutique, magasin de meubles ou branche similaire, pour

bureau et vente

J. Friedrich,
c/o Boutique Nelli,
Spitalgasse 4,
3000 Berne.

Apprentissages

Jeune homme cherche place

d'apprenti dessinateur

à Neuchâtel ou aux environs, pour le printemps. Adresser offres écrites à BH 532 au bureau du journal.

Bon magasin d'horlogerie à Neuchâtel offre activité intéressante à une

apprentie vendeuse

Faire offres, si possible, avec photographie, sous chiffres DJ 534 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons

APPAREILLEURS

suisses ou étrangers hors contingent.
Possibilité de fonctionner comme chef de chantier.
Nous donnerons tous renseignements sur nos conditions de salaire et d'engagement.

AMOS FRÈRES, Neuchâtel, tél. 5 60 32.

Entreprise agricole de moyenne importance cherche, pour le printemps 1970,
UN JEUNE HOMME
ayant des connaissances sur machines agricoles comme
CONDUCTEUR
Vie de famille et bon gain assurés.
Faire offres à Fritz Trittibach-Emch, 4571 Lüterswil.

Je cherche

ferblantiers-appareilleurs

qualifiés; conditions intéressantes.

APPARTEMENT

3 pièces, avec confort, à disposition.

Offres à G. Sydler, ferblantier-installateur, 2000 Neuchâtel, Tertre 30. Tél. (038) 5 15 15.

Garage de la place cherche

APPRENTI MÉCANICIEN
sur automobiles

et un

MANŒUVRE

Bon salaire.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres au Garage du Stade, 19, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. 5 14 67 ou 4 33 07.

Chemins de fer fédéraux suisses

Nous cherchons, pour l'entretien des locomotives diesel et des vagons de marchandises, quelques

ouvriers d'atelier

désirant se créer une situation stable, intéressante et bien rétribuée.

Nous prions les citoyens suisses qui s'intéressent à une telle place de bien vouloir se mettre en rapport avec nous.

ATELIERS CFF BIENNE
140, quai du Haut
2501 Bienne

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

JEUNE FILLE

comme vendeuse ou aide-vendeur.

S'adresser à la boulangerie-pâtisserie Roger Bise, faubourg de la Gare 13, Neuchâtel.

Haute coiffure Stähli
Neuchâtel
Tél. (038) 5 40 47
cherche une

apprentie coiffeuse

Faire offres ou se présenter.

Certaines gens disent : les DSR c'est des restaurants sans alcool ! C'est juste, mais cela ne justifie pas une certaine méfiance qui accompagne cette remarque.

Votre santé est trop précieuse pour vous moquer d'elle. Un succulent repas peut très bien être arrosé de merveilleuses boissons non fermentées.

Non seulement un repas DSR est économique mais encore il est sain.
Un menu DSR au self-service ne coûte que 3 fr. 50.
Boissons DSR = santé assurée.

D.S.R. : dans toute la Suisse romande.

à Neuchâtel
Restaurant Neuchâtelois
17, fbg du Lac
Tél. 5 15 74

à Colombier
Restaurant DSR
1, rue de la Gare
Tél. 6 33 55

Les Halles *à Neuchâtel lancent le fameux Delmonico. Steak provenant de bœufs de toute première qualité spécialement engraissés, découpé dans un morceau de choix : le cœur de la côte de bœuf. Une grillade que l'on peut qualifier sans exagération de merveilleuse.*

SECRÉTAIRE MÉDICALE

Nouveau cours organisé en collaboration avec des membres du corps médical neuchâtelois et l'Ecole de laborantines de l'hôpital Pourtalès.

Durée : 15 mois (3 trimestres de formation théorique et 4 mois de formation pratique)

Début : mi-septembre 1970

Admission : 18 ans ; culture générale approfondie

Demandez notre prospectus détaillé !

Bénédict
13, ruelle Vaucher **Tél. 5 29 81**

DAME

veuve, 54 ans, 1 m 71, très bonne situation, excellente présentation, milieu bourgeois, gaie, ouverte, active, désire faire la connaissance, en vue de mariage, d'un monsieur cultivé et distingué, grand, bonne situation, qualités de cœur, pour finir à deux l'automne de la vie.

Ecrire sous chiffres OFA 7972 L à Orell Füssli Annonces S.A., 1002 Lausanne.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Wettstein c'est vraiment moins cher !

machines à coudre
à bras libre, neuves, Fr. **398.-**
Location-vente ou facilités de paiement
démonstration permanente
Grand-Rue 5 Neuchâtel
Seyon 16 ✆ **(038) 5 34 24**

Unique à Neuchâtel...

Une exposition permanente

de près de 100 véhicules à 2 roues

facilitera le choix des futurs propriétaires de cyclomoteurs, vélomoteurs et motos.

Les grandes marques de renommée mondiale: chez l'agent officiel

CADY-DKW-HONDA-KAWASAKY
KREIDLER - NORTON - RIXE
VESPA - YAMAHA

Echange — Facilités de paiement
AU CENTRE DES DEUX ROUES

Maison Georges CORDEY & Fils
Ecluse 47-49 - Neuchâtel - Tél. 5 34 27

Tout le monde parle

*de l'AUDI 100. Moi aussi, mais **l'AUDI 60** n'enthousiasme pas moins le connaisseur... une voiture judicieuse en tout point... Comparativement au standard européen, sa conception est remarquable, on peut même la qualifier de supérieure à la moyenne».*
Voilà ce qu'écrit le «Stern» sur l'AUDI 60.

Faites un essai pour en juger vous-même

AUDI NSU

AUTO-SENN NEUCHATEL 5 95 96 / 5 94 12 - Léon Duthé Fleurier 9 16 37 Piaget & Brügger la Côte-aux-Fées 9 52 52 - Raymond Baumberger le Landeron 7 84 12 - Fredy Sydler Auvernier 8 22 07 - J. Devenoges Cernier 7 13 86 - J.-P. Bourquin Saint-Blaise 3 21 88 - Emile Bühler Neuchâtel 5 15 19 - Martin Lautenbacher Valangin 6 91 30.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre

BMW

coupé 700, 45,000 km, en parfait état.
Tél. (038) 5 35 71, dès 19 heures.

A vendre

Cortina

1300 de luxe 1967, 35,000 km.
Prix à convenir.
Tél. 6 91 62.

OCCASIONS

Ford Cortina

1968, 34,000 km, blanche, 2 portes.
Etat de neuf.

Prix intéressant.
Facilités de paiement

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 31144

On cherche, pour le 1er mars ou date à convenir,

fille ou garçon de cuisine

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.
Tél. (038) 3 38 38.

Home d'enfants cherche, pour la période des vacances de Pâques,

monitrices

Vayage payé.

Faire offres à Robin des Bois, 1885 Chesières-Villars, tél. (025) 3 24 71.

Nous cherchons

jeune fille

pour aider au ménage, à partir du 1er avril.
Hôtel des Bugnenets, tél. (038) 7 17 59.

Maison d'importation romande en plein développement créant un nouveau département cherche à engager un

JEUNE EMPLOYÉ COMMERCIAL

désireux de collaborer avec la Direction pour l'étude et la création d'un service de

gestion commerciale

au moyen d'un ordinateur de bureau. Les candidats devront répondre aux conditions suivantes :

— être âgé de 25 à 35 ans
— posséder de bonnes notions de comptabilité
— aimer les chiffres et les statistiques
— être dynamique et faire preuve d'initiative dans un esprit de bonne collaboration

Nous offrons :

— un travail intéressant en relation directe avec la direction
— un salaire répondant aux capacités
— un poste indépendant
— la semaine de 5 jours
— une caisse de retraite

Les jeunes employés intéressés par cette nouvelle activité sont priés de présenter leurs offres manuscrites, accompagnées d'une photo et de la documentation usuelle, sous chiffres AS 150 N aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

Perrot & cie.
Electricité
Place-d'Armes 1
Tél. 5 18 36
Neuchâtel

cherche, pour le printemps, des

apprentis monteurs-électriciens

Nous offrons les possibilités d'avancement suivantes : monteur qualifié, chef monteur, Ecole technique suisse, maîtrise fédérale, courant faible et T + T — B.
Exigence : les candidats doivent avoir suivi l'école secondaire.

Nous engageons, tout de suite ou pour date à convenir,

monteurs-électriciens

qualifiés. Avantages sociaux. Fonds de prévoyance.

hockey sur glace

Les championnats du monde du groupe B débutent ce matin à Bucarest

Les Etats-Unis favoris devant le Japon

La Suisse semble capable d'obtenir un bon classement

Les championnats du monde du groupe B débutent ce matin, à Bucarest, à 8 h 30 suisse. Ils se poursuivront jusqu'au jeudi 5 mars, selon un horaire assez particulier, comme on pourra s'en rendre compte par ailleurs.

En raison de retrait du Canada, la composition de la poule intéressant la Suisse a été quelque peu modifiée : la Pologne a été promue dans le groupe A et sera remplacée, à Bucarest, par la Bulgarie. C'est ainsi que les formations suivantes seront appelées à affronter nos représentants : Etats-Unis, Japon, Bulgarie, Yougoslavie, Roumanie, Norvège et Allemagne de l'Ouest.

FAVORI NUMÉRO UN

Les candidats à la première place, qui permettra à son tenant de gravir l'échelon supérieur, sont nombreux mais de valeur inégale. Les Etats-Unis, qui ont été relégués du groupe A l'année dernière, se représentent, logiquement, comme les principaux favoris. Devant le fameux gardien Wetzel règne une défense qu'il est extrêmement difficile de démanteler, et des attaquants tels que Lilyholm, Stordhal, Brooks ou Gambucci trouveront difficilement leurs égaux à Bucarest. Une surprise n'est, toutefois, pas à exclure d'emblée. Le Japon, que nous avons vu à l'œuvre récemment face à la Suisse, possède, lui aussi, des atouts redoutables. Avec les Américains, l'équipe nippone est probablement celle qui a le plus de chances de terminer au sommet du classement. Son sort dépendra du résultat de la partie d'aujourd'hui, qui doit l'opposer... aux Etats-Unis. Il se pourrait donc que le vainqueur du groupe soit connu ce matin déjà.

POURQUOI PAS ?

Le duel américano-japonais aura des arbitres de qualité. Du moins, le semble-t-il. En effet, parmi les équipes capables de troubler le jeu des favoris, se trouvent des formations comme la Roumanie, qui sera certainement très dangereuse devant son public, l'Allemagne de l'Ouest et, pourquoi pas, la Suisse. La Norvège, qui vient de subir deux défaites assez nettes devant l'Allemagne, ne paraît pas être capable de jouer un rôle de premier plan dans ces championnats du monde. Avec la Bulgarie, promue sur le tapis vert, et la Yougoslavie, elle devrait être vouée à lutter contre la relégation, laquelle frappera deux nations. Mais, des surprises sont toujours possibles, sans compter que des blessures peuvent éventuellement venir fausser partiellement la compétition.

TACHE DIFFICILE POUR LES SUISSES

Des trois trouble-fête que nous avons nommés plus haut, la Suisse aura probablement le rôle le plus difficile. Nouvellement promus dans le groupe B, les hommes de Pelletier devront s'adapter aux difficultés de leur nouvelle situation, difficul- Tout cela nous conduit à penser que le tés qui seront bien supérieures à celles que leur a présentées le groupe C, l'an passé, à Skoplje. Si nous pouvons estimer que la Suisse battra la Bulgarie, qu'elle a vaincue par 11-3 l'hiver dernier, le pronostic n'est pas aussi sûr, s'agissant des autres adversaires qu'elle devra dominer pour terminer à un rang honorable.

La Yougoslavie, certes, devrait être à la mesure de nos représentants, mais la Norvège, qui possède une certaine routine, leur posera déjà de plus gros problèmes. Quant à l'Allemagne de l'Ouest, que la Suisse n'a plus battue depuis le 18 décembre 1964 (8-2 à Augsbourg), elle constituera un handicap assez sérieux. Toutefois, les Suisses affronteront les Allemands après avoir rencontré les Bulgares (ce matin) et les Norvégiens (jeudi en fin d'après-midi). Si nos représentants parviennent à s'imposer devant leurs deux premiers adversaires, ils auront un moral de fer lorsqu'ils se présenteront face à l'Allemagne. Or, on sait que cet élément joue un rôle considérable dans les prestations des Suisses, bien que ce fait soit moins remarquable aujourd'hui qu'il y a quelques années. Tout cela nous conduit à penser que le calendrier est un tantinet favorable à l'équipe helvétique. Une chance se présente à elle de se bien comporter. A elle de la saisir.

BIEN SUPÉRIEURE

En valeur pure, la formation suisse, depuis qu'elle est dirigée par des personnes compétentes (MM. Frutschi et Pelletier), est bien supérieure à ce qu'elle était voici deux ans seulement. La présence en ses rangs de nombreux Chaux-de-Fonniers lui assure non seulement l'homogénéité, mais encore — c'est plus important — une certaine pratique des rencontres internationales. Nous devons, d'ailleurs, à la vérité de reconnaître que les joueurs provenant des autres clubs n'ont pas tardé à prendre le bon ton. Si les Rigolet, Huguenin, Sgualdo, Turler et Reinhard, pour ne pas tous les citer, font l'effet d'une assurance contre les accidents, des garçons tels que Chappot, Giroud et Keller sont également un apport précieux pour Gaston Pelletier qui sait amalgamer ces gens à merveille. Et si l'enfant prodige du hockey suisse qu'est Bruno Wittwer est rétabli suffisamment tôt, la Suisse pourra raisonnablement espérer accomplir de belles choses à Bucarest.

OPTIMISME

Quoi qu'il en soit, après ce que les Suisses ont réalisé contre les Etats-Unis, il est permis d'être optimistes. La relégaton ne semble pas devoir être leur lot. Une telle issue prendrait, il faut le souligner, une allure de catastrophe, puisque les championnats du monde se dérouleront, l'an prochain, dans notre pays. On imagine aisément que l'intérêt pour cette compétition serait sensiblement diminué par l'absence de la Suisse. Il n'y a donc pas d'alternative pour nos représentants : leur maintien dans le groupe B est une nécessité.

C'est une raison de plus de leur faire confiance.

François PAHUD

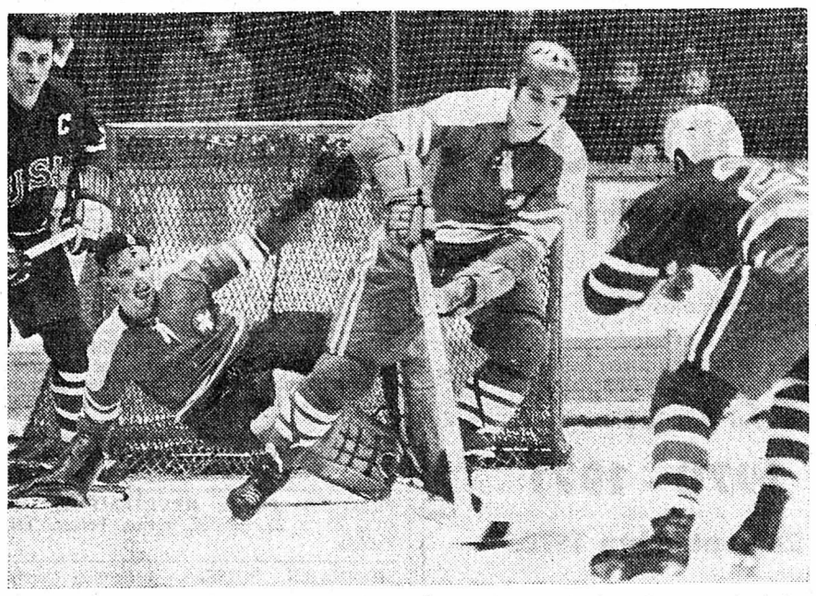

SGUALDO. — Le poids de l'arrière chaux-de-fonnier, qui fait front ici à l'Américain Stordhal, est particulièrement utile dans les confrontations internationales. (Interpresse)

Le plan de jeu

Le plan de jeu de ce tournoi mondial se présente ainsi (heures suisses) :

Mardi 24 février : 8 h 30 Japon - Etats-Unis. **11 h 00 Bulgarie - Suisse.** 16 h 00 Allemagne de l'Ouest - Yougoslavie. 18 h 30 Norvège - Roumanie.

Mercredi : 16 h 00 Japon - Allemagne de l'Ouest. 18 h 30 Etats-Unis - Bulgarie.

Jeudi : 16 h 00 Suisse - Norvège. 18 h 30 Yougoslavie - Roumanie.

Vendredi : 8 h 30 Bulgarie - Norvège. **11 h 00 Suisse - Allemagne de l'Ouest.** 16 h 00 Yougoslavie - Etats-Unis. 18 h 30 Roumanie - Japon.

Samedi : 16 h 00 Bulgarie - Japon. 18 h 30 Etats-Unis - Allemagne de l'Ouest.

Dimanche 1er mars : 16 h 00 Norvège - Yougoslavie. **18 h 30 Suisse - Roumanie.**

Lundi : 8 h 30 Allemagne de l'Ouest - Bulgarie. 11 h 00 Norvège - Japon. **16 h 00 Yougoslavie - Suisse.** 18 h 30 Etats-Unis - Roumanie.

Mardi : repos.

Mercredi : 8 h 30 Roumanie - Allemagne de l'Ouest. **10 h 30 Japon - Suisse.** 14 h 00 Bulgarie - Yougoslavie. 16 h 30 Norvège - Etats-Unis.

Jeudi : 18 h 00 Yougoslavie - Japon. **10 h 30 Etats-Unis - Suisse.** 14 h 00 Allemagne de l'Ouest - Norvège. 16 h 30 Roumanie - Bulgarie.

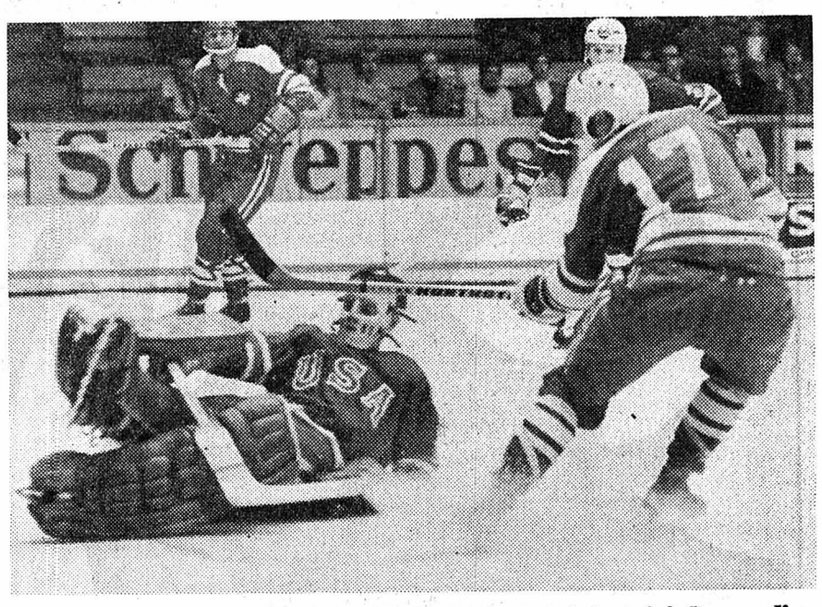

UN BEL ATOUT. — Le Zuricois Keller, qui bat ici le gardien Wetzel, est un atout important dans le jeu de Pelletier. (Interpresse)

LES DIX-HUIT JOUEURS SUISSES

La délégation suisse, qui est arrivée en Roumanie dimanche soir, comprend les joueurs suivants :

GARDIENS : Gérald Rigolet (La Chaux-de-Fonds, 29 ans, 31 sélections), Daniel Clerc (Genève Servette, 26-10).

DÉFENSEURS : René Huguenin (La Chaux-de-Fonds, 26-38-8 buts en équipe nationale), Gaston Furrer (La Chaux-de-Fonds, 25-64-6), Marcel Sgualdo (La Chaux-de-Fonds, 26-23-2), Peter Aeschlimann (C.P. Zurich, 24-28-2), Reto Stuppan (Genève Servette, 23-3-0).

AVANTS : Hans Keller (C.P. Zurich, 26-22-7), Michel Turler (La Chaux-de-Fonds, 26-33-22), Francis Reinhard (La Chaux-de-Fonds, 26-18-8), Daniel Piller (Villars Champéry, 24-31-15), Bruno Wittwer (Langnau, 21-3-5), Uli Luthi (Kloten, 27-58-39), Claude Henry (Genève Servette, 26-32-14), Roger Chappot (Genève Servette, 30-65-17), Bernard Giroud (Genève Servette, 26-25-8), Michel Berger (La Chaux-de-Fonds, 25-17-3), Guy Dubois (La Chaux-de-Fonds, 20-19-7).

A l'exception de Stuppan, Keller, Wittwer et Chappot, tous ces joueurs faisaient partie de la sélection suisse pour les championnats du monde de l'an dernier. Seuls Stuppan et Bruno Wittwer sont, cependant, des néophytes.

natation

La rencontre Genève Natation - Bienne aux Vernets

Françoise Monod (10 ans) en évidence

A la piscine des Vernets à Genève, Genève-Natation, en dépit de l'absence d'Alain Charmey, Alain Baudin et Jean-Pierre Dubey notamment, a remporté une nette victoire sur les Swim Boys de Bienne (215 à 131). La jeune Françoise Monod s'est mise une nouvelle fois en évidence en nageant le 100 m libre en 1'10"8. Elle n'est gée que de 10 ans. Voici les principaux résultats de la réunion :

100 m libre. catégorie ouverte : 1. Henri (G) 1'00"6 ; 2. Bourquin (B) 1'01"7 ; 3. Merazzi 1'02"6; 1954-57; 1. Jaquet (G) 1'05"2; 2. Thum (B) 1'05"9 ; 3. Bricaffiori (B) 1'08"5. Catégorie ouverte dames : 1. Françoise Monod (G) 1'10"8 ; 2. Alessandra Insom (B) 1'12" ; 3. Marijo Bigler (G) 1'20"2. 1954-57; 1. Julie Carter (G) 1'12" ; 2. Anne-Marie Laederer (G) 1'15"1 ; 3. Linda Adriaansen (G) 1'20"4. **50 m libre ;** garçons 1958 et après : 1. Tellenbach (G) 34"6 ; 2. Croome (G) 35" ; 3. Mouly (G) 35"6. Filles 1958 et après : 1. Doriane Armand (G) 33"8 ; 2. Camille Ramseier (G) 35"9 ; 3. Carole Graf (G) 38"5.

100 m dos. catégorie ouverte : 1. Henri (G) 1'12" ; 2. Buhlmann (B) 1'14"2 ; 3. Naegeli (B) 1'15"3. 1954-57 : 1. Jaquet (G) 1'15"1; 2. Zervos (G) 1'17"2; 3. Letter (B) 1'26"4. Catégorie ouverte dames : 1. Françoise Monod (G) 1'21"5 ; 2. Pia Fisler (B) 1'25"8 ; 3. Susi Scherrer (G) 1'27"8. 1954-57 : 1. Julie Carter (G) 1'27"3 ; 2. Anne-Marie Laederer (G) 1'27"6 ; 3. Susi Kocher (B) 1'28"9. **50 dos :** garçons 1958 et après : 1. Mouly (G) 40"6 ; 2. Tellenbach (G) 42" ; 3. Croome (G) 44"4. Filles 1958 et après : 1. Doriane Armand (G) 41"5 ; 2. Camille Ramseier (G) 44"8 ; 3. Jessica Adriaansen (G) 50"5.

4 fois 50 m quatre nages : 1. Bienne 1, 2'06"5 ; 2. Genève I, 2'06"6. Dames : 1. Bienne, 2'29" ; 2. Genève I, 2'30".

100 m brasse : catégorie ouverte : 1. Siegwart (B) 1'20" ; 2. Wohlwend (G) 1'20" ; 3. Sutter (B) 1'26". 1954-57 : 1. Stotzer (B) 1'22"3 ; 2. Jaccard (G) 1'25"4 ; 3. Thum (B) 1'29"5. Catégorie ouverte dames : 1. Susi Kocher (B) 1'31"5 ; 2. Angela Cometta (B) 1'32"9 ; 3. Danièle Haag (G) 1'36"3. 1954-57 : 1. Linda Andriaansen (G) 1'36"6 ; 2. Julie Carter (G) 1'37"6 ; 3. Esther Gindrat (B) 1'45"3. **50 m brasse :** 1. Mouly (G) 47"8. Filles : 1. Dorianne Armand (G) 44"5.

100 m papillon : Catégorie ouverte : 1. Strasser (G) 1'04"5 ; 2. Henri (G) 1'09"5. 1954-57 : 1. Jaquet (G) 1'16"2 ; 2. Carter (G) 1'17"2. Catégorie ouverte dames : 1. Alessandra Insom (B) 1'22"9 ; 2. Françoise Monod (G) 1'23"8.

tennis de table

Les championnats suisses à Lausanne

Un sixième titre pour Marcel Grimm

A Lausanne, le Bernois Marcel Grimm a une nouvelle fois conservé son titre de champion suisse de série A en battant en finale son coéquipier Anton Lehmann, en trois sets. Le Bernois en est ainsi à son sixième titre national en simple messieurs.

Ce tournoi a été marqué par l'excellent comportement du junior Heri de Biberist, qui n'a été éliminé qu'en quart de finale par Lehmann, futur finaliste. Heri s'est consolé en s'adjugeant une nouvelle fois le titre des juniors.

Chez les dames en revanche, la Lausannoise Christiane André n'a pas réussi à conserver son titre. Elle a été battue en demi-finale déjà par la Genevoise Michèle Stirn qui elle-même s'inclina ensuite en finale devant la Bernoise Vreni Lehmann.

RÉSULTATS

Simple messieurs, quarts de finale : Grimm (Berne) bat Dittli (Zurich) ; Birchmeier (Zurich) bat Pewny (Genève) ; Lehmann (Berne) bat Heri (Biberist) ; Kuenzli (Renens) bat Friedli (Zurich). — **Demi-finales :** Grimm bat Kuenzli 21-11, 21-6, 21-16 ; Lehmann bat Birchmeier 21-6, 11-21, 21-14, 21-16. — **Finale :** Grimm (Berne) bat Lehmann (Berne) 21-14, 21-18, 21-13.

Juniors, finale : Heri (Biberist) bat Dreyer (Berne) 21-14, 21-11, 21-5.

Cadets, finale : Hasler (Wil) bat Weber (Genève) 21-12, 21-15.

Vétérans, finale : Meyer de Stadelhofen (Genève) bat Luethi (Aarau) 21-3, 21-19.

Simple dames, demi-finales : Michèle Stirn (Genève) bat Christiane André (Lausanne) 21-17, 9-21, 11-21, 21-19, 23-21 ; Vreni Lehamm (Berne) bat Monique Jaquet (Genève) 14-21, 21-12, 21-11, 21-18. — **Finale :** Vreni Lehmann bat Michèle Stirn 21-11, 21-15, 21-16.

Double messieurs, demi-finale : Kuenzli - Friedli (Renens - Zurich) battent Grimm - Lehmann (Berne) 21-17, 21-17, 21-18; Birchmeier - Dittli (Zurich) battent Duvernay - Pewny (Genève) 21-17, 19-21, 21-11, 21-19.

Finale : Birchmeier - Dittli battent Kuenzli - Friedli 23-21, 21-11, 21-16.

Double dames, finale : Monique Jaquet - Christiane André (Genève - Lausanne) battent Vreni Lehmann - Michèle Stirn (Berne Genève) 21-12, 14-21, 21-17, 16-21, 21-19.

Double mixte, finale : Marcel Grimm - Vreni Lehmann (Berne) battent Jacques Perollaz - Christiane André (Renens-Lausanne) 21-15, 13-21, 21-14, 21-6.

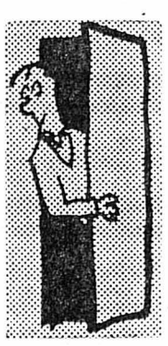

PERMETTEZ

Nous nous sommes posé une question, après une discussion avec ce jeune moniteur, lequel, bien qu'en pleine période de préparation d'importants examens, n'hésite pas à sacrifier la majeure partie de ses loisirs à ses protégés. C'est dire que son enthousiasme ne saurait être contesté ; et pourtant, un doute l'effleurait. « Précédemment, nous confiait-il, la gymnastique poursuivait comme but principal le veloppement ou le maintien de la forme physique, voire la dépense de son trop plein d'énergie. Certes, il existait des confrontations mais la défaite était acceptée avec le sourire. Actuellement, tel n'est plus le cas. L'esprit compétitif est poussé à un tel point que, chez les pupilles déjà, certaines sociétés en arrivent à donner des entraînements — pour les meilleurs éléments tout au moins — trois fois par semaine. Les progrès sont remarquables mais la sélection est impitoyable et le déchet très important. Ceux qui se maintiennent sont ceux qui ont su faire preuve d'une volonté peu commune pour persévérer malgré les échecs ».

C'est une excellente école pour la vie, souligneront certains. Le seul moyen de parvenir à lutter à armes égales avec les autres nations, ajouteront ceux qui ne jugent que par les performances de l'élite. On ne saurait contester une grande part de vérité à ces arguments. Mais si le résultat est le renoncement de la majorité de ceux qui ont besoin d'une activité physique nécessaire à leur équilibre, le sport a-t-il encore sa raison d'être ?

Wy

UNE FOIS DE PLUS. — Le Bernois Grimm a remporté, à Lausanne, son 6me titre national. (A.S.L.)

automobilisme

Les 500 Miles de Daytona

Victoire de Hamilton sur Plymouth

Le blond Pete Hamilton, 28 ans, qui n'avait jamais terminé mieux que cinquième dans une épreuve de voitures de série de première catégorie, a remporté les 500 miles de Daytona, au volant d'une Plymouth, à plus de 240 km de moyenne. Il a franchi la ligne avec seulement trois longueurs d'avance sur le chevronné David Pearson, le dernier rescapé de l'écurie « Ford » qui pouvait encore prétendre l'emporter dans les 150 derniers kilomètres.

Les Dodge-Daytona, munies d'ailerons à l'arrière, prirent les troisième et quatrième places avec Bobby Allison et Charlie Glotzbach.

Hamilton a couvert les 400 km à la moyenne de 240 km 759, pour empocher le premier prix de 44,850 dollars sur les 204,800 qui étaient en jeu.

NOTRE CHRONIQUE DU JEU D'ÉCHECS

Une partie peu ordinaire

La partie suivante, peu ordinaire, fut sans doute la meilleure du dernier championnat de Yougoslavie.

Novi Travnik 1969

Minic — Rakic

Défense du Fianchetto Roi

1. e2-e4, g7-g6 ; 2. d2-d4, Ff8-g7 ; 3. ce-c4, d7-d6 ; 4. Cb1-c3, Cb8-d7 ; 5. f2-f4, e7-e5 ; 6. d4 x e5.

Cet échange est une question de goût. Peut-être 6. C-f3 poursuivant le développement, ou même 6. f x e5, d x e5 ; 7. d5 était-il le mieux ?

6. ... d6 x e5 ; 7. f4-f5.

Les Blancs devaient penser à leur développement au lieu de jouer des coups de pion. Après 7. C-f3 les Blancs eussent été toujours légèrement mieux. Maintenant les Noirs commencent à jouer sur les cases centrales.

7. ... Cg8-e7 ; 8. Dd1-f3, Ce7-c6 ; 9. Fc1-e3, Cc6-d4 ; 10. Df3-f2, Cd7-f6.

Les Noirs sont parvenus à l'initiative en ne jouant que des coups de Cavalier, ce qui ne parle pas en faveur de la tactique blanche.

11. f5 x g6, f7 x g6.

Les Noirs disposent ainsi en outre de la colonne « f ».

12. h2-h3, 0-0 ; 13. Cg1-f3, c7-c5 ; 14. 0-0-0, Dd8-a5.

Les Noirs ont le meilleur développement, une position de Roi sûre, et en conséquence les meilleures perspectives.

15. Rc1-b1, b7-b5 ; 16. Df2-e1, b5-b4 ; 17. Cc3-d5, Da5-a4.

Ainsi commence une attaque qui va se déployer sur une quinzaine de coups, et que Rakic va mener avec beaucoup de fantaisie et d'habileté.

18. Fe3 x d4, e5 x d4 ; 19. Ff1-d3, Cf6 x d5 ; 20. e4 x d5, b4-b3 ; 21. a2-a3.

L'ouverture de la colonne b devrait être encore pire.

21. Fc8-f5 ; 22. Fd3 x f5, Tf8 x f5 ; 23. De1-e6†, Rg8-h8 ; 24. De6-c6.

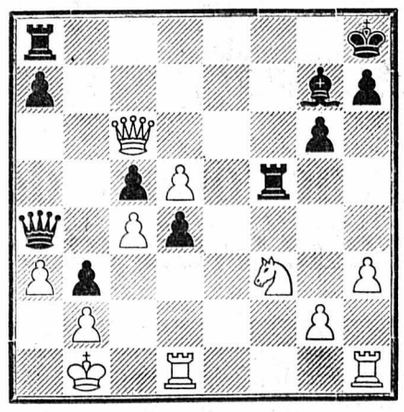

Il semble que les Blancs aient paré l'attaque, car l'échange des Dames paraît forcé, mais la position contient de nombreuses possibilités, parmi lesquelles un sacrifice de Tour (avec échec) qui donne à la partie une tournure inhabituelle.

24. ... Da4 x c4 ! !

Il est possible que ce sacrifice ne soit pas entièrement correct, ce que devraient démontrer des analyses ultérieuses, ce qui n'enlèverait pourtant rien à la beauté de la combinaison.

25. Dc6 x a8†, Tf5-f8 ; 26. Da8 x a7, Dc4-c2† ; 27. Rb1-a1, d4-d3 ; 28. Td1-b1, c5-c4.

Les Noirs ont une Tour de moins, mais leurs menaces, entre autres c4-c3, sont très dangereuses, et les Blancs doivent se défendre activement.

29. Cf3-d4, Dc2-f2 ; 30. Cd4-b5, Df2 x a7 !

Curieux, mais suffisant pour le gain.

31. Cb5 x a7, c4-c3 ; 32. Tb1-d1, Tf8-f2 ; 33. d5-d6.

Les Blancs trouvent encore le meilleur plan, mais en vain, car les Noirs sont plus rapides d'un temps.

33. ... Tf2 x b2 ! ; 34. d6-d7, Tb2-a2† ; 35. Ra1-b1, c3-c2†.

Dommage, car les Noirs auraient pu donner une digne fin à leur partie par 35. ... T-a1 † ! ; 36. R x a1, c2 mat.

36. Rb1-c1, Fg7-h6† ; 37. Les Blancs abandonnent (Comment. de R. Maric).

Tournoi cantonal des vétérans

Dimanche 15 février s'est déroulé, à Corcelles, le tournoi cantonal des vétérans, formule jeu éclair, en douze rondes, selon le système suisse. Vingt-quatre joueurs avaient repondu à l'invitation des organisateurs et la lutte fut des plus animées.

Un prix de valeur consistant en un tableau du peintre Octave Matthey et donné par son épouse, figurait à la première place du pavillon des prix ; le joueur qui l'aura gagné trois fois pourra le conserver à titre définitif.

M. C. Meyrat, ancien joueur de série A du club de Neuchâtel, jouait hors-concours ; il totalisa 10 p. sur 12, tandis que M. R. Simond, de la Côte, obtient le prix Octave Matthey pour 1970, avec 9,5 p. Suivent : Gindraux 9 p. ; 3.-4. Bornand et Solca 7,5 p. ; 5.-7. Huguenin, Lesquereux et Mlle Buttikofer 7 p. ; 8.-10. Glardon, Blanck et Audéoud 6,5 p., etc.

Neuchâtel remporte la Coupe Mérinat à Yverdon

Un match triangulaire opposant des équipes de Fribourg, Neuchâtel et Yverdon s'est déroulé dimanche dernier, à Yverdon, pour l'attribution de la Coupe Mérinat. L'équipe neuchâteloise, composée de Porret, Robert, Morel, Kraiko, Moré, Stœckli, Franssen, Attinger, Bitzi et Sœrensen a remporté une victoire confortable, devant Fribourg et Yverdon et se voit attribuer la coupe pour une année.

Notons que la cadence rapide de 45 coups en 1 h 30 occasionna de nombreux « zeitnot », attrait supplémentaire pour les spectateurs !

Problème No 196

A. Marceil

(Eur.-Echecs 1970)

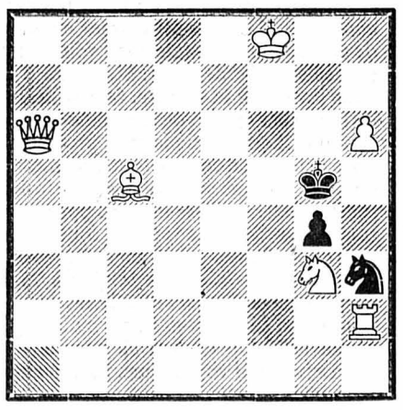

Les Blancs font mat en 2 coups.

Blancs : Rf8, Da6, Fc5, Th2, Cg3, ph6.
Noirs : Rg5, Ch3, pg4.

Solution du problème No 195

Blancs : Rb6, Dg2, Th1, Cf3, Ff4, pe6.
Noirs : Ra8, Df1, Fh3, Cf2, Cg3, pb5, b7.

1. Cf3-d4 menaçant 2. D x b7 mat. Sur 1. ... D x g2 ; 2. T-a1 mat. Sur 1. ... F x g2 ; 2. T-h8 mat. Sur 1. ... Cg-e4 ; 2. D-g8 mat. Sur 1. ... Cf-e4 ; 2. D-a2 mat.

cyclisme

L'Union internationale s'est réunie à Zolder

La Suisse candidate pour l'organisation des championnats du monde de cross 1973

A l'occasion des championnats du monde de cyclocross, le comité directeur de l'Union cycliste internationale s'est réuni à Zolder. Du long communiqué publié à l'issue de la réunion, on retient notamment :

a) la désignation d'inspecteurs internationaux de l'U.C.I. chargés d'exercer les contrôles dans le cadre de la lutte antidrogue, dans les épreuves choisies par la fédération internationale.

En ce qui concerne les professionnels, il s'agit des épreuves comptant pour la coupe du monde et les grands tours.

b) l'approbation du rapport établi après la reconnaissance du circuit proposé par la Hollande pour les championnats du monde de cyclocross 1971.

c) l'enregistrement de diverses candidatures pour les championnats du monde à venir : 1. Celle de la France, déjà candidate pour les championnats professionnels 1972, pour les championnats féminins et de demi-fond amateur de la même année. 2. Celle de la Suisse pour les championnats du monde de cyclocross 1972. 3. Celle de l'Espagne pour les championnats du monde 1973 (route et piste, amateurs et professionnels). La candidature de Saint-Marin n'a pas été enregistrée officiellement pour 1973 par suite d'un manque d'informations.

d) la décision de préparer des modifications aux statuts et règlements de l'U.C.I. afin de transmettre au congrès de l'U.C.I. une partie des pouvoirs détenus actuellement par le comité directeur. Il s'agit surtout du programme des championnats du monde, de la désignation des commissaires et, également, d'aller vers la suppression du comité exécutif.

Enfin, le comité directeur a pris connaissance d'une lettre de la fédération de l'Allemagne de l'Est qui demande que soit rétabli pour les championnats du monde le cérémonial classique (hymnes et drapeaux), ceci en conformité avec la résolution prise à Dubrovnik par les comités nationaux olympiques.

Catherine Sauvage

Unique récital à Neuchâtel

Location : Coop la Treille (4me étage), téléphone 4 02 02
Centre de Loisirs de Neuchâtel, ch. Boine 31, tél. 5 47 25

Organisation Centre de loisirs de Neuchâtel et Coop-loisirs

Neuchâtel Salle des Conférences
Mardi 24 février, 20 h 30

Prix des places : Fr. 8.—, 10.—, 12.—
Réduction Fr. 2.— sociétaires Coop, carte-maison CL, apprentis, étudiants

le club

bar à café
21, fbg du Lac

Chaque matin un délicieux café accompagné d'un croissant gracieusement offert de 7 à 10 heures.

A vendre
POINTS SILVA
Mondo - Avanti. Prix avantageux. **LESCY, FN, case postale 281, 1401 Yverdon.**

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Conférence M. Agel

Nous informons le public que la conférence que devait donner M. Agel à l'Aula de l'université, vendredi 13 février a été renvoyée au

vendredi 13 mars

Le bon de souscripteur No 1, de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel reste valable.

POST TENEBRAS LUX

République et canton de Genève

TECHNICUM HORTICOLE

Ecole d'horticulture de Châtelaine

Formation de techniciens-horticoles en :

Floriculture - Culture maraîchère - Arboriculture fruitière - Arboriculture ornementale - Art des jardins.

Année scolaire 1970 - 1971

Ouverture des cours : 28 septembre 1970.

INSCRIPTIONS

du 10 février au 30 mars 1970.

Cours préparatoire : 13 avril - 30 juin 1970, à l'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie à Lausanne.

Renseignements et programmes peuvent être obtenus auprès du directeur de l'Ecole d'horticulture, Dr A. DUPERREX, 40, avenue de Châtelaine, 1211 CHATELAINE-GENÈVE (tél. 45 20 50).

Le conseiller d'Etat
chargé du département de l'Intérieur et de l'Agriculture
Gilbert DUBOULE

8.10 Df

Pourquoi une voiture de 5 places ne devrait-elle avoir que 2 portes ?

La Renault 8, elle, en a quatre. N'en déplaise à ceux qui ont un faible pour les contorsions! Et elles sont larges, en plus de cela. D'ailleurs toute cette voiture est accueillante, confortable. Ses sièges vous invitent à la détente. Son tableau de bord clair et net vous simplifie la conduite. Sa mécanique sans problème vous débarrasse de tout souci. Même en hiver, puisque son système de refroidissement scellé se passe une fois pour toutes d'antigel. Economie et robustesse, telle est sa devise: prix d'achat fr. 6890.- seulement; 6,8 litres aux 100 km à 75 de moyenne; des dizaines de milliers de kilomètres sans ennuis! Son moteur Sierra 1100 cm³ est à la mesure du dynamisme qui vous anime. La Renault 8 vous obéit:
boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées, levier au plancher, direction à crémaillère avec ressorts compensateurs, volant sport en tulipe.

frs 6890.-

Quatre freins à disque veillent à votre sécurité. Un climatiseur SOFICA, aussi simple qu'efficace, vous dispense de l'air frais en été et une agréable chaleur en hiver. Si vous avez une famille, elle se sentira bien dans cette voiture, une véritable cinq places qui comporte aussi tout l'espace voulu pour les bagages. Les enfants y sont à l'aise sur la banquette arrière, les portières condamnées de l'intérieur au moyen de verrous de securité spéciaux.
En ville, la Renault 8 allie trois atouts majeurs: elle est maniable, souple et nerveuse; ses démarrages sont étonnants, et elle se gare si facilement! Sur la route, elle vous transporte à des moyennes insoupçonnées, dans le silence et en douceur, grâce à sa suspension à quatre roues indépendantes.

Allez donc l'essayer, et vous verrez vous-même!

RENAULT 8

GRANDS GARAGES ROBERT
36-38, Champ-Bougin, 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 5 31 08

L'annonce
reflet vivant du marché

COUPE HARDY *Service soigné et rapide*
FRANÇOIS *coiffeur de PARIS*
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. **5 18 73**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ *L'EXPRESS*

★ jusqu'à fin mars 1970 pour Fr. 6.—
★ jusqu'à fin juin 1970 pour Fr. 20.—
★ jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 48.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 **NEUCHATEL**

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

ANTENNE TV canal 4, Dôle. Valeur 150 fr., cédée à 70 fr. Tél. (038) 4 06 72.

1 FAUTEUIL, 1 tapis (Iran) 3 m 20 x 2 m 25 ; lampe ; pantalon d'équitation ; machine à laver ; casque pour motocycliste. Tél. 5 55 09.

CHAMBRE A COUCHER, lit à 1 ½ place, avec matelas crin, table de nuit, armoire, commode. Tél. 5 06 68.

MAGNIFIQUE TÉLÉVISION avec meuble, à personne possédant une antenne sur le toit, 250 fr. Tél. 5 49 79, à midi.

BUFFET DE SERVICE en noyer, état de neuf, bas prix. Tél. 8 53 83.

JOLIE CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 4 plaques, 100 fr. Tél. 4 06 73.

ROBE DE MARIÉE modèle, taille 38, bas prix. Tél. (038) 8 46 57.

TÉLÉVISION MEDIATOR, avec les 2 chaînes françaises, état de neuf, 750 fr. Tél. (038) 7 80 18.

1 MANTEAU DE FOURRURE skons, grande taille ; 1 trois-quarts rat musqué ; 1 petit meuble-console ; 2 chaises cannées anciennes ; 1 table ronde chinoise. Tél. 5 83 92.

OCCASION TV Suisse-France. Grand écran. Tél. 5 37 95, heures des repas.

PLAQUES POUR REVÊTEMENTS de sols, 25 x 25, jaunes, vertes, beiges. Tél. 7 93 91.

MONNAIES SUISSES, collection complète dès 1900 sauf : 2 fr. 1901, 5 c., 10 c. laiton 1918 et 1919. En paiement partiel, reprise éventuelle d'une collection incomplète. Adresser offres écrites à DS 505 au bureau du journal.

CHATONS PERSANS BLEUS et angoras demi-persans, pedigree. Pension de chats, Boudry. Tél. (038) 6 46 91.

JEUNES COLLIES écossais, lévrier Greyhund, caniches miniatures. Tél. 6 33 13.

POUSSETTE marque Peg, parc rond, le tout en bon état. Tél. 6 45 76.

PORTE-PARAPLUIES moderne, peu utilisé, pour cause de non-emploi, bas prix. Tél. 5 91 30, heures de bureau.

Demandes à acheter

PIÈCES DE DÉRIVEUR Belouga, faux fonds, pièce de gréement ainsi que voiles et mât. Tél. 6 11 18.

Demandes d'emplois

JEUNE FEMME cherche travail de bureau ou autre à domicile. Tél. 6 27 48, le matin.

COUTURIÈRE rétrécit pantalons refait, poches et talonnières. Tél. 5 50 21.

JEUNE DAME active cherche emploi de remplacement jusqu'à mi-avril. Libre tout de suite. Tél. 4 06 73.

DÉCLARATIONS D'IMPOTS remplies par comptable expérimenté. Tél. 8 51 49.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE ½ jour par semaine, quartier Valangines. Tél. 4 22 48.

Demandes à louer

URGENT, APPARTEMENT de 3 à 4 pièces, région Marin à Corcelles ; sans confort accepté ; immédiatement ou pour le 24 mars. Tél. 4 36 41.

URGENT, JEUNE FILLE cherche studio meublé, cuisine, bain. Tél. 4 62 64.

APPARTEMENT MEUBLÉ de 2 pièces pour deux jeunes filles, à Neuchâtel ou environs, pour le mois d'avril ou date à convenir. Tél. 4 72 61, heures des repas.

ÉTUDIANTE cherche, pour le 12 avril et jusqu'au 15 juillet, chambre meublée. Adresser offres écrites à Catherine Gschwind, Zanggerwerg 11, 8006 Zurich, ou tél. (051) 26 61 63.

JEUNE COUPLE cherche appartement de 3 ½ chambres pour le 1er avril, région Marin - Boudry. Tél. 3 19 91, le soir dès 19 heures.

APPARTEMENT de 2 à 4 pièces, avec confort, Neuchâtel ou environs, immédiatement ou date à convenir. Tél. 8 63 47.

A louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec douche, à Bevaix, 90 fr. Tél. 6 66 36.

CHAMBRE à deux lits, rénovée, vue sur le lac, part à la salle de bains, chauffage, tout confort, si possible à messieurs. Prix par personne : 114 fr. Tél. 4 38 78.

BELLE CHAMBRE indépendante au centre, à monsieur sérieux. Tél. 5 40 32.

BELLES CHAMBRES INDÉPENDANTES, chauffées, à messieurs. Tél. 5 06 35.

Divers

DAME dans la septantaine, caractère et allures jeunes, cherche monsieur distingué pour rompre solitude. Ecrire à CI 533 au bureau du journal.

MOTS CROISES

Problème No 32

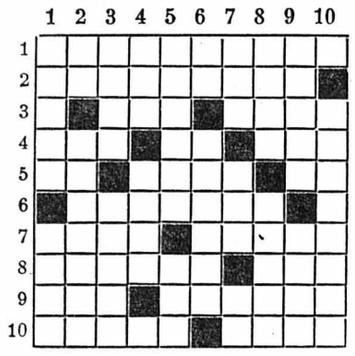

HORIZONTALEMENT

1. Aile d'un messager. 2. Une manière d'apprêter les pâtes. 3. Est chargé de grappes. — Prénom d'un célèbre homme d'Etat prussien. 4. Fleuve d'Allemagne. — Initiales d'un célèbre poète français. — Unité. 5. Pronom. — Nom de papes. — Sa pluie est rare. 6. Poche intérieure. 7. Démonstratif. — Etoiles. 8. Pince. — Est pressé au cours d'une traite. 9. On les jette au matador. — Son enlèvement entraîna une guerre. 10. Elle draine la Tarentaise. — Sont couverts de dunes.

VERTICALEMENT

1. Les vieilles ont beaucoup volé. — Juge musulman. 2. Préfixe. — Poisons féminins. 3. Sert à prendre du gibier. — Plantigrade. 4. Encouragement. — Entourait la reine de Saba. 5. Vieilles affaires. — Est excitant. 6. Adverbe. — Volée. 7. Fut la première à Thèbes. — Façon de parler. — Article. 8. Permet de saisir un pinceau. — Façon d'écrire. 9. Effet de recul. — Le punch y produit son effet. 10. Ne mangent pas comme des mauviettes.

Solution du No 31

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	H	E	A	T	R	E	U	S	E
2	R	O	T	S	■	I	S	T	E	R
3	O	R	■	A	B	E	T	I	■	O
4	C	A	B	■	A	U	■	L	A	D
5	■	I	L	L	U	S	O	I	R	E
6	C	R	E	E	■	E	R	S	E	■
7	H	E	■	B	R	■	S	E	T	E
8	I	■	S	A	I	M	I	R	I	S
9	P	R	E	S	T	O	N	■	E	U
10	S	A	C	■	E	T	I	E	R	S

HOROSCOPE

Matinée poussant à l'indolence et au confort. Soirée assez agressive et il faudra éviter les accrochages qui entraîneraient les disputes.
Naissances : Les enfants de ce jour seront tantôt calmes, tantôt nerveux et difficiles.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé : Stimulez votre vitalité en pratiquant un sport. **Amour :** Vous vous rapprocherez rapidement d'une personne qui vous intéresse grâce à un ami d'enfance. **Affaires :** Sachez retenir l'attention des personnes utiles.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé: Supprimez définitivement tous les alcools. **Amour :** Soyez gai et communicatif en société. **Affaires :** Vous pourrez réaliser vos ambitions.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé : Les difficultés à respirer proviennent d'une déformation des cloisons nasales. **Amour :** Ecoutez les suggestions de l'être aimé. **Affaires :** Des questions d'argent vont se poser.

CANCER (22/6-22/7)
Santé : La relaxation est excellente pour les nerfs. **Amour :** Ecartez les gêneurs et les indiscrets. **Affaires :** Contentez-vous de la routine.

LION (23/7-23/8)
Santé : Ne vous permettez aucun excès de table. **Amour :** Ne cédez pas aux caprices et petites bouderies. **Affaires :** Faites appel à votre bon sens.

VIERGE (24/8-23/8)
Santé : Risque d'entorses et de foulures, soyez prudent. **Amour :** L'être aimé vous causera quelque souci. **Affaires :** Pliez-vous aux circonstances.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé : Prenez l'habitude de boire un verre d'eau la matin à jeun et le soir au coucher. **Amour :** Petite complication dans votre vie privée. **Affaires :** Gardez les pieds sur terre. vous réaliserez au mieux une affaire qui s'annonçait mal.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé : Votre foie et vos intestins sont fragiles. **Amour :** Soyez attentif et attentionné avec l'être aimé. **Affaires :** Vous avancez sur un terrain peu sûr.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé : Fortifiez vos muscles avec des exercices. **Amour :** Soyez à l'aise et détendu dans les réunions. **Affaires :** Montrez votre bonne volonté et votre décision.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé : Faites de la marche à pied le matin et le soir. **Amour :** Sortez de votre réserve habituelle. **Affaires :** Ne négligez pas vos chances qui sont certaines.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé : Votre circulation du sang est très mauvaise. **Amour :** Sachez reconnaître vos torts. **Affaires :** Il ne faut pas présumer trop de vos capacités.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé : Changez de traitement et essayez les plantes. **Amour :** Regardez la réalité en face. **Affaires :** Soyez discret sur vos projets.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

OBLIGATIONS	20 févr.	23 févr.
3 % Fédéral 1949	90.25 d	90.25 d
2 3/4 % Féd. 1954, mars	94.75 d	94.75 d
3 % Féd. 1955, juin	88.25 d	88.25 d
4 1/4 % Fédéral 1965	93.—	92.75
4 1/4 % Fédéral 1966	92.—	91.—
5 % Fédéral 1967	95.— d	95.— d

ACTIONS		
Swissair nom.	715.—	720.—
Union Bques Suisses	4155.—	4175.—
Société Bque Suisse	3020.—	3020.—
Crédit Suisse	3290.—	3300.—
Bque Pop. Suisse	2125.—	2135.—
Bally	1270.—	1265.— d
Electro Watt	2230.—	2230.—
Motor Colombus	1545.—	1555.—
Italo-Suisse	224.—	224.—
Réassurances Zurich	2115.—	2130.—
Winterthour Accid.	1025.— d	1050.—
Zurich Assurances	5700.—	5660.—
Alu. Suisse nom.	1500.—	1505.—
Brown Boveri A	1920.—	1920.—
Saurer	2110.—	2130.—
Fischer	1460.—	1470.—
Landis & Gyr	1710.—	1720.— d
Lonza	2400.—	2405.—
Nestlé porteur	3060.—	3040.—
Nestlé nom.	2010.—	2020.—
Sulzer	3825.—	3875.—
Oursina	1600.—	1600.—
Alcan-Aluminium	112 1/2	114.—
American Tel & Tel	214 1/2	216.50
Canadian Pacific	257.—	260.—
Du Pont de Nemours	413.—	415.—
Eastman Kodak	345.—	341.—
Ford Motor	169.—	171.— d
General Electric	298.—	296.50
General Motors	297.—	292.50
IBM	1514.—	1510.—
International Nickel	184.—	185.—
Kennecott	198.—	202.50
Litton	123 1/2	120.50
Marcor	243.—	246.50
Std Oil New-Jersey	232.—	239.—
Union Carbide	151 1/2	154.—
U. States Steel	152 1/2	155.—
Machines Bull	89.—	90.—
Cia, Italo-Argentina	39.—	40.75
Philips	76.—	76.75
Royal Dutch	157.—	162.—
Sodec	184 1/2	186.50
A. E. G.	256 1/2	257.50
Farbenfabr. Bayer AG	196 1/2	197.—
Farbw. Hoechst AG	252.—	253.—
Mannesmann	195.—	195.—
Siemens	273.—	270.50

BALE

ACTIONS		
Ciba, porteur	10300.—	10450.—
Ciba, nom.	8975.—	9100.—
Geigy, porteur	10250.—	10400.—
Geigy, nom.	6350.—	6375.—
Sandoz	4375.—	4425.—
Hoff.-La Roche (bj)	161500.—	162000.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	1130.— d	1080.— d
Crédit Fonc. Vaudois	995.— d	990.— d
Innovation S.A.	265.—	275.—
Rom. d'électricité	355.—	360.—
Ateliers constr. Vevey	660.—	660.—
La Suisse-Vie	3025.—	3100.—off

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	20 févr.	23 févr.
Banque Nationale	540.— d	540.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	780.— d	780.— d
La Neuchâteloise as.g.	1625.—	1610.— d
Appareillage Gardy	220.— d	220.— d
Câbl. élect. Cortaillod	9300.— o	8600.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2600.— d	2600.— d
Chaux et cim. Suis. r.	550.— d	550.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1650.— d	1650.— d
Girard-Perregaux	1100.— d	1100.— d
Ciment Portland	3450.— d	3450.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1315.— o	1315.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	7000.—	6900.— d
Tramways Neuchâtel	390.— o	390.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuch. 2 1/2 1932	93.— d	93.— d
Etat Neuch. 4 3/4 1965	91.— d	91.—
Etat Neuch. 3 1/2 1946	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 5 1967	92.— o	92.— o
Com. Neuch. 3 1951	94.50 d	94.50 d
Chx-de-Fds 5 1966	90.— o	91.— o
Le Locle 5 1966	90.— d	90.— d
Châtelot 5 1/4 1968	94.50 d	94.50 d
Elec. Neuch. 3 1951	97.25 d	97.25 d
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3 1/2 1960	93.— d	93.— d
Tabacs N.-S. 4 1962	91.— d	91.— d
Raff. Cress. 5 3/4 1966	89.— d	92.50 d

Cours des billets de banque étrangers
du 23 février 1970

	Achat	Vente
France	74.—	77.—
Italie	—.—	—.68 1/2
Allemagne	115.—	118.—
Espagne	6.—	6.25
U. S. A.	4.27	4.33
Angleterre	10.20	10.50
Belgique	8.35	8.65
Hollande	117.—	120.—
Autriche	16.50	16.80

Marché libre de l'or

Pièces suisses	47.—	50.50
Pièces françaises	42.—	46.—
Pièces angl. anc.	40.—	44.—
Pièces angl. Elisabeth	37.50	41.50
Pièces américaines	220.—	250.—
Lingots	4820.—	4900.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

HORS-BOURSE

Fund of fund	22.80	22.76
Int. inv. trust	8.35	8.33

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Polémique en France à propos de la suppression d'une langue vivante

Le Français a longtemps été caractérisé à l'étranger, non sans humour mais avec inexactitude, comme un « petit monsieur barbu, décoré, aimant bien manger et ignorant tout de la géographie ». Il manquait à ce signalement périmé un signe particulier qui risque de devenir bientôt particulièrement exact et général : la méconnaisance des langues étrangères.

L'Université, les professeurs, les étudiants, les parents d'élèves, les chefs d'entreprises français sont actuellement

Notre téléphone de Paris

profondément secoués et divisés par une récente décision autoritaire et imprévue du gouvernement : la suppression de l'enseignement obligatoire d'une seconde langue étrangère vivante dans les lycées et collèges.

L'argument du gouvernement est qu'il vaut mieux apprendre bien une seule langue étrangère que deux mal. Enseignants étudiants qui se préparent au professorat des langues étrangères, une des deux grandes fédérations de parents d'élèves protestent violemment contre une décision dans laquelle ils veulent surtout voir un moyen pour le ministre de l'éducation nationale de faire des économies en réduisant le nombre des enseignants.

Ils citent l'exemple des pays étrangers notamment du Marché commun où, au contraire, on développe l'enseignement de plusieurs langues étrangères dès les premières classes du lycée, et parfois, dès l'enseignement primaire, et affirment que la France sera sous-équipée linguistiquement au moment où la connaissance de langues étrangères est indispensable, aussi bien, pour la recherche que pour les affaires.

EN AMÉRIQUE DU SUD

Les chefs d'entreprises s'indignent également, les ingénieurs et diplômés qu'ils engagent ont des connaissances si réduites en langues étrangères que les sociétés doivent investir des sommes considérables pour leur apprendre ou réapprendre des langues indispensables. Le syndicat de l'enseignement supérieur a décrété une grève de protestation.

D'autres réactions se manifestent à l'étranger. Les ambassadeurs à Paris des pays latino-américains se sont réunis pour examiner la situation ainsi créée et, qui, selon eux, pourrait aboutir à l'abandon total de l'enseignement en France de l'espagnol. Ils ont fait une démarche au Quai-d'Orsay et parlent de mesures de rétorsion en Amérique latine, où dans de nombreux pays, l'enseignement du français est jusqu'ici obligatoire. Des protestations sont également venues d'Italie et d'Espagne, au point que le Quai-d'Orsay a été contraint d'adresser à ses ambassadeurs une note expliquant et justifiant la décision du ministre de l'éducation nationale.

CONCESSIONS

M. Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale a démenti qu'il songeait à réduire les crédits pour l'enseignement des langues vivantes. Au contraire, dit-il, un effort sera fait dans ce secteur pour offrir un choix plus large aux élèves de langues étrangères pouvant leur être enseignées s'ils sont volontaires. Le nombre des postes de professeurs de langues vivantes mis au concours serait même accru de 23 %.

Faisant enfin complètement marche arrière, le ministre annonce que l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères sera rétabli ou maintenu dans les sections dites « littéraires ».

TRISTE BILAN

Mais, ce sont maintenant les scientifiques, et notamment les industriels, qui réclament l'enseignement obligatoire de deux langues vivantes dans les sections dites « scientifiques ». Les cris d'alarme se multiplient, l'Alliance française craignant des mesures de rétorsion révèle que, depuis cinq ans, le nombre des étrangers étudiant le français dans leurs pays d'origine diminue dangereusement. Le conflit subsiste et l'affaire n'est probablement pas définitivement close.

Jean DANÈS

L'observatoire de Mont-Palomar

Un lecteur de Peseux, M. P. Walder, ingénieur, nous a communiqué d'intéressantes précisions à la suite de la publication dans notre journal, d'un article sur le réflecteur (et non pas du miroir) de Mont-Palomar :

J'ai eu l'occasion de visiter l'observatoire de Mont-Palomar en Californie, près de la grande ville de San-Diego, à l'altitude de 1700 mètres au-dessus du niveau de la mer, et je suis à même de vous donner quelques précisions.

L'instrument est doté d'un miroir parabolique d'un diamètre de 5 m 050 et il pèse environ douze tonnes. Ce miroir est taillé et poli avec une précision extraordinaire ; avec ce télescope, on pourrait déceler non pas sur la Lune, mais à une distance d'environ 50 miles, la lumière d'une bougie. Ce n'est donc pas si mal de pouvoir apercevoir de Chaumont une bougie allumée par des grimpeurs dans les rochers de l'Eigerwand. Quant à la Lune, avec ce télescope, on ne peut y distinguer que des objets grands comme un navire. Les cosmonautes d'Apollo n'ont donc pas pu être observés du Mont-Palomar ; pourtant, ce télescope, un instrument optique, permet de voir des galaxies à des distances de milliards d'années-lumière, et ce qui est mieux, de les photographier en couleurs.

Les rayons lumineux sont réfléchis par le miroir parabolique et concentrés sur une plaque photographique qui se trouve dans le foyer du miroir et le temps d'exposition prolongé permet de retenir sur la plaque l'objet envisagé.

Le télescope de Mont-Palomar est l'instrument optique le plus puissant qui existe et ne pourra être surpassé, car l'atmosphère qui entoure notre globe terrestre impose des limites de visibilité qui ne peuvent être dépassées.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Aula de l'Université : 17 h 15, Conférence de M. Lucien Goldmann.

Salle des conférences : 20 h 30, Catherine Sauvage.

Le théâtre de travers : 20 h 30, quai Osterwald.

EXPOSITIONS. — **Galerie des Amis des arts :** Exposition Pham - Thuc chuong, Viet-nam.

Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du-Peyrou) : Exposition.

TPN, centre de culture : Exposition Jean-Claude Rouiller, aquarelles.

Galerie de la Tour de Diesse : Peintures d'écoliers.

CINÉMAS. — **Arcades,** 20 h 30 : Hibernatus. 12 ans.

Rex, 20 h 30 : La Chambre des horreurs du docteur Sex. 18 ans.

Studio, 20 h 30 : Le Temps des amants. 16 ans.

Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Quatre d'entre elles.

Apollo, 15 h et 20 h 30 : La Grosse Pagaille. 16 ans.

Palace, 20 h 30 : Rififi à Amsterdam. 18 ans.

Danse et attractions
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : J.-C. Bornand, Saint-Maurice - Concert.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30 : De sang-froid.

COLOMBIER

CINÉMA. - **cinéma Lux,** Relâche.
Pharmacie de service : Frochaux.

AUVERNIER

Galerie Numaga : Sangregorio, sculptures.
Caveau des Abbesses : bar-dancing.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — **Royal,** relâche.

LE LANDERON

CINÉMA. — **Cinéma du Château,** relâche.

Estomac dérangé : week-end gâché

Pour éviter ce fâcheux contretemps, rien de plus simple : emportez avec vous quelques pastilles Digestif Rennie. Et n'oubliez pas d'en sucer une ou deux, après le repas, dès les premiers signes d'aigreurs, de lourdeurs, etc. Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac et très vite leur action bienfaisante se fait sentir. Résultat : les douleurs disparaissent immédiatement !
Remède pratique, les pastilles Rennie, sont faciles à emporter et si discrètes à prendre ! En pharmacies et drogueries.

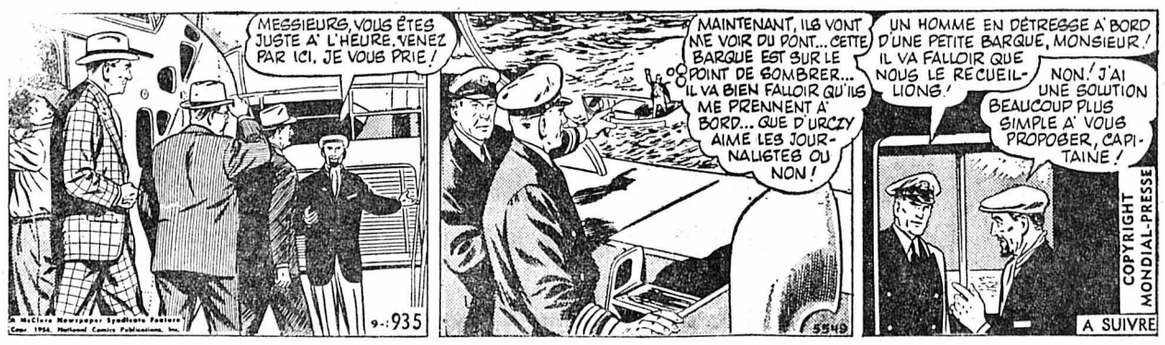

MAMBO ET LA RONDE DES SIÈCLES

critique TV

Considérations générales

OCCUPE-TOI D'AMÉLIE (Suisse romande). — L'actualité ne nous a pas permis d'évoquer cette théâtrale dans notre dernière chronique. En programmant les comédies de boulevard, le département des spectacles tente de répondre à deux éléments. Tout d'abord, la télévision a le devoir de servir le téléspectateur. Ensuite, une telle émission convient particulièrement bien à la soirée du samedi qui, généralement, manque de relief. Mais, l'on peut s'interroger sur le réel pouvoir divertissant de telles œuvres dans la deuxième moitié du XXe siècle. En effet, il apparaît très vite que l'intrigue ne correspond plus aux normes de la vie actuelle, que le comique d'une telle histoire et de ses situations ne font plus rire. De plus, tout est trop long et le dialogue assez désuet malgré la présence d'expression argotiques. La comédie devient grotesque ; un genre qui passe fort mal sur les petits écrans. Il était aussi étonnant de constater que le public ne participait pas autant que l'on aurait pu le penser au spectacle. Il se peut que la prestation des acteurs soit à l'origine d'une certaine indifférence. En tous les cas, nous étions loin de l'atmosphère des spectacles de Pierre Sabbagh, à ce niveau.

Le problème de la soirée du samedi demeure entier. La comédie de boulevard ne pourra le résoudre. Le public demande autre chose ; des variétés, des spectacles divertissants, des documentaires. Nous connaissons les difficultés auxquelles doit faire face la télévision suisse romande. Pourtant, cela ne nous empêchera pas de signaler une situation défavorable. La soirée du samedi mériterait une plus grande attention de la part des responsables du programme, surtout lorsque l'on sait que de nombreuses régions de Suisse romande n'ont pas l'occasion de recevoir d'autres chaînes de même expression. Et pourquoi pas une « soirée-bloc » ?

ACTUALITÉS (Suisse romande). — Les responsables de l'information suisse et internationale ont réalisé une émission spéciale faisant le point 48 heures après l'horrible attentat commis contre un appareil de notre compagnie aérienne nationale. Gaston Nicole a demandé à M. Roger Bonvin de préciser certains aspects des décisions prises par le Conseil fédéral. Claude Torracinta et Marc Schindler ont envisagé le problème sous son angle international et Roland Bahy a réalisé un court métrage à l'aéroport de Genève-Cointrin. Attentat il y a eu. Sur ce point, plus aucune réserve de la part des journalistes romands. La culpabilité des Palestiniens n'a pas pu encore être prouvée. Pourtant, il est difficile de penser qu'une autre main ait pu commettre un tel acte. A ce propos, à Genève, il a été difficile de ne pas trop laisser parler son cœur. Enfin, remarquons une fois encore la délicatesse du chef d'émission qui a su ménager une transition avec la suite du programme, un téléfilm où la violence, encore elle, régnait en maîtresse.

J.-Cl. Leuba

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 Bulletin de nouvelles
18.05 Bilder auf deutsch
18.25 Il faut savoir
18.30 La vie littéraire
18.55 Grains de Sable
19.00 (C) Sébastien et la Mary-Morgane
19.30 (C) Bonsoir
20.00 Téléjournal
20.25 (C) Carrefour
20.40 (C) Département S
21.30 En direct avec
22.40 Téléjournal, le tableau du jour

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15 Télévision scolaire
10.15 Dessinons une fois autrement
18.15 Télévision éducative
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Ma sorcière bien-aimée
20.00 Téléjournal
20.20 Pour la ville et la campagne
21.00 Sport 70
21.45 Stöck - Wys - Stich
22.25 Téléjournal

FRANCE I

9.10 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
14.03 Télévision scolaire
17.30 Télévision scolaire
18.30 Le Schmilblic
18.50 Dernière heure
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Maurin des Maures
19.40 Les yeux, la voix
19.45 Information première
20.30 Les Chevaliers du ciel
21.00 Le quatrième mardi
22.30 Les grands moments de boxe
22.55 Télé-nuit

FRANCE II

13.30 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
18.00 Cours de Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Emissions pour les jeunes
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Le mot le plus long
21.00 (C) Isabelle
22.45 (C) L'événement des 24 heures
22.50 (C) On en parle
23.10 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.15 (C) Per i piccoli
19.10 Telegiornale
19.20 L'inglese alla TV
19.50 Incontri
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 I sette ladri
22.40 François Deguelt
22.50 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.20, nos hôtes ailés. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, que fait-il. 21.10, chacun est l'artisan de son bonheur. 22.25, téléjournal, commentaires, météo. 22.45, ciné-critique. 23.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, Les Fiancées de mes fils. 18.05, plaque tournante. 18.40, boîte a musique. 19.10, pilules magiques. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, miroir-sports. 21 h, opération vol. 21.50, les enfants de France à l'âge préscolaire. 22.20, informations, météo. 22.30, Spur eines Mädchens.

7 JOURS TV TRIBUNE ROMANDE FAN MAGAZINE

CONSULTEZ CHAQUE JOUR **FAN MAGAZINE,** le supplément familial hebdomadaire de la FAN. Guide indispensable du téléspectateur, FAN MAGAZINE vous renseigne sur les émissions à ne pas manquer et vous apporte les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations et revue de presse. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h, informations. 10.05, collections jeunesse. 11 h, informations. 11.05, spécial-neige. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, cause commune. 13 h, championnats du monde de hockey sur glace. 13.15, mardi les gars. 13.25, musicolor. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures ; La Peau de chagrin. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, le passe-partout. 20 h, magazine 70. 21 h, Le Procès de la truie, comédie d'Henri Debluë. 22.30, informations. 22.35, la tribune internationale des journalistes. 23 h, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30 hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de J. Brahms. 10.15, émission radioscolaire. 11 h, université radiophonique internationale. 11.30, le souvenir d'Ernest Ansermet. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag.

17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.45, rendez-vous à New-Port. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.10, Play time. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 21.30, la vie musicale. 21.50, encyclopédie lyrique : La Rondine opéra de G. Adami, musique de G. Puccini. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, l'orchestre de la radio. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, musique populaire espagnole et portugaise. 11.05, bagatelles légères. 11.30, musique champêtre. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, les nouveaux livres. 14.30, radioscolaire. 15.05, Hérodiade, opéra, Massenet.

16.05, visite aux malades. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, l'anglais et l'amour. 20.50, chants pour les amoureux. 21.15, orchestre récréatif de Beromunster. 21.45, la situation internationale. 22.15, informations, commentaires. 22.25, swing in. 23.20, championnats du monde de hockey sur glace. 23.30, variétés 70.

SAMEDI 28 février

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!
Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants
Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.–

Heures de départ:

Le Locle, Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare	8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7	9 h 00

Lunch gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

1321/5

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements:
Tél. 038 - 5 79 14

BOUCHERIE CHARCUTERIE SEYON 5 TEL. 5.14.56 5.66.21 **Margot**

Pour un repas avantageux
Foie porc et bœuf
en tranches ou émincé

LEÇONS DE CHANT

Lucienne Dalman

cantatrice diplômée.

Membre de la S.S.P.M.
Pose de la voix - Interprétation.
Chemin des Pavés 9 - Tél. 5 87 07

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25 000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/391

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ✆ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ✆ 051 23 03 30

Corne à la plante, peau dure, brûlures des pieds?

C'est agir contre la nature de limer et gratter la peau. C'est aussi un non-sens de vouloir corriger la nature avec des instruments. Elle réagit immédiatement avec une nouvelle formation de durillons de peau dure. La crème pour les pieds de F. Hilty, préparée à base de produits scientifiques naturels, ramollit la peau dure et supprime les brûlures des pieds. Le pot Fr. 8.— s'obtient seulement chez

F. Hilty, case postale, 8021 ZURICH
Tél. (051) 23 94 23 - Chèque postal 80-42503

Beau choix de cartes de visite
à vendre à l'imprimerie de ce journal

15aine commerciale de Neuchâtel

Du 28 mai au 6 juin 1970

Foire de Milan

12 JOURS DE FOIRE GENERALE □ 292 JOURS D'EXPOSITIONS SPECIALISEES □ PLUS DE 23.000 EXPOSANTS DE 90 PAYS □ 74 NATIONS REPRESENTEES OFFICIELLEMENT □ 4 MILLIONS DE VISITEURS □ ACHETEURS DE 137 PAYS DE TOUS LES CONTINENTS

Inscrivez dans vos programmes une visite à la Foire de Milan et une visite à l'exposition spécialisée qui vous intéresse tout particulièrement

CALENDRIER MARS-JUIN 1970

Foire Internationale de Milan: 14-25 avril

XI° Exposition-Congrès International Chauffage - Climatisation - Réfrigération - Appareils Sanitaires: 1°-8 mars

II° FinEdil - Salon des Finitions pour l'Industrie du Bâtiment: 1°-8 mars

X° MIAS - Salon International de l'Article Sportif: 14-17 mars

VI° COMIS/PEL - Salon de la Fourrure: 19-23 mars

XXI° Ciné-meeting du MIFED - Marché International du Film, du Film TV et du Documentaire: 16-25 avril

XXVII° MITAM - Marché International du Textile pour l'Habillement et l'Ameublement: 5-8 mai

I.° MIDO - Marché Italien de la Lunetterie: 14-18 mai

II° INTERBIMALL - Biennale Internationale des Machines pour le Travail du Bois: 23-31 mai

II° SASMIL - Salon des Semi-ouvrés et des Accessoires pour la Fabrication et le Finissage des Meubles, des Capitonnages et pour la Menuiserie en général: 23-31 mai

XVII° MIPEL - Salon Italien de la Maroquinerie et du Cuir (Exposition Internationale): 6-10 juin

XIV° COMIS/TRICOT - Salon de la Bonneterie: 28 juin - 1° juillet

VIII° COMIS/INFANTEEN - Salon de l'Habillement pour l'Enfance et la Jeunesse et des Articles de Layette: 28 juin - 1° juillet

VII° COMIS/INTIMAR - Salon de la Lingerie et de l'Habillement de Plage: 28 juin - 1° juillet

Commandez d'avance le "Catalogue Pré-Foire" qui paraît le 1° février et qui contient la liste de 80% environ des produits exposés. Pour faciliter la recherche aux visiteurs étrangers, l'index des produits exposés est rédigé en français, anglais, allemand et espagnol.

Cartes de légitimation et renseignements: Segreteria Generale Fiera di Milano, Largo Domodossola 1, 20145 Milano (Italie) □ Délégation de la Foire: Gr. Uff. Giovanni Iviglia, c/o Chambre de Commerce Italienne, 9 Rue du Mont Blanc, 1201 Genève ☎ 325620.

La Foire de Milan décline toute responsabilité au cas où les dates indiquées dans ce calendrier devaient être modifiées par les Organisateurs des Expositions.

Société de Musique - Neuchâtel

Cinquième concert d'abonnement

Jeudi 26 février 1970, à 20 h précises
Grande salle des conférences

Récital Bruno-Léonardo Gelber
pianiste

Oeuvres de Scarlatti, Schubert, Schumann et Chopin

Location : Agence Strubin, librairie Reymond - Tél. 5 44 66

SÉMINAIRE
Gestion d'argent et prévoyance sociale dans l'entreprise

— Qu'est-ce que le placement ?
— Théorique du fonds de placement
— Plan de prévoyance sociale moderne

COURS DESTINÉ A TOUS LES CADRES SOUCIEUX DE BIEN GÉRER LES FONDS DE PRÉVOYANCE DE LEUR ENTREPRISE

9-10 mars, hôtel des Beaux-Arts, à NEUCHATEL

On s'inscrit en versant 180 fr. par personne, jusqu'au 2 mars, au CCP 29-12440

Hadorn Jean-Claude
Bureau de conseil en organisation
11, rue Kocher, Bienne
Tél. (032) 6 90 33

SUBSG

UNION DE BANQUES SUISSES
SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND

CONVOCATION

Les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

le vendredi 6 mars 1970, à 15 heures,
dans la «Grosser Tonhallesaal» du Kongresshaus à Zurich,
Claridenstrasse, entrée porte T

Ordre du jour

1. Rapport du Conseil d'administration, présentation des comptes annuels et du bilan au 31 décembre 1969
   Rapport des contrôleurs
   Affectation du bénéfice net
2. Décharge à l'administration
3. Révision générale des statuts
4. Nominations

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 24 février au 4 mars 1970 au soir, moyennant justification de la possession des actions, à tous les guichets titres de notre banque.
Pendant la même période, le rapport annuel – avec le bilan, le compte de pertes et profits, les propositions du Conseil d'administration pour la répartition du bénéfice net, le rapport des contrôleurs – ainsi que la proposition du Conseil d'administration relative à la révision générale des statuts sont à la disposition des actionnaires à notre siège et dans toutes nos succursales et agences.

Zurich, le 13 février 1970

UNION DE BANQUES SUISSES
Au nom du Conseil d'administration:
Le Président:
A. Schaefer

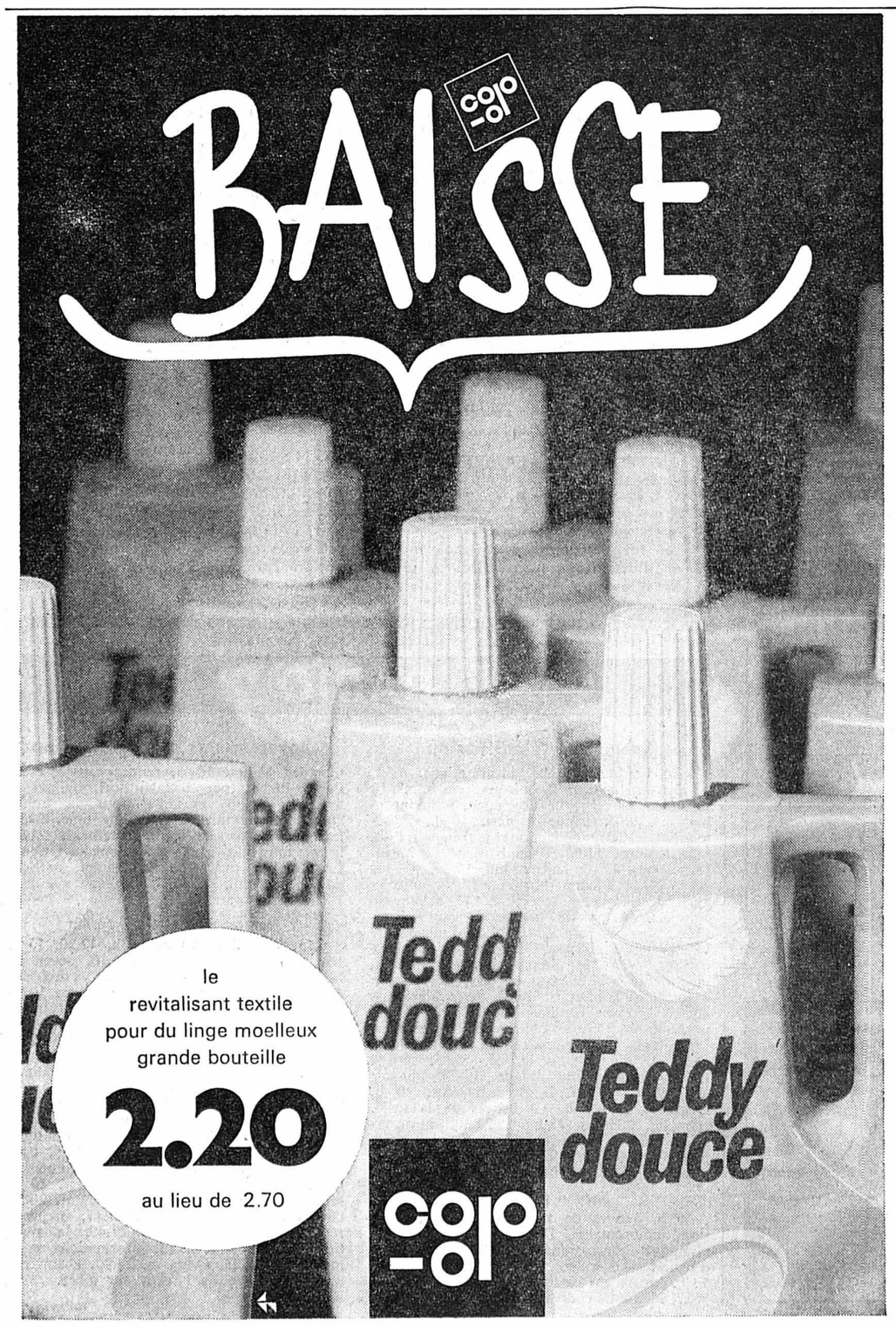

Transformation de PANTALONS
par le spécialiste
R. POFFET, tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

Vous trouverez un excellent
BOUDIN
à la boucherie
Gutmann
Avenue du 1er-Mars

SKIEURS !

Profitez de vos vacances de Pâques

pour terminer votre **saison de ski sur les pentes ensoleillées du Valais.**

Retenez une adresse :

Hôtel de la Gare, Sembrancher

à proximité de Verbier et du Super-Saint-Bernard.
Prix modérés. Tél. (026) 8 81 14
Réservez assez tôt.

BIOS

Faites examiner vos pieds !

JEUDI, 26 février de 9 à 18 h

Un spécialiste BIOS se tient ce jour à votre disposition. **Une empreinte est gratuite,** elle vous permet de vous rendre compte de l'état actuel de vos pieds. N'attendez pas qu'il soit trop tard et profitez de l'occasion qui vous est offerte.
Nos supports en matière plastique sont faits pour vous soulager.

Chaussures
J. KURTH SA
3, rue du Seyon 2000 Neuchâtel

O.C.A. ORGANISATEURS CONSEILS ASSOCIÉS ET INSTITUT DE L'INFORMATIQUE S.A.

Nom :
Prénom :
Adresse :
No post. : Localité :
Tél. : Age :
Profession :
FAN 2 AB

VEUILLEZ ME FOURNIR TOUS RENSEIGNEMENTS, S.V.P.

2, av. Ruchonnet - 1001 Lausanne

Devenez :

PROGRAMMEUR
sur machine IBM 360
Comptabilité orientée
PERFOREUSE
sur machines IBM 026 et 029

cours du jour et du soir
à Neuchâtel

20, quai Philippe-Suchard
Méthode audio-visuelle - Examens de fin de cours
RPG Diplômes COBOL
Renseignements : tél. (038) 4 56 16
Aucun cours par correspondance
Mêmes instituts à Lausanne - Genève - Fribourg - Sion

Actualité suisse et romande

Pour protéger les représentations arabes

La police patrouille mitraillette au poing dans les rues de Genève

Fausse alerte à la bombe à Cointrin

(c) D'exceptionnelles (et surtout spectaculaires) mesures de sécurité ont été prises à Genève dans la journée de lundi. Des policiers armés de mitraillettes patrouillent. Ce n'est pas un jeu. On ne tourne pas un film de James Bond. Ces gendarmes armés comme pour faire face à une émeute ont simplement pour consigne de décourager d'éventuelles agressions contre les représentations arabes à Genève. Et elles sont nombreuses. La ville entière a été mise en quadrillage, et ce déploiement de force a alerté le public, dans les rangs duquel des rumeurs alarmantes n'ont pas tardé à courir.

A relever que le siège de la compagnie d'aviation « El Al » fait l'objet de la même surveillance.

Fausse alerte à la bombe

Les services genevois de la compagnie aérienne israélienne « El Al » ont été mis en alerte hier par un appel téléphonique l'informant qu'une bombe se trouvait placée à bord d'un de ses appareils arrivant de New-York.

« El Al » a aussitôt fait appel à la police et celle-ci a pris les mesures qui s'imposaient, à l'aéroport de Cointrin.

Fort heureusement les craintes étaient vaines. L'avion est arrivé en bon état et a pu se poser sans problème. Une vérification ultérieure a démontré qu'il n'y avait aucun engin infernal à bord.

Graffiti anti-arabes

On commence à voir apparaître à Genève, sur les murs et un peu partout, des graffiti menaçants pour les ressortissants arabes. On peut lire ainsi, en maints endroits, ce slogan qui se veut vengeur : « Mort aux Palestiniens ». La police enquête.

R. T.

Devant les bureaux de la compagnie arabe à la rue de Berne, un spectacle peu commun pour les Genevois, les gendarmes armés de mitraillettes...
(Interpresse)

Discrètes et exceptionnelles mesures à l'aéroport de Cointrin

(c) A l'aéroport de Genève-Cointrin tout le monde a été horrifié par l'annonce de la catastrophe de Wurenlingen. On y affirme que d'exceptionnelles mesures de sécurité sont prises, que les contrôles se multiplient.

Ces nouvelles mesure doivent être bien discrètes car elles échappent au regard de l'observateur le plus averti.

Eles sont absolument invisibles à l'œil nu.

Atterrissage de fortune : non, en raison du temps

BERNE (ATS). — Parmi les questions que l'on se pose au sujet de la catastrophe qui a endeuillé samedi les ailes suisses, figure celle de la tentative d'un atterrissage de fortune sur l'un des aérodromes militaires de la Suisse centrale tels Buchos ou Emmen.

Selon des indications fournies par le service de l'aviation et de la défense contre avion du département militaire fédéral, une telle tentative était impensable, en raison de la couche nuageuse interdisant toute visibilité.

Par temps clair, le capitaine Berlinger, qui avait été pilote militaire et connaissait donc parfaitement la région, aurait pu tenter un atterrissage de fortune sans aide au sol.

En revanche, dans les conditions météorologiques qui régnaient samedi et étant donné, de ce fait, l'impérieuse nécessité pour le pilote de rester sous le contrôle permanent du radar de Kloten, le commandant de bord n'aurait été en droit de tenter un tel atterrissage que s'il avait été absolument convaincu qu'il ne lui restait pas d'autre choix.

SUITE Mesures de contrôle

a) Les organes de la police frontière et des aéronefs poursuivront l'application des mesures de contrôle renforcé sur les aéroports.

b) La Swissair est autorisée, lorsque la sécurité des vols l'exige, à suspendre à bref délai certains vols ou l'acheminement du fret et des colis postaux, par dérogation aux articles 5 et 6 de la concession d'exploitation du 19 décembre 1966. Le Conseil fédéral reste compétent pour prendre des mesures plus étendues.

Le directeur de l'Office fédéral de l'air est chargé, au nom du Conseil fédéral, de proposer au président du conseil de l'organisation de l'aviation civile internationale qui siège actuellement à Montréal, de convoquer immédiatement une conférence internationale de sécurité.

La Suisse est prête à inviter cette conférence à se réunir sur son territoire.

Le département politique fédéral est chargé, en plus de cette conférence, d'étudier d'autres mesures propres à améliorer la sécurité aérienne sur le plan international.

Condoléances

ZURICH (ATS). — La chancellerie du canton de Zurich a publié lundi le communiqué suivant :

« Le Conseil d'Etat zuricois a appris avec consternation la catastrophe aérienne de Wurenlingen. Il prie les parents des passagers et de l'équipage, si cruellement touchés, ainsi que la Swissair, de croire à ses condoléances sincères. »

Dès qu'il eut connaissance de la catastrophe de Wurenlingen, Mgr Johannes Vonderach, évêque de Coire et président de la conférence des évêques de Suisse, a envoyé au président de la direction de Swissair un télégramme de condoléances dans lequel il fait part de sa profonde sympathie et de ses pensées émues à l'égard de tous ceux qui sont frappés par cette catastrophe.

SUITE LA SURVEILLANCE

Or, parmi ces mesures, il y a le rétablissement du visa obligatoire pour toute personne venant d'un pays arabe — en réalité, cette aggravation ne touche que les trois pays du Maghreb, à savoir la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, car l'obligation existe bel et bien pour tous les autres Etats arabes — et les conditions plus sévères mises à l'octroi de ce visa.

PAS ENCORE

« Nous ne voulons pas accuser sans preuves », a déclaré M. Tschudi, qui présidait la conférence de presse, hier en fin d'après-midi, et des preuves, quant aux auteurs de l'attentat, il n'en existe pas encore. Mais on est en droit de parler de « présomption », après qu'une voix se fut élevée d'une capitale arabe pour « revendiquer la responsabilité » de l'acte criminel, même si, plus tard, devant les effets déplorables (pour la cause palestinienne) de cette imprudente déclaration, le fanfaron de service s'efforça de tirer son épingle du jeu.

Si le Conseil fédéral s'est résolu à une telle démarche auprès des gouvernements arabes, c'est que l'opinion publique suisse n'aurait guère compris qu'il reste passif jusqu'au moment où l'enquête aurait fait la lumière complète sur tous les aspects de la tragédie.

Des actes, on en attendait et la presse alémanique s'est très largement fait l'écho de cette « vox populi » qui s'est exprimée encore par de très nombreux messages adressés au Conseil fédéral, en particulier au président de la Confédération.

PRÉCAUTIONS

Il ne suffit pas, en effet, de renforcer les mesures de sécurité sur nos aérodromes. C'est bien avant le portillon d'accès qu'il faut exercer la surveillance aujourd'hui indispensable. Après le drame de samedi dernier, les autorités ne peuvent rien négliger qui soit de nature à réduire le risque de sabotages et d'attentats, et cela sans attendre les décisions, encore aléatoires et peut-être lointaines, d'une éventuelle conférence internationale.

Sans doute le Conseil fédéral a-t-il raison de prendre une initiative tendant à établir des règles internationales, plus exactement — car ces règles existent — à fixer les moyens de les faire respecter. Mais comment sa proposition sera-t-elle accueillie, quand pourrait-on lui donner suite, que sortirait-il d'une telle conférence à laquelle participeraient des Etats, parmi ceux qui s'autoriseraient à parler le plus haut, qui ne font aucun mystère de leur intérêt « national » à ménager le monde arabe.

Des contrôles plus sévères, à l'entrée comme à l'intérieur de notre pays, telle est bien la première mesure qu'il s'agit d'appliquer. Il est regrettable qu'il ait fallu 47 morts pour s'en convaincre.

A propos des victimes, disons encore qu'en ouvrant la conférence de presse, M. Tschudi a non seulement exprimé la sympathie du Conseil fédéral à tous ceux qui ont été frappés, mais il a rendu hommage à l'équipage qui a fait tout son possible pour ramener l'appareil et les passagers à Kloten.

Le jour où, par une cérémonie funèbre, Zurich honorera les victimes, les drapeaux seront mis en berne sur les bâtiments fédéraux et, en signe de deuil, le Conseil fédéral a décommandé le traditionnel dîner diplomatique qui avait été fixé au vendredi 27 février.

G. P.

Sous la pluie qui tombe dru dans la forêt de Wurenlingen, un vivant regarde ce qui aura été la tombe de 47 innocents
(Photopresse)

Les autorités argoviennes : appel au Conseil fédéral

Hommage à ceux qui ont participé aux secours

AARAU, (ATS).— Le Conseil d'Etat du canton d'Argovie a tenu lundi une séance extraordinaire au cours de laquelle il a été informé par ceux de ses membres qui s'étaient rendus à Wurenlingen ainsi que par le commandant de la police cantonale des circonstances de la catastrophe survenue samedi.

Il a relevé par ailleurs que le service d'alarme a parfaitement fonctionné et que la police, aidée d'auxiliaires et de sapeurs-pompiers, a bien rempli son rôle. Le Conseil d'Etat remercie tout ceux qui ont participé à l'action de secours.

Ces remerciements s'adressent tout particulièrement aux corps de police de Soleure et de Zurich, qui ont envoyé chacun un détachement à Wurenlingen, ainsi que le service scientifique de la police zuricoise. Le gouvernement argovien estime que les mesures de sécurité les plus strictes doivent être appliquées pour protéger le trafic aérien et, pour ce faire, en appelle au Conseil fédéral, auquel il recommande la plus grande de énergie si le sabotage devait être établi.

DES MESURES A ÉDICTER

La catastrophe s'étant produite à proximité d'installations atomiques, le Conseil d'Etat s'assurera qu'aucun dommage n'est à craindre et demande au gouvernement fédéral de s'occuper des mesures à édicter en cas de catastrophe à proximité de telles installations.

Télégramme de l'Union des étudiants juifs en Suisse

GENÈVE (ATS). — L'Union des étudiants juifs de suisse a envoyé le télégramme suivant :

« L'Union des étudiants juifs de Suisse profondément bouleversée par les attentats commis contre les vols Zurich-Tel-Aviv, de la Swissair et Frankfort-Tel-Aviv de l'Austrian Airways a télégraphié au Conseil fédéral, à la compagnie Swissair, au gouvernement israélien et à la IATA, afin de leurs présenter ses condoléances et a réclamé notamment au Conseil fédéral et à la IATA que des mesures immédiates soient prises pour éviter de nouvelles pertes en vies humaines et contraindre les forces arabes à respecter l'aviation civile ».

VALAIS

Les causes de l'accident qui coûta la vie au pilote valaisan Armand Geiger sont éclaircies

BERNE (ATS). — La commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aéronefs a publié son rapport final sur l'accident d'avion survenu le 24 août 1969 à M. Armand Geiger, âgé de 35 ans, neveu du pilote des glaciers, Hermann Geiger. L'accident doit provenir d'une manœuvre tactique inopportune du remorquage.

L'ACCIDENT

Armand Geiger partit de l'aéroport de Sion à 16 h 34 avec un « Piper HB-OSL » remorquant un planeur « Bocian HB-596». Cinq minutes plus tard, il décrocha le planeur au sud du Mont-d'Orge. Peu après, le moteur de l'avion s'arrêta et s'écrasa sur des rochers. Le planeur était piloté par un médecin de Martigny, qui était accompagné de son fils.

Au cours des jours qui précédèrent celui de l'accident ainsi que le jour même, A. Geiger avait réparé un « Piper Super-Cub » et avait été en contact avec des produits toxiques agissants. Selon les déclarations des témoins, Geiger ne présentait pas des signes de troubles de santé. L'expertise médicale n'exclut cependant pas la possibilité d'une légère intoxication due à l'inhalation de vapeurs toxiques ce qui aurait pu influencer ses réactions. L'appareil « HB-OSL » avait une bonne tenue de vol, mais n'était pas autorisé à faire des vols remorqués. Ce n'était pourtant pas le premier, les précédents s'étant déroulés tout à fait normalement.

Trois autres rapports de la commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aéronefs ont également été rendus publics. L'un d'eux concerne l'accident survenu au parachutiste Alfred Stacherl, âgé de 33 ans, le 25 août 1968, à l'aérodrome de Wangen-Lachen (SZ), son décès est dû sans aucun doute à une anoxie aiguë consécutive à l'utilisation d'appareils d'alimentation en oxygène inappropriés.

En ce qui concerne l'accident d'avion (il s'agissait d'un planeur) survenu le 19 octobre 1968, et dans lequel le pilote, M. Carl Scheller, avait été grièvement blessé, la commission pense que ce dernier a fait une spirale très inclinée et qu'il a alors touché le sol.

APRÈS UN ACCIDENT A COLOMBIER

Le dernier accident traité par la commission est celui survenu le 15 mars 1969, à proximité de l'aéroport de Colombier. Le pilote, M. Michel Clottu, avait été très grièvement blessé et l'appareil complètement détruit. La commission a conclu que l'accident est dû à une perte de vitesse provoquée par une manœuvre inadéquate, très probablement attribuable au manque d'entraînement et d'expérience du pilote.

Après la catastrophe du Coronado : la question des assurances posée

BERNE (ATS). — A la suite de la catastrophe de Wurenlingen, la question des prestations d'assurance est à nouveau posée. La Swissair a souscrit une assurance pour ses passagers dont les prestations sont supérieures aux normes internationales minima. Elle prévoit en effet un versement de 72,500 francs aux proches en cas de décès. Les enfants d'un couple tué dans de telles circonstances se verront donc attribuer 145,000 francs.

Selon la convention internationale, ratifiée par la plupart des pays importants, la responsabilité de la compagnie aérienne est limitée à 725,000 francs par passager. Les prestations de Swissair vont plus loin dans ce sens que la compagnie aérienne suisse ne tient pas compte du facteur responsabilité, alors que les prescriptions tant suisses qu'internationales ne l'obligent à verser une indemnité que si une faute peut lui être imputée, à elle ou à son personnel. Ainsi, les prestations seront versées, même s'il s'agit d'un sabotage.

Le maximum obligatoire pour le paiement des dommages-intérêts a été fixé en 1963. Entre-temps, les Etats-Unis ont porté celui-ci au quadruple.

LES PAUVRES RESTES

M. Werner Guldimann, directeur de l'Office fédéral de l'air, qui est rentré dimanche soir de Montréal, où il assistait à une conférence sur les transports aériens internationaux, est arrivé sur les lieux de la catastrophe lundi matin. M. Guldimann accompagnait le secrétaire général du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, M. Hermann Schlatter.

M. Armin Baltensweiler, représentant le président de la direction de Swissair, était également sur les lieux. Ainsi qu'il a été indiqué, le plus gros des travaux de déblaiement devrait être achevé mardi soir. Les parties de corps retrouvées jusqu'ici ont été évacuées dans trois cercueils.

Après l'attentat du Coronado

Vienne prend contact avec la Suisse

VIENNE (DPA). — A la suite de l'attentat commis samedi dernier à Francfort contre un appareil des « Austrian Airlines » et de la chute — le même jour — d'un avion de la Swissair à Wurenlingen, M. Waldheim, ministre des affaires étrangères d'Autriche, a pris contact avec le gouvernement suisse afin de décider des mesures à prendre pour empêcher à l'avenir la répétition de tels actes de terreur.

Les ambassadeurs des pays arabes accrédités à Vienne ont été appelés au siège du ministère des affaires étrangères. M. Platzer, secrétaire général, a attiré leur attention sur les sérieuses répercussions que de tels incidents ne manqueront pas d'avoir sur l'opinion publique autrichienne. Il a prié en même temps les gouvernements arabes de prendre immédiatement les mesures qui s'imposaient de façon à éviter la répétition de ces attentats.

GENÈVE

Les tramelots genevois mécontents

(c) La colère gronde dans les rangs des employés subalternes de la C.G.T.E.. Ils réclament une augmentation substantielle, soit une « rallonge » mensuelle de 125 fr. au minimum. On leur en accorde 32.

Le Conseil d'Etat s'efforce de régler ce litige. S'il n'y parvient pas, les intéressés pourraient probablement recourir à la grève.

Présentation de la première encyclopédie lunaire

(c) Une maison de Genève spécialisée dans l'édition des ouvrages scientifiques (Nagel) a réuni les journalistes lundi à midi dans ses locaux de la Servette, pour leur présenter la première encyclopédie lunaire.

L'ouvrage, fort de 188 pages et d'une centaines d'illustrations, est l'œuvre de M. Peter Baumgarten qui collabore à cette maison.

L'ouvrage se défend d'être un « guide touristique de la Lune ». Il vise à apporter une contribution essentiellement encyclopédique à l'histoire de la sélénologie en la rendant accessible à tous, et à rétablir la vérité scientifique si souvent bafouée dans des reportages à sensation.

M. Nagel, le patron de la maison d'édition qui porte son nom, a relevé au cours de cette conférence de presse qu'il avait reçu le matin même sa carte de « membre d'honneur » du club lunaire, lequel réunit 80,000 amateurs candidats au premier voyage extra-terrestre.

★ L'Association vaudoise des locataires, section de l'agglomération lausannoise, a enregistré, depuis sa fondation il y a quatre mois, l'adhésion de 3300 membres, et de plus de vingt associations et groupements à titre de membres collectifs. Un service de consultation a été installé dans des locaux provisoires.

Déclaration du Grand conseil zuricois

ZURICH (ATS). — Le président du Grand conseil zuricois a lu lundi matin devant le parlement la déclaration suivante :

« C'est avec effroi et consternation que nous avons appris la chute d'un avion de la Swissair, samedi dernier, près de Wurenlingen. Au nom du Grand conseil, du Conseil d'Etat et de tout le peuple zuricois, j'exprime mes condoléances les plus sincères aux parents et amis des passagers et de l'équipage. Nous partageons votre douleur et votre désolation. Je tiens également à exprimer nos sentiments de compassion à la Swissair. Il reste à espérer que la cause de cette tragédie pourra être élucidée clairement et rapidement. Au terme de l'enquête, il sera temps de tirer les conclusions, de fixer les responsabilités et de prendre les mesures nécessaires. Si le soupçon d'un sabotage, déjà plusieurs fois émis, devait se confirmer sur la base des résultats de l'enquête, des mesures rigoureuses et décisives seraient nécessaires, pour empêcher toute répétition de tels actes criminels. »

Au terme de cette déclaration, le public et les membres du Grand conseil se sont levés pour honorer la mémoire des victimes de l'accident.

Loterie à numéros : gros gains

Voici les résultats de la loterie à numéros du 21 février avec la somme attribuée à chaque rang : 2 gains avec 6 chiffres exacts : 185,030 fr. 50 ;

255 gains avec 5 chiffres exacts : 1451 fr. 20 ;

11,722 gains avec 4 chiffres exacts : 31 fr. 55 ;

169,005 gains avec 3 chiffres exacts : 2 fr. 20.

Des écoliers ensevelis sous une masse de neige

DAVOS (ATS). — Lundi matin, plusieurs écoliers qui jouaient sur un avant-toit de la salle de gymnastique à Davos-Place ont été ensevelis sous la neige.

Durant la récréation, quelques élèves imaginèrent de se livrer à des glissades sur l'avant-toit de la salle de sports. Bien que leur instituteur leur ait donné l'ordre de descendre, dès qu'il se fut rendu compte de la situation, deux d'entre eux refusèrent d'abord d'obéir. Lorsqu'ils s'y résolurent enfin, une masse de neige descendit du toit et les recouvrit jusqu'au cou. Grâce à une rapide intervention, les garnements s'en tirèrent sans blessures graves, mais furent quelque peu commotionnés et un médecin leur prodigua des soins.

Grippés, opérés, votre convalescence ira plus vite...

... si vous l'accompagnez d'un bon « remontant ». Le **VIN DE VIAL** est justement le tonique que le médecin aime à vous prescrire. D'abord parce qu'il vous fera plaisir, car le **VIN DE VIAL** est un vrai régal du palais.

Le **VIN DE VIAL** est un revigorant (quinquina, extrait de viande et lactophosphate), un vrai cordial au malaga meridianum dulce. Puissant stimulant et tonique général, voici 50 ans que trois générations de médecins le prescrivent à trois générations de patients ! C'est bien dire son succès ! Dans toutes les pharmacies et drogueries. **VIN DE VIAL.**

La Fédération Emmaüs-Suisse au service du plus souffrant

BERNE (ATS). — M. M. Farine, président de la Fédération Emmaüs-Suisse, a tenu lundi matin à Berne une conférence de presse sur le thème « Emmaüs-Suisse au service des plus souffrants - 15 ans de réalisations ».

Il y a une vingtaine d'années, l'abbé Pierre créait en France un centre d'accueil pour les étudiants, devenu par la suite un refuge pour tous les déshérités.

Ce mouvement, actuellement interconfessionnel, a été mis sur pied en Suisse en 1956, par M. Farine lui-même Il a débuté dans la Ville fédérale, par des visites à des familles en difficultés.

Au cours de cette conférence de presse, M. Farine a déclaré qu'Emmaüs-Suisse désire éveiller la conscience des hommes face à la misère et aux problèmes sociaux, lutter contre toute souffrance, où elle se trouve, sans distinction d'origine, de race ou de croyance. Ce mouvement lance « un défi à la société, qui travaille en fonction du plus riche » et essaie d'obtenir une collaboration entre les gens aisés et les pauvres. La Fédération Emmaüs-Suisse œuvre non seulement en Suisse, mais dans 30 autres pays.

Il existe des groupements dans les villes de Berne, Genève, Zurich et Bâle, qui visitent les familles, les « dépannent », font un travail identique à celui de « la Main tendue » et entretiennent des centres d'accueil pour les personnes rejetées par la société. Ils leur fournissent un travail, afin de les réadapter et de leur faire retrouver une place dans la société. Genève, par exemple, a enregistré 12,158 nuitées en 1968.

AIDE A L'ÉTRANGER : LUTTE CONTRE LA LÈPRE

Ce sujet a été développé par M. Walter Rosenfeld, secrétaire général de l'aide aux lépreux. C'est depuis 1960 que l'aide s'est étendue à l'étranger, notamment aux bidonvilles de Lima (au Pérou), où une crèche a été créée, hébergeant 120 enfants.

Dans les différents pays cités, Emmaüs a créé des hôpitaux pour les lépreux et des centres où ils reçoivent des médicaments. Au cours de ces dix dernières années, 15 millions de francs ont été consacrés à la lutte contre la lèpre. M. Farine a finalement déclaré que la fédération Emmaüs-Suisse continuera d'œuvrer dans la ligne qu'elle s'est tracée et dépensera au cours de l'année 1970 deux millions de francs pour la lutte contre la lèpre.

Fermeture totale de l'Arlberg la nuit

VIENNE (AFP). — En raison du danger accru d'avalanches, le col de l'Arlberg, passage important entre l'Autriche et la Suisse, sera interdit non seulement à la circulation routière, comme cela est le cas depuis la semaine dernière déjà, mais également au trafic ferroviaire.

Cette mesure a été annoncée par la direction des chemins de fer autrichiens, qui compte la faire valoir pour toutes les nuits.

Ainsi ce passage important, jusqu'à une normalisation de la situation météorologique, ne sera praticable que par la voie ferrée et uniquement pendant la journée.

★ Le Conseil fédéral a décidé de mettre un montant de 500,000 francs à la disposition de la Croix-Rouge suisse (C.R.S.) pour l'aide à l'étranger durant l'année 1970. Une partie de cette somme représente une contribution de la Confédération aux actions humanitaires de la Croix-Rouge suisse. Quant au reste, la C.R.S. l'attribuera au nom du Conseil fédéral à l'aide en cas de catastrophes natureles.

Aménagement du Rhin : message à l'Assemblée fédérale

BERNE (ATS). — Dans un message publié lundi, le Conseil fédéral soumet à l'approbation des Chambres un arrêté fédéral concernant une convention avec le gouvernement de la République française sur le financement des travaux d'aménagement du Rhin entre Strasbourg/Kehl et Lauterbourg/Neuburgweier. Cet arrêté est soumis au référendum facultatif.

Les travaux d'aménagement, qui s'étendront sur une section d'environ 60 km, seront réalisés en commun par la France et la République fédérale d'Allemagne. Ils consisteront à construire deux chutes sur le Rhin équipées d'usines électriques et des intallations nécessaires à la navigation et à augmenter de 40 cm le mouillage disponible dans le chenal navigable entre Iffezheim et Lauterbourg/Neuburgweier. Ces travauv seront achevés avant 1986.

La contribution de la Suisse sera fournie sous forme d'un prêt à la France de 33 millions de francs, destinés à faciliter le financement de la part française dans ces travaux d'aménagement. Ce prêt pourra être transformé en une contribution à fonds perdus au cas où l'amélioration du mouillage disponible serait réalisée dans les délais exigés par la Suisse.

Une adresse de l'Association Suisse-Israël

GENÈVE (ATS). — L'Association Suisse-Israël, bouleversée à la nouvelle de l'accident survenu samedi à l'avion Coronado de Swissair adresse aux familles de toutes les victimes ses plus sincères condoléances et ses messages de très profonde sympathie.

En attendant les conclusions de l'enquête, l'Association Suisse-Israël pense qu'il faut encore espérer, même contre les apparences, qu'il s'agit bien d'un accident.

S'il s'avère, hélas, que cette tragédie est le résultat d'un attentat organisé, l'Association Suisse - Israël condamne sans réserve cet acte qui frappe sans discernement d'innocentes victimes et dénonce l'inqualifiable lâcheté de ceux qui auraient pu participer à ce crime.

L'Association Suisse-Israël fait entière confiance aux autorités fédérales d'enquête et souhaite que la cause de ce drame soit promptement élucidée.

Appel aux témoins

ZURICH-KLOTEN (ATS). — Les organes chargés de l'enquête sur la chute du « Coronado » de Swissair, cherchent toujours des témoins qui auraient éventuellement observé la chute de pièces ou d'objets provenant de l'appareil, ou qui en auraient trouvés. Cet appel concerne en premier lieu les habitants de la région de Baar/Arth, Altdorf, Schwytz et Einsieldeln.

De telles observations sont à signaler aux organes chargés de l'enquête, à Wurenlingen (056/3 07 41) ou au poste de police le plus proche.

Informations horlogères

Les exportations en janvier

La Chambre suisse de l'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, communique qu'en janvier, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 150,932,197 fr. contre 245,761,910 fr. en décembre 1969 et 127,664,172 fr. en janvier 1969. L'augmentation pour janvier 1970, par rapport au même mois de 1969, est de 23,268,025 fr ou de 18.2 %.

Les exportations de montres et mouvements de janvier 1970 ont atteint 4,229,933 pièces pour 133,195,647 fr. contre 6,821,071 pièces pour 222,776,732 fr. en décembre 1969 et 3,790,852 pièces pour 113,320,091 fr. en janvier 1969. Les chiffres de janvier 1970 sont en augmentation de 11,6 % en quantité et de 17,5 % en valeur, comparativement à janvier 1969.

Mme Meir : les gouvernements arabes seront tenus pour responsables de tout sabotage

JÉRUSALEM (REUTER). — Dans une déclaration spéciale à la Knesset hier après-midi, à la suite des attentats de samedi contre des avions à destination d'Israël, Mme Golda Meir, premier ministre, a promis que son gouvernement ferait tout ce qui sera en son pouvoir pour protéger les avions des compagnies aériennes ayant des liaisons avec Israël.

Mme Meir a rappelé la série récente des attentats arabes commis contre des avions israéliens et des appareils commerciaux d'autres pays se rendant en Israël, contre des bureaux de compagnies aériennes et des aéroports internationaux.

« Que faut-il encore qu'il arrive pour que les gouvernements, les compagnies aériennes, les organisations de pilotes, les équipages et d'autres organismes internationaux agissent et prennent des mesures efficaces pour mettre fin au terrorisme arabe partout dans le monde ? », a demandé Mme Meir.

MENACE

« Israël n'acceptera pas pour sa part que soient endommagées des avions de ligne volant vers nos aéroports et fera tout ce qui est en son pouvoir pour les défendre ».

Dans une menace voilée à l'égard des compagnies aériennes arabes, le premier ministre assure qu'Israël souhaitait que les compagnies du Moyen-Orient soient en mesure de voler sans ennui, mais ne désirait pas être la seule exception dans ce domaine.

Sans préciser les mesures que son gouvernement compte adopter, Mme Meir a souligné que les gouvernements arabes étaient « responsables » des organisations de guérillas — « les seuls groupes organisés », a-t-elle dit, qui s'attaquent à des avions civils dans le monde.

AGIR

Les organismes internationaux doivent agir, non seulement contre les commandos, mais « contre les pays arabes d'où ils viennent, au sein desquels ils opèrent, sur le territoire desquels ils s'entraînent, et dont les gouvernements leur fournissent des armes, de l'argent et une protection.

Les gouvernements arabes sont les seuls gouvernements au mode qui accordent un encouragement, une immunité et une protection à ces criminels...

Les terroristes ne connaissent aucune limite, a conclu Mme Meir et, si la communauté mondiale ne met pas fin à cette terreur, l'aviaiton civile se trouvera détruite. »

DEVANT LES AMBASSADEURS

Auparavant, au cours d'un entretien privé avec 19 représentants diplomatiques de pays dont les compagnies aériennes desservent Israël (et en particulier avec l'ambassadeur de Suisse), Mme Golda Meir leur avait demandé d'intervenir auprès de leurs gouvernements afin que soient prises des mesures immédiates « pour faire cesser les attaques arabes contre des avions civils ».

Le ministre des postes israélien a demandé, de son côté, aux autorités postales européennes de trouver un moyen pour faire parvenir le courrier destiné à Israël, en dépit de la suspension des envois de fret.

Le ministère a ajouté qu'il rendait les administrations postales européennes responsables de l'arrivée à destination de tout le courrier par avion adressé à Israël.

LES MAUVAIS FRUITS

Les journaux israéliens expriment leur amertume à l'égard des mesures prises par certaines compagnies aériennes européennes, suspendant les transports de fret.

Le « Haaretz » (indépendant) déclare notamment : « Les actes criminels des terroristes arabes ont commencé à porter les mauvais fruits que les terroristes espéraient. La lâcheté manifestée par les compagnies aériennes est injuste à l'égard d'Israël, et encourage la terreur aérienne internationale ».

Le journal « Hatzofe », organe du parti national religieux, déclare de son côté : « Non seulement ces compagnies aériennes n'ont témoigné aucun dégoût devant ce massacre (de l'avion de la Swissair), mais elles ont commencé à accorder le prix espéré pour la perpétration de cet acte. Ce prix est l'isolement d'Israël ».

LES PILOTES

L'association internationale des transports aériens (I.A.T.A.) a condamné les récents actes de violence contre l'appareil de la Swissair et celui des lignes aériennes autrichiennes.

M. Hmmarskjold, directeur de l'I.A.T.A., a exprimé l'espoir, d'autre part, qu'aucun gouvernement ou autorité accorderait son appui ou sa protection aux personnes qui commettent des actes dans l'intention de tuer les passagers et les membres d'équipage des avions.

Moshe Dayan à gauche et Mme Golda Meir à droite à l'issue de la réunion du cabinet israélien (Téléphoto AP)

LES VICTIMES PUNIES !

BERNE (ATS). — Déjà, les conséquences de l'embargo appliqué par plusieurs compagnies aériennes sur le fret à destination d'Israël se font sentir dans ce pays. Au cours de l'émission « Rendez-vous de midi », le correspondant de la radiodiffusion alémanique a indiqué que des médicaments font défaut à certains établissements hospitaliers qui ont habituellement recours à la voie aérienne pour les importer en cas d'urgence. Les mesures prises par les compagnies aériennes sont accueillies avec emportement et colère dans de nombreux milieux de la population, les pays arabes n'étant pas touchés par cette mesure. Ces mêmes milieux remarquent que l'on semble punir les victimes et encourager les assassins.

Tass vole au secours des Arabes et dénonce «l'hystérie» d'Israël (!)

MOSCOU (AP). — Dans son premier commentaire au sujet de l'accident de l'avion de la « Swissair », l'agence Tass accuse les Etats-Unis et Israël de faire un « tapage » de propagande anti-arabe.

Washington et Tel-Aviv, affirme l'agence, se livrent à un sabotage par la propagande contre le monde arabe, car ils avaient besoin de ces calomnies pour créer une atmosphère plus favorable à l'annonce de la livraison de nouveaux chasseurs-bombardiers à Israël.

Tass affirme que le document publié à Beyrouth quelques heures après l'accident et attribué au Front populaire pour la libération de la Palestine, était un faux.

UN FAUX

Après la catastrophe, « la propagande américaine et israélienne a immédiatement diffusé la version calomniatrice de cet événement.

« En outre, un faux communiqué a été rédigé à la hâte qui venait d'une organisation palestinienne qui avait organisé cet acte de sabotage. »

L'éditorialiste, M. Velichansky ajoute que les gouvernements américain et israélien se sont immédiatement emparés « de ce document » et que la « presse des monopoles américains a fait du tapage, essayant d'exciter les sentiments anti-arabes.

HÉROISME

Les cris hystériques contre « le sabotage arabe » ont pour but de détourner l'attention des atrocités commises par les militaires israéliens afin de justifier par avance de nouvelles livraisons d'armes américaines à l'agresseur et pour compromettre la lutte héroïque des guérillas arabes sur les terres arabes momentanément occupées par Israël.

En aucune façon, le commentateur mentionne que les 47 personnes à bord ont été tuées. Il ne parle pas non plus de l'explosion qui s'est produite à bord de la Caravelle autrichienne qui transportait du courrier à destination d'Israël.

Dans cette voiture, à gauche, l'homme qui rit c'est Yasser Arafat, le chef des terroristes palestiniens (Téléphoto AP)

Explosion de colère dans la presse britannique et d'Allemagne fédérale

BONN (ATS-AFP). — La presse ouest-allemande se montre très dure à l'égard des « responsables » de l'explosion de l'avion de la « Swissair » et de la répétition à très courts intervalles d'actes terroristes en R.F.A et en Suisse.

Certains journaux n'hésitent pas à demander un boycott général de toutes les compagnies et de tous les aéroports arabes. Le journal à grand tirage « Bild Zeitung » le propose comme réponse au terrorisme aérien. « Avions et aéroports », écrit le quotidien, « ne doivent pas rester plus longtemps un terrain d'exercice pour terroristes ».

LE MONDE CIVILISÉ

Le « General-Anzeiger », indépendant de Bonn, demande au « monde civilisé de faire comprendre très clairement aux Arabes que la poursuite d'actes terroristes sur les avions et les aérodromes aura pour eux de graves conséquences.

La « Koelnische-Rundschau », chrétien-démocrate, estime que la guerre au Moyen-Orient a éclaté maintenant en plein cœur de l'Europe. Le journal critique, en particulier, la décision de plusieurs compagnies aériennes de ne plus transporter de fret à destination d'Israël.

UN PETIT GARÇON

La presse britannique consacre elle aussi de nombreux commentaires à l'explosion du « Coronado ».

Le « Times » écrit : « Les terroristes arabes qui ont maintenant étendu leur campagne de meurtres à travers l'Europe feront plus de tort à leur propre cause qu'à Israël. Bien que les faits doivent encore être prouvés, il est probable que les Arabes sont responsables du meurtre des 47 personnes à bord de l'avion de la « Swissair ». Avant, il y a eu les attaques contre des avions, y compris celle de Munich qui a coûté un certain nombre de vies. L'une des victimes à Athènes était un petit garçon.

HIDEUX

Pour le « Daily Mail », le meurtre de 47 personnes innocentes est un acte de terrorisme si hideux que même l'organisation arabe qui a d'abord revendiqué l'attentat en dément maintenant la responsabilité.

Le « Daily Telegraph » demande pour sa part que d'importantes mesures de sécurité soient immédiatement prises par les pays européens. « Il y a peu de doutes que la responsabilité de ces actes incombe à un groupe de résistance arabe.

Le « Guardian » qui qualifie l'explosion de l'avion de « folie et tragédie ultimes » écrit : « Cet acte ne peut que renforcer la détermination des Israéliens à maintenir les frontières qu'ils estiment essentielles à leur sécurité et justifier les Américains qui leur fournissent les moyens de défendre leurs positions.

Un certain mystère autour de l'accord Hussein-Palestiniens

AMMAN (AFP-AP). — Les points de l'accord intervenu dimanche entre le gouvernement jordanien et la résistance palestinienne demeureront probablement secrets, comme l'ont été ceux de l'accord du Caire de novembre 1969 entre le gouvernement libanais et les fedayins indique-t-on de bonne source.

On croit savoir cependant qu'il aurait été convenu que les guérilleros ne porteraient pas d'armes dans les lieux publics, ni lorsqu'ils visitent des services gouvernementaux.

Leurs véhicules seraient tenus de s'arrêter aux postes de contrôle des forces gouvernementales chaque fois que ces derniers leur en font signe.

Il reste à savoir dans quelle mesure les commandos de Jordanie dispersés dans une quinzaine d'organisations accepteront de se plier aux stipulations de l'accord. Les fedayins au Liban sont au nombre de quelques centaines et l'accord du Caire s'est révélé malaisé à appliquer. Celui d'Amman, qui porte sur des milliers d'hommes, risque de l'être moins facilement encore.

Démission du ministre jordanien de l'intérieur

AMMAN (AFP). — A l'issue d'un conseil des ministres orageux consacré à l'examen de l'accord intervenu dimanche entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat, le ministre de l'intérieur, le général Mohamed Rassoul al Kaylani, ennemi déclaré des commandos, a présenté sa démission au roi Hussein, qui l'a acceptée, apprend-on de bonne source à Amman.

UN FAIT PAR JOUR

GUERRE OUBLIÉE

On dit du Laos, que c'est un royaume, plus un million d'éléphants. Du train où vont les choses, ce malheureux pays aura presque autant de problèmes, qu'il compte de pachydermes.

Ce qui m'étonne, c'est l'étonnement de certains commentateurs. Des communistes au Laos ? Ils y sont depuis des années, qu'il s'agisse des gens du cru, groupés dans le Pathet-Lao (La terre des ancêtres) ou de Vietnamiens du Nord. Aujourd'hui, on paraît découvrir que la piste Ho Chi-minh traverse le pays. Ce fut toujours le cas, et elle est, depuis des années, empruntée par les communistes descendant vers les fronts du sud. D'autres y découvrent la présence d'Américains, et semblent surpris que les « B52 », pilonnent certaines régions du nord. Les Américains sont pourtant au Laos, et d'une façon plus ou moins discrète, depuis une certaine matinée du 22 avril 1963. Que s'était-il donc passé de si grave ? Rien ou presque. Les gouvernementaux avaient essuyé un grave revers de la part des troupes communistes. Où cela ? Dans la plaine des Jarres justement. Comme on le voit, rien de bien neuf : même au Laos.

En vérité, quand fut signé le fameux accord de Genève du 23 juillet 1962, certains, à Vientiane, espéraient bien vivre en paix. Mais, depuis des années, on sait bien que le pays est coupé en deux. Il y a d'un côté ce que l'on appelle le Laos du « monde libre » et, de l'autre, le Laos « libéré ». Cela est si vrai que le meilleur chemin pour se rendre dans le nord, à partir de Vientiane, est d'abord, de passer par Hanoï.

Tout a commencé à la fin de 1945, quand un gouvernement nationaliste fut formé à Vientiane. Pour la petite histoire, qui allait devenir la grande, disons que deux demi-frères, l'un et l'autre princes, en faisaient partie. Mais, l'administration française tarde à se rétablir, et, comme le Laos se gangrène, le prince nationaliste Souvana Phouma, prend, tout naturellement, le chemin de la Thaïlande, tandis que l'autre, que l'on appellera plus tard le prince rouge, Souphanouvong, choisit la lutte armée, s'allie avec le Viet-minh de Ho Chi-minh. C'est Souphanouvong qui créa le Pathet-Lao. Ce sont ses troupes, armées par Hanoï, qui contrôlent, depuis des années avec des hauts et des bas la région de Sam Neua, c'est-à-dire une partie de la plaine des Jarres.

Tout cela depuis longtemps, fait du Laos un sujet de préoccupations que l'on préfère ignorer. En 1954, les Occidentaux, comme à l'ordinaire, croyaient au père Noël. Ils se firent promettre un Laos unifié autour de son souverain, des élections générales qui seraient celles d'une réconciliation tout aussi générale. Mais au Laos, comme jadis au Viet-nam du Sud, les desseins de la démocratie passent souvent par un coup d'Etat. En 1958, Souvana Phouma est renversé par des Laotiens, amis de la famille Diem, qui régnait alors sur Saigon. Un an plus tard, les gauchistes laotiens sont jetés en prison, ce que voyant, Washington, en 1960, envoie un confortable matelas de dollars au gouvernement de Vientiane. Les mois passent et voici un nouveau coup d'Etat. Cette fois, le général Phoumi est en selle. C'est un ami du dictateur de Thaïlande, et un protégé des services américains.

Et puis, il y eut la révolte du capitaine Kong-Lé, la venue au pouvoir du prince Boum Oum, en 1961 la promesse de Moscou d'aider matériellement les maquisards. Et puis, en 1962, Kennedy invente le neutralisme laotien et pour être mieux certain qu'il vivra, JFK le fait baptiser par Moscou. C'est ainsi que l'on aboutit à ce fameux traité de paix garanti par... 13 pays, dont la Chine de Mao.

Ce qui se passe au Laos ? Simplement un petit Viet-nam qui continue.

L. GRANGER

Le contrôle des étrangers sera renforcé outre-Rhin

HAMBOURG (AFP). — M. Genscher, ministre fédéral allemand de l'intérieur, a annoncé qu'il avait décidé ou envisagé un certain nombre de mesures pour renforcer le contrôle des étrangers en R.FA à la suite des récents attentats terroristes.

Dans une déclaration au journal « Die Welt », M. Genscher a donné les précisions suivantes :

● Le ministre fédéral de l'intérieur s'est mis en rapport avec les affaires étrangères pour obtenir que la délivrance de visas à des ressortissants de certains pays ait lieu en tenant davantage compte des considérations de sécurité.

● Lors des contrôles aux frontières, certains groupes de personnes seront observées avec plus d'attention.

● Le ministère de l'intérieur insistera pour que la déclaration obligatoire des étrangers à la police soit davantage respectée.

Laos : nouveau pilonnage de la piste Ho Chi-minh par les B 52

SAIGON (AP). — Les bombardiers B-52 ont opéré lundi pour la septième journée consécutive des bombardements massifs sur la piste Ho Chi-minh au Laos, visant des objectifs à moins de 1500 mètres de la zone démilitarisée.

Selon les milieux bien informés, environ la moitié des 200 missions de bombardement faites par les B-52 ce mois-ci ont été menées contre des dépôts de ravitaillement et des couloirs d'infiltration dans la partie orientale du Laos, afin d'interrompre les mouvements de troupes et de matériel en direction du Viet-nam du Sud

Ordinairement, chaque mission est faite par cinq B-52 transportant chacun 30 tonnes de bombes.

D'après des sources bien informées, des effectifs nord-vietnamiens arriveraient dans la troisième région militaire sud-veitnamienne qui s'étend de Saigon à la frontière cambodgienne. Ces troupes passent par le Laos et par le Cambodge avant d'arriver au Viet-nam.

DES AMÉRICAINS SONT BLESSÉS PAR DES ARABES

JÉRUSALEM (AP). — Des terroristes arabes ont ouvert le feu lundi contre un car de touristes américains dans la banlieue d'Hébron, en Cisjordanie.

Selon le commandement militaire israélien, trois femmes ont été blessées et évacuées en hélicoptère vers un hôpital de Jérusalem. L'une d'elles a succombé à ses blessures.

L'autocar transportait 37 touristes américains et un guide, en plus du chauffeur. Ils accomplissaient une visite d'une journée en Terre sainte lorsqu'ils ont été pris sous des tirs d'armes automatiques.

Les voyageurs venaient tous de la région de New-York sous la conduite du pasteur Draper, dont la sœur Lucile figure au nombre des blessées.

LES TERRORISTES DÉSAPPROUVENT !

GENÈVE (ATS). — Le siège de la Ligue arabe, à Genève, a transmis à l'ATS un communiqué émanant du « Mouvement de libération nationale palestinienne », dont nous extrayons ce qui suit :

« Le Mouvement de libération nationale palestinienne désapprouve solennellement l'attentat commis contre l'avion de l'« Austrian Airlines » Francfort - Tel-Aviv et l'acte de sabotage (si l'enquête officielle le prouve), qui peut avoir été commis contre l'avion de la Swissair Zurich - Tel-Aviv. »

Le Mouvement de libération nationale palestinienne « Fath » adresse ses plus sincères condoléances à l'ensemble du peuple suisse. (! !)

Pompidou s'en va aux Etats-Unis pour enterrer la crise atlantique

Le voyage « délicat » de Georges Pompidou aux Etats-Unis a été présenté ces derniers jours par la presse écrite et parlée française et internationale comme significatif d'un changement d'orientation de Paris dans les relations américano-françaises.

Notre téléphone de Paris

C'est ignorer qu'il s'y rend davantage en successeur qu'en remplaçant du général De Gaulle. Le choix du « virage » avait été pris par De Gaulle avant son départ et l'invitation à Washington acceptée par lui. Le changement date de la visite de Nixon à Paris. L'an dernier, en raccompagnant ostensiblement M. Nixon à Orly, le dernier mot de De Gaulle avait été « A l'année prochaine ».

Convaincu qu'il fallait renverser la vapeur, renouer avec Washington certains liens, se rapprocher de l'OTAN, s'appuyer davantage sur la puissance économique, financière et militaire américaine, De Gaulle avait trouvé dans la visite à Paris de M. Nixon l'argument, sinon l'excuse, de ce changement d'attitude. Il est d'ailleurs fort possible que le général De Gaulle se rende prochainement aux Etats-Unis, l'invitation qui lui avait été faite en tant que président de la République ayant été « reconduite » par le président Nixon en faveur du « particulier » qu'est devenu le général.

LE ROLE DE NIXON

M. Nixon a fait d'ailleurs tout pour que la visite du président de la République française ne soit pas un échec malgré les réactions de l'opinion publique américaine à la politique pro-arabe de la France. On a l'impression que le président Nixon a choisi d'aider M. Pompidou à asseoir grâce à cette visite sa stature internationale.

Ce voyage de M. Pompidou aux Etats-Unis est, en effet, le premier de l'actuel président de la République hors de la communauté européenne.

A cause de cela, malgré les efforts de M. Nixon, parce que dans un ciel redevenu clément l'affaire des « Mirage » libyens a été un coup de tonnerre, parce que les journalistes américains sont autrement coriaces et agressifs que les Français, le voyage Pompidou outre-Atlantique apparaît comme une véritable épreuve.

UN AVANTAGE

M. Pompidou semblait à la veille de son départ beaucoup moins inquiété par les menaces de manifestations hostiles, la froideur annoncée de certains et le boycott des autres, que son entourage et notamment les diplomates du Quai-d'Orsay. Peut-être dans sa vision réaliste des choses, pensait-il que l'accueil glacial attendu et annoncé ne pouvait qu'entraîner, en compensation, plus de cordialité, et de bonne volonté de la part du président des Etats-Unis.

Georges Pompidou a soigneusement préparé son voyage américain de « reconnaissance en tant qu'homme d'Etat mondial ». Il ne faut, ni redouter, ni attendre les « éclats » dont De Gaulle était coutumier. Pompidou entend se fabriquer un personnage international qui ne conserve de l'image du prédécesseur que ce qu'elle peut apporter de prestige.

RENOUER

Certains faits sont plus importants. Pompidou a laissé passer sans se manifester le terme à la fin de l'an dernier d'une demande de revision du Traité atlantique dont De Gaulle aurait probablement profité. Cela implique que le rapprochement bilatéral déjà amorcé entre la France et l'OTAN pourrait aboutir un jour prochain, non évidemment, au retour de la France dans l'organisation militaire atlantique, mais à un contrat militaire multilatéral qui pratiquement reviendra au même.

Pompidou aux Etats-Unis va finir de résorber la crise atlantique en parlant davantage d'économie que de politique et de force de frappe.

Jean DANÈS

TIERCÉ...

— soigner vos hôtes
— ménager votre peine
— profiter davantage de vos loisirs...

... Emportez notre hors-d'œuvre Pick-me-up...

Saumon frais et peu salé, scampi d'Islande, viande séchée des Grisons, crevettes du Grœnland, roast-beef, salades variées, etc.

A partir de 2 personnes,

Fr. 10.50 chacune.

Buffet de la Gare Neuchâtel

Téléphone 038 5 48 53

M. Pompidou à l'aéroport d'Orly (Téléphoto AP)

Le parapluie

TEL-AVIV (Reuter). — M. Francis Hure, ambassadeur français en Israël, dans une interview radiodiffusée à Tel-Aviv, a demandé au gouvernement israélien d'intervenir pour que les manifestations contre M. Pompidou aux Etats-Unis restent dans les limites de l'ordre et de la démocratie.

La déclaration de M. Hure a surpris les observateurs, puisqu'un porte-parole du ministère des affaires étrangères israélien avait dit jeudi qu'il serait faux et injuste d'incriminer Israël pour les manifestations qui pourraient avoir lieu durant le séjour du président français aux Etats-Unis.

La Guyane britannique devient une république

GEORGETOWN (Reuter). — L'ancienne colonie britannique de la Guyane est devenue république, rompant ses liens avec la couronne, mais restant membre du Commonwealth.

Des fêtes pittoresques et animées ont célébré l'événement. A minuit, des milliers de Guyanais et des dirigeants des autres nations des Caraïbes ont assisté à la proclamation de la république prononcée par le gouverneur général par intérim, sir Edward Luckhoon devenu M. Luckhoo (puisque les titres de la couronne britannique ne sont plus reconnus officiellement), président par intérim. Le premier président de la Guyane sera élu le mois prochain.

Baisse de la lire

MILAN (AFP). — La lire a accusé lundi une baisse sans précédent devant le dollar, descendant au-dessous de sa limite minimale en dépit des interventions massives de la banque centrale.

Le dollar (parité officielle 625 lires, plafond 629,69 lires) coté vendredi dernier à 629,50 lires, est arrivé en fin de réunion à 630,25 lires.

Chronique de la RN 5

Voir en page 15, le MANIFESTE du Mouvement populaire contre la RN 5 au bord du lac.